



**GROUPE BCP**

**RAPPORT FINANCIER  
2021**



- **COMMENTAIRE DU MANAGEMENT AU  
TITRE DE L'EXERCICE 2021**
- **LIVRET FINANCIER**
- **RAPPORT DE GESTION**
  - **RAPPORT ESG**
- **RAPPORTS DES CAC**
  - **ANNEXES**

## COMMENTAIRE DU MANAGEMENT AU TITRE DE L'EXERCICE 2021

Le 28 février 2022, le Comité Directeur du Crédit Populaire du Maroc et le Conseil d'Administration de la Banque Centrale Populaire, réunis sous la Présidence de Monsieur Mohamed Karim MOUNIR, ont examiné l'évolution de l'activité et arrêté les comptes au 31 décembre 2021.

### Engagement fort du Groupe BCP pour la relance économique en 2021

Après une année 2020 de récession économique, l'exercice 2021 a été placé sous le signe de la relance. Dans ce contexte et fort de sa structure mutualiste unique, le Groupe BCP a mobilisé sa force commerciale et son réseau de distribution afin d'accompagner ses clients dans l'ensemble de ses pays d'implantation. Les résultats du Groupe en 2021 reflètent ainsi cette dynamique de relance et confortent la résilience de son modèle économique.

Le Produit Net Bancaire consolidé se renforce de 4,1% à 20,1 milliards de dirhams. À l'origine de cette évolution, une forte contribution de la marge nette d'intérêt qui s'affermi de 6,8% à 12,8 milliards de dirhams, profitant notamment d'une amélioration du coût de refinancement. De même, la marge sur commissions augmente de 5%, tirée essentiellement par la Banque au Maroc et les filiales métiers. Enfin, la BCP a réussi à renouveler ses performances sur les activités de marché, avec un résultat de 3,0 milliards de dirhams, en dépit d'un contexte de marché plus favorable en 2020 en lien avec la forte baisse des taux BDT enregistrée. Les Charges Générales d'Exploitation s'allègent de 9,1% à 10 milliards de dirhams, profitant notamment de la non récurrence du don COVID d'un milliard de dirhams enregistré en 2020 et des actions entreprises par le Groupe pour la rationalisation des coûts. À cet effet, il convient de noter la stabilité des charges hors don et l'amélioration notable du coefficient d'exploitation qui s'établit à 49,9%. Intégrant les impacts prolongés de la crise sanitaire, le coût du risque s'élève à 5,5 milliards de dirhams, en allègement de 9,7% comparativement à 2020. Ainsi, le Résultat Net consolidé s'apprécie de 112,4% à 2,7 milliards de dirhams, tandis que le Résultat Net Part du Groupe s'affermi de 43,6% à 1,8 milliard de dirhams.

Suivant la même tendance, le résultat net social de la BCP évolue de 9,8% à 2,3 milliards de dirhams, profitant notamment de la reprise des dividendes et de la non récurrence du don COVID.

Parallèlement et suite à l'entrée en application des amendements de la loi portant réforme du CPM, l'année 2021 a connu la poursuite des cessions sur le capital de la BCP opérées par les Banques Populaires Régionales (BPR) au profit de deux institutionnels marocains. Ces opérations ont eu un impact positif sur les capitaux propres consolidés du Groupe et par ricochet sur les ratios de solvabilité. Actuellement, les BPR's détiennent 41,8% du capital de la BCP, soit un niveau largement au-dessus du seuil minimum de 34% prévu par la loi.

Ainsi, les fonds propres consolidés se montent à 52 milliards de dirhams, en progression de 9,1%.

S'appuyant sur une stratégie axée sur la proximité de ses clients dans l'ensemble des pays d'implantation, les équipes du Groupe BCP entament l'année 2022 avec optimisme et détermination à jouer pleinement leur rôle dans la relance économique, et particulièrement au Maroc en s'inscrivant dans l'ambition des objectifs du nouveau modèle de développement.

### Une activité bancaire au Maroc en progression

Grâce à sa force de frappe régionale et son ancrage local, la Banque au Maroc continue d'accompagner les opérateurs économiques dans un climat incertain, du fait des impacts prolongés de la crise sanitaire.

Dans ces conditions, les dépôts de la clientèle au Maroc ont évolué de 6 milliards de dirhams sur l'exercice 2021, confirmant ainsi la position de premier collecteur de l'épargne au Maroc. En effet, la BCP et ses banques régionales s'adjugent la première position au niveau des particuliers, avec une part de marché de 31%. Capitalisant sur ces performances, la structure des ressources continue à s'améliorer avec une part non rémunérée de 72%.

Du côté des emplois, l'encours brut des crédits à la clientèle s'apprécie de 0,5% pour s'établir à 201,5 milliards de dirhams. Une évolution attribuable essentiellement à la dynamique des crédits de trésorerie (+5,4 milliards de dirhams), reflétant le soutien apporté aux entreprises dans un contexte de relance économique.

Profitant d'une amélioration du coût de refinancement, la marge d'intérêt clientèle se renforce de 4,5% à 7,9 milliards de dirhams.

### Une attention portée sur le soutien de la TPME au Maroc

Conscient des difficultés rencontrées par le tissu économique des petites entreprises, le Groupe BCP a poursuivi ses efforts pour le soutien de cette composante importante de sa clientèle historique. En effet, l'année 2021 a été marquée par :

- la clôture de la période de commercialisation des produits DAMANE RELANCE (fin juin 2021) et qui a permis à 19 000 clients (soit 38% du marché) de la Banque Populaire de profiter de ce produit garanti par l'Etat, assurant de facto la relance de l'activité après une année 2020 difficile, marquée par le confinement de la population et son corollaire de baisse de la demande ;
- l'organisation du road show « LES RÉGIONALES DE L'INVESTISSEMENT » entre mai et juillet 2021, qui a permis de rassembler 4 000 participants, tous canaux confondus, et d'identifier un potentiel de 15 milliards de dirhams d'investissements ;



- et, le lancement de la caravane CHAABI INTELAK, permettant d'aller à la rencontre des porteurs de projets et la jeune TPE dans le but de promouvoir le dispositif d'accompagnement et de financement mis en place par la banque.

Ainsi, la Banque au Maroc multiplie les actions en faveur des entreprises marocaines, afin de favoriser durablement la reprise de leurs activités.

### Une bonne dynamique des filiales métiers au Maroc

Traduisant la relance économique observée, les filiales au Maroc ont constaté une nette appréciation de l'activité commerciale. En atteste, une évolution de 18% des crédits clientèle au cours de l'exercice 2021. Cette performance a été tirée essentiellement par l'orientation favorable des activités de VIVALIS et Bank Al Youshr.

Dans ce contexte, le PNB agrégé s'est bonifié au cours de l'année 2021 de 10%, sous l'impulsion de la reprise de l'activité des sociétés de financement spécialisées (VIVALIS et MAROC LEASING) et d'UPLINE GROUP, en particulier les activités d'intermédiation boursière de conseil financier et de gestion d'actifs.

### Une résilience avérée des filiales de la BDI

Les filiales à l'international du Groupe BCP confirment leur profil résilient, grâce à la diversification géographique des implantations et à un modèle économique différencié qui tient compte des spécificités de chaque pays.

Au terme de l'année 2021 et profitant d'une évolution de 10% des ressources, la marge nette d'intérêt à l'international s'apprécie de 4,5%, recouvrant une bonne

dynamique de l'activité trésorerie. En conséquence, le PNB de la BDI s'affermi de 2%. À noter la bonne performance des nouvelles filiales, notamment BICEC, BMOI et BCI, dont les revenus bancaires évoluent conjointement de près de 4%. Le Résultat Net de la BDI a de son côté connu une progression significative de 32% sous l'effet notamment de l'amélioration du coût du risque et du coefficient d'exploitation.

### Un effort de provisionnement toujours soutenu

Après une année 2020 exceptionnelle, le coût du risque consolidé s'allège de 9,7% à 5,5 milliards de dirhams à fin 2021. Un niveau qui tient compte de trois éléments majeurs :

- un risque de crédit toujours impacté par les effets prolongés de la crise sanitaire ;
- un provisionnement additionnel sur les dations en paiements en lien avec l'impact de la crise sur les prix de l'immobilier et ce, dans le respect total de la nouvelle réglementation entrée en vigueur courant 2021 ;
- et, un renforcement des provisions Forward Looking sur le risque souverain international.

En social, le mécanisme de fonds de soutien, propre à la structure mutualiste du CPM, continue d'afficher un encours de 4,2 milliards de dirhams, stable par rapport à 2020. De même, l'encours des provisions pour risques généraux se maintient à 5,3 milliards de dirhams. Ces réserves confortent la solidité financière de la banque et lui permettent de poursuivre son développement.

## PRINCIPAUX INDICATEURS DU GROUPE À FIN 2021



TOTAL BILAN CONSOLIDÉ  
(+4,7%)



RÉSULTAT NET PART DU GROUPE  
(+43,6%)



FONDS PROPRES CONSOLIDÉS  
(+9,1%)



NOMBRE DE CLIENTS BANCAIRES  
8,7 MILLIONS



PRODUIT NET BANCAIRE  
(+4,1%)



TAILLE DU RÉSEAU  
6 910 POINTS DE DISTRIBUTION



RÉSULTAT NET CONSOLIDÉ  
(+112,4%)



NOTATION GROUPE

BB / STABLE / B (S&P)  
BA1 / NEGATIVE (MOODY'S)

Le Conseil d'Administration de la BCP a tenu à rendre hommage à l'ensemble des collaborateurs du Groupe pour leur engagement en faveur de la relance économique et le soutien apporté aux clients. Les membres du Conseil tiennent également à remercier l'ensemble des sociétaires, actionnaires, partenaires et clients pour leur contribution soutenue à l'essor du Groupe tant à l'échelle nationale qu'internationale.

Le Conseil d'Administration de la BCP proposera à l'Assemblée Générale le versement d'un dividende de 8,5 dirhams par action, en augmentation de 6,3%



# LIVRET FINANCIER

- ETATS FINANCIERS CONSOLIDES
- ATTESTATION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES  
POUR LES COMPTES CONSOLIDES
  - ETATS FINANCIERS SOCIAUX
- ATTESTATION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES  
POUR LES COMPTES SOCIAUX
  - GESTION DES RISQUES

## NORMES ET PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES PAR LE GROUPE

### 1. CADRE GENERAL

#### 1.1. BANQUE CENTRALE POPULAIRE

La Banque Centrale Populaire (BCP) est un établissement de crédit, sous forme de société anonyme à Conseil d'Administration. Elle est cotée en bourse depuis le 8 juillet 2004.

La BCP assure un rôle central au sein du groupe. Elle est investie de deux missions principales :

- Etablissement de crédit habilité à réaliser toutes les opérations bancaires ;
- Organisme central bancaire des Banques Populaires Régionales.

La BCP coordonne la politique financière du groupe, assure le refinancement des Banques Populaires Régionales et la gestion de leurs excédents de trésorerie ainsi que les services d'intérêt commun pour le compte de ses organismes.

#### 1.2. BANQUES POPULAIRES REGIONALES

Les Banques Populaires Régionales (BPR), au nombre de 8, sont des établissements de crédit habilités à effectuer toutes les opérations de banque dans leurs circonscriptions territoriales respectives. Elles sont organisées sous la forme coopérative à capital variable, à Directoire et Conseil de Surveillance.

#### 1.3. CREDIT POPULAIRE DU MAROC

Le Crédit populaire du Maroc (CPM) est un groupement de banques constitué par la Banque Centrale Populaire et les Banques Populaires Régionales. Il est placé sous la tutelle d'un comité dénommé Comité Directeur du Crédit Populaire du Maroc.

#### 1.4. COMITE DIRECTEUR

Le Comité Directeur est l'instance suprême exerçant exclusivement la tutelle sur les différents organismes du CPM. Ses principales attributions sont :

- Définir les orientations stratégiques du groupe
- Exercer un contrôle administratif, technique et financier sur l'organisation et la gestion des organismes du CPM
- Définir et contrôler les règles de fonctionnement communes au groupe
- Prendre toutes les mesures nécessaires au bon fonctionnement des organismes du CPM et à la sauvegarde de leur équilibre financier.

#### 1.5. MECANISME DE GARANTIE

Le Crédit Populaire du Maroc dispose d'un fonds de soutien destiné à préserver la solvabilité de ses organismes. Ce fonds de soutien est alimenté par la BCP et les BPR par le versement d'une contribution fixée par le Comité Directeur.

### 2. RESUME DES PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES PAR LE GROUPE BCP

#### 2.1. CONTEXTE

Les normes comptables internationales (International Financial Reporting Standards - IFRS) ont été appliquées aux comptes consolidés du Groupe BCP à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2008 avec bilan d'ouverture et au 1<sup>er</sup> janvier 2007, conformément aux prescriptions énoncées par la norme IFRS 1 « Première application des normes d'information financière internationales », et par les autres normes du référentiel IFRS, en tenant compte de la version et des interprétations des normes telles qu'elles ont été adoptées par l'International Accounting Standards Board (IASB).

L'objectif primordial des autorités réglementaires est de doter les établissements de crédit d'un cadre de comptabilité et d'information financière conforme aux standards internationaux en termes de transparence financière et de qualité de l'information fournie.

#### 2.2. NORMES COMPTABLES APPLIQUEES

##### 2.2.1. PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Les comptes consolidés du Groupe BCP regroupent l'ensemble des entreprises sous contrôle exclusif, contrôle conjoint ou sous influence notable hormis celles dont la consolidation présente un caractère négligeable pour l'établissement des comptes consolidés du groupe BCP.

Une filiale est consolidée à partir de la date à laquelle le groupe BCP obtient effectivement son contrôle. Les entités temporairement contrôlées sont également intégrées dans les comptes consolidés jusqu'à la date de leur cession. Il est à noter que les BPR sont intégrées, à partir de 2010, dans le périmètre de consolidation du groupe BCP.

##### Entreprises contrôlées : Filiales

Les entreprises contrôlées par le groupe BCP sont consolidées par intégration globale. La BCP contrôle une filiale lorsqu'elle est en mesure de diriger les politiques financières et opérationnelles d'une entité afin de bénéficier de ses activités. Le contrôle est présumé exister lorsque le groupe BCP détient, directement ou indirectement, plus de la moitié des droits de vote de la filiale.

Il est attesté lorsque le groupe BCP dispose du pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles de l'entité en vertu d'un accord, ou de nommer, de révoquer ou de réunir la majorité des membres du conseil d'administration

ou de l'organe de direction équivalent.

La détermination du pourcentage de contrôle prend en compte les droits de vote potentiels qui donnent accès à des droits de vote complémentaires, dès lors qu'ils sont immédiatement exerçables ou convertibles.

##### 2.2.1. Entreprises sous contrôle conjoint : Co-entreprises

Les entreprises sous contrôle conjoint sont consolidées par intégration proportionnelle ou par mise en équivalence. Le groupe BCP possède un contrôle conjoint lorsque, en vertu d'un accord contractuel, les décisions financières et opérationnelles nécessitent l'accord unanime des parties qui se partagent le contrôle.

##### 2.2.1.2. Entreprises sous influence notable : Associées

Les entreprises sous influence notable sont mises en équivalence. L'influence notable est le pouvoir de participer aux décisions de politique financière et opérationnelle d'une entité, sans en détenir le contrôle.

Elle est présumée si le groupe BCP détient, directement ou indirectement, 20 % ou plus des droits de vote dans une entité. Les participations inférieures à ce seuil sont exclues du périmètre de consolidation, sauf si elles représentent un investissement stratégique, et si le groupe BCP y exerce une influence notable effective.

Les variations de capitaux propres des sociétés mises en équivalence sont comptabilisées à l'actif du bilan sous la rubrique « Participations dans les entreprises mises en équivalence » et au passif du bilan sous la rubrique de capitaux propres appropriée.

L'écart d'acquisition sur une société consolidée par mise en équivalence figure également sous la rubrique « Participations dans les entreprises mises en équivalence ».

Si la quote-part du groupe BCP dans les pertes d'une entreprise mise en équivalence est égale ou supérieure à ses intérêts dans cette entreprise, le groupe BCP cesse de prendre en compte sa quote-part dans les pertes à venir. La participation est alors présentée pour une valeur nulle. Les pertes supplémentaires de l'entreprise associée sont provisionnées uniquement lorsque le groupe BCP a une obligation légale ou implicite de le faire ou lorsqu'elle a effectué des paiements pour le compte de l'entreprise.

##### 2.2.1.3. Intérêts minoritaires

Les intérêts minoritaires sont présentés séparément dans le résultat consolidé, ainsi que dans le bilan consolidé au sein des capitaux propres.

#### 2.2.2. OPTIONS RETENUES PAR LE GROUPE BCP

##### 2.2.2.1. Définition du périmètre

Afin de définir les sociétés à intégrer dans le périmètre de consolidation, les critères suivants doivent être respectés :

- Le groupe BCP doit détenir, directement ou indirectement, au moins 20 % de ses droits de vote existants et potentiels.
- L'une des limites suivantes est atteinte :
  - Le total du bilan de la filiale est supérieur à 0,5% du total bilan consolidé.
  - La situation nette de la filiale est supérieure à 0,5% de la situation nette consolidée.
  - Le chiffre d'affaires ou produits bancaires de la filiale sont supérieurs à 0,5% des produits bancaires consolidés.

Les titres de participation sur lesquelles le groupe BCP n'a aucun contrôle ne sont pas intégrés au niveau du périmètre même si leur contribution remplit les critères présentés ci-avant.

Il est à noter que le groupe BCP a choisi la consolidation selon l'optique de la maison mère.

##### 2.2.2.2. Exception

Une entité ayant une contribution non significative doit intégrer le périmètre de consolidation si elle détient des actions ou parts dans des filiales qui vérifient un des critères ci-dessus décrits.

##### 2.2.2.3. La consolidation des entités ad hoc

La Fondation Banque Populaire pour le micro crédit a été intégrée dans le périmètre de consolidation. La présidence du conseil d'administration de la fondation est assurée par le Président Directeur Général de la Banque Centrale Populaire suite à la modification de ses statuts.

##### Les exclusions du périmètre de consolidation :

Une entité contrôlée ou sous influence notable est exclue du périmètre de consolidation lorsque dès son acquisition, les titres de cette entité sont détenus uniquement en vue d'une cession ultérieure à brève échéance. Ces titres sont comptabilisés dans la catégorie des actifs destinés à être cédés, et évalués à la juste valeur par résultat. Les participations (hors participations majoritaires) détenues par des entités de capital-risque sont également exclues du périmètre de consolidation dans la mesure où elles sont classées en actifs financiers à la juste valeur par résultat sur option.



#### 2.2.2.4. Les méthodes de consolidation

Les méthodes de consolidation sont fixées respectivement par les normes IAS 27, 28 et 31. Elles résultent de la nature de contrôle exercé par le Groupe BCP sur les entités consolidables, quelle qu'en soit l'activité et qu'elles aient ou non la personnalité morale.

Les acquisitions d'intérêts minoritaires sont comptabilisées en utilisant la « parent equity extension method », par la quelle la différence entre le prix payé et la valeur comptable de la quote-part des actifs nets acquis est comptabilisée en goodwill.

### 2.3. IMMOBILISATIONS

Les immobilisations inscrites au bilan du groupe comprennent les immobilisations corporelles et incorporelles d'exploitation, hors exploitation ainsi que les immeubles de placement.

Les immobilisations d'exploitation sont utilisées à des fins de production de services, ou administratives. Elles incluent les biens autres qu'immobiliers, donnés en location simple.

Les immeubles de placement sont des biens immobiliers détenus pour en retirer des loyers et valoriser le capital investi.

#### 2.3.1. COMPTABILISATION INITIALE

Les immobilisations sont enregistrées à leur coût d'acquisition augmenté des frais directement attribuables, et des coûts d'emprunt encourus lorsque la mise en service des immobilisations est précédée d'une longue période de construction ou d'adaptation.

Les logiciels développés en interne, lorsqu'ils remplissent les critères d'immobilisation, sont immobilisés pour leur coût direct de développement qui inclut les dépenses externes et les frais de personnel directement affectables au projet.

#### 2.3.2. EVALUATION ET COMPTABILISATION ULTERIEURES

Après comptabilisation initiale, les immobilisations sont évaluées à leur coût diminué du cumul des amortissements et des pertes éventuelles de valeur. Il est également possible d'opter pour la réévaluation postérieurement à la comptabilisation initiale.

#### 2.3.3. AMORTISSEMENT

Le montant amortissable d'une immobilisation est déterminé après déduction de sa valeur résiduelle. Seuls les biens donnés en location simple sont réputés avoir une valeur résiduelle, la durée d'utilité des immobilisations d'exploitation étant généralement égale à la durée de vie économique attendue du bien.

Les immobilisations sont amorties selon le mode linéaire sur la durée d'utilité attendue du bien pour l'entreprise. Les dotations aux amortissements sont comptabilisées sous la rubrique « Dotations aux amortissements et provisions pour dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles » du compte de résultat.

Lorsqu'une immobilisation est composée de plusieurs éléments pouvant faire l'objet de remplacement à intervalles réguliers, ayant des utilisations différentes ou procurant des avantages économiques selon un rythme différent, chaque élément est comptabilisé séparément et chacun des composants est amorti selon un plan d'amortissement qui lui est propre.

#### 2.3.4. DEPRECIATION

Les immobilisations amortissables font l'objet d'un test de dépréciation lorsqu'à la date de clôture, d'éventuels indices de perte de valeur sont identifiés. Les immobilisations non amortissables ainsi que les écarts d'acquisition font l'objet d'un test de dépréciation au moins une fois par an. S'il existe un tel indice de dépréciation, la valeur recouvrable de l'actif est comparée à la valeur nette comptable de l'immobilisation.

En cas de perte de valeur, une dépréciation est constatée en compte de résultat. La dépréciation est reprise en cas d'amélioration de la valeur recouvrable ou de disparition des indices de dépréciation.

Les dépréciations sont comptabilisées dans le poste « Dotations aux amortissements et provisions pour dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles » du compte de résultat.

#### 2.3.5. PLUS OU MOINS-VALUES DE CESSION

Les plus ou moins values de cession des immobilisations d'exploitation sont enregistrées au compte de résultat dans le poste « Gains nets sur autres actifs ».

Les plus ou moins values de cession des immeubles de placement sont enregistrées au compte de résultat dans le poste « Produits des autres activités » ou « Charges des autres activités ».

#### 2.3.6. OPTIONS RETENUES PAR LE GROUPE BCP

##### Approche par composants

Dans les comptes sociaux, les constructions sont amorties linéairement sur 25 ans, alors qu'elles sont constituées de plusieurs composants qui n'ont pas, en principe, les mêmes durées d'utilité.

La définition des composants standards des différentes catégories de constructions a été effectuée suite à une expertise métier et à une étude réalisée auprès de certaines BPR. La répartition par composants s'applique de manière différente selon la nature des constructions.

Ainsi, quatre familles de constructions ont été définies, et pour chacune d'elle une répartition moyenne par composants a été établie. Chaque composant a fait l'objet d'un amortissement sur la durée d'utilité documentée en interne.

##### Evaluation

Le groupe a opté pour le modèle du coût, l'option de réévaluation prévue par IAS 16 n'a pas été retenue.

Après sa comptabilisation en tant qu'actif, une immobilisation corporelle doit être comptabilisée à son coût présumé à cette date. Cette option a été retenue pour les terrains qui ont fait l'objet de réévaluation par des experts externes.

Toutefois, selon IFRS 1, une entité peut décider d'évaluer une immobilisation corporelle à la date de transition aux IFRS à sa juste valeur et utiliser cette juste valeur en tant que coût présumé à cette date. Cette option a été retenue pour les terrains qui ont fait l'objet de réévaluation par des experts externes.

### 2.4. CONTRATS DE LOCATION

Les différentes sociétés du groupe peuvent être le preneur ou le bailleur de contrats de location.

#### 2.4.1. LE GROUPE EST LE BAILLEUR

Les locations consenties par une société du groupe sont analysées comme des contrats de location-financement (crédit-bail, location avec option d'achat et autres) ou en contrats de location simple.

##### 2.4.1.1. Contrats de location financement

Dans un contrat de location-financement, le bailleur transfère au preneur la quasi-totalité des risques et avantages de l'actif. Il s'analyse comme un financement accordé au preneur pour l'achat d'un bien.

La valeur actuelle des paiements dus au titre du contrat, augmentée le cas échéant de la valeur résiduelle, est enregistrée comme une créance.

Le revenu net de l'opération pour le bailleur ou le loueur correspond au montant d'intérêts du prêt et est enregistré au compte de résultat sous la rubrique « Intérêts et produits assimilés ». Les loyers perçus sont répartis sur la durée du contrat de location-financement en les imputant en amortissement du capital et en intérêts de façon à ce que le revenu net représente un taux de rentabilité constant sur l'encours résiduel. Le taux d'intérêt utilisé est le taux d'intérêt implicite du contrat.

Les dépréciations constatées sur ces prêts et créances, qu'il s'agisse de dépréciations individuelles ou collectives, suivent les mêmes règles que celles décrites pour les prêts et créances.

##### 2.4.1.2. Contrats de location simple

Un contrat de location simple est un contrat par lequel, la quasi-totalité des risques et avantages de l'actif mis en location n'est pas transférée au preneur.

Le bien est comptabilisé à l'actif du bailleur en immobilisations et amorti linéairement sur la période de location après avoir déduit, le cas échéant, de son prix d'acquisition l'estimation de sa valeur résiduelle.

Les loyers sont comptabilisés en résultat pour leur totalité de manière linéaire sur la durée du contrat de location.

Ces loyers et ces dotations aux amortissements sont enregistrés au compte de résultat sur les lignes « Produits des autres activités » et « Charges des autres activités ».

#### 2.4.2. LE GROUPE EST LE PRENEUR

Les contrats de location conclus par le groupe à l'exception des contrats d'une durée inférieure ou égale à 12 mois et des contrats de faible valeur sont comptabilisés au bilan à l'actif en tant que droits d'utilisation. Le droit d'utilisation est amorti linéairement et la dette financière est amortie actuariellement sur la durée du contrat de location.

Les principales hypothèses utilisées dans l'évaluation des droits d'utilisation et dettes de location sont les suivantes :

##### EXEMPTIONS :

La norme IFRS 16 prévoit des exemptions pour la comptabilisation du droit d'utilisation et de la dette locative. En effet, un contrat de location n'est pas éligible à la norme IFRS 16 si les deux conditions suivantes sont réalisées :

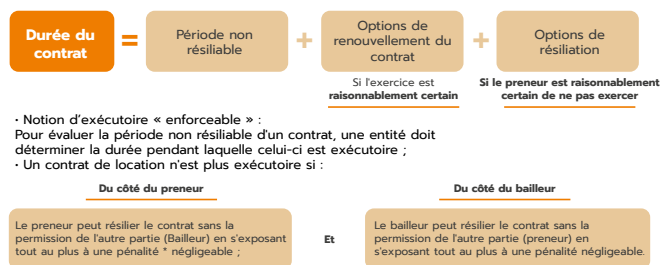
- Les contrats de location ayant une durée de 12 mois ou moins.
- Les contrats de location ayant une faible valeur : La norme elle-même ne définit pas de seuil strict sur les contrats de location portant sur un actif de faible valeur. Toutefois, les bases de conclusion indiquent que, lors des discussions en 2015, il s'agissait pour l'IASB des actifs d'une valeur individuelle à neuf de l'ordre de 5 000 USD.

Le Groupe BCP a fait le choix d'appliquer les exemptions de comptabilisation des contrats de location selon la norme IFRS 16.

##### DURÉE :

Selon la norme IFRS 16, la durée du contrat est réputée être la durée exécutoire du contrat (période pendant laquelle le contrat ne peut être résilié), additionné par les options de renouvellement dont le caractère de renouvellement est raisonnablement certain.

Le Groupe BCP a fait le choix de retenir la durée exécutoire ainsi que l'option de renouvellement : Période pendant laquelle le contrat est exécutoire selon le modèle suivant :



Composition des contrats du Groupe BCP par catégorie d'actif est la suivante :

- Baux commerciaux et baux à usage d'habitation
- Régime d'occupation temporaire du domaine public
- Véhicules en LLD
- Matériel informatique
- Mobilier de bureau

#### TAUX D'ACTUALISATION :

À la date de début, le preneur doit évaluer l'obligation locative à la valeur actualisée des paiements de loyers qui n'ont pas encore été versés. La valeur actualisée des paiements des loyers doit être calculée à l'aide du taux d'intérêt implicite du contrat de location s'il est possible de déterminer facilement ce taux. Sinon, le preneur doit utiliser son taux d'emprunt marginal.

Le taux d'actualisation retenu pour l'évaluation de la dette locative des contrats de location simple est le taux d'emprunt marginal d'endettement, qui correspond au taux de refinancement auprès des marchés financiers avec comme caractéristiques :

- Une durée similaire à celle du contrat
- Une garantie similaire à celle du contrat
- Un environnement économique similaire

## 2.5. ACTIFS FINANCIERS

### 2.5.1. CLASSIFICATION ET EVALUATION

A partir du 1<sup>er</sup> janvier 2018, le groupe BCP applique la norme IFRS9 et classe ses actifs financiers dans les catégories suivantes :

- Actifs financiers au coût amorti ;
- Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat « juste valeur par résultat » ;
- Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres « juste valeur par capitaux propres ».

Le classement des actifs financiers requiert d'opérer une distinction entre instruments de dettes et instruments de capitaux propres.

#### 2.5.1.1. Instruments de dettes

Un instrument de dette est défini comme étant un passif financier du point de vue de l'émetteur ; tel est le cas par exemple des prêts aux établissements de crédit, des prêts à la clientèle, des bons du Trésor, des obligations émises par une entreprise privée, des créances commerciales achetées dans le cadre des contrats d'affacturage sans recours ou encore des créances commerciales des sociétés industrielles et commerciales.

La classification des instruments de dette (prêts, créances ou titres) et leur évaluation ultérieure dépendent des deux critères suivants :

- modèle de gestion de ces actifs ou portefeuilles d'actifs financiers,
  - caractéristiques des flux contractuels de chaque actif financiers ( SPPI : Solely Payments of Principal & Interests ). Le test 'SPPI' regroupe un ensemble de critères, examinés cumulativement, permettant d'établir si les flux de trésorerie contractuels respectent les caractéristiques d'un financement simple (remboursements de nominal et versements d'intérêts sur le nominal restant dû). Le test est satisfait lorsque le financement donne droit seulement au remboursement du principal et lorsque le versement des intérêts perçus reflète la valeur temps de l'argent, le risque de crédit associé à l'instrument, les autres coûts et risques d'un contrat de prêt classique ainsi qu'une marge raisonnable, que le taux d'intérêt soit fixe ou variable.
- Sur la base de ces deux critères, le groupe BCP classe ainsi les instruments de dettes détenus dans l'une des 3 catégories « coût amorti », « juste valeur par capitaux propres » ou « juste valeur en contrepartie du résultat » :
- Coût amorti : catégorie dans laquelle sont comptabilisés les instruments de dettes dont le modèle de gestion consiste à détenir l'instrument afin d'en collecter les flux de trésorerie contractuels et dont les flux de trésorerie contractuels sont uniquement constitués de paiements relatifs au principal et d'intérêts sur le principal (critère dit de « prêt basique »).
  - Juste valeur par capitaux propres : catégorie dans laquelle sont comptabilisés les instruments de dettes :
  - dont le modèle de gestion est à la fois de détenir l'instrument afin de collecter les flux de trésorerie contractuels et de vendre les actifs pour en retirer des plus-values « modèle de gestion mixte » et,
  - dont les flux de trésorerie sont uniquement constitués de paiements du principal et d'intérêts sur le principal (critère de « prêt basique »). Lors de la cession des instruments classés dans cette catégorie, les gains ou pertes latents précédemment comptabilisés en capitaux propres sont constatés

en compte de résultat dans la rubrique « Gains ou pertes nets sur actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres ».

- Juste valeur par résultat : catégorie dans laquelle sont comptabilisés tous les instruments de dettes qui ne sont pas éligibles à un classement au coût amorti ou dans la catégorie juste valeur par capitaux propres. Cette catégorie inclut notamment les instruments de dette dont le modèle de gestion vise essentiellement à en retirer des résultats de cession, ceux qui ne répondent pas au critère de « prêt basique » (par exemple les obligations avec options de souscription d'actions) ainsi que les actifs financiers qui comportent un dérivé incorporé. Dans ce dernier cas, le dérivé incorporé n'est pas comptabilisé séparément du contrat hôte et ce dernier est comptabilisé dans son intégralité en juste valeur par résultat.

Les instruments de dette ne peuvent être désignés à la juste valeur par résultat sur option que si ce classement permet de réduire une incohérence en résultat (« mismatch comptable »).

Les instruments de dette comptabilisés dans les catégories « Coût amorti » et « juste valeur par capitaux propres » donnent lieu à dépréciation selon les modalités précisées dans ci après dans la note 2.9. La dépréciation qui en résulte est comptabilisée en compte de résultat, dans le « coût du risque ».

Les instruments de dette qui ne sont pas comptabilisés à la juste valeur par résultat sont initialement comptabilisés à leur juste valeur, coupon couru inclus, majorée des coûts de transaction directement attribuables à l'acquisition.

Les variations de juste valeur des instruments de dette qui sont comptabilisés à la juste valeur par résultat sont enregistrées dans la rubrique « Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat ».

Les variations de juste valeur des instruments de dette qui sont comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres sont enregistrées, hors revenus courus, sur une ligne spécifique des capitaux propres intitulée « Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres ».

Les revenus courus des instruments à revenu fixe sont calculés selon la méthode du taux d'intérêt effectif, intégrant les primes, décotes et frais d'acquisition s'ils sont significatifs. Ils sont enregistrés en compte de résultat dans le poste « Intérêts et produits assimilés », quel que soit leur classement comptable à l'actif.

Le groupe modifie la classification des instruments de dette en portefeuille d'une catégorie à l'autre si et seulement si le modèle de gestion de ces instruments est modifié. Le reclassement prend effet à compter du début de la période comptable qui suit celle au cours de laquelle le modèle de gestion est modifié. De tels changements ne devraient être que très rares en pratique et aucun changement de modèle de gestion n'a été opéré au cours de l'exercice.

#### 2.5.1.2. Instruments de capitaux propres

Un instrument financier est un instrument de capitaux propres si et seulement si l'émetteur n'a aucune obligation contractuelle de remettre de la trésorerie ou un autre actif financier à des conditions qui lui seraient potentiellement défavorables. C'est le cas notamment des actions.

La norme IFRS 9 requiert d'enregistrer tous les instruments de capitaux propres détenus en portefeuille en juste valeur par résultat, sauf option pour la comptabilisation à la juste valeur par capitaux propres des instruments de capitaux propres qui ne sont pas détenus à des fins de transaction. Cette option est irrévocable. Dans ce cas, la variation des gains et pertes latents est comptabilisée en autres éléments du résultat global « gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres » sans jamais affecter le résultat, y compris en cas de cession. Il n'y a pas de test de dépréciation des instruments de capitaux propres en portefeuille, quel que soit leur classement comptable.

Les dividendes reçus ainsi que les pertes et gains latents ou réalisés sur instruments classés en juste valeur par résultat sont comptabilisés en « gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat ».

Les dividendes reçus pour les instruments de capitaux propres classés en juste valeur par capitaux propres non recyclables sont également comptabilisés en résultat en « gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par capitaux propres ».

Les pertes et gains latents ou réalisés sur instruments classés en juste valeur par capitaux propres sont comptabilisés en capitaux propres, dans la rubrique « Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres ».

La politique du groupe BCP est de comptabiliser dans la catégorie « juste valeur par résultat » l'ensemble du portefeuille d'instruments de capitaux propres à l'exception de quelques lignes d'actions comptabilisées sur option irrévocable dans la catégorie des actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres non recyclables.

Les parts d'OPCVM sont également comptabilisées dans la catégorie des actifs financiers à la juste valeur par résultat.

#### 2.5.2 OPTIONS RETENUES PAR LE GROUPE BCP

Les options retenues pour la classification des différents portefeuilles de titres sont les suivantes :

##### Actifs Financiers à la juste valeur par résultat

- Titres de transaction
- Produits dérivés
- OPCVM et actions
- Titres d'OPCVM détenus (titrisation)

**Actifs à la juste valeur par capitaux propres**

- Bons du trésor classés en titres de placement
- Obligations marocaines
- Bons du trésor reclassés des titres d'investissement

**Titres au coût amorti**

- Titres d'investissements (hors bons du trésor reclassés en juste valeur par OCI)
- Bons du trésor habitat économique classés en titres de placement.

**2.6. ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE****2.6.1. ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT**

Les engagements de financement sont comptabilisés à leur juste valeur, qui est généralement le montant de la commission d'engagement perçue. Elles sont comptabilisées conformément aux règles énoncées ci-dessus.

Une provision au titre des pertes de crédit attendues est constituée en application des principes de la norme IFRS 9.

**2.6.2. ENGAGEMENTS DE GARANTIES**

Les engagements de garantie sont comptabilisés à leur juste valeur, qui est généralement le montant de la commission de garantie perçue. Ces commissions sont ensuite comptabilisées en résultat au prorata temporis sur la période de garantie.

Une provision au titre des pertes de crédit attendues est constituée en application des principes de la norme IFRS 9.

**2.7. DETERMINATION DE LA JUSTE VALEUR****2.7.1. PRINCIPES GENERAUX**

Tous les instruments financiers sont évalués à la juste valeur, soit au bilan (actifs et passifs financiers à la juste valeur par résultat, y compris les dérivés, et actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres), soit dans les notes aux états financiers pour les autres actifs et passifs financiers.

La juste valeur est le montant pour lequel un actif peut être échangé, un passif éteint, entre deux parties consentantes, informées et agissant dans le cadre d'un marché concurrentiel.

La juste valeur est le prix coté sur un marché actif lorsqu'un tel marché existe ou, à défaut, celle déterminée en interne par l'usage de modèles observables du marché en cohérence avec les méthodes utilisées par les acteurs du marché.

**2.7.2. PRIX COTES SUR UN MARCHÉ ACTIF**

Lorsque des prix cotés sur un marché actif sont disponibles, ils sont retenus pour la détermination de la juste valeur de marché. Sont ainsi valorisés les titres cotés et les dérivés sur marchés organisés comme les futures et les options.

**2.7.3. PRIX NON COTES SUR UN MARCHÉ ACTIF**

Lorsque le prix d'un instrument financier n'est pas coté sur un marché actif, la valorisation est opérée par l'usage de modèles généralement utilisés par les acteurs du marché (méthode d'actualisation des flux futurs de trésorerie, modèle de Black-Scholes pour les options).

Le modèle de valorisation incorpore le maximum de données observables du marché : prix de marché cotés d'instruments ou de sous-jacents similaires, courbe des taux d'intérêt, cours des devises, volatilité implicite, prix des marchandises.

La valorisation issue des modèles est effectuée sur des bases prudentes. Elle est ajustée afin de tenir compte du risque de liquidité et du risque de crédit, afin de refléter la qualité de crédit des instruments financiers.

**2.7.4. MARGE DEGAGEE LORS DE LA NEGOCIATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS**

La marge dégagée lors de la négociation de ces instruments financiers (day one profit) :

- Est immédiatement constatée en résultat si les prix sont cotés sur un marché actif ou si le modèle de valorisation n'incorpore que des données observables du marché ;
- Est différée et étalée en résultat sur la durée du contrat, lorsque toutes les données ne sont pas observables sur le marché ; lorsque les paramètres non observables à l'origine le deviennent ; la part de la marge non encore reconnue est alors comptabilisée en résultat.

**2.7.5. ACTIONS NON COTEES**

La juste valeur des actions non cotées est déterminée par comparaison avec une transaction récente portant sur le capital de la société concernée, réalisée avec un tiers indépendant et dans des conditions normales de marché. En l'absence d'une telle référence, la valorisation est opérée, soit à partir de techniques communément utilisées (actualisation des flux futurs de trésorerie), soit sur la base de la quote-part d'actif net revenant au groupe calculée à partir des informations disponibles les plus récentes.

Les actions dont la valeur comptable est inférieure à 1 million de dirhams ne font pas objet d'une réévaluation.

**2.8. OPERATIONS EN DEVICES****2.8.1. ACTIFS ET PASSIFS MONETAIRES LIBELLES EN DEVICES**

Les actifs et passifs monétaires correspondent aux actifs et aux passifs devant être reçus ou payés pour un montant en numéraire déterminé ou déterminable.

Les actifs et passifs monétaires libellés en devises sont convertis dans la monnaie fonctionnelle de l'entité concernée du groupe au cours de clôture.

Les écarts de change sont comptabilisés en résultat, à l'exception des écarts de change relatifs à des instruments financiers désignés comme instruments de couverture de résultats futurs ou de couverture d'investissement net en devises qui sont, dans ce cas, comptabilisés en capitaux propres.

Les opérations de change à terme sont évaluées au cours du terme restant à courir. Les écarts de conversion sont constatés en résultat sauf lorsque l'opération est qualifiée de couverture en flux de trésorerie. Les écarts de conversion sont alors constatés en capitaux propres pour la partie efficace de la couverture et comptabilisés en résultat de la même manière et selon la même périodicité que les résultats de l'opération couverte.

**2.8.2. ACTIFS NON MONETAIRES LIBELLES EN DEVICES**

Les écarts de change relatifs aux actifs non monétaires libellés en devises et évalués à la juste valeur (Titres à revenu variable) sont comptabilisés de la manière suivante :

Ils sont constatés en résultat lorsque l'actif est classé dans la catégorie « Actifs financiers à la juste valeur par résultat »

Ils sont constatés en capitaux propres lorsque l'actif est classé dans la catégorie « Actifs à la juste valeur par capitaux propres », à moins que l'actif financier ne soit désigné comme élément couvert au titre du risque de change dans une couverture de valeur en juste valeur ; les écarts de change sont alors constatés en résultat.

Les actifs non monétaires qui ne sont pas évalués à la juste valeur demeurent à leur cours de change historique.

**2.9. DEPRECIATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS****2.9.1. CALCUL DES PERTES ATTENDUES**

Le groupe évalue les pertes de crédit attendues au titre des instruments financiers suivants :

- prêts et créances aux établissements de crédit au coût amorti,
- prêts et créances à la clientèle au coût amorti,
- titres au coût amorti (bons du Trésor et autres titres de créances à revenu fixe gérés en modèle « collecte des flux de trésorerie contractuels )
- titres classés en « actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres recyclables » (bons du Trésor et autres titres de créances à revenu fixe gérés),
- engagements de financement non comptabilisés comme des dérivés et garanties financières données dans le champ d'application de la norme IFRS 9,
- créances commerciales et locatives (classées en « compte de régularisation et autres actifs »).

La mesure des pertes de crédit attendues reflète :

- un montant objectif et fondé sur des pondérations probabilistes qui est déterminé par l'évaluation d'un éventail de résultats possibles ;
- la valeur temps de l'argent ; et
- les informations raisonnables et justifiables sur les événements passés, la conjoncture actuelle et les prévisions de la conjoncture économique future, qu'il est possible, à la date de clôture, d'obtenir sans devoir engager des coûts ou des efforts excessifs.

Conformément à la norme IFRS 9, les actifs financiers concernés sont répartis en trois catégories en fonction des variations du risque de crédit observées depuis leur comptabilisation initiale et une provision pour perte de crédit attendue est enregistrée au titre de chacune de ces catégories selon les modalités suivantes :

**Phase 1 (stage 1)** – Actifs financiers dits « sains » :

Tous les actifs financiers qui ne sont pas en défaut dès leur date d'acquisition sont enregistrés initialement dans cette catégorie et leur risque de crédit fait l'objet d'un monitoring continu par le groupe.

**Phase 2 (stage 2)** – Actifs financiers dont le risque de crédit s'est dégradé de manière significative

Les actifs financiers ayant subi une dégradation significative du risque de crédit depuis l'entrée au bilan mais qui ne sont pas encore en défaut sont transférés à cette catégorie. Les critères d'appréciation de la dégradation significative du risque de crédit sont décrits en note première application de la norme IFRS 9 « Instruments financiers ».

**Phase 3 (stage 3)** – Actifs financiers en défaut

Les actifs financiers pour lesquels une situation de défaut a été identifiée sont déclassés dans cette catégorie. L'application de la norme IFRS 9 ne modifie pas la définition du défaut (ou des actifs dépréciés) retenue à ce jour par le groupe BCP pour les prêts aux établissements de crédit et les prêts à la clientèle sous IAS 39.

Pour les actifs financiers « sains », la perte de crédit attendue comptabilisée est égale à la portion de la perte de crédit attendue à maturité qui résulterait des événements de défaut qui pourraient survenir au cours des 12 prochains mois (perte attendue à un an). Pour les actifs financiers des catégories 2 et 3, la perte de crédit attendue est calculée sur la base des pertes attendues à maturité (« perte attendue à maturité »). La note première application de la norme IFRS 9 « Instruments financiers » précise les hypothèses et modalités d'estimation des pertes attendues.

Pour la mesure des pertes de crédit attendues modélisées sur base collective, les expositions sont regroupées par classes homogènes de risque. Pour opérer ces regroupements, les critères retenus sont fonction des produits, clients, garanties, etc.

Un des principes fondamentaux de la norme IFRS 9 en matière de mesure des pertes attendues est la nécessaire prise en compte d'informations prospectives ou « forward-looking ».

#### Dégradation significative du risque de crédit

Le groupe considère qu'un instrument financier a connu une dégradation significative du risque de crédit quand un ou plusieurs des critères quantitatifs, qualitatifs ou backstop ci-dessous sont remplis :

##### Critères quantitatifs

Pour certains portefeuilles, la dégradation du risque de crédit est appréciée en comparant les notes internes à la date de comptabilisation initiale aux notes à la date de clôture. Les indicateurs de dégradation significative du risque de crédit, lorsqu'ils sont exprimés en variation de notes, sont également définis en tenant compte des variations des probabilités de défaut qui y sont attachées.

##### Critères qualitatifs

Un actif financier est également considéré comme ayant subi une dégradation significative du risque de crédit lorsque l'un ou plusieurs des critères ci-après sont remplis :

- Actif financier sous surveillance (« Watchlist »)
- Restructuration pour difficultés de paiement sans pour autant être en défaut
- Existence d'impayés,
- Changements significatifs défavorables des conditions économiques, commerciales ou financières dans lesquelles opère l'emprunteur,
- Risques identifiés de difficultés financières, etc.

L'appréciation de la dégradation significative du risque de crédit est réalisée de manière trimestrielle.

L'appréciation de la dégradation du risque de crédit est également réalisée en tenant compte d'informations prospectives

Les critères de dégradation du risque de crédit font l'objet d'une revue périodique et sont ajustés le cas échéant des observations réalisées.

#### Présomption de dégradation significative du risque de crédit

Lorsqu'un actif financier fait l'objet d'un impayé de plus de 30 jours, le groupe constate une dégradation significative du risque crédit et l'actif est classé en Phase 2 / Stage 2, indépendamment des critères quantitatifs ou qualitatifs ci-dessus.

#### Exception pour risque de crédit faible

La norme IFRS9 permet un traitement simplifié dans le cas d'expositions sur des titres considérées comme étant à risque de crédit faible (« low credit risk » ou LCR). Elle autorise l'utilisation d'une simplification opérationnelle sur les instruments financiers pour lesquels le risque est jugé faible à la date de clôture. En cas d'utilisation de cette simplification opérationnelle, les instruments sont classés en Phase 1 / Stage 1 et font l'objet d'une provision pour perte de crédit à 12 mois, sans qu'il soit nécessaire d'apprécier si le risque de crédit s'est dégradé de manière significative depuis la date de comptabilisation initiale.

#### Créances restructurées

Les principes de comptabilisation des restructurations pour difficultés financières restent analogues à ceux prévalant selon IAS 39.

#### Calcul des pertes de crédit attendues

La perte de crédit attendue (ECL) est calculée sur la base de 12 mois ou à maturité en cas d'augmentation significative du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale ou si un actif financier est déprécié.

Lorsque la disponibilité des paramètres le permet, la perte attendue (ECL) est égale au produit actualisé des trois paramètres de risque que sont la probabilité de défaut (PD), l'exposition en cas de défaut (EAD) et la perte en cas de défaut (LGD), tels que définis ci-dessous :

- La probabilité de Défaut (PD) représente la probabilité qu'un emprunteur soit en défaut sur ses engagements financiers (selon la « Définition du défaut et de la dépréciation ci-dessus pendant les 12 prochains mois (12M PD) ou sur la maturité résiduelle du contrat (PD à maturité) ; ces probabilités de défaut sont obtenues à partir de systèmes de notation internes (cf. note 12) ;
- Exposition en cas de défaut (EAD : Exposure at default) : elle est basée sur le montant auquel le groupe s'attend à être exposé effectivement au moment du défaut, soit sur les 12 prochains mois, soit sur la maturité résiduelle. L'EAD<sub>t</sub> est l'exposition du contrat donné en début de l'année t ;
- La perte en cas de défaut (LGD) représente la perte attendue au titre de l'exposition qui serait en défaut. La LGD varie selon le type de contrepartie, le type de créance sur cette contrepartie, l'ancienneté du contentieux et la disponibilité ou non de collatéraux ou garanties. La LGD est représentée par un pourcentage de perte par unité d'exposition au moment du défaut. La LGD est le pourcentage moyen de perte sur l'exposition au moment du défaut, quelle que soit la date de survenance du défaut au cours de la durée du contrat.

Les paramètres de risque utilisés pour le calcul des pertes de crédit attendues tiennent compte d'informations prospectives. Pour les modalités de prise en compte de ces informations, voir note ci-après.

Ces paramètres de risques sont réexaminés et actualisés périodiquement

En cas d'indisponibilité de données pour calibrer la PD et la LGD, le groupe a adopté un calcul simplifié en se basant sur les pertes ou provisions individuelles observées historiquement sur le portefeuille donné pour calculer un taux de pertes attendues.

#### 2.9.11. Actifs financiers dépréciés dès leur acquisition ou leur origination

Les actifs concernés sont ceux qui, dès leur acquisition ou origination, sont en défaut. Ces actifs sont classés en Phase 3 au moment de leur comptabilisation initiale et font l'objet d'un traitement comptable ultérieur spécifique, tenant compte du fait qu'ils sont dépréciés dès leur comptabilisation initiale. Ainsi :

- il n'est pas comptabilisé de dépréciation à la date de leur comptabilisation initiale car le prix de transaction tient en principe déjà compte des pertes de crédit attendues ;
- les produits d'intérêts doivent être calculés en appliquant le « taux d'intérêt effectif ajusté en fonction de la qualité de crédit » ; ce taux est calculé sur la base des flux de trésorerie futurs attendus, déduction faite des pertes de crédit attendues initialement ;
- à chaque date de clôture, l'entité doit comptabiliser en résultat net à titre de gain ou de perte de valeur (en coût du risque) le montant de la variation des pertes de crédit attendues sur la durée de vie par rapport à l'estimation effectuée à la date de comptabilisation initiale ;
- les produits d'intérêts sont calculés par application du taux d'intérêt effectif ajusté du risque de crédit au coût amorti de l'actif financier depuis sa comptabilisation initiale, c'est-à-dire après imputation des provisions pour dépréciation éventuellement comptabilisées après la date de comptabilisation initiale.

Le groupe n'a pas d'actifs financiers dépréciés dès leur origination ou acquisition.

En application des dispositions des normes IFRS, il est possible de faire appel à son jugement d'expert pour corriger les flux de recouvrement issus des données statistiques et les adapter aux conditions en vigueur au moment de l'arrêté.

#### 2.9.12. Coût du risque

Le coût du risque comprend les éléments de résultat relatifs à la comptabilisation des pertes de crédit telles que définies par IFRS 9, y compris pour la part relative aux placements des activités d'assurance. Il comprend :

- les flux de provisions et dépréciations couvrant les pertes à douze mois et à maturité relatifs aux :
  - prêts et créances aux établissements de crédit et à la clientèle comptabilisés au coût amorti ;
  - instruments de dettes en portefeuille comptabilisés au coût amorti ou en juste valeur par capitaux propres ;
  - engagements de financement ne répondant pas à la définition d'instruments financiers dérivés ;
  - garanties financières données comptabilisées conformément à la norme IFRS9 ;
- les pertes sur créances irrécouvrables ainsi que les récupérations sur créances antérieurement comptabilisées en pertes.

Sont également comptabilisées en coût du risque les dépréciations éventuellement constituées en cas de risque de défaut avéré de contreparties d'instruments financiers négociés de gré à gré ainsi que les charges liées aux fraudes et aux litiges inhérents à l'activité de financement.

### 2.10. DETTES REPRESENTÉES PAR TITRE ET ACTIONS PROPRES

#### 2.10.1. DETTES REPRESENTÉES PAR UN TITRE

Les instruments financiers émis par le groupe sont qualifiés d'instruments de dettes s'il existe une obligation contractuelle pour la société du groupe émettrice de ces instruments de délivrer du numéraire ou un actif financier au détenteur des titres.

Il en est de même dans les cas où le groupe peut être contraint à échanger des actifs ou des passifs financiers avec une autre entité à des conditions potentiellement défavorables, ou de livrer un nombre variable de ses propres actions.

Les dettes émises représentées par un titre sont enregistrées à l'origine à leur valeur d'émission comprenant les frais de transaction, puis sont évaluées à leur coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les obligations remboursables ou convertibles en actions propres sont considérées comme des instruments hybrides comprenant à la fois une composante dette et une composante capitaux propres, déterminées lors de la comptabilisation initiale de l'opération.

#### 2.10.2. OPTIONS RETENUES PAR LE GROUPE BCP

Selon la réglementation interne des BPR, celles-ci se réservent le droit inconditionnel de répondre favorablement aux demandes de remboursement des porteurs de parts sociales. Cette disposition a pour effet de ne pas reclasser une quote-part du capital des BPR en passifs financiers.

#### 2.10.3. ACTIONS PROPRES

Les actions propres détenues par le groupe sont portées en déduction des capitaux propres consolidés quel que soit l'objectif de leur détention et les résultats afférents sont éliminés du compte de résultat consolidé.

### 2.11. DERIVES ET DERIVES INCORPORES

Tous les instruments dérivés sont comptabilisés au bilan à leur juste valeur.

#### 2.11.1. PRINCIPE GENERAL

Les dérivés sont comptabilisés à leur juste valeur au bilan dans les postes « Actifs ou passifs financiers à la juste valeur par résultat ». Ils sont comptabilisés en actifs financiers lorsque la valeur est positive, en passifs financiers lorsqu'elle est négative.



Les gains et pertes réalisés et latents sont comptabilisés au compte de résultat en « Gains et pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat ».

### 2.11.2. DERIVES ET COMPTABILITE DE COUVERTURE

Les dérivés conclus dans le cadre de relations de couverture sont désignés en fonction de l'objectif poursuivi.

- La couverture en juste valeur est notamment utilisée pour couvrir le risque de taux d'intérêt des actifs et passifs à taux fixe.
- La couverture en flux de trésorerie est notamment utilisée pour couvrir le risque de taux d'intérêt des actifs et passifs à taux variables et le risque de change des revenus futurs hautement probables en devises.

Lors de la mise en place de la relation de couverture, le groupe établit une documentation formalisée : désignation de l'instrument et de risque couvert, stratégie et nature du risque couvert, désignation de l'instrument de couverture, modalités d'évaluation de l'efficacité de la relation de couverture.

Conformément à cette documentation, le groupe évalue, lors de sa mise en place et au minimum semestriellement, l'efficacité rétrospective et prospective des relations de couverture mises en place.

Les tests d'efficacité rétrospectifs ont pour but de s'assurer que le rapport entre les variations effectives de valeur ou de résultat des dérivés de couverture et celles des instruments couverts se situe entre 80 et 125 %.

Les tests prospectifs ont pour but de s'assurer que les variations de valeur ou de résultat des dérivés attendues sur la durée de vie résiduelle de la couverture compensent de manière adéquate celles des instruments couverts.

Concernant les transactions hautement probables, leur caractère s'apprécie notamment au travers de l'existence d'historiques sur des transactions similaires.

En cas d'interruption de la relation de couverture ou lorsque celle-ci ne satisfait plus aux tests d'efficacité, les dérivés de couverture sont transférés en portefeuille de transactions et comptabilisés selon les principes applicables à cette catégorie.

### 2.11.3. DERIVES INCORPORES

Lorsqu'un contrat hybride comporte un contrat hôte qui est un actif financier entrant dans le champ d'application de la norme IFRS 9, le contrat hybride (actif financier) est comptabilisé dans son intégralité conformément aux principes généraux applicables aux actifs financiers.

Lorsqu'un dérivé incorporé est la composante d'un contrat hybride qui n'est pas un actif financier entrant dans le champ d'application de la norme IFRS 9, il doit être extrait du contrat hôte et comptabilisé séparément dès lors que l'instrument hybride n'est pas évalué en juste valeur par résultat et que les caractéristiques économiques et les risques associés du dérivé incorporé ne sont pas étroitement liés au contrat hôte.

Néanmoins, lorsque l'instrument composé est comptabilisé dans son intégralité dans la catégorie « Actifs et passifs financiers à la juste valeur par résultat », aucune séparation n'est effectuée.

## 2.12. COMMISSIONS SUR PRESTATIONS DE SERVICES

Les commissions sur prestations de services sont comptabilisées de la manière suivante :

- Commissions qui font partie intégrante du rendement effectif d'un instrument financier : commissions de dossier, commissions d'engagement, etc. De telles commissions sont traitées comme un ajustement du taux d'intérêt effectif (sauf lorsque l'instrument est évalué en juste valeur par résultat).
- Commissions qui rémunèrent un service continu : locations de coffres forts, droits de garde sur titres en dépôt, abonnements télématiques ou cartes bancaires, etc. Elles sont étalées en résultat sur la durée de la prestation au fur et à mesure que le service est rendu.
- Commission rémunérant un service ponctuel : commissions de bourse, commissions d'encaissement, commissions de change, etc. Elles sont comptabilisées en résultat lorsque le service a été rendu.

## 2.13. AVANTAGES DU PERSONNEL

L'entité doit comptabiliser non seulement l'obligation juridique ressortant des termes formels du régime à prestations définies, mais aussi toute obligation implicite découlant de ses usages. Ces usages génèrent une obligation implicite lorsque l'entité n'a pas d'autre solution réaliste que de payer les prestations aux membres du personnel. Il y a, par exemple, obligation implicite si un changement des usages de l'entité entraîne une dégradation inacceptable des relations avec le personnel.

Typologie des avantages au personnel :

Les avantages consentis au personnel du Groupe BCP sont classés en quatre catégories :

- Les avantages à court terme tels que les salaires, les congés annuels, l'intéressement, la participation... l'abondement ;
- Les avantages à long terme qui comprennent notamment les primes liées à l'ancienneté et au départ à la retraite ;
- Les indemnités de fin de contrat de travail ;
- Les avantages postérieurs à l'emploi constitués notamment par la couverture médicale des retraités.

### 2.13.1. AVANTAGES A COURT TERME

Le groupe comptabilise une charge lorsque les services rendus par les membres du personnel ont été utilisés en contrepartie des avantages consentis.

### 2.13.2. AVANTAGES A LONG TERME

Les avantages à long terme désignent les avantages, autres que les avantages postérieurs à l'emploi et les indemnités de fin de contrat de travail, qui ne sont pas dus intégralement dans les douze mois suivant la fin de l'exercice pendant lequel les membres du personnel ont rendu les services correspondants.

Sont notamment concernées les primes liées à l'ancienneté et au départ à la retraite. Ces avantages sont provisionnés dans les comptes de l'exercice auquel elles se rapportent. La méthode d'évaluation actuarielle est similaire à celle qui s'applique aux avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies, mais les écarts actuariels sont comptabilisés immédiatement. En outre, l'effet lié à d'éventuelles modifications de régime considérées comme afférent à des services passés est comptabilisé immédiatement.

### 2.13.3. INDEMNITES DE FIN DE CONTRAT DE TRAVAIL

Les indemnités de fin de contrat de travail résultent de l'avantage accordé aux membres du personnel lors de la résiliation par le groupe du contrat de travail avant l'âge légal du départ en retraite ou de la décision de membres du personnel de partir volontairement en échange d'une indemnité. Les indemnités de fin de contrat de travail exigibles plus de douze mois après la date de clôture font l'objet d'une actualisation.

### 2.13.4. AVANTAGES POSTERIEURS A L'EMPLOI

Le groupe distingue les régimes à cotisations définies et les régimes à prestations définies. Les régimes à cotisations définies ne sont pas représentatifs d'un engagement pour le groupe et ne font l'objet d'aucune provision. Le montant des cotisations appelées pendant l'exercice est constaté en charges.

Seuls les régimes qualifiés de « régimes à prestations définies » sont représentatifs d'un engagement à la charge du groupe qui donne lieu à évaluation et provisionnement. Le classement dans l'une ou l'autre de ces catégories s'appuie sur la substance économique du régime pour déterminer si le groupe est tenu ou pas, par les clauses d'une convention ou par une obligation implicite, d'assurer les prestations promises aux membres du personnel. Le principal régime à prestations définies identifié par le groupe est celui de la couverture médicale des retraités et de leur famille.

Les avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies font l'objet d'évaluations actuarielles tenant compte d'hypothèses démographiques et financières.

Le montant provisionné de l'engagement est déterminé en utilisant les hypothèses actuarielles retenues par le groupe et en appliquant la méthode des unités de crédit projetées. Cette méthode d'évaluation tient compte d'un certain nombre de paramètres tels que des hypothèses démographiques, de départs anticipés, d'augmentations des salaires et de taux d'actualisation et d'inflation. La valeur des actifs éventuels de couverture est ensuite déduite du montant de l'engagement.

Lorsque le montant des actifs de couverture excède la valeur de l'engagement, un actif est comptabilisé s'il est représentatif d'un avantage économique futur pour le groupe prenant la forme d'une économie de cotisations futures ou d'un remboursement attendu d'une partie des montants versés au régime.

La mesure de l'obligation résultant d'un régime et de la valeur de ses actifs de couverture peut évoluer fortement d'un exercice à l'autre en fonction de changements d'hypothèses actuarielles et entraîner des écarts actuariels.

A partir du 30/06/2013, et conformément à la norme IAS 19 révisée, le groupe n'applique plus la méthodologie dite « du corridor » pour comptabiliser les écarts actuariels sur ces engagements.

La charge annuelle comptabilisée en frais de personnel au titre des régimes à prestations définies est représentative des droits acquis pendant la période par chaque salarié correspondant au coût des services rendus, du coût financier lié à l'actualisation des engagements, du produit attendu des placements.

Les calculs effectués par le groupe sont régulièrement examinés par un actuaire indépendant.

### 2.13.5. OPTIONS RETENUES PAR LE GROUPE BCP

Conformément à l'option prévue dans IFRS 1, le montant cumulé des écarts actuariels à la date de transition a été imputé sur les capitaux propres.

Lors du passage aux IFRS, les engagements significatifs de couverture médicale aux retraités et de départ volontaire anticipé ont été provisionnés pour la première fois.

Afin de réaliser les évaluations actuarielles, les hypothèses de base des calculs ont été déterminées spécifiquement pour chaque régime.

Les taux d'actualisation retenus sont obtenus par référence au taux de rendement des obligations émises par l'Etat marocain, auxquels une prime de risque est ajoutée, pour estimer les taux de rendement des obligations des entreprises de premières catégories de maturité équivalente à la durée des régimes.

Les actifs de couverture du régime de couverture médicale sont investis exclusivement en bons du trésor émis par l'Etat marocain. Le taux de rendement des placements est donc celui de ces dernières.

## 2.14. PROVISIONS AU PASSIF

Les provisions enregistrées au passif du bilan du groupe, autres que celles relatives aux instruments financiers et aux engagements sociaux concernent principalement les provisions pour litiges, pour amendes, pénalités et risques fiscaux. Une provision est constituée lorsqu'il est probable qu'une sortie de ressources représentative d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre une obligation née d'un événement passé et, lorsque le montant de

l'obligation peut être estimée de manière fiable. Le montant de cette obligation est actualisé pour déterminer le montant de la provision, dès lors que cette actualisation présente un caractère significatif.

#### 2.14.1. OPTIONS RETENUES PAR LE GROUPE BCP

Les provisions pour risques et charges supérieures à 1 MDH ont été analysées, afin de s'assurer de leur éligibilité aux conditions prévues par les normes IFRS.

### 2.15. IMPOTS COURANT ET DIFFERE

#### 2.15.1. IMPOT COURANT

La charge d'impôt sur le bénéfice exigible est déterminée sur la base des règles et taux en vigueur dans chaque pays d'implantation des sociétés du groupe, sur la période à laquelle se rapportent les résultats.

Lorsque il existe une incertitude sur le traitement fiscal à appliquer lors de la comptabilisation et l'évaluation de l'impôt sur les bénéfices, il convient de déterminer s'il est probable que le traitement retenu soit accepté par les autorités compétentes, en partant du principe qu'elles contrôleront le traitement en question et disposeront de toutes les informations pertinentes. Cette incertitude doit être reflétée dans le montant des actifs et passifs d'impôts, sur la base d'une méthode traduisant la meilleure prévision quant au dénouement de l'incertitude.

#### 2.15.2. IMPOT DIFFERE

Des impôts différés sont comptabilisés lorsqu'il existe des différences temporelles entre les valeurs comptables des actifs et passifs du bilan et leurs valeurs fiscales. Des passifs d'impôts différés sont reconnus pour toutes les différences temporelles taxables à l'exception :

- Des différences temporelles taxables générées par la comptabilisation initiale d'un écart d'acquisition ;
- Des différences temporelles taxables relatives aux investissements dans des entreprises sous contrôle exclusif et contrôle conjoint, dans la mesure où le groupe est capable de contrôler la date à laquelle la différence temporelle s'inversera et qu'il est probable que cette différence temporelle ne s'inversera pas dans un avenir prévisible.

Des actifs d'impôts différés sont constatés pour toutes les différences temporelles déductibles et les pertes fiscales reportables, dans la mesure où il est probable que l'entité concernée disposera de bénéfices imposables futurs, sur lesquels ces différences temporelles et ces pertes fiscales pourront être imputées.

Les impôts différés actifs et passifs sont évalués selon la méthode du report variable au taux d'impôt, dont l'application est présumée sur la période au cours de laquelle l'actif sera réalisé ou le passif réglé, sur la base des taux d'impôt et réglementations fiscales qui ont été adoptés ou le seront avant la date de clôture de la période. Ils ne font pas l'objet d'une actualisation.

Les impôts différés actifs ou passifs sont compensés quand ils trouvent leur origine au sein d'un même groupe fiscal, relèvent de la même autorité fiscale, et lorsqu'existe un droit légal de compensation.

Les impôts exigibles et différés sont comptabilisés comme un produit ou une charge d'impôt dans le compte de résultat, à l'exception de ceux afférents aux gains et pertes latents sur les actifs disponibles à la vente et aux variations de valeur des instruments dérivés désignés en couverture de flux de trésorerie futurs, pour lesquels les impôts différés correspondants sont imputés sur les capitaux propres.

Les crédits d'impôt sur revenus de créances et de portefeuilles titres, lorsqu'ils sont effectivement utilisés en règlement de l'impôt sur les bénéfices dû au titre de l'exercice, sont comptabilisés dans la même rubrique que les produits auxquels ils se rattachent. La charge d'impôt correspondante est maintenue dans la rubrique « Impôt sur les bénéfices » du compte de résultat.

### 2.16. CAPITAUX PROPRES RECYCLABLES ET NON RECYCLABLES

Les ajustements FTA ont été inscrits dans les comptes consolidés de la banque en contrepartie des capitaux propres.

### 2.17. TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE

Le solde des comptes de trésorerie et assimilés est constitué des soldes nets des comptes de caisse, banques centrales, offices des chèques postaux, ainsi que les soldes nets des prêts et emprunts à vue auprès des établissements de crédit.

Les variations de la trésorerie générées par l'activité opérationnelle enregistrent les flux de trésorerie générés par les activités du groupe, y compris ceux relatifs aux immeubles de placement, aux actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance et titres de créances négociables. Les variations de la trésorerie liées aux opérations d'investissement résultent des flux de trésorerie liés aux acquisitions et aux cessions de filiales, entreprises associées ou co-entreprises consolidées, ainsi que ceux liés aux acquisitions et aux cessions d'immobilisations, hors immeubles de placement et immeubles donnés en location simple.

Les variations de la trésorerie liées aux opérations de financement comprennent les encaissements et décaissements provenant des opérations avec les actionnaires et les flux liés aux dettes subordonnées et obligataires, et dettes représentées par un titre (hors Titres de créances négociables).

### 2.18. ACTIFS NON COURANTS DESTINES A ETRE CEDES ET ACTIVITES ABANDONNEES

Lorsque le groupe décide de vendre des actifs non courants, et lorsqu'il est hautement probable que cette vente interviendra dans les douze mois, ces actifs sont présentés séparément au bilan dans le poste « Actifs non courants destinés à être cédés ».

Les passifs qui leur sont éventuellement liés sont présentés séparément dans le poste « Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés ».

Dès lors qu'ils sont classés dans cette catégorie, les actifs non courants et groupes d'actifs et de passifs sont évalués au plus bas de leur valeur comptable et de leur juste valeur minorée des coûts de vente. Les actifs concernés cessent d'être amortis.

En cas de perte de valeur constatée sur un actif ou un groupe d'actifs et de passifs, une dépréciation est constatée en résultat.

Les activités abandonnées incluent à la fois les activités destinées à être cédées, les activités arrêtées, ainsi que les filiales acquises exclusivement dans une perspective de revente. L'ensemble des pertes et profits relatifs à ces opérations est présenté séparément au compte de résultat, sur la ligne « Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou en cours de cession ».

### 2.19. INFORMATION SECTORIELLE

Le Groupe BCP est organisé autour de trois pôles d'activité principaux :

- Banque Maroc comprenant le Crédit populaire du Maroc, Média Finance, Chaabi International Bank Off Shore, Chaabi Capital Investissement (CCI), Upline Group, Maroc Assistance Internationale, Chaabi Bank, Bank Al Amal, Attawfiq Micro Finance, BP Shore Group, FPCT Sakane, Infra Maroc Capital (IMC), Maroc traitement de transactions (M2T), Alhif SA, Bank Al Youssr, Al Akaria Invest, Socinvest, BCP International, Africa Stone Management, OPCI Patrimoine Premium et les OPCVM.
- Sociétés de financement spécialisées comprenant Vivalis, Maroc Leasing et Chaabi LLD.
- Banque de détail à l'international comprenant, Banque Populaire Maroc-Centrafricaine, Atlantic Bank International, BCP Mauritius, Banque Internationale du Cameroun pour l'Épargne et le Crédit, Banque de Madagascar et de l'Océan Indien et Banque Commerciale Internationale.

Chacun de ces métiers enregistre les charges et produits, ainsi que les actifs et passifs qui lui sont rattachés après élimination des transactions intragroupe.

### 2.20. UTILISATION D'ESTIMATIONS DANS LA PREPARATION DES ETATS FINANCIERS

La préparation des états financiers du groupe exige de la Direction et des gestionnaires la formulation d'hypothèses et la réalisation d'estimations, qui se traduisent dans la détermination des produits et des charges du compte de résultat, comme dans l'évaluation des actifs et passifs du bilan et dans la confection des notes associées.

Cet exercice suppose que les gestionnaires fassent appel à l'exercice de leur jugement et utilisent les informations disponibles à la date d'élaboration des états financiers pour procéder aux estimations nécessaires. Les résultats futurs définitifs des opérations pour lesquelles les gestionnaires ont recouru à des estimations peuvent à l'évidence s'avérer différents de celles-ci et avoir un effet significatif sur les états financiers. Ce qui est notamment le cas pour :

- Des dépréciations opérées pour couvrir les risques de crédit ;
- De l'usage de modèles internes pour la valorisation des instruments financiers qui ne sont pas cotés sur des marchés actifs ;
- Du calcul de la juste valeur des instruments financiers non cotés classés en « Actifs à la juste valeur par capitaux propres » ou en « Instruments financiers à la juste valeur par résultat » à l'actif ou au passif, et plus généralement du calcul des valeurs de marché des instruments financiers pour lesquels cette information doit être portée dans les notes aux états financiers ;
- Des tests de dépréciation effectués sur les actifs incorporels ;
- De la détermination des provisions destinées à couvrir les risques de pertes et charges.

### 2.21. PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS

#### 2.21.1. FORMAT DES ETATS FINANCIERS

En l'absence de format préconisé par les IFRS, les états financiers du groupe sont établis conformément aux modèles prescrits par Bank Al-Maghrib.

#### 2.21.2. REGLES DE COMPENSATION DES ACTIFS ET PASSIFS

Un actif financier et un passif financier sont compensés et un solde net est présenté au bilan, si et seulement si le groupe a un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et s'il a l'intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.



# COMPTES CONSOLIDÉS AUX NORMES IFRS AU 31 DECEMBRE 2021

## BILAN IFRS CONSOLIDÉ

(en milliers de DH)

ACTIF CONSOLIDÉ IFRS	Annexes	31/12/21	31/12/20 <sup>(1)</sup>
Valeurs en caisse, Banques Centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	3.11	21 757 204	17 918 030
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	3.1	80 534 741	72 350 985
Actifs financiers détenus à des fins de transactions		65 134 119	59 857 145
Autres actifs financiers à la juste valeur par résultat		15 400 622	12 493 840
Instrument(s) dérivé(s) de couverture			
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	3.2/3.11	41 593 189	36 711 766
Instrument(s) de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables		35 867 864	31 781 637
Instrument(s) de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres non recyclables		5 725 325	4 930 129
Titres au coût amorti	3.3	6 590 129	8 107 575
Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés, au coût amorti	3.4/3.11	17 180 872	19 031 749
Prêts et créances sur la clientèle, au coût amorti	3.5/3.11	259 516 844	255 602 166
Ecart de réévaluation actif des portefeuilles couverts en taux			
Placements des activités d'assurance			
Actifs d'impôt exigible		1 913 244	1 753 534
Actifs d'impôt différé		4 211 890	4 397 193
Comptes de régularisation et autres actifs		11 070 459	6 489 474 <sup>(1)</sup>
Actifs non courants destinés à être cédés			
Participations dans des entreprises mises en équivalence		21 344	22 448
Immeubles de placement		7 142 134	8 154 667 <sup>(1)</sup>
Immobilisations corporelles	3.6	10 005 786	10 131 199 <sup>(1)</sup>
Immobilisations incorporelles	3.6	1 094 664	1 166 358
Ecarts d'acquisition	3.7	2 381 660	2 436 921
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>		<b>465 014 160</b>	<b>444 274 065</b>



## BILAN IFRS CONSOLIDÉ

(en milliers de DH)

PASSIF IFRS	Annexes	31/12/21	31/12/20
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux		1 923	1 209 867
Passifs financiers à la juste valeur par résultat			
Passifs financiers détenus à des fins de transaction			
Passifs financiers à la juste valeur par résultat sur option			
Instruments dérivés de couverture			
Dettes envers les Etablissements de crédit et assimilés	3.8	36 557 938	33 388 985
Dettes envers la clientèle	3.9	341 889 927	331 638 504
Dettes représentées par un titre			
Titres de créance émis		509 203	551 175
Ecart de réévaluation passif des portefeuilles couverts en taux			
Passifs d'impôt courant		2 979 957	2 032 035
Passifs d'impôt différé		903 108	842 510
Comptes de régularisation et autres passifs		12 866 278	9 726 943
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés			
Provisions techniques des contrats d'assurance		1 854 526	1 592 027
Provisions pour risques et charges	3.10/3.11	5 862 638	5 128 979
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie		4 216 883	4 250 512
Dettes subordonnées		9 775 057	10 689 845
<b>Capitaux propres</b>		<b>47 596 722</b>	<b>43 222 683</b>
Capital et réserves liées		28 909 705	28 193 802
Actions propres			
<b>Réserves consolidées</b>		<b>16 497 881</b>	<b>13 935 393</b>
- Part du groupe		2 320 566	3 178 798
- Part des minoritaires		14 177 315	10 756 595
<b>Gains ou pertes comptabilisés directement en capitaux propres</b>		<b>-536 227</b>	<b>-189 662</b>
- Part du groupe		-340 640	-12 809
- Part des minoritaires		-195 587	-176 853
<b>Résultat net de l'exercice</b>		<b>2 725 363</b>	<b>1 283 150</b>
- Part du groupe		1 764 618	1 229 167
- Part des minoritaires		960 745	53 983
<b>TOTAL DU PASSIF</b>		<b>465 014 160</b>	<b>444 274 065</b>

## COMPTE DE RESULTAT IFRS CONSOLIDE

(en milliers de DH)

	Annexes	31/12/21	31/12/20
Intérêts et produits assimilés	4.1	17 301 787	16 846 285
Intérêts et charges assimilés	4.1	-4 538 122	-4 900 293
<b>MARGE D' INTERÊTS</b>		<b>12 763 665</b>	<b>11 945 992</b>
Commissions perçues	4.2	4 146 851	3 740 816
Commissions servies	4.2	-579 522	-344 523
<b>MARGE SUR COMMISSIONS</b>		<b>3 567 329</b>	<b>3 396 293</b>
+/- Gains ou pertes nets résultant des couvertures de position nette			
+/- Gains ou pertes nets des instruments financiers à la juste valeur par résultat		2 476 907	2 718 433
Gains ou pertes nets sur actifs/passifs de transaction		2 499 052	2 647 428
Gains ou pertes nets sur autres actifs/passifs à la juste valeur par résultat		-22 145	71 005
+/- Gains ou pertes nets des instruments financiers à la juste valeur par capitaux propres		520 593	364 906
+/- Gains ou pertes nets sur instruments de dettes comptabilisés en capitaux propres recyclables		167 656	34 516
Rémunération des instruments de capitaux propres comptabilisés en capitaux propres non recyclables (dividendes)		352 937	330 390
+/- Gains ou pertes nets résultant de la décomptabilisation d'actifs financiers au coût amorti			
+/- Gains ou pertes nets résultant du reclassement d'actifs financiers au coût amorti en actifs financiers à la juste valeur par résultat			
+/- Gains ou pertes nets résultant du reclassement d'actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres en actifs financiers à la juste valeur par résultat			
<b>RESULTAT DES ACTIVITES DE MARCHE</b>		<b>2 997 500</b>	<b>3 083 339</b>
Produits des autres activités		2 089 332	2 310 016
Charges des autres activités		-1 330 527	-1 448 597
<b>PRODUIT NET BANCAIRE</b>		<b>20 087 299</b>	<b>19 287 043</b>
Charges générales d'exploitation		-8 686 729	-9 569 901
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles		-1 337 154	-1 460 464
<b>RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION</b>		<b>10 063 416</b>	<b>8 256 678</b>
Coût du risque	4.3	-5 537 453	-6 129 117
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>4 525 963</b>	<b>2 127 561</b>
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence		-1 117	-2 553
Gains ou pertes nets sur autres actifs		-73 229	-3 750
Variations de valeurs des écarts d'acquisition			
<b>RESULTAT AVANT IMPÔTS</b>		<b>4 451 617</b>	<b>2 121 258</b>
Impôts sur les bénéfices		-1 726 254	-838 108
<b>RESULTAT NET</b>		<b>2 725 363</b>	<b>1 283 150</b>
Intérêts minoritaires		960 745	53 983
<b>RESULTAT NET PART DU GROUPE BCP</b>		<b>1 764 618</b>	<b>1 229 167</b>
Résultat par action ( en dirham)		8,68	6,08
Résultat dilué par action ( en dirham)		8,68	6,08

## TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE

(en milliers de DH)

	31/12/21	31/12/20 <sup>(**)</sup>
<b>Résultat avant impôts</b>	<b>4 451 617</b>	<b>2 121 258</b>
+/- Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	1 337 154	1 460 464
+/- Dotations nettes pour dépréciation des écarts d'acquisition et des autres immobilisations	661 532	-32 363
+/- Dotations nettes pour dépréciation des actifs financiers	1 367 611	4 365 225
+/- Dotations nettes aux provisions	753 716	610 092
+/- Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence	1 117	2 553
+/- Perte nette/(gain net) des activités d'investissement	-757 136	-870 676
+/- Perte nette/(gain net) des activités de financement		
+/- Autres mouvements	385 120	188 694
<b>Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôts et des autres ajustements</b>	<b>3 749 114</b>	<b>5 723 989</b>
+/- Flux liés aux opérations avec les établissements de crédit et assimilés	2 990 885	-9 340 671
+/- Flux liés aux opérations avec la clientèle	6 190 174	22 037 714
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers	-14 153 636	-11 129 431
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs non financiers	-1 189 820	-1 414 390 <sup>(**)</sup>
- Impôts versés	-1 115 063	-1 412 655
<b>Diminution/(augmentation) nette des actifs et des passifs provenant des activités opérationnelles</b>	<b>-7 277 460</b>	<b>-1 259 433</b>
<b>Flux net de trésorerie généré par l'activité opérationnelle</b>	<b>923 271</b>	<b>6 585 814</b>
+/- Flux liés aux actifs financiers et aux participations	1 065 714	2 754 019
+/- Flux liés aux immeubles de placement	90 047	-272 874 <sup>(**)</sup>
+/- Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	-1 125 744	-1 215 013 <sup>(**)</sup>
<b>Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement</b>	<b>30 017</b>	<b>1 266 132</b>
+/- Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires	2 845 991	-348 623
+/- Autres flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	-959 072	-1 384 264
<b>Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement</b>	<b>1 886 919</b>	<b>-1 732 887</b>
<b>Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalent de trésorerie</b>	<b>-251 971</b>	<b>-150 663</b>
<b>Augmentation/(diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>	<b>2 588 236</b>	<b>5 968 396</b>
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture</b>	<b>26 274 757</b>	<b>20 306 361</b>
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	16 708 163	15 462 521
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	9 566 594	4 843 840
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture</b>	<b>28 862 993</b>	<b>26 274 757</b>
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	21 739 528	15 462 521
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	7 123 465	4 843 840
<b>Variation de la trésorerie nette</b>	<b>2 588 236</b>	<b>5 968 396</b>

## TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉ AU 31 DECEMBRE 2021

	Capital	Réserves liées au capital	Actions propres
<b>Capitaux propres clôture 31/12/2019</b>	<b>2 022 547</b>	<b>26 284 669</b>	
Opérations sur capital			
Paiements fondés sur des actions			
Opérations sur actions propres			
Affectation du résultat		2 581 826	
Dividendes		-1 618 038	
<b>Résultat de l'exercice</b>			
Immobilisations corporelles et incorporelles : Réévaluations et cessions (D)			
Instruments financiers : variations de juste valeur et transferts en résultat (E)			
Ecarts de conversion : variations et transferts en résultat (F)			
<b>Gains ou pertes latents ou différés (D) + (E) + (F)</b>			
Variation de périmètre			
Autres variations		-1 077 202	
<b>Capitaux propres clôture 31/12/2020</b>	<b>2 022 547</b>	<b>26 171 255</b>	
Opérations sur capital	10 578	267 628	
Paiements fondés sur des actions			
Opérations sur actions propres			
Affectation du résultat		2 103 343	
Dividendes		-1 618 037	
<b>Résultat de l'exercice</b>			
Immobilisations corporelles et incorporelles : Réévaluations et cessions (D)			
Instruments financiers : variations de juste valeur et transferts en résultat (E)			
Ecarts de conversion : variations et transferts en résultat (F)			
<b>Gains ou pertes latents ou différés (D) + (E) + (F)</b>			
Variation de périmètre			
Autres variations		-47 609	
<b>Capitaux propres clôture 31/12/2021</b>	<b>2 033 125</b>	<b>26 876 580</b>	



(en milliers de DH)

	Réserves et résultats consolidés	Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres recyclables	Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables	Capitaux propres part Groupe	Intérêts minoritaires	Total
	9 669 093	494 603	-378 082	38 092 830	8 911 233	47 004 063
					810 057	810 057
					376 273	376 273
	-2 581 826					
				-1 618 038	409 492	-1 208 546
	<b>1 229 167</b>			<b>1 229 167</b>	<b>53 983</b>	<b>1 283 150</b>
		109 401	-54 692	54 709	-14 549	40 160
	-67 596	-130 088		-197 684	297	-197 387
	<b>-67 596</b>	<b>-20 687</b>	<b>-54 692</b>	<b>-142 975</b>	<b>-14 252</b>	<b>-157 227</b>
	-509 067	-9 849	-44 102	-563 018	-1 698	-564 716
	918 707			-158 495	88 636	-69 859
	<b>8 658 478</b>	<b>464 067</b>	<b>-476 876</b>	<b>36 839 471</b>	<b>10 633 724</b>	<b>47 473 195</b>
				278 206	24 103	302 309
					3 426 508	3 426 508
	-2 103 343					
				-1 618 037	188 337	-1 429 700
	<b>1 764 618</b>			<b>1 764 618</b>	<b>960 745</b>	<b>2 725 363</b>
		-176 432	16 463	-159 969	12 560	-147 409
	205 693	-167 578		38 115	-31 608	6 507
	<b>205 693</b>	<b>-344 010</b>	<b>16 463</b>	<b>-121 854</b>	<b>-19 048</b>	<b>-140 902</b>
	-224 898	852	-1 260	-225 306	-262 834	-488 140
	2 519			-45 090	-9 938	-55 028
	<b>8 303 067</b>	<b>120 909</b>	<b>-461 673</b>	<b>36 872 008</b>	<b>14 941 597</b>	<b>51 813 605</b>

## ETAT DU RESULTAT NET ET DES GAINS ET PERTES COMPTABILISES DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES

(en milliers de DH)

	31/12/21	31/12/20
<b>Résultat net</b>	<b>2 725 363</b>	<b>1 283 150</b>
<b>Éléments recyclables en résultat net :</b>	<b>-168 111</b>	<b>-83 195</b>
Écarts de conversion	6 507	-197 387
Réévaluation des actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres recyclables	-174 618	114 192
Réévaluation des instruments dérivés de couverture d'éléments recyclables		
Quote-part des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres des entreprises mises en équivalence		
Autres éléments comptabilisés par capitaux propres et recyclables		
Impôts liés		
<b>Éléments non recyclables en résultat net :</b>	<b>27 209</b>	<b>-74 032</b>
Réévaluation des immobilisations		
Réévaluation (ou écarts actuariels) au titre des régimes à prestations définies	49 649	-36 596
Réévaluation du risque de crédit propre des passifs financiers ayant fait l'objet d'une option de comptabilisation à la juste valeur par résultat		
Réévaluation des instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres	-22 440	-37 436
Quote-part des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur entreprises mises en équivalence non recyclables		
Autres éléments comptabilisés par capitaux propres non recyclables		
Impôts liés		
<b>Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres</b>	<b>-140 902</b>	<b>-157 227</b>
<b>Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres</b>	<b>2 584 461</b>	<b>1 125 923</b>
Dont part du Groupe	1 642 764	1 086 192
Dont part des intérêts minoritaires	941 697	39 731

### 3.1. ACTIFS FINANCIERS A LA JUSTE VALEUR PAR RESULTAT

(en milliers de dhs)

	31/12/2021		31/12/2020	
	Actifs financiers détenus à des fins de transaction	Autres actifs financiers à la JV par résultat	Actifs financiers détenus à des fins de transaction	Autres actifs financiers à la JV par résultat
Créances sur les établissements de crédit				
Créances sur la clientèle				
Actifs représentatifs de contrats en unités de comptes				
Valeurs reçues en pension				
Effets publics et valeurs assimilées	46 454 709		43 290 989	
Obligations et autres titres à revenu fixe	2 327 504		2 351 177	
Actions et autres titres à revenu variable	15 885 996	7 115 543	13 861 148	6 424 056
Titres de participation non consolidés		8 285 079		6 069 784
Instruments dérivés	465 910		353 831	
<b>TOTAL DES ACTIFS FINANCIERS A LA JUSTE VALEUR PAR RESULTAT</b>	<b>65 134 119</b>	<b>15 400 622</b>	<b>59 857 145</b>	<b>12 493 840</b>

## 3.2. ACTIFS FINANCIERS A LA JUSTE VALEUR PAR CAPITAUX PROPRES

(en milliers de DH)

	31/12/2021		
	Valeur au bilan	Gains latents	Pertes latentes
<b>Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres</b>	<b>41 593 189</b>	<b>1 121 251</b>	<b>-1 107 632</b>
Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables	35 867 864	863 647	-82 468
Instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres non recyclables	5 725 325	257 604	-1 025 164
<b>Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables</b>	<b>Valeur au bilan</b>	<b>Gains latents</b>	<b>Pertes latentes</b>
Bons du Trésor et autres effets mobilisables auprès de la banque centrale (*)	11 292 397	861 596	
Autres titres de créance négociables (*)	904 084		
Obligations	23 671 383	2 051	-82 468
<b>Total des instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables</b>	<b>35 867 864</b>	<b>863 647</b>	<b>-82 468</b>
Impôts		-319 549	18 432
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables (nets d'impôts)		544 098	-64 036
<b>Instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres non recyclables</b>	<b>Valeur au bilan</b>	<b>Gains latents</b>	<b>Pertes latentes</b>
Actions et autres titres à revenu variable			
Titres de participation non consolidés	5 725 325	257 604	-1 025 164
<b>Total des instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres non recyclables</b>	<b>5 725 325</b>	<b>257 604</b>	<b>-1 025 164</b>
Impôts		-95 314	366 913
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres non recyclables (nets d'impôts)		162 290	-658 251

(en milliers de dhs)

	31/12/2020		
	Valeur au bilan	Gains latents	Pertes latentes
<b>Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres</b>	<b>36 711 766</b>	<b>1 452 084</b>	<b>-920 249</b>
Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables	31 781 637	1 171 202	-13 302
Instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres non recyclables	4 930 129	280 882	-906 947
<b>Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables</b>	<b>Valeur au bilan</b>	<b>Gains latents</b>	<b>Pertes latentes</b>
Bons du Trésor et autres effets mobilisables auprès de la banque centrale (*)	11 654 176	1 135 007	
Autres titres de créance négociables (*)	781 972		
Obligations	19 345 489	36 195	-13 302
<b>Total des instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables</b>	<b>31 781 637</b>	<b>1 171 202</b>	<b>-13 302</b>
Impôts		-433 343	3 325
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables (nets d'impôts)		737 859	-9 977
<b>Instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres non recyclables</b>	<b>Valeur au bilan</b>	<b>Gains latents</b>	<b>Pertes latentes</b>
Actions et autres titres à revenu variable			
Titres de participation non consolidés	4 930 129	280 882	-906 947
<b>Total des instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres non recyclables</b>	<b>4 930 129</b>	<b>280 882</b>	<b>-906 947</b>
Impôts		-103 926	319 292
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres non recyclables (nets d'impôts)		176 956	-587 655

(\*) Voir note 3.11.Répartition des dépréciations par Bucket sous IFRS9

### 3.3. TITRES AU COUT AMORTI

(en milliers de DH)

3.3. Titres au coût amorti	31/12/21	31/12/20
Titres de créance négociables	5 761 222	7 180 649
Bons du trésor et autres effets mobilisables auprès des banques centrales	5 556 275	7 024 466
Autres titres de créance négociables	204 947	156 183
Obligations	828 907	926 926
<b>TOTAL DES TITRES AU CÔUT AMORTI</b>	<b>6 590 129</b>	<b>8 107 575</b>

### 3.4. PRETS ET CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT AU COUT AMORTI

(en milliers de DH)

3.4.1. Prêts et créances sur les établissements de crédit au coût amorti	31/12/21	31/12/20
Comptes à vue	8 889 396	11 884 084
Prêts	8 187 004	7 280 678
Opérations de pension	187 165	
<b>TOTAL DES PRÊTS CONSENTIS ET CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDITS AVANT DEPRECIATION</b>	<b>17 263 565</b>	<b>19 164 762</b>
Dépréciation des prêts et créances émis sur les établissements de crédit (*)	82 693	133 013
<b>TOTAL DES PRÊTS CONSENTIS ET CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDITS NETS DE DEPRECIATION</b>	<b>17 180 872</b>	<b>19 031 749</b>

(en milliers de DH)

3.4.2. Ventilation des prêts et créances sur les établissements de crédit au coût amorti par zone géographique	31/12/21	31/12/20
Maroc	12 135 677	13 057 419
Zone off shore	608 934	543 536
Afrique	4 010 481	4 871 100
Europe	425 780	559 694
<b>TOTAL DES PRÊTS ET CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT NETS DE DÉPRÉCIATION (*)</b>	<b>17 180 872</b>	<b>19 031 749</b>

### 3.5. PRETS ET CREANCES SUR LA CLIENTELE AU COUT AMORTI

(en milliers de DH)

3.5.1. Prêts et créances sur la clientèle au coût amorti	31/12/21	31/12/20
Comptes ordinaires débiteurs	16 114 991	17 816 775
Prêts consentis à la clientèle	248 169 482	245 692 053
Opérations de pension	6 810 285	4 288 808
Opérations de location-financement	17 288 812	16 244 477
<b>TOTAL DES PRÊTS CONSENTIS ET CREANCES SUR LA CLIENTELE AU CÔUT AMORTI AVANT DEPRECIATION</b>	<b>288 383 570</b>	<b>284 042 113</b>
Dépréciation des prêts et créances sur la clientèle (*)	28 866 726	28 439 947
<b>TOTAL DES PRÊTS CONSENTIS ET CREANCES SUR LA CLIENTELE AU CÔUT AMORTI NETS DE DEPRECIATION</b>	<b>259 516 844</b>	<b>255 602 166</b>

(en milliers de DH)

3.5.2 Ventilation des créances sur la clientèle au coût amorti par zone géographique	31/12/21	31/12/20
Maroc	210 275 225	205 899 743
ZONE OFF SHORE	4 810 709	3 153 824
AFRIQUE	42 121 097	44 514 303
EUROPE	2 309 813	2 034 296
<b>TOTAL DES PRÊTS CONSENTIS ET CREANCES SUR LA CLIENTELE AU CÔUT AMORTI</b>	<b>259 516 844</b>	<b>255 602 166</b>

(\*) Voir note 3.11.Répartition des dépréciations par Bucket sous IFRS9

### 3.6 IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

(en milliers de DH)

	31/12/2021		
	Valeur brute comptable	Cumul des amortissements et pertes de valeur	Valeur nette comptable
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>20 237 106</b>	<b>10 231 320</b>	<b>10 005 786</b>
Terrains et constructions	9 076 823	3 563 768	5 513 055
Equipement, Mobilier, Installations	4 748 383	3 372 531	1 375 852
Biens mobiliers donnés en location			
Autres immobilisations	4 756 690	2 586 064	2 170 626
Droit d'utilisation	1 655 210	708 957	946 253
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>2 712 796</b>	<b>1 618 132</b>	<b>1 094 664</b>
Droit au bail	320 074		320 074
Brevets et marque	123 766		123 766
Logiciels informatiques acquis	2 059 536	1 618 132	441 404
Autres immobilisations incorporelles	209 420		209 420
Droit d'utilisation			
<b>TOTAL DES IMMOBILISATIONS</b>	<b>22 949 902</b>	<b>11 849 452</b>	<b>11 100 450</b>

(en milliers de DH)

	31/12/2020 <sup>(*)</sup>		
	Valeur brute comptable	Cumul des amortissements et pertes de valeur	Valeur nette comptable
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>19 487 693</b>	<b>9 356 494</b>	<b>10 131 199 <sup>(**)</sup></b>
Terrains et constructions	8 451 005	2 504 709	5 946 296
Equipement, Mobilier, Installations	4 642 540	3 117 514	1 525 026
Biens mobiliers donnés en location			
Autres immobilisations	4 651 296	3 214 816	1 436 480
Droit d'utilisation	1 742 852	519 455	1 223 397
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>2 590 715</b>	<b>1 424 357</b>	<b>1 166 358</b>
Droit au bail	314 486		314 486
Brevets et marque	98 862		98 862
Logiciels informatiques acquis	1 927 259	1 424 357	502 902
Autres immobilisations incorporelles	250 108		250 108
Droit d'utilisation			
<b>TOTAL DES IMMOBILISATIONS</b>	<b>22 078 408</b>	<b>10 780 851</b>	<b>11 297 557</b>

## CONTRATS DE LOCATION : DROITS D'UTILISATION - PRENEUR

(en milliers de DH)

CONTRATS DE LOCATION : DROITS D'UTILISATION - PRENEUR	31/12/20	Augmentation	Diminution	Variation de périmètre	Autres	31/12/21
<b>DROIT D'UTILISATION D'IMMEUBLES D'EXPLOITATION</b>	<b>1 158 885</b>	<b>-237 037</b>	<b>-1 401</b>		<b>-14 054</b>	<b>906 393</b>
Valeur Brute	1 646 541	9 176	-67 521		-20 661	1 567 535
Amortissements et dépréciations	-487 656	-246 213	66 120		6 607	-661 142
<b>DROIT D'UTILISATION DU MOBILIER ET MATÉRIEL D'EXPLOITATION</b>	<b>22 417</b>	<b>-9 039</b>			<b>-711</b>	<b>12 667</b>
Valeur Brute	35 285		-3 322		-1 245	30 718
Amortissements et dépréciations	-12 868	-9 039	3 322		534	-18 051
<b>DROIT D'UTILISATION DES AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES D'EXPLOITATION</b>	<b>42 095</b>	<b>-14 182</b>			<b>-720</b>	<b>27 193</b>
Valeur Brute	61 026		-3 003		-1 066	56 957
Amortissements et dépréciations	-18 931	-14 182	3 003		346	-29 764
<b>TOTAL DROITS D'UTILISATION</b>	<b>1 223 397</b>	<b>-260 258</b>	<b>-1 401</b>		<b>-15 485</b>	<b>946 253</b>

## ACTIFS AU TITRE DE DROITS D'UTILISATION - PRENEUR

(en milliers de DH)

ACTIFS AU TITRE DE DROITS D'UTILISATION - PRENEUR	31/12/21	31/12/20 (**)
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>10 005 786</b>	<b>10 131 199 (**)</b>
Dont : Droits d'utilisation	946 253	1 223 397
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>1 094 664</b>	<b>1 166 358</b>
Dont : Droits d'utilisation		

## PASSIFS AU TITRE DE LA DETTE LOCATIVE

(en milliers de DH)

PASSIFS AU TITRE DE LA DETTE LOCATIVE	31/12/21	31/12/20
<b>COMPTES DE RÉGULARISATION ET AUTRES PASSIFS</b>	<b>12 866 278</b>	<b>9 726 943</b>
Dont : Dettes locatives	1 008 968	1 265 185

## DETAIL DES CHARGES DE CONTRATS DE LOCATION

(en milliers de DH)

DÉTAIL DES CHARGES DE CONTRATS DE LOCATION	31/12/21	31/12/20
Charges d'intérêts sur dettes locatives	-49 245	-58 240
Dotations aux amortissements sur droits d'utilisation	-269 434	-292 329



### 3.7 ECART D'ACQUISITION

(en milliers de DH)

	31/12/20	Variation périmètre	Ecart de conversion	Autres mouvements	31/12/21
Valeur Brute	2 436 921		-55 261		2 381 660
Cumul des pertes de valeur					
<b>Valeur nette au bilan</b>	<b>2 436 921</b>		<b>-55 261</b>		<b>2 381 660</b>

### 3.8 DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT

(en milliers de DH)

	31/12/21	31/12/20
Comptes à vue	1 765 932	2 317 490
Emprunts	17 144 032	22 765 555
Opérations de pension	17 647 974	8 305 940
<b>TOTAL DES DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT</b>	<b>36 557 938</b>	<b>33 388 985</b>

### 3.9. DETTES ENVERS LA CLIENTELE

(en milliers de DH)

3.9.1 Dettes envers la clientèle	31/12/21	31/12/20
Comptes ordinaires créditeurs	230 188 512	216 285 302
Comptes à terme	53 191 917	54 904 886
Comptes d'épargne à taux administré	45 332 127	43 812 188
Bons de caisse	2 013 498	2 089 530
Opérations de pension	2 192 544	6 104 524
Autres dettes envers la clientèle	8 971 329	8 442 074
<b>TOTAL DES DETTES ENVERS LA CLIENTELE</b>	<b>341 889 927</b>	<b>331 638 504</b>

(en milliers de DH)

3.9.2 ventilation des dettes sur la clientèle par zone géographique	31/12/21	31/12/20
Maroc	270 945 624	266 057 718
Zone off shore	3 092 005	2 222 919
Afrique	66 193 677	61 679 311
Europe	1 658 621	1 678 556
<b>Total en principal</b>	<b>341 889 927</b>	<b>331 638 504</b>

### 3.10 PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

(en milliers de DH)

	PROVISIONS POUR RISQUES D'EXÉCUTION DES ENGAGEMENTS PAR SIGNATURE (*)	PROVISIONS POUR ENGAGEMENTS SOCIAUX	AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	VALEUR COMPTABLE AU BILAN
<b>Montant au 31/12/2020</b>	<b>2 359 995</b>	<b>1 602 309</b>	<b>1 166 675</b>	<b>5 128 979</b>
Dotations	720 168	34 907	331 109	1 086 184
Reprises	115 494	76 917	133 924	326 335
Autres mouvements	91 307	-90 066	-27 431	-26 190
<b>MONTANT AU 31/12/2021</b>	<b>3 055 976</b>	<b>1 470 233</b>	<b>1 336 429</b>	<b>5 862 638</b>

(\*) Voir note 3.11 Répartition des dépréciations par Bucket sous IFRS9

(\*\*) Reclassement des immeubles de placement classés préalablement au niveau des postes «immobilisations corporelles» à hauteur de 5 781 524 milliers de DH.

### 3.11. VENTILATION DES ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS PAR BUCKET

AU 31 Décembre 2021	ENCOURS		
	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3
<b>BANQUES CENTRALES, TRÉSOR PUBLIC, SERVICES DES CHÈQUES POSTAUX</b>	<b>15 218 282</b>		
<b>ACTIFS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR CAPITAUX PROPRES</b>	<b>37 002 796</b>		
Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables			
Instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres non recyclables			
Titres de dettes	37 002 796		
<b>ACTIFS FINANCIERS AU COÛT AMORTI</b>	<b>250 068 832</b>	<b>25 968 471</b>	<b>29 609 832</b>
Prêts et créances sur les établissements de crédit	17 263 565		
Prêts et créances sur la clientèle	232 805 267	25 968 471	29 609 832
Titres de dettes			
<b>TOTAL DES ACTIFS FINANCIERS</b>	<b>302 289 910</b>	<b>25 968 471</b>	<b>29 609 832</b>
<b>PASSIFS FINANCIERS</b>	<b>73 268 048</b>	<b>5 858 961</b>	<b>2 470 131</b>
Engagements hors bilan	73 268 048	5 858 961	2 470 131

AU 31 Décembre 2020	ENCOURS		
	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3
<b>BANQUES CENTRALES, TRÉSOR PUBLIC, SERVICES DES CHÈQUES POSTAUX</b>	<b>10 763 411</b>		
<b>ACTIFS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR CAPITAUX PROPRES</b>	<b>32 744 591</b>		
Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables			
Instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres non recyclables			
Titres de dettes	32 744 591		
<b>ACTIFS FINANCIERS AU COÛT AMORTI</b>	<b>244 852 116</b>	<b>29 027 578</b>	<b>29 327 181</b>
Prêts et créances sur les établissements de crédit	19 164 762		
Prêts et créances sur la clientèle	225 687 354	29 027 578	29 327 181
Titres de dettes			
<b>TOTAL DES ACTIFS FINANCIERS</b>	<b>288 360 118</b>	<b>29 027 578</b>	<b>29 327 181</b>
<b>PASSIFS FINANCIERS</b>	<b>58 848 256</b>	<b>4 529 778</b>	<b>1 262 982</b>
Engagements hors bilan	58 848 256	4 529 778	1 262 982

(\*) Voir note 3.11.Répartition des dépréciations par Bucket sous IFRS9

(en milliers de DH)

PROVISIONS			TAUX DE COUVERTURE		
Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3
<b>1 134 932</b>			<b>3,07%</b>		
1 134 932			3,07%		
<b>2 946 135</b>	<b>5 405 451</b>	<b>20 597 833</b>	<b>1,18%</b>	<b>20,82%</b>	<b>69,56%</b>
82 693			0,48%		
2 863 442	5 405 451	20 597 833	1,23%	20,82%	69,56%
<b>4 081 067</b>	<b>5 405 451</b>	<b>20 597 833</b>	<b>1,35%</b>	<b>20,82%</b>	<b>69,56%</b>
<b>600 304</b>	<b>1 005 394</b>	<b>1 450 278</b>	<b>0,82%</b>	<b>17,16%</b>	<b>58,71%</b>
600 304	1 005 394	1 450 278	0,82%	17,16%	58,71%

PROVISIONS			TAUX DE COUVERTURE		
Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3
<b>962 954</b>			<b>2,94%</b>		
962 954			2,94%		
<b>3 001 752</b>	<b>5 617 799</b>	<b>19 953 409</b>	<b>1,23%</b>	<b>19,35%</b>	<b>68,04%</b>
133 013			0,69%		
2 868 739	5 617 799	19 953 409	1,27%	19,35%	68,04%
<b>3 964 706</b>	<b>5 617 799</b>	<b>19 953 409</b>	<b>1,37%</b>	<b>19,35%</b>	<b>68,04%</b>
<b>501 826</b>	<b>694 484</b>	<b>1 163 685</b>	<b>0,85%</b>	<b>15,33%</b>	<b>92,14%</b>
501 826	694 484	1 163 685	0,85%	15,33%	92,14%

## 4.1 MARGE D'INTERET

(en milliers de DH)

	31/12/2021			31/12/2020		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
<b>OPÉRATIONS AVEC LA CLIENTÈLE</b>	14 549 238	3 531 305	11 017 933	14 421 785	3 721 448	10 700 337
Comptes et prêts/emprunts	13 781 872	3 387 110	10 394 762	13 718 230	3 634 749	10 083 481
Opérations de pensions	19 693	70 391	-50 698	28 907	62 500	-33 593
Opérations de location-financement	747 673	73 804	673 869	674 648	24 199	650 449
<b>OPÉRATIONS INTERBANCAIRES</b>	388 081	639 095	-251 014	368 881	787 635	-418 754
Comptes et prêts/emprunts	129 919	350 395	-220 476	119 461	377 246	-257 785
Opérations de pensions	258 162	288 700	-30 538	249 420	410 389	-160 969
Emprunts émis par le Groupe		356 416	-356 416		388 078	-388 078
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	2 019 807	11 306	2 008 501	1 597 185	3 132	1 594 053
Actifs financiers au coût amorti	344 661		344 661	458 434		458 434
<b>TOTAL DES PRODUITS ET CHARGES D'INTÉRÊTS OU ASSIMILÉS</b>	<b>17 301 787</b>	<b>4 538 122</b>	<b>12 763 665</b>	<b>16 846 285</b>	<b>4 900 293</b>	<b>11 945 992</b>

## 4.2 COMMISSIONS NETTES

(en milliers de DH)

	31/12/2021			31/12/2020		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Commissions sur titres	445 426	14 195	431 231	354 366	21 961	332 405
Produits nets sur moyen de paiement	638 329	50 745	587 584	544 724	25 492	519 232
Autres commissions	3 063 096	514 582	2 548 514	2 841 726	297 070	2 544 656
<b>PRODUITS NETS DE COMMISSIONS</b>	<b>4 146 851</b>	<b>579 522</b>	<b>3 567 329</b>	<b>3 740 816</b>	<b>344 523</b>	<b>3 396 293</b>

## 4.3 COUT DU RISQUE

(en milliers de DH)

	31/12/21	31/12/20
<b>Dotations nettes de reprises des dépréciations</b>	<b>2 169 815</b>	<b>4 774 004</b>
<b>Bucket 1 : Pertes évaluées au montant des pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir</b>	<b>251 879</b>	<b>1 272 248</b>
Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables		
Instruments de dettes comptabilisés au coût amorti	150 976	1 129 969
Engagements par signature	100 903	142 279
<b>Bucket 2 : Pertes évaluées au montant des pertes de crédit attendues pour la durée de vie</b>	<b>134 840</b>	<b>692 794</b>
Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables		
Instruments de dettes comptabilisés au coût amorti	-175 199	376 956
Engagements par signature	310 039	315 838
<b>Bucket 3 : Actifs dépréciés</b>	<b>1 783 096</b>	<b>2 808 962</b>
Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables		
Instruments de dettes comptabilisés au coût amorti	1 589 364	2 762 625
Engagements par signature	193 732	46 337
<b>Autres provisions pour risques et charges</b>	<b>925 406</b>	<b>187 934</b>
<b>Autres variations des provisions</b>	<b>2 442 232</b>	<b>1 167 179</b>
Plus ou moins-values de cessions réalisées sur instruments de dettes comptabilisés en capitaux propres recyclables dépréciés		
Gains ou pertes réalisés sur instruments de dettes comptabilisés au coût amorti dépréciés		
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables	2 536 950	1 268 383
Récupérations sur prêts et créances comptabilisés au coût amorti	94 718	101 204
Décotes sur crédits restructurés		
Pertes sur engagements par signature		
Autres pertes		
Autres produits		
<b>Coût du risque</b>	<b>5 537 453</b>	<b>6 129 117</b>

## 5 INFORMATION SECTORIELLE

(en milliers de DH)

5.1 BILAN AU 31 DECEMBRE 2021	BANQUE MAROC, EUROPE & BANQUE OFF SHORE	SOCIÉTÉS DE FINANCEMENT SPÉCIALISÉES	BANQUE DE DÉTAIL & ASSURANCE À L'INTERNATIONAL	INTERCO	TOTAL
<b>TOTAL BILAN</b>	<b>377 206 552</b>	<b>24 171 949</b>	<b>91 844 855</b>	<b>-28 209 196</b>	<b>465 014 160</b>
dont					
<b>ELÉMENTS D'ACTIFS</b>					
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	79 000 854		1 533 887		80 534 741
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	23 929 383	4 553	25 604 158	-7 944 905	41 593 189
Titres au coût amorti	6 357 273		232 856		6 590 129
Prêts et créances sur les Etablissements de crédit et assimilés, au coût amorti	32 208 171	803	5 112 341	-20 140 443	17 180 872
Prêts et créances sur la clientèle, au coût amorti	196 352 749	22 380 658	42 121 795	-1 338 358	259 516 844
<b>ELÉMENTS DU PASSIF</b>					
Dettes envers les EC et assimilés	27 835 997	18 409 791	11 303 002	-20 990 852	36 557 938
Dettes envers la clientèle	274 767 557	928 864	66 380 185	-186 679	341 889 927
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>49 242 798</b>	<b>2 135 837</b>	<b>6 067 452</b>	<b>-5 632 482</b>	<b>51 813 605</b>

(en milliers de DH)

5.2 COMPTE DE RÉSULTAT AU 31 DECEMBRE 2021	BANQUE MAROC, EUROPE & BANQUE OFF SHORE	SOCIÉTÉS DE FINANCEMENT SPÉCIALISÉES	BANQUE DE DÉTAIL & ASSURANCE À L'INTERNATIONAL	INTERCO	TOTAL
Marge d'intérêt	9 067 839	660 755	3 028 813	6 258	<b>12 763 665</b>
Marges sur commissions	2 150 054	87 123	1 376 176	-46 024	<b>3 567 329</b>
Produit net bancaire	14 592 958	994 571	4 971 275	-471 505	<b>20 087 299</b>
Résultat Brut d'exploitation	7 452 022	585 908	2 025 486		<b>10 063 416</b>
Résultat d'exploitation	3 151 541	202 087	1 172 335		<b>4 525 963</b>
Résultat net	1 624 604	140 735	960 024		<b>2 725 363</b>
<b>RÉSULTAT NET PART DU GROUPE</b>	<b>955 203</b>	<b>122 195</b>	<b>687 220</b>		<b>1 764 618</b>

## PERIMETRE DE CONSOLIDATION DU GROUPE BCP

PARTICIPATION	Secteur d'activité	Pays	METHODE DE CONSOLIDATION	% INTERET	% CONTRÔLE
Banque Centrale Populaire	Banque	Maroc	TOP		
BP Centre Sud	Banque	Maroc	IG	50,62%	50,62%
BP Fes Taza	Banque	Maroc	IG	51,25%	51,25%
BP Laayoune	Banque	Maroc	IG	51,48%	51,48%
BP Marrakech B Mellal	Banque	Maroc	IG	51,40%	51,40%
BP Nador Al Hoceima	Banque	Maroc	IG	49,63%	49,63%
BP Oujda	Banque	Maroc	IG	51,22%	51,22%
BP Tanger Tetouan	Banque	Maroc	IG	51,41%	51,41%
BP Rabat Kenitra	Banque	Maroc	IG	51,05%	51,05%
CHAABI BANK	Banque	France	IG	100,00%	100,00%
BPMC	Banque	République centrafricaine	IG	75,00%	75,00%
MAI	Assistance	Maroc	IG	77,43%	77,43%
CCI	Fond d'investissement	Maroc	IG	77,52%	100,00%
IMC	Fond d'investissement	Maroc	IG	48,56%	50,03%
VIVALIS	Crédit à la consommation	Maroc	IG	87,28%	87,28%
BCP SECURITIES SERVICES (ex MEDIA FINANCE)	Marché des capitaux	Maroc	IG	100,00%	100,00%
CHAABI LLD	Location longue durée	Maroc	IG	84,35%	85,00%
CIB	Banque Offshore	Zone Franche	IG	85,17%	100,00%
BANK AL AMAL	Banque	Maroc	IG	43,32%	48,01%
ATTAWFIQ MICRO FINANCE	Micro-crédit	Maroc	IG	100,00%	100,00%
M2T	Services de paiements	Maroc	IG	84,79%	84,79%
ALHIF SA	Holding	Maroc	IG	39,20%	50,56%
UPLINE GROUP	Banque d'affaires	Maroc	IG	88,93%	100,00%
UPLINE COURTAGE	Assurance	Maroc	IG	100,00%	100,00%
MAROC LEASING	Crédit bail	Maroc	IG	87,12%	87,12%
BP SHORE GROUP	Holding	Maroc	IG	78,85%	100,00%
FPCT SAKANE	Immobilier	Maroc	IG	49,00%	100,00%
AL AKARIA INVEST	Hoding	Maroc	IG	100,00%	100,00%
BANK AL YOUJR	Banque	Maroc	IG	80,00%	80,00%
SOCINVEST	Société d'investissement	Maroc	IG	100,00%	100,00%
UPLINE HORIZON	OPCVM	Maroc	IG	97,60%	100,00%



PARTICIPATION	Secteur d'activité	Pays	METHODE DE CONSOLIDATION	% INTERET	% CONTRÔLE
UPLINE OPPORTUNITES	OPCVM	Maroc	IG	99,96%	100,00%
AFRICA STONE MANAGEMENT	Gestion d'OPCI	Maroc	IG	29,00%	29,00%
BCP INTERNATIONAL	Holding	Maroc	IG	100,00%	100,00%
OPCI PATRIMOINE PREMIUM	OPCI	Maroc	IG	72,92%	100,00%
BCP MAURITIUS	Banque	Ile Maurice	IG	100,00%	100,00%
BANQUE DE MADAGASCAR ET DE L'OCEAN INDIEN	Banque	Madagascar	IG	66,71%	66,71%
BANQUE INTERNATIONALE DU CAMEROUN POUR L'EPARGNE ET LE CREDIT	Banque	Cameroun	IG	78,43%	78,43%
BANQUE COMMERCIALE INTERNATIONALE	Banque	République du Congo	IG	100,00%	100,00%
ATLANTIC BANQUE INTERNATIONALE	Holding	Côte d'Ivoire	IG	79,83%	79,83%
ATLANTIQUE FINANCE	Banque d'affaires	Côte d'Ivoire	IG	79,75%	99,91%
ATLANTIQUE ASSET MANAGEMENT	Gestion d'actif	Côte d'Ivoire	IG	79,75%	99,91%
BANQUE ATLANTIQUE DU BURKINA FASSO	Banque	Burkina Fasso	IG	48,76%	61,08%
BANQUE ATLANTIQUE DU BENIN	Banque	Bénin	IG	58,55%	73,35%
BANQUE ATLANTIQUE DE LA COTE D'IVOIRE	Banque	Côte d'Ivoire	IG	79,39%	99,45%
BANQUE ATLANTIQUE DU MALI	Banque	Mali	IG	57,43%	71,94%
BANQUE ATLANTIQUE DU NIGER	Banque	Niger	IG	63,84%	79,97%
BANQUE ATLANTIQUE DU SENEGAL	Banque	Sénégal	IG	79,82%	99,99%
BANQUE ATLANTIQUE DU TOGO	Banque	Togo	IG	67,90%	85,06%
BIA NIGER	Banque	Niger	IG	55,49%	69,51%
BPMG	Banque	Guinée	IG	61,67%	77,25%
ATLANTIQUE ASSURANCE COTE D'IVOIRE IARD	Assurance	Côte d'Ivoire	IG	71,84%	90,00%
ATLANTIQUE ASSURANCE COTE D'IVOIRE VIE	Assurance	Côte d'Ivoire	IG	77,22%	96,73%
GROUPEMENT TOGOLAIS ASSURANCE VIE	Assurance	Togo	IG	51,94%	66,69%
GROUPEMENT TOGOLAIS ASSURANCE IARD	Assurance	Togo	IG	77,85%	97,53%

# ATTESTATION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES POUR LES COMPTES CONSOLIDES



## GROUPE BCP (GBCP) ATTESTATION D'EXAMEN LIMITE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LA SITUATION PROVISoire DES COMPTES CONSOLIDES EXERCICE DU 1<sup>er</sup> JANVIER AU 31 DECEMBRE 2021

Nous avons procédé à un examen limité de la situation provisoire de la Banque Centrale Populaire et ses filiales (Groupe BCP) comprenant le bilan, le compte de résultat, l'état du résultat global, le tableau des flux de trésorerie, l'état de variation des capitaux propres et une sélection de notes explicatives au terme de l'exercice du 1er janvier au 31 décembre 2021. Cette situation provisoire fait ressortir un montant de capitaux propres consolidés totalisant KMAD 51 813 605, dont un bénéfice net consolidé de KMAD 2 725 363. Cette situation provisoire a été arrêtée par le conseil d'administration le 28 février 2022, dans un contexte évolutif de la crise sanitaire de l'épidémie de Covid-19, sur la base des éléments disponibles à cette date.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession au Maroc. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que la situation provisoire des états financiers consolidés ne comporte pas d'anomalie significative. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la banque et des vérifications analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que les états consolidés, ci-joints, ne donnent pas une image fidèle du résultat des opérations de la période écoulée ainsi que de la situation financière et du patrimoine du Groupe Banque Populaire arrêtés au 31 décembre 2021, conformément aux normes comptables internationales (IAS/IFRS).

Casablanca, le 16 mars 2022

Les Commissaires aux Comptes

FIDAROC GRANT THORNTON  
FIDAROC GRANT THORNTON  
The Drive Group - Casablanca  
Faïçal MEKOUAR  
Associé

BDO Audit, Tax & Advisory  
BDO  
Moutal CHAOUKI  
Associé



# COMPTES SOCIAUX

## AU 31 DECEMBRE 2021

### A1. ETAT DES PRINCIPES ET METHODES D'EVALUATION

Les établissements de crédit sont tenus d'établir à la fin de chaque exercice comptable des états de synthèse aptes à donner une image fidèle de leur patrimoine, de Leur situation financière, des risques assumés et de leurs résultats.

Dans le cas où l'application de ces principes et de ces prescriptions ne suffit pas à obtenir des états de synthèse une image fidèle, l'établissement de crédit doit obligatoirement fournir dans l'état des informations complémentaires (ETIC) toutes indications permettant d'atteindre l'objectif de l'image fidèle.

#### A1.2 Présentation :

Les états financiers contiennent les comptes du siège social et les agences du réseau Casablanca et El Jadida.

#### A1.3 Principes généraux :

Les états financiers de la Banque Centrale Populaire respectent les principes comptables généraux applicables aux établissements de crédits. Ils sont présentés conformément au Plan Comptable des Etablissements de Crédit.

#### 3.1 Créances et engagements par signature :

##### • Présentation générale des créances

Les créances se présentent principalement en deux catégories ; les créances sur les établissements de crédits et les créances sur la clientèle ; elles sont ventilées selon leur durée initiale et leur objet économique.

Les créances sont ventilées comme suit :

- Créances sur les établissements de crédit et assimilés à vue et à terme ;
- Crédits de trésorerie et de consommation, crédits à l'équipement, crédits immobiliers et autres crédits ;
- Créances acquises par affacturage.

Les engagements par signature comptabilisés en hors bilan correspondent à des engagements irrévocables de financement et à des engagements de garantie.

Les opérations de pension, matérialisées par des titres ou des valeurs, sont enregistrées sous les différentes rubriques de créances concernées (Etablissements de crédit, clientèle).

Les intérêts courus sur les créances sont portés en compte de créances rattachées en contrepartie du compte de résultat.

##### • Créances en souffrance sur la clientèle

Les créances en souffrance sur la clientèle sont comptabilisées et évaluées conformément à la réglementation bancaire en vigueur.

Les principales dispositions appliquées se résument comme suit :

Les créances en souffrance sont, après déduction des quotités de garantie prévues par la réglementation en vigueur, provisionnées à hauteur de :

- 20% pour les créances pré-douteuses ;
- 50% pour les créances douteuses ;
- 100% pour les créances compromises.

Les provisions relatives aux risques crédits sont déduites des postes d'actifs concernés.

- Dès le déclassement des créances saines en créances compromises, les intérêts ne sont plus décomptés et comptabilisés. Ils sont constatés en produits à leur encaissement.

- Les pertes sur créances irrécouvrables sont constatées lorsque les chances de récupérations des créances en souffrance sont jugées nulles.

- Les reprises de provisions pour créances en souffrance sont constatées lorsque celles-ci ont connu une évolution favorable (remboursements effectifs ou restructuration de la créance avec un remboursement partiel ou total).

#### 3.2 Dettes envers les établissements de crédit et la clientèle :

Les dettes envers les établissements de crédit et la clientèle sont présentées dans les états de synthèse selon leur durée initiale ou la nature de ces dettes :

- Dettes à vue et à terme envers les établissements de crédit
- Compte à vue créditeurs, comptes d'épargne, dépôts à terme et autres comptes créditeurs.

Sont incluses dans ces différentes rubriques, en fonction de la nature de la contrepartie, les opérations de pension, matérialisées par des titres ou des valeurs.

Les intérêts courus sur ces dettes sont enregistrés en compte de dettes rattachées en contrepartie du compte du résultat.

#### 3.3 Portefeuille titres :

##### • Présentation générale

Les opérations sur titres sont comptabilisées et évaluées conformément aux dispositions du Plan Comptable des Etablissements de Crédit.

Les titres sont classés d'une part, en fonction de la nature juridique du titre (titre de créance ou titre de propriété), d'autre part, en fonction de l'intention (titres de transaction, titres d'investissement, titres de placement, titres de participations).

##### • Titres de transaction

Sont des titres acquis en vue de leur revente à brève échéance et dont le marché de négociation est jugé actif.

Ces titres sont enregistrés à leur valeur d'achat, frais de transaction exclus, coupon couru inclus. A chaque arrêté comptable, la différence résultant des variations de prix de marché est portée au compte de produits et charges.

##### • Titres de placement

Sont considérés comme des titres de placement, les titres à revenu fixe ou à revenu variable détenus dans une optique de placement pour une période indéterminée et que l'établissement peut être amené à céder à tout moment.

Aucune condition n'est exigée pour classer les titres dans cette catégorie.

Les titres de créances sont enregistrés au pied de coupon. La différence entre le prix d'acquisition et le prix de remboursement est amortie sur la durée résiduelle du titre.

Les titres de propriété sont enregistrés à leur valeur d'achat hors frais d'acquisition.

A chaque arrêté comptable, la différence négative entre la valeur de marché et la valeur d'entrée des titres fait l'objet d'une provision pour dépréciation. Les plus-values latentes ne sont pas enregistrées.

#### • Titres d'investissement

Sont les titres à revenu fixe acquis avec l'intention de les détenir de façon durable, en principe jusqu'à la date de leur échéance.

A leur date d'acquisition, ces titres sont enregistrés à leur prix d'acquisition frais inclus et coupon couru inclus.

A chaque arrêté comptable, les titres sont maintenus pour leur valeur d'acquisition quel que soit la valeur de marché du titre. En conséquence, la perte ou le profit latent ne sont pas enregistrés.

#### • Titres de participation

Sont classés parmi ces valeurs, les titres dont la possession durable est estimée utile à l'activité de la banque, permettant ou non d'exercer une influence notable, un contrôle conjoint ou un contrôle exclusif sur la société émettrice.

Ces titres sont ventilés selon les dispositions préconisées par le plan Comptable des Etablissements de Crédit en :

- Titres de participation
- Titres de participations dans les entreprises liées
- Titres de l'activité du portefeuille
- Autres emplois assimilés

Seules les moins-values latentes donnent lieu, au cas par cas, selon la valeur d'utilité de la participation à la constitution de provisions pour dépréciation.

#### • Pensions livrées

Les titres donnés en pension sont maintenus à l'actif du bilan et le montant encaissé représentatif de la dette à l'égard du cessionnaire, est enregistré au passif du bilan. Les titres cédés continuent d'être évalués suivant les règles applicables à leur catégorie.

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits au bilan, mais le montant décaissé représentatif de la créance sur le cédant est enregistré à l'actif du bilan. Aucune provision n'est constatée en cas de dépréciation des titres reçus mais les intérêts courus sur la créance sont constatés.

### 3.4 Opérations libellées en devises

Les créances et les dettes ainsi que les engagements par signature libellés en devises étrangères sont convertis en dirhams au cours de change moyen en vigueur à la date de clôture.

La différence de change constatée sur les emprunts en devises couverts contre le risque de change est inscrite au bilan dans la rubrique autres actifs ou autres passifs selon le sens. La différence de change résultant de la conversion des titres immobilisés acquis en devises est inscrite en écart de conversion dans les postes de titres concernés.

La différence de change sur les comptes tenus en devises est enregistrée en compte de résultat.

Les produits et les charges en devises étrangères sont convertis au cours du jour de leur comptabilisation.

### 3.5 Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles figurent au bilan à la valeur d'acquisition diminuée des amortissements cumulés, calculés selon la méthode linéaire sur les durées de vie estimées.

Les immobilisations incorporelles ventilées en immobilisations d'exploitation et hors exploitation sont amorties sur les durées suivantes :

Nature	Durée d'amortissement
Droit au bail	non amortissable
Brevets et marques	Durée de protection des brevets
Immobilisations en recherche et développement	1 an
Logiciels informatiques	5 ans

Les immobilisations corporelles ventilées en immobilisations d'exploitation et hors exploitation sont composées et sont amorties sur les durées suivantes :

Nature	Durée d'amortissement
Terrain	non amortissable
Immeubles d'exploitation	
Mobilier de bureau	10 ans
Matériel informatique	5 ans
Matériel roulant	5 ans
Agencements, aménagements et installations	10 ans
Parts des sociétés civiles	non amortissables

### 3.6 Charges à répartir

Les charges à répartir enregistrent des dépenses qui, eu égard à leur importance et leur nature, sont susceptibles d'être rattachées à plus d'un exercice.

### 3.7 Provisions

Ce poste recouvre les provisions destinées à couvrir des risques et des charges directement liés ou non à des opérations bancaires.

- Les provisions pour risques et charges : sont constituées en cas d'une obligation envers un tiers à la clôture et à l'absence de contrepartie équivalente attendue.
- Provisions pour risques généraux : Ces provisions sont constituées, à l'appréciation des dirigeants, en vue de faire face à des risques futurs relevant de l'activité bancaire, actuellement non identifiés et non mesurables avec précision. Les provisions ainsi constituées font l'objet d'une réintégration fiscale.
- Les provisions réglementées : sont constituées en application des dispositions législatives ou réglementaires, notamment fiscales.

### 3.8 Prise en compte des intérêts et commissions dans le compte de produits et charges

#### • Intérêts

Sont considérés comme intérêts les produits et charges calculés sur des capitaux effectivement prêtés ou empruntés.

Sont considérés comme intérêts assimilés les produits et charges calculés sur une base prorata temporis et qui rémunèrent un risque. Entrent notamment dans cette catégorie, les commissions sur engagements de garantie et de financement (caution, crédit documentaire ...).

Les intérêts courus sur les capitaux effectivement prêtés ou empruntés sont constatés dans les comptes de créances et dettes rattachées les ayant générés par la contrepartie du compte de résultat.

Les intérêts assimilés sont constatés en produits ou en charges dès leur facturation.

#### • Commissions

Les produits et charges qui rémunèrent une prestation de service, sont constatés en tant que commissions dès leur facturation.

Les commissions sont enregistrées selon la nature de la prestation.

### 3.9 Charges et produits non courants

Ils représentent exclusivement les charges et les produits à caractère extraordinaire et sont par principe rares puisque de nature inhabituelle et de survenance exceptionnelle.



# COMPTES SOCIAUX

## AU 31 DECEMBRE 2020

### BILAN

(en milliers de DH)

ACTIF	31/12/2021	31/12/2020
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	8 430 326	4 409 592
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	39 656 727	36 266 237
. A vue	7 902 247	9 016 653
. A terme	31 754 480	27 249 584
<b>Créances sur la clientèle</b>	<b>94 364 869</b>	<b>95 838 163</b>
. Crédits et financements participatifs de trésorerie et à la consommation	23 747 710	23 444 871
. Crédits et financements participatifs à l'équipement	26 331 339	29 915 827
. Crédits et financements participatifs immobiliers	23 795 946	25 305 366
. Autres crédits et financements participatifs	20 489 874	17 172 099
<b>Créances acquises par affacturage</b>	<b>11 401 396</b>	<b>9 850 391</b>
<b>Titres de transaction et de placement</b>	<b>76 331 111</b>	<b>68 855 130</b>
. Bons du Trésor et valeurs assimilées	39 277 392	40 371 135
. Autres titres de créance	1 580 675	1 172 685
. Titres de propriété	35 473 044	27 311 310
. Certificats de Sukuks	-	-
<b>Autres actifs</b>	<b>9 723 212</b>	<b>3 853 847</b>
<b>Titres d'investissement</b>	<b>8 075 448</b>	<b>9 235 086</b>
. Bons du Trésor et valeurs assimilées	7 417 253	8 548 285
. Autres titres de créance	658 195	686 801
. Certificats de Sukuks	-	-
<b>Titres de participation et emplois assimilés</b>	<b>29 142 226</b>	<b>28 135 061</b>
. Participation dans les entreprises liées	26 428 507	25 802 144
. Autres titres de participation et emplois assimilés	2 713 719	2 332 917
. Titres de Moudaraba et Moucharaka	-	-
<b>Créances subordonnées</b>	<b>151 364</b>	<b>274 647</b>
<b>Dépôts d'investissement placés</b>	<b>960 000</b>	<b>640 000</b>
<b>Immobilisations données en crédit-bail et en location</b>	<b>3 707</b>	<b>3 867</b>
<b>Immobilisations données en Ijara</b>	<b>555</b>	<b>598</b>
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>355 594</b>	<b>415 172</b>
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>2 517 668</b>	<b>5 241 258</b>
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>281 114 203</b>	<b>263 019 049</b>

(en milliers de DH)

<b>PASSIF</b>	<b>31/12/2021</b>	<b>31/12/2020</b>
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	3	6
<b>Dettes envers les établissements de crédit et assimilés</b>	<b>160 092 195</b>	<b>142 720 214</b>
. A vue	132 313 121	123 270 941
. A terme	27 779 074	19 449 273
<b>Dépôts de la clientèle</b>	<b>67 000 231</b>	<b>66 952 991</b>
. Comptes à vue créditeurs	46 676 040	44 841 713
. Comptes d'épargne	8 279 277	8 005 724
. Dépôts à terme	9 806 564	12 145 723
. Autres comptes créditeurs	2 238 350	1 959 831
<b>Dettes envers la clientèle sur produits participatifs</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Titres de créance émis</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
. Titres de créance négociables émis	-	-
. Emprunts obligataires émis	-	-
. Autres titres de créance émis	-	-
<b>Autres passifs</b>	<b>3 498 746</b>	<b>2 438 268</b>
<b>Provisions pour risques et charges</b>	<b>5 392 531</b>	<b>5 895 947</b>
<b>Provisions réglementées</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie</b>	<b>4 168 148</b>	<b>4 168 148</b>
<b>Dettes subordonnées</b>	<b>9 742 899</b>	<b>10 546 330</b>
<b>Dépôts d'investissement reçus</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Ecart de réévaluation</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Réserves et primes liées au capital</b>	<b>26 362 539</b>	<b>25 704 393</b>
<b>Capital</b>	<b>2 033 125</b>	<b>2 022 547</b>
Actionnaires.Capital non versé (-)	-	-
Report à nouveau (+/-)	514 041	466 862
Résultats nets en instance d'affectation (+/-)	-	-
Résultat net de l'exercice (+/-)	2 309 745	2 103 343
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>281 114 203</b>	<b>263 019 049</b>

## HORS BILAN

(en milliers de DH)

	<b>31/12/2021</b>	<b>31/12/2020</b>
<b>ENGAGEMENTS DONNES</b>	<b>56 330 366</b>	<b>40 577 268</b>
Engagements de financement donnés en faveur d'établissements de crédit et assimilés	228 737	385 803
Engagements de financement donnés en faveur de la clientèle	28 445 009	23 702 456
Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés	17 730 910	7 141 345
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	9 921 952	9 347 664
Titres achetés à réméré	-	-
Autres titres à livrer	3 758	-
<b>ENGAGEMENTS RECUS</b>	<b>24 796 357</b>	<b>16 804 692</b>
Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés	2 614	2 714
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	21 926 995	14 573 450
Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers	2 866 748	2 228 528
Titres vendus à réméré	-	-
Autres titres à recevoir	-	-
Titres de Moucharaka et Moudaraba à recevoir	-	-

## COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES

(en milliers de DH)

	31/12/2021	31/12/2020
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE</b>	<b>11 858 891</b>	<b>12 373 587</b>
Intérêts, rémunérations et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	1 086 869	1 099 591
Intérêts, rémunérations et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	4 508 470	4 615 214
Intérêts et produits assimilés sur titres de créance	804 318	766 016
Produits sur titres de propriété et certificats de Sukuks	1 390 202	1 174 182
Produits sur titres de Moudaraba et Moucharaka	-	-
Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	176	947
Produits sur immobilisations données en Ijara	68	505
Commissions sur prestations de service	754 439	656 605
Autres produits bancaires	3 314 349	4 060 527
Transfert de charges sur dépôts d'investissement reçus	-	-
<b>CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE</b>	<b>5 383 681</b>	<b>6 211 288</b>
Intérêts et charges sur opérations avec les établissements de crédit et assimilés	3 130 760	3 211 980
Intérêts et charges sur opérations avec la clientèle	830 145	836 874
Intérêts et charges assimilées sur titres de créance émis	-	42 674
Charges sur titres de Moudaraba et Moucharaka	-	-
Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	160	134
Charges sur immobilisations données en Ijara	42	56
Autres charges bancaires	1 422 574	2 119 570
Transfert de produits sur dépôts d'investissement reçus	-	-
<b>PRODUIT NET BANCAIRE</b>	<b>6 475 210</b>	<b>6 162 299</b>
Produits d'exploitation non bancaire	1 622 273	1 831 229
Charges d'exploitation non bancaire	15 072	9 886
<b>CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION</b>	<b>3 156 987</b>	<b>3 129 058</b>
Charges de personnel	1 106 554	1 075 041
Impôts et taxes	61 899	54 381
Charges externes	1 591 062	1 516 205
Autres charges générales d'exploitation	147 694	169 532
Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	249 778	313 899
<b>DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CREANCES IRRECOUVRABLES</b>	<b>4 881 572</b>	<b>2 414 140</b>
Dotations aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	2 064 684	1 183 918
Pertes sur créances irrécouvrables	1 590 681	711 373
Autres dotations aux provisions	1 226 207	518 849
<b>REPRISES DE PROVISIONS ET RECUPERATIONS SUR CREANCES AMORTIES</b>	<b>2 436 422</b>	<b>1 171 556</b>
Reprises de provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	1 469 260	1 101 311
Récupérations sur créances amorties	21 177	31 380
Autres reprises de provisions	945 985	38 865
<b>RESULTAT COURANT</b>	<b>2 480 274</b>	<b>3 612 000</b>
Produits non courants	133 489	5 096
Charges non courantes	299 768	791 888
<b>RESULTAT AVANT IMPOTS</b>	<b>2 313 995</b>	<b>2 825 208</b>
Impôts sur les résultats	4 250	721 865
<b>RESULTAT NET DE L'EXERCICE</b>	<b>2 309 745</b>	<b>2 103 343</b>

## ETAT DES SOLDES DE GESTION

	(en milliers de DH)	
I - TABLEAU DE FORMATION DES RESULTATS	31/12/2021	31/12/2020
(+) Intérêts et produits assimilés	6 399 631	6 480 791
(-) Intérêts et charges assimilés	3 960 905	4 091 529
<b>MARGE D'INTERET</b>	<b>2 438 726</b>	<b>2 389 262</b>
(+) Produits sur financements participatifs	26	30
(-) Charges sur financements participatifs	-	-
<b>MARGE SUR FINANCEMENTS PARTICIPATIFS</b>	<b>26</b>	<b>30</b>
(+) Produits sur immobilisations en crédit-bail et location	176	947
(-) Charges sur immobilisations en crédit-bail et location	160	133
<b>RÉSULTAT DES OPÉRATIONS DE CRÉDIT-BAIL ET LOCATION</b>	<b>16</b>	<b>814</b>
(+) Produits sur immobilisations données en Ijara	68	505
(-) Charges sur immobilisations données en Ijara	42	56
<b>RÉSULTAT DES OPÉRATIONS D'IJARA</b>	<b>26</b>	<b>449</b>
(+) Commissions perçues	754 439	660 051
(-) Commissions servies	114 926	88 460
<b>MARGE SUR COMMISSIONS</b>	<b>639 513</b>	<b>571 591</b>
(+) Résultat des opérations sur titres de transaction	1 634 010	1 778 627
(+) Résultat des opérations sur titres de placement	27 069	-27 049
(+) Résultat des opérations de change	372 896	334 554
(+) Résultat des opérations sur produits dérivés	77 736	48 632
<b>RÉSULTAT DES OPÉRATIONS DE MARCHÉ</b>	<b>2 111 711</b>	<b>2 134 764</b>
(+/-) Résultat des opérations sur titres de Moudaraba et Moucharaka	-	-
(+) Divers autres produits bancaires	1 400 623	1 183 824
(-) Diverses autres charges bancaires	115 431	118 435
(+/-) Part des titulaires de comptes de dépôts d'investissement	-	-
<b>PRODUIT NET BANCAIRE</b>	<b>6 475 210</b>	<b>6 162 299</b>
(+) Résultat des opérations sur immobilisations financières	-518 545	298
(+) Autres produits d'exploitation non bancaire	1 564 311	1 831 229
(-) Autres charges d'exploitation non bancaire	15 072	9 886
(-) Charges générales d'exploitation	3 156 987	3 129 058
<b>RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION</b>	<b>4 348 917</b>	<b>4 854 882</b>
(+/-) Dotations nettes des reprises aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	-2 164 929	-762 600
(+/-) Autres dotations nettes de reprises aux provisions	296 286	-480 282
<b>RESULTAT COURANT</b>	<b>2 480 274</b>	<b>3 612 000</b>
<b>RESULTAT NON COURANT</b>	<b>-166 279</b>	<b>-786 792</b>
(-) Impôts sur les résultats	4 250	721 865
<b>RESULTAT NET DE L'EXERCICE</b>	<b>2 309 745</b>	<b>2 103 343</b>
II - CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	31/12/2021	31/12/2020
<b>(+) RESULTAT NET DE L'EXERCICE</b>	<b>2 309 745</b>	<b>2 103 343</b>
(+) Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	249 778	313 899
(+) Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières	589 510	2 969
(+) Dotations aux provisions pour risques généraux	-	493 842
(+) Dotations aux provisions réglementées	-	-
(+) Dotations non courantes	-	504 000
(-) Reprises de provisions	815 702	14 957
(-) Plus-values de cession des immobilisations incorporelles et corporelles	4 053	306 894
(+) Moins-values de cession des immobilisations incorporelles et corporelles	-	6 157
(-) Plus-values de cession des immobilisations financières	57 962	-
(+) Moins-values de cession des immobilisations financières	-	-
(-) Reprises de subventions d'investissement reçues	-	-
<b>(+) CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT</b>	<b>2 271 316</b>	<b>3 102 359</b>
(-) Bénéfices distribués	1 618 037	1 618 037
<b>(+) AUTOFINANCEMENT</b>	<b>653 279</b>	<b>1 484 322</b>

## TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE

(en milliers de DH)

	31/12/2021	31/12/2020
1 (+) Produits d'exploitation bancaire perçus	11 557 520	11 846 783
2 (+) Récupérations sur créances amorties	21 176	31 380
3 (+) Produits d'exploitation non bancaire perçus	1 562 788	1 529 431
4 (-) Charges d'exploitation bancaire versées	(8 631 652)	(7 798 084)
5 (-) Charges d'exploitation non bancaire versées	(103 841)	(291 618)
6 (-) Charges générales d'exploitation versées	(2 907 166)	(2 815 115)
7 (-) Impôts sur les résultats versés	(4 250)	(721 865)
<b>I FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DU COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES</b>	<b>1 494 575</b>	<b>1 780 912</b>
Variations des :		
8 (+) Créances sur les établissements de crédit et assimilés	(3 390 490)	(1 609 323)
9 (+) Créances sur la clientèle	26 835	6 024 159
10 (+) Titres de transaction et de placement	(7 641 194)	(10 132 074)
11 (+) Autres actifs	(3 491 654)	(1 231 152)
12 (-) Titres Moudaraba et Moucharaka	-	-
13 (+) Immobilisations données en crédit-bail et en location	-	(4 000)
14 (+) Immobilisations données en Ijara	-	-
15 (+) Dépôts d'investissement placés auprès des établissements de crédit et assimilés	(320 000)	(430 000)
16 (+) Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	17 371 981	25 406
17 (+) Dépôts de la clientèle	(368)	7 235 748
18 (+) Dettes envers la clientèle sur financements participatifs	-	-
19 (+) Titres de créance émis	-	(2 510 000)
20 (+) Autres passifs	1 060 506	484 277
<b>II SOLDE DES VARIATIONS DES ACTIFS ET PASSIFS D'EXPLOITATION</b>	<b>3 615 616</b>	<b>(2 146 959)</b>
<b>III FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES D'EXPLOITATION (I+II)</b>	<b>5 110 191</b>	<b>(366 047)</b>
21 (+) Produit des cessions d'immobilisations financières	1 168 779	2 258 162
22 (+) Produit des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	19 279	492 666
23 (-) Acquisition d'immobilisations financières	(1 521 501)	(2 099 793)
24 (-) Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	(398 756)	(843 524)
25 (+) Intérêts perçus	438 716	558 020
26 (+) Dividendes perçus	1 390 202	1 174 182
<b>IV FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>1 096 719</b>	<b>1 539 713</b>
27 (+) Subventions, fonds publics et fonds spéciaux de garantie reçus	-	(205 000)
28 (+) Emission de dettes subordonnées	200 000	1 500 000
29 (+) Dépôts d'investissement reçus	-	-
30 (+) Emission d'actions	278 206	-
31 (-) Remboursement des capitaux propres et assimilés	(1 000 000)	-
32 (-) Dépôts d'investissement remboursés	-	-
33 (-) Intérêts versés	(46 342)	(282 262)
34 (-) Rémunérations versées sur dépôts d'investissement	-	-
35 (-) Dividendes versés	(1 618 037)	(1 618 037)
<b>V FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES DE FINANCEMENT</b>	<b>(2 186 173)</b>	<b>(605 299)</b>
<b>VI VARIATION NETTE DE LA TRESORERIE (III+IV+V)</b>	<b>4 020 737</b>	<b>568 367</b>
<b>VII TRESORERIE A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE</b>	<b>4 409 586</b>	<b>3 841 219</b>
<b>VIII TRESORERIE A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE</b>	<b>8 430 323</b>	<b>4 409 586</b>



## ETAT DES CHANGEMENTS DE METHODES

NATURE DES CHANGEMENTS	JUSTIFICATION DES CHANGEMENTS	INFLUENCE SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
I- Changement affectant les méthodes d'évaluation	<b>NEANT</b>	<b>NEANT</b>
II- Changement affectant les règles de présentation		

## ETAT DES DEROGATIONS

INDICATIONS DES DEROGATIONS	JUSTIFICATION DES DEROGATIONS	INFLUENCE SUR LE PATRIMOINE , LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
I- Dérogations aux principes comptables fondamentaux	<b>NEANT</b>	<b>NEANT</b>
II- Dérogations aux méthodes d'évaluation		
III- Dérogations aux règles d'établissement et de présentation des états de synthèse		

## CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT ET ASSIMILES

(en milliers de DH)

CREANCES	Bank Al-Maghrib, Trésor Public et Service des Chèques Postaux	Banques au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc	Etablissements de crédit à l'étranger	31/12/21	31/12/20
COMPTES ORDINAIRES DEBITEURS	7 463 036	1 467 254	662 321	4 470 625	14 063 236	11 791 939
VALEURS REÇUES EN PENSION	-	715 798	-	-	715 798	-
- au jour le jour	-	715 798	-	-	715 798	-
- à terme	-	-	-	-	-	-
PRETS DE TRESORERIE	-	3 775 444	4 389 593	1 655 142	9 820 179	8 017 384
- au jour le jour	-	580 000	-	-	580 000	627 000
- à terme	-	3 195 444	4 389 593	1 655 142	9 240 179	7 390 384
PRETS FINANCIERS	-	1 199 292	20 971 250	-	22 170 542	19 491 234
AUTRES CREANCES	-	235 136	10 714	52	245 902	251 846
INTERETS COURUS A RECEVOIR	2 851	8 216	89 942	3 097	104 106	123 561
CREANCES EN SOUFFRANCE	-	-	-	-	-	-
TOTAL	7 465 887	7 401 140	26 123 820	6 128 916	47 119 763	39 675 964

## CREANCES SUR LA CLIENTELE

(en milliers de DH)

CREANCES	Secteur public	SECTEUR PRIVE			31/12/21	31/12/20
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle		
CREDITS DE TRESORERIE	767 064	340 942	19 566 230	454 911	21 129 147	20 656 545
- Comptes à vue débiteurs	757 958	340 942	5 844 985	273 895	7 217 780	7 726 431
- Créances commerciales sur le Maroc	-	-	1 953 172	271	1 953 443	1 968 191
- Crédits à l'exportation	-	-	127 841	-	127 841	59 848
- Autres crédits de trésorerie	9 106	-	11 640 232	180 745	11 830 083	10 902 075
CREDITS A LA CONSOMMATION	-	-	-	2 334 302	2 334 302	2 532 543
CREDITS A L'EQUIPEMENT	7 609 477	-	18 241 952	211 144	26 062 573	29 540 069
CREDITS IMMOBILIERS	5 237	-	7 190 005	16 381 002	23 576 244	25 078 889
AUTRES CREDITS	2 640 443	13 627 784	1 082 499	280 097	17 630 823	14 490 058
CREANCES ACQUISES PAR AFFACTURAGE	9 606 473	-	1 781 224	-	11 387 697	9 834 204
INTERETS COURUS A RECEVOIR	120 346	100 802	447 533	241 357	910 038	923 830
CREANCES EN SOUFFRANCE	-	21 079	1 621 705	1 092 657	2 735 441	2 632 416
- Créances pré-douteuses	-	14	139 838	183 999	323 851	373 762
- Créances douteuses	-	180	59 352	138 536	198 068	288 947
- Créances compromises	-	20 885	1 422 515	770 122	2 213 522	1 969 707
<b>TOTAL</b>	<b>20 749 040</b>	<b>14 090 607</b>	<b>49 931 148</b>	<b>20 995 470</b>	<b>105 766 265</b>	<b>105 688 554</b>

## VENTILATION DES TITRES DE TRANSACTION ET DE PLACEMENT ET DES TITRES D'INVESTISSEMENT

(en milliers de DH)

	Valeur comptable brute	Valeur actuelle	Valeur de remboursement	Plus-values latentes	Moins-values latentes	Provisions
<b>TITRES DE TRANSACTION</b>	<b>60 404 564</b>	<b>60 404 564</b>	<b>29 312 192</b>			
Bons du trésor et valeurs assimilées	30 629 628	30 629 628	28 958 229			
Obligations	381 847	381 847	353 964			
Autres titres de créance	-	-	-			
Titres de propriété	29 393 089	29 393 089				
<b>TITRES DE PLACEMENT</b>	<b>16 163 108</b>	<b>15 926 548</b>	<b>9 406 971</b>		<b>236 560</b>	<b>236 560</b>
Bons du trésor et valeurs assimilées	8 668 039	8 647 765	8 224 704		20 274	20 274
Obligations	1 198 828	1 198 828	1 182 267			
Autres titres de créance	-	-	-			
Titres de propriété	6 296 241	6 079 955	-		216 286	216 286
<b>TITRES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>8 075 448</b>	<b>8 075 448</b>	<b>7 590 410</b>			
Bons du trésor et valeurs assimilées	7 417 253	7 417 253	6 944 800			
Obligations	655 393	655 393	642 913			
Autres titres de créance	2 802	2 802	2 697			
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>84 643 120</b>	<b>84 406 560</b>	<b>46 309 573</b>			

## VENTILATION DES TITRES DE TRANSACTION ET DE PLACEMENT ET DES TITRES D'INVESTISSEMENT PAR CATEGORIE D'EMETTEUR

(en milliers de DH)

	Etablissements de crédit et assimilés	Emetteurs publics	EMETTEURS PRIVES		31/12/21	31/12/20
			Financiers	Non financiers		
<b>TITRES COTES</b>	150 369	-	12 393	820 833	983 595	1 096 641
Bons du trésor et valeurs assimilées		-		-	-	-
Obligations	-	-		-	-	-
Autres titres de créance	-				-	-
Titres de propriété	150 369	-	12 393	820 833	983 595	1 096 641
<b>TITRES NON COTES</b>	243 856	46 694 646	34 402 571	2 081 892	83 422 965	76 993 575
Bons du trésor et valeurs assimilées		46 694 646	-	-	46 694 646	48 919 420
Obligations	241 054	-	-	1 995 014	2 236 068	1 854 764
Autres titres de créance	2 802				2 802	4 722
Titres de propriété	-	-	34 402 571	86 878	34 489 449	26 214 669
<b>TOTAL</b>	<b>394 225</b>	<b>46 694 646</b>	<b>34 414 964</b>	<b>2 902 725</b>	<b>84 406 560</b>	<b>78 090 216</b>

## DETAIL DES AUTRES ACTIFS

(en milliers de DH)

RUBRIQUE	31/12/2021	31/12/2020
Instruments optionnels	6	-
Opérations diverses sur titres (débiteur)	-	-
Sommes réglées à récupérer auprès des émetteurs	-	-
Autres comptes de règlement relatif aux opérations sur titres	-	-
<b>Débiteurs divers</b>	<b>4 132 406</b>	<b>855 321</b>
- Sommes dues par l'Etat	904 528	346 437
- Sommes dues par les organismes de prévoyance	944	1 577
- Sommes diverses dues par le personnel	17 907	5 502
- Comptes clients de prestations non bancaire	-	-
- Divers autres débiteurs	3 209 027	501 805
<b>Valeurs et emplois divers</b>	<b>2 771 745</b>	<b>195 121</b>
- Valeurs et emplois divers	2 771 745	195 121
<b>Comptes d'ajustement de hors bilan (débiteur)</b>	<b>330 196</b>	<b>263 478</b>
<b>Comptes d'écart sur devises et titres (débiteur)</b>	<b>28</b>	<b>19</b>
Pertes potentielles sur opérations de couverture non dénouées	-	-
Pertes à étaler sur opérations de couvertures dénouées	-	-
Charges à répartir sur plusieurs exercices	877 991	1 137 499
Comptes de liaison entre siège, succursales et agences au Maroc (débiteur)	38 303	107 569
<b>Produits à recevoir et charges constatées d'avance</b>	<b>799 625</b>	<b>744 337</b>
- Produits à recevoir	784 499	734 281
- Charges constatées d'avance	15 126	10 056
<b>Comptes transitoires ou d'attente débiteurs</b>	<b>772 912</b>	<b>550 503</b>
Créances en souffrance sur opérations diverses	-	-
Provisions pour créances en souffrance sur opérations diverses	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>9 723 212</b>	<b>3 853 847</b>

## TITRES DE PARTICIPATIONS ET EMPLOIS ASSIMILES

Dénomination ou raison sociale de la société émettrice	Secteur d'activité	Capital Social en milliers	Taux de participation	Valeur comptable brute	Ecart de conversion
<b>A) PARTICIPATION DANS LES E/SES LIEES</b>				<b>26 992 569</b>	<b>-308 939</b>
CHAABI INTER BANK OFFSHORE (CIB)	Banque	2 200	70,00%	14 292	1 402
CHAABI BANK (BCDM)	Banque	47 478	100,00%	513 731	-25 501
BPMC	Banque	15 000 000	75,00%	97 760	-3 803
ATLANTIC BUSINESS INTERNATIONAL (ABI)	Holding	172 039 570	79,83%	3 505 571	-201 095
BCP BANK MAURITIUS	Banque	2 218 065	100,00%	420 660	-30 040
BANQUE COMMERCIALE INTERNATIONALE	Banque	12 870 340	100,00%	94 649	-2 829
BANQUE INTERNATIONAL DU CAMEROUN	Banque	49 080 000	78,43%	719 609	-21 654
BANQUE MALGACHE DE L'OCEAN INDIEN	Banque	60 000 000	66,71%	668 902	-24 642
BCP MIDDLE EAST	Services divers	822	100,00%	7 628	-410
BANKY FIRST	Banque	13 836 050	50,67%	19 089	-369
BCP SECURITIES SERVICES	Banque	206 403	100,00%	396 852	-
VIVALIS SALAF	Crédit Consommation	177 000	87,28%	288 133	-
BP REM	Immobilier / Aménagement	188 000	43,13%	81 075	-
CHAABI LLD	Services financiers	31 450	83,62%	32 352	-
MAROC ASSISTANCE INTERNATIONALE	Assurance	50 000	77,43%	71 267	-
DAR ADDAMANE	Services financiers	75 000	6,21%	4 694	-
STE H. PARTNERS GESTION	Fonds d'investissement	5 000	50,00%	2 500	-
UPLINE GROUP	Banque	46 784	77,39%	777 225	-
GENEX PARTICIPATIONS	Services divers	1 250	100,00%	1 360	-
SCI OASIS YVES	Immobilier / Aménagement	15	99,67%	3 282	-
SCI OASIS PAPILLONS	Immobilier / Aménagement	8	99,33%	814	-
SCI OASIS JEAN	Immobilier / Aménagement	15	99,67%	1 936	-
CHAABI CAPITAL INVESTISSEMENT	Fonds d'investissement	2 227 900	54,10%	1 205 294	-
BANK AL YOUSR	Banque	560 000	80,00%	448 000	-
BANQUE POPULAIRE PATRIMOINE	Immobilier / Aménagement	150 300	100,00%	150 300	-
AL AKARIA INVEST	Immobilier / Aménagement	1 350 300	100,00%	1 350 300	-
Maroc Traitement de Transactions (M2T)	Services Paiements	51 497	84,79%	211 782	-
BANK AL AMAL	Banque	740 000	38,50%	329 709	-
SIBA	Immobilier / Aménagement	3 333	90,10%	59 200	-
FONDS MOUSSAHAMA 2	Fonds d'investissement	162 880	63,97%	247 690	-
MAROC LEASING	Crédit bail	277 677	53,11%	493 623	-
SCI DAIT ROUMI II	Immobilier / Aménagement	10	90,00%	9	-
BP SHORE GROUP	Holding	5 000	56,80%	2 840	-
BP SHORE BACK OFFICE	Services divers	3 000	1,00%	30	-
ATLANTIC MICROFINANCE FOR AFRICA	Holding	429 760	100,00%	429 760	-
IMC (INFRA MAROC CAPITAL)	Fonds d'investissement	105 333	43,50%	1 766 971	-
BP CENTRE SUD	Banque	1 305 230	50,62%	1 814 645	-
BP FES-MEKNES	Banque	2 213 997	51,25%	2 179 910	-
BP LAAYOUNE	Banque	656 036	51,48%	546 468	-
BP MARRAKECH-B MELLAL	Banque	1 229 258	51,40%	1 068 208	-
BP NADOR-AL HOCEIMA	Banque	1 029 227	49,63%	1 592 249	-
BP OUJDA	Banque	798 055	51,22%	1 236 335	-
BP TANGER-TETOUAN	Banque	1 118 998	51,41%	1 120 191	-
BP RABAT-KENITRA	Banque	2 253 548	51,05%	2 025 108	-
SOCINVEST SARL		1 500	100,00%	1 500	-
BCP INTERNATIONAL	Holding	200 000	100,00%	200 000	-
AFRICA STONE MANAGEMENT	Services divers	7 000	29,00%	1 923	-
UPLINE COURTAGE	Assurance	1 500	100,00%	283 200	-
HOLDPARTS	Holding	521 538	100,00%	503 944	-
<b>B) AUTRES TITRES DE PARTICIPATION</b>				<b>565 967</b>	<b>-</b>
ATPS	Services divers	300	100,00%	2 351	-
SOGEOS	Immobilier / Aménagement	35 000	13,20%	4 622	-
CENTRE MONETIQUE INTERBANCAIRE	Services financiers	98 200	13,24%	12 853	-
CASABLANCA FINANCE CITY AUTHORITY	Services financiers	500 000	10,00%	50 000	-
CASABLANCA TRANSPORTS	Services divers	4 000 000	0,38%	15 000	-
SOCIETE DE BOURSE DE CASABLANCA	Services financiers	387 518	8,00%	31 373	-
PART MAMDA RE	Assurance	600 000	16,67%	100 890	-
AUTRES				348 878	-
<b>C) TITRES ACTIVITE DE PORTEFEUILLE</b>				<b>113 316</b>	<b>-4 532</b>
AWB MOROCCO MAURITANIE	Holding	22 440	33,03%	77 946	-4 532
UNIVERSITE INTERNATIONALE DE RABAT	Enseignement supérieur	131 000	27,00%	35 370	-
<b>D) EMPLOIS ASSIMILES</b>				<b>2 113 992</b>	<b>-11 741</b>
UBAF	Banque	250 727	4,99%	131 537	-9 341
BACB	Banque	104 357	6,17%	61 526	-396
BACB				114 627	12 332
UBAE	Banque	261 186	2,85%	86 897	-6 171
BMICE	Banque	150 000	4,00%	55 682	-314
AUTRES (Y COMPRIS C/C)				1 663 722	-7 852
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>				<b>29 785 843</b>	<b>-325 212</b>

(en milliers de DH)

	Provisions cumulées	Valeur comptable nette	Extrait des derniers états de synthèse de la sté émettrice			Devise	PRODUITS INSCRITS AU CPC
			Date de clôture de l'exercice	Situation nette	Résultat net		
<b>873 001</b>		<b>26 428 507</b>					<b>1 247 294</b>
-		12 890	30-jui-21	40 801	7 897	USD	74 782
-		539 232	30-jui-21	52 310	73	EURO	
-		101 562	30-jui-21	23 750 380	1 588 540	Franc CFA d'AfriqueCentrale	
-		3 706 665	30-jui-21	388 723 000	17 003 000	Franc CFA (BCEAO)	135 638
-		450 700	30-jui-21	2 114 513	-32 825	Roupie mauricienne	
-		97 477	30-jui-21	16 164 442	1 724 612	Franc CFA	
-		741 263	30-jui-21	65 929 106	-877 008	Franc CFA	
-		693 544	30-jui-21	178 320 774	40 152 574	Ariary Malgache	90 640
-		8 038	31-déc-20	1 748	926	USD	
-		19 458	31-déc-20	8 585 125	-4 396 620	Ariary Malgache	
-		396 852	30-jui-21	316 309	33 370	MAD	36 000
-		288 133	30-jui-21	789 768	69 046	MAD	
-		81 075	30-jui-21	207 956	2 266	MAD	
-		32 352	30-jui-21	105 301	11 029	MAD	13 149
-		71 267	30-jui-21	411 914	17 119	MAD	6 194
4 694		-				MAD	
-		2 500	31-déc-20	9 373	-5 454	MAD	
-		777 225	30-jui-21	959 140	502 262	MAD	116 081
-		1 360	31-déc-20	1 364	156	MAD	
3 282		-				MAD	
-		814	31-déc-20	-517	-14	MAD	
-		1 936	31-déc-20	-138	-2	MAD	
192 730		1 012 564	30-jui-21	1 712 900	51 117	MAD	
-		448 000	30-jui-21	255 134	-23 999	MAD	
-		150 300	31-déc-20	147 909	-364	MAD	
535 574		814 725	30-jui-21	814 725	-389 785	MAD	
-		211 782	30-jui-21	28 768	-36 068	MAD	
-		329 709	30-jui-21	824 456	-11 284	MAD	
-		59 200	31-déc-20	10 944	140	MAD	
136 722		110 968	31-déc-20	163 044	-3 060	MAD	
-		493 623	30-jui-21	936 641	29 614	MAD	17 696
-		9	31-déc-20	-128	-9	MAD	
-		2 840	30-jui-21	204 890	61 791	MAD	34 079
-		30	30-jui-21	16 483	5 597	MAD	239
-		429 760	30-jui-21	415 550	126	MAD	
-		1 766 971	30-jui-21	4 199 706	152 952	MAD	57 041
-		1 814 645	31-déc-21	5 233 063	220 133	MAD	51 542
-		2 179 910	31-déc-21	6 192 941	280 400	MAD	62 413
-		546 468	31-déc-21	1 530 950	96 471	MAD	40 004
-		1 068 208	31-déc-21	3 456 360	302 767	MAD	102 022
-		1 592 249	31-déc-21	5 227 806	300 438	MAD	97 355
-		1 236 335	31-déc-21	3 474 577	104 264	MAD	36 684
-		1 120 191	31-déc-21	3 409 552	144 238	MAD	32 578
-		2 025 108	31-déc-21	5 744 894	549 364	MAD	243 155
-		1 500	30-jui-21	13 900	33 737	MAD	
-		200 000	30-jui-21	199 450	-97	MAD	
-		1 923	30-jui-21	8 479	895	MAD	
-		283 200	30-jui-21	57 607	24 599	MAD	
-		503 944				MAD	
<b>30 491</b>		<b>535 475</b>					<b>1 203</b>
686		1 665	31-déc-20	1 665	-43	MAD	
-		4 622	31-déc-20	57 460	13 654	MAD	1 203
-		12 853	31-déc-20	117 858	-5 575	MAD	
-		50 000	31-déc-20	495 337	-11 606	MAD	
6 894		8 106	31-déc-20	2 161 619	-349 884	MAD	
-		31 373	31-déc-20	720 000	12 000	MAD	
-		100 890	30-jui-21	623 004	5 094	MAD	
22 912		325 966					
-		<b>117 848</b>					<b>8 745</b>
-		82 478	31-juil-20	27 205	939	EURO	8 745
-		35 370	30-sept-20	60 233	11 684	MAD	
<b>65 336</b>		<b>2 060 397</b>					<b>35 721</b>
		140 878	31-déc-20	302 509	-2 048	EURO	
		61 922	31-déc-20	197 207	19 313	Livre Sterling	
23 659		78 636				USD	
31 497		61 571	31-déc-20	184 803	-57 767	EURO	
		55 996	31-déc-20	133 793	-2 869	USD	
10 180		1 661 394					35 721
<b>968 829</b>		<b>29 142 226</b>					<b>1 292 963</b>

## CREANCES SUBORDONNEES

(en milliers de DH)

	Montant Global	APPARENTES				31/12/21	31/12/20
		Ets De Cred & Assim	Eses Financières	Eses Non Financières	Autres Apparentes		
Créances subordonnées	151 364	150 000				151 364	274 647
Titres subordonnés des établissements de crédits et assimilés	151 364	150 000				151 364	274 647
Titres subordonnés de la clientèle							
Prêts subordonnés aux établissements de crédits et assimilés							
Prêts subordonnés à la clientèle							
Créances subordonnées en souffrance							
Agios réservés sur créances subordonnées							
(-) Provisions pour créances subordonnées en souffrance							

## IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

IMMOBILISATIONS	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions au cours de l'exercice	Montant des cessions ou retraits au cours de l'exercice	Montant brut à la fin de l'exercice
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>1 106 732</b>	<b>18 020</b>	<b>450</b>	<b>1 124 302</b>
Droit au bail	142 601	-	450	142 151
Immobilisations en recherche et développement	-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles d'exploitation	964 131	18 020	-	982 151
Immobilisations incorporelles hors exploitation	-	-	-	-
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>8 365 561</b>	<b>380 736</b>	<b>3 312 056</b>	<b>5 434 241</b>
<b>IMMEUBLE D'EXPLOITATION</b>	<b>1 858 717</b>	<b>305 978</b>	<b>-</b>	<b>2 164 695</b>
Terrain d'exploitation	221 030	-	-	221 030
Immeubles d'exploitation bureaux	1 636 611	305 978	-	1 942 589
Immeubles d'exploitation logement de fonction	1 075	-	-	1 075
<b>MOBILIER ET MATERIEL D'EXPLOITATION</b>	<b>874 686</b>	<b>10 225</b>	<b>-</b>	<b>884 911</b>
Mobilier de bureau d'exploitation	229 648	890	-	230 538
Matériel de bureau d'exploitation	54 534	647	-	55 181
Matériel informatique	485 352	8 586	-	493 938
Matériel roulant rattaché à l'exploitation	2 793	-	-	2 793
Autres matériels d'exploitation	102 359	102	-	102 461
<b>AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES D'EXPLOITATION</b>	<b>693 172</b>	<b>34 189</b>	<b>-</b>	<b>727 361</b>
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES HORS EXPLOITATION</b>	<b>4 938 985</b>	<b>30 345</b>	<b>3 312 056</b>	<b>1 657 274</b>
Terrain hors exploitation	2 819 856	-	2 483 401	336 455
Immeubles hors exploitation	1 677 224	946	828 655	849 514
Mobilier et matériel hors exploitation	125 142	11 342	-	136 484
Autres immobilisations corporelles hors exploitation	316 764	18 057	-	334 821
<b>TOTAL</b>	<b>9 472 293</b>	<b>398 756</b>	<b>3 312 506</b>	<b>6 558 543</b>



## CESSIONS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

(en milliers de DH)

	Valeur comptable brute	Cumul des amortissements et/ou des provisions pour dépréciation	Valeur comptable nette	Produit de la cession	plus-value de cession	moins-value de cession
- IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	-	-	-	-	-	-
Droit au bail	-	-	-	-	-	-
Immobilisations en recherche et développement	-	-	-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles d'exploitation	-	-	-	-	-	-
Immobilisations incorporelles hors exploitation	-	-	-	-	-	-
- IMMOBILISATIONS CORPORELLES	16 136	910	15 226	16 442	4 053	2 836
- IMMEUBLE D'EXPLOITATION	-	-	-	-	-	-
Terrain d'exploitation	-	-	-	-	-	-
Immeubles d'exploitation bureaux	-	-	-	-	-	-
Immeubles d'exploitation logement de fonction	-	-	-	-	-	-
- MOBILIER ET MATERIEL D'EXPLOITATION	-	-	-	-	-	-
Mobilier de bureau d'exploitation	-	-	-	-	-	-
Matériel de bureau d'exploitation	-	-	-	-	-	-
Matériel informatique	-	-	-	-	-	-
Matériel roulant rattaché à l'exploitation	-	-	-	-	-	-
Autres matériels d'exploitation	-	-	-	-	-	-
- AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES D'EXPLOITATION	-	-	-	-	-	-
- IMMOBILISATIONS CORPORELLES HORS EXPLOITATION	16 136	910	15 226	16 442	4 053	2 836
Terrain hors exploitation	11 648	-	11 648	11 840	2 362	2 170
Immeubles hors exploitation	4 487	910	3 577	4 602	1 691	666
Mobilier et matériel hors exploitation	-	-	-	-	-	-
Autres immobilisations corporelles hors exploitation	-	-	-	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>16 136</b>	<b>910</b>	<b>15 226</b>	<b>16 442</b>	<b>4 053</b>	<b>2 836</b>

(en milliers de DH)

	AMORTISSEMENTS ET/OU PROVISIONS				Montant net à la fin de l'exercice
	Montant des amortissements et/ou provisions au début de l'exercice	Dotations au titre de l'exercice	Montant des amortissements sur immobilisations sorties	Cumul	
	691 560	77 148	-	768 708	355 594
	-	-	-	-	142 151
	-	-	-	-	-
	691 560	77 148	-	768 708	213 443
	-	-	-	-	-
	2 886 848	172 699	143 529	2 916 018	2 518 223
	734 691	32 904	-	767 596	1 397 099
	-	-	-	-	221 030
	733 637	32 900	-	766 537	1 176 052
	1 054	4	-	1 059	17
	723 011	40 276	-	763 286	121 625
	191 503	8 204	-	199 708	30 831
	39 849	2 657	-	42 506	12 675
	393 021	25 509	-	418 530	75 408
	2 751	28	-	2 779	13
	95 886	3 878	-	99 764	2 698
	520 302	39 604	-	559 906	167 456
	908 844	59 915	143 529	825 230	832 044
	-	-	-	-	336 455
	641 951	26 480	143 529	524 902	324 612
	78 578	8 993	-	87 571	48 913
	188 315	24 442	-	212 757	122 064
	3 578 407	249 848	143 529	3 684 726	2 873 817

## DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT ET ASSIMILES

(en milliers de DH)

DETTES	Etablissements de crédit et assimilés au Maroc			Etablissements de crédit à l'étranger	31/12/2021	31/12/2020
	Bank Al Maghrib, Trésor Public et Service des Chèques Postaux	Banques au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc			
COMPTES ORDINAIRES CREDITEURS	-	128 492 561	417 377	126 735	129 036 673	116 396 181
VALEURS DONNEES EN PENSION	16 433 061	400 103	265 027	-	17 098 191	8 293 383
- au jour le jour	-	-	265 027	-	265 027	2 042 219
- à terme	16 433 061	400 103	-	-	16 833 164	6 251 164
EMPRUNTS DE TRESORERIE	1 260 000	1 735 000	4 498 934	386 644	7 880 578	10 612 673
- au jour le jour	-	1 215 000	-	185 608	1 400 608	3 176 765
- à terme	1 260 000	520 000	4 498 934	201 036	6 479 970	7 435 908
EMPRUNTS FINANCIERS	-	-	1 061 210	1 967 997	3 029 207	4 357 356
AUTRES DETTES	1 233	1 407 870	222	-	1 409 325	1 390 614
INTERETS COURUS A PAYER	5 285	1 608 717	15 839	8 383	1 638 224	1 670 013
<b>TOTAL</b>	<b>17 699 579</b>	<b>133 644 251</b>	<b>6 258 609</b>	<b>2 489 759</b>	<b>160 092 198</b>	<b>142 720 220</b>

## DEPOTS DE LA CLIENTELE

### DEPOTS DE LA CLIENTELE

(en milliers de DH)

DEPOTS	Secteur public	SECTEUR PRIVE			31/12/2021	31/12/2020
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle		
COMPTES A VUE CREDITEURS	1 463 649	3 196 430	8 037 531	33 975 607	46 673 217	44 837 664
COMPTES D'EPARGNE	-	-	-	8 268 415	8 268 415	7 971 404
DEPOTS A TERME	93 698	461 000	1 187 601	7 973 353	9 715 652	12 040 172
AUTRES COMPTES CREDITEURS	14 863	53 301	1 158 390	1 011 512	2 238 066	1 959 525
INTERETS COURUS A PAYER	967	4 514	11 746	87 654	104 881	144 226
<b>TOTAL</b>	<b>1 573 177</b>	<b>3 715 245</b>	<b>10 395 268</b>	<b>51 316 541</b>	<b>67 000 231</b>	<b>66 952 991</b>

## DETAIL DES AUTRES PASSIFS

(en milliers de DH)

	31/12/2021	31/12/2020
Instruments optionnels vendus	191	749
Comptes de règlement d'opérations sur titres	-	-
Dettes sur titres	-	-
Versement à effectuer sur titres non libérés	70 124	86 790
Provisions pour service financier aux émetteurs	-	-
Sommes réglées par la clientèle à reverser aux émetteurs	-	-
Créditeurs divers	2 073 812	889 867
- Sommes dues à l'Etat	473 415	539 882
- Sommes dues aux organismes de prévoyance	126 969	124 722
- Sommes diverses dues aux actionnaires et associés	15	15
- Sommes dues au personnel	3	1
- Fournisseurs de biens et services	2 350	2 136
- Divers autres Créditeurs	1 471 060	223 111
Comptes d'ajustement de hors bilan	11 648	896
Comptes d'écart sur devises et titres	-	-
Gains potentiels sur opérations de couverture non dénouées	-	-
Gains à étaler sur opérations de couvertures dénouées	-	-
Comptes de liaison entre siège, succursales et agences au Maroc (créditeur)	-	-
Charges à payer et produits constatés d'avance	1 080 631	805 830
- Charges à payer	1 041 292	774 371
- Produits constatés d'avance	39 339	31 459
Comptes transitoires ou d'attente créditeurs	262 340	654 136
<b>TOTAL</b>	<b>3 498 746</b>	<b>2 438 268</b>

## PROVISIONS

(en milliers de DH)

	Encours 31/12/2020	Dotations	Reprises	Autres variations	Encours 31/12/2021
<b>PROVISIONS DEDUITES DE L'ACTIF SUR</b>	<b>7 038 986</b>	<b>3 225 138</b>	<b>1 702 318</b>	<b>-104 143</b>	<b>8 457 663</b>
Créances sur les établissements de crédit et assimilés					
Créances sur la clientèle	6 338 458	1 882 687	1 435 386	-104 143	6 681 616
Titres de placement et d'investissement	71 347	182 283	17 070		236 560
Titres de participation et emplois assimilés	392 322	589 510	13 003		968 829
Immobilisations en crédit-bail et en location					
Immobilisations corporelles hors exploitation (*)	236 859			-236 859	-
Autres actifs (*)	-	570 658	236 859	236 859	570 658
<b>PROVISIONS INSCRITES AU PASSIF</b>	<b>5 895 947</b>	<b>248 037</b>	<b>855 998</b>	<b>104 546</b>	<b>5 392 531</b>
Provisions pour risques d'exécution d'engagements par signature	720 883	181 997	33 874	104 546	973 552
Provisions pour risques de change					
Provisions pour risques généraux	4 429 329	-	676 699	-	3 752 630
Provisions pour pensions de retraite et obligations similaires					
Provisions pour autres risques et charges	745 735	66 039	145 425	-	666 349
Provisions réglementées					
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>12 934 933</b>	<b>3 473 175</b>	<b>2 558 316</b>	<b>402</b>	<b>13 850 194</b>

## SUBVENTIONS, FONDS PUBLICS AFFECTES ET FONDS SPECIAUX DE GARANTIE

(en milliers de DH)

	31/12/2021	31/12/2020
<b>SUBVENTIONS ET FONDS PUBLICS AFFECTES</b>		
Subventions d'investissement reçues		
- Subventions d'investissement reçues		
- Subventions d'investissement reçues inscrites au CPC		
Fonds publics affectés		
- Fonds publics affectés		
<b>FONDS SPÉCIAUX DE GARANTIE</b>	<b>4 168 148</b>	<b>4 168 148</b>
Fonds de garantie à caractère mutuel		
- Fonds de garantie à caractère mutuel		
- Autres fonds spéciaux de garantie		
- Fonds de soutien CPM	4 168 148	4 168 148

## TITRES DE CREANCES EMIS

(en milliers de DH)

NATURE DES TITRES	CARACTERISTIQUES					31/12/21
	date de jouissance	date d'échéance	valeur nominale	taux	Mode de remboursement	

TOTAL

NEANT

(\*) Reclassement des Dotations, VAR &amp; VE classés préalablement au niveau des postes «immobilisations corporelles HE» vers «autres actifs»

## IMMOBILISATIONS DONNEES EN CREDIT-BAIL ET EN LOCATION SIMPLE

NATURE	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions au cours de l'exercice
<b>IMMOBILISATIONS DONNEES EN CREDIT-BAIL ET EN LOCATION AVEC OPTION D'ACHAT</b>	<b>4 000</b>	
CREDIT-BAIL SUR IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	-	
CREDIT-BAIL MOBILIER	-	
Crédit-bail mobilier en cours	-	
Crédit-bail mobilier loué	-	
Crédit-bail mobilier non loué après résiliation	-	
CREDIT-BAIL IMMOBILIER	4 000	
Crédit-bail immobilier en cours	-	
Crédit-bail immobilier loué	4 000	
Crédit-bail immobilier non loué après résiliation	-	
LOYERS COURUS À RECEVOIR	-	
LOYERS RESTRUCTURES	-	
LOYERS IMPAYES	-	
LOYERS EN SOUFFRANCE	-	
<b>IMMOBILISATIONS DONNEES EN LOCATION SIMPLE</b>	<b>-</b>	
BIENS MOBILIERS EN LOCATION SIMPLE	-	
BIENS IMMOBILIERS EN LOCATION SIMPLE	-	
LOYERS COURUS À RECEVOIR	-	
LOYERS RESTRUCTURES	-	
LOYERS IMPAYES	-	
LOYERS EN SOUFFRANCE	-	
<b>TOTAL</b>	<b>4 000</b>	

## DETTES SUBORDONNEES

	MONTANT GLOBAL	NON APPARENTE
<b>DETTES SUBORDONNEES</b>	<b>9 742 899</b>	<b>6 627 311</b>
<b>DETTES SUBORDONNEES A DUREE DETERMINEE</b>	<b>9 700 000</b>	<b>6 598 300</b>
Titres subordonnés à durée déterminée		
Emprunts subordonnés à durée déterminée auprès des établissements de crédit	35 100	
Emprunts subordonnés à durée déterminée auprès de la clientèle	9 664 900	6 598 300
<b>DETTES SUBORDONNEES A DUREE INDETERMINEE</b>		
Titres subordonnés à durée indéterminée		
Emprunts subordonnés à durée indéterminée auprès des établissements de crédit		
Emprunts subordonnés à durée indéterminée auprès de la clientèle		
<b>INTERETS COURUS A PAYER</b>	<b>42 899</b>	<b>29 011</b>

(en milliers de DH)

	Montant des cessions ou retraits au cours de l'exercice	Montant brut à la fin de l'exercice	Amortissements		Provisions		Montant net à la fin de l'exercice
			Dotations au titre de l'exercice	Cumul des amortissements	Dotations au titre de l'exercice	Reprises de provisions	
			160	293			3 707
			160	293			-
			-	-			-
			-	-			-
			-	-			-
			160	293			3 707
			-	-			-
			160	293			3 707
			-	-			-
			-	-			-
			-	-			-
			-	-			-
			-	-			-
			-	-			-
			-	-			-
			-	-			-
			-	-			-
			-	-			-
			-	-			-
			-	-			-
			160	293			3 707

(en milliers de DH)

	APPARENTES				31/12/21	31/12/20
	ETS. DE CRED & ASSIM	ESES FINANCIERES	ESES NON FINANCIERES	AUTRES APPARENTES		
	35 505	3 080 083			9 742 899	10 546 330
	35 100	3 066 600			9 700 000	10 500 000
					-	-
	35 100				35 100	35 100
		3 066 600			9 664 900	10 464 900
	405	13 483			42 899	46 330

## CAPITAUX PROPRES

(en milliers de DH)

	Encours 31/12/10	Affectation du résultat	Autres variations	Encours 31/12/21
<b>Réserves et primes liées au capital</b>	<b>25 704 393</b>	<b>390 519</b>	-	<b>26 362 539</b>
Réserve légale	202 255	-	-	202 255
Autres réserves	9 665 591	390 519	-	10 056 110
Primes d'émission, de fusion et d'apport	15 836 547			16 104 174
<b>Capital</b>	<b>2 022 547</b>	-	<b>10 578</b>	<b>2 033 125</b>
Capital appelé	2 022 547	-	10 578	2 033 125
Capital non appelé		-	-	
Certificats d'investissement		-	-	
Fonds de dotations		-	-	
<b>Actionnaires. Capital non versé</b>	-	-	-	
Report à nouveau (+/-)	466 862	47 179	-	514 041
Résultats nets en instance d'affectation (+/-)		-	-	
Résultat net de l'exercice (+/-)	2 103 343	-2 103 343	-	2 309 745
<b>Total</b>	<b>30 297 145</b>	<b>-1 665 645</b>	<b>10 578</b>	<b>31 219 450</b>

## ENGAGEMENTS SUR TITRES

(en milliers de DH)

	31/12/2021	31/12/2020
<b>ENGAGEMENTS DONNES</b>	<b>3 758</b>	
Titres achetés à réméré		
<b>Titres à livrer</b>	<b>3 758</b>	
- Marché primaire	3 758	
- Marché gris		
- Marchés réglementés		
- Marché gré à gré		
- Autres		
<b>ENGAGEMENTS REÇUS</b>		
Titres vendus à réméré		
<b>Titres à recevoir</b>		
- Marché primaire		
- Marché gris		
- Marchés réglementés		
- Marché gré à gré		
- Autres		

NEANT



## ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE

(en milliers de DH)

ENGAGEMENTS	31/12/2021	31/12/2020
<b>ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE DONNES</b>	<b>57 383 203</b>	<b>41 320 604</b>
<b>Engagements de financement en faveur d'établissement de crédit et assimilés</b>	<b>228 737</b>	<b>385 803</b>
Crédits documentaires import	-	-
Acceptations ou engagements de payer	-	-
Ouvertures de crédit confirmés	228 737	165 803
Engagements de substitution sur émission de titres	-	-
Engagements irrévocables de crédit-bail	-	-
Autres engagements de financement donnés	-	220 000
<b>Engagements de financement en faveur de la clientèle</b>	<b>28 445 009</b>	<b>23 702 455</b>
Crédits documentaires import	8 729 369	5 635 041
Acceptations ou engagements de payer	5 991 075	2 013 490
Ouvertures de crédit confirmés	13 724 565	16 053 924
Engagements de substitution sur émission de titres	-	-
Engagements irrévocables de crédit-bail	-	-
Autres engagements de financement donnés	-	-
<b>Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés</b>	<b>17 730 910</b>	<b>7 141 346</b>
Crédits documentaires export confirmés	502 097	484 242
Acceptations ou engagements de payer	-	-
Garanties de crédits données	-	-
Autres cautions, avals et garanties donnés	17 228 813	6 657 104
Engagements en souffrance	-	-
<b>Engagements de garantie d'ordre de la clientèle</b>	<b>10 978 547</b>	<b>10 091 000</b>
Garanties de crédits données	1 809 160	986 849
Cautions et garanties en faveur de l'administration publique	3 341 855	3 607 280
Autres cautions et garanties donnés	4 770 937	4 753 535
Engagements en souffrance	1 056 595	743 336
<b>ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE RECUS</b>	<b>24 796 357</b>	<b>16 804 692</b>
<b>Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés</b>	<b>2 614</b>	<b>2 714</b>
Ouvertures de crédit confirmés	2 614	2 714
Engagements de substitution sur émission de titres	-	-
Autres engagements de financement reçus	-	-
<b>Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés</b>	<b>21 926 995</b>	<b>14 573 450</b>
Garanties de crédits	-	-
Autres garanties reçues	21 926 995	14 573 450
<b>Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers</b>	<b>2 866 748</b>	<b>2 228 528</b>
Garanties de crédits	2 866 748	2 228 528
<b>Autres garanties reçues</b>		<b>-</b>

## OPERATIONS DE CHANGE A TERME ET ENGAGEMENTS SUR PRODUITS DERIVES

(en milliers de DH)

	Opérations de couverture	
	31/12/21	31/12/20
<b>OPERATIONS DE CHANGE A TERME</b>	<b>24 178 157</b>	<b>29 151 355</b>
Devises à recevoir	3 023 059	4 883 420
Dirhams à livrer	213 726	3 036 252
Devises à livrer	11 526 998	11 209 980
Dirhams à recevoir	9 414 374	10 021 703
Dont swaps financiers de devises		
<b>ENGAGEMENTS SUR PRODUITS DERIVES</b>	<b>9 632 089</b>	<b>4 542 326</b>
Engagements sur marchés réglementés de taux d'intérêt		
Engagements sur marchés de gré à gré de taux d'intérêt		
Engagements sur marchés réglementés de cours de change		
Engagements sur marchés de gré à gré de cours de change	9 632 089	4 542 326
Engagements sur marchés réglementés d'autres instruments		
Engagements sur marchés de gré à gré d'autres instruments		

## VALEURS ET SURETES REÇUES ET DONNEES EN GARANTIE

(en milliers de DH)

VALEURS ET SURETES REÇUES EN GARANTIES	Valeur comptable nette	Rubrique de l'actif ou du hors bilan enregistrant les créances ou les engagements par signature donnés	Montants des créances et des engagements par signature donnés couverts
Bons du trésor et valeurs assimilées	203 461		
Autres titres	28 090 269		
Hypothèques	40 359 958		
Autres valeurs et sûretés réelles	230 546 154		
<b>TOTAL</b>	<b>299 199 842</b>		
VALEURS ET SURETES DONNEES EN GARANTIES	Valeur comptable nette	Rubrique du passif ou du hors bilan enregistrant les dettes ou les engagements par signature reçus	Montants des dettes ou des engagements par signature reçus couverts
Bons du trésor et valeurs assimilées	449 000	-	-
Autres titres	-	-	-
Hypothèques	-	-	-
Autres valeurs et sûretés réelles	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>449 000</b>		

## VENTILATION DES EMPLOIS ET DES RESSOURCES SUIVANT LA DUREE RESIDUELLE

(en milliers de DH)

	D≤1 mois	1 mois<D≤3mois	3 mois<D≤1 an	1 an<D≤5 ans	D≥5 ans	TOTAL
<b>ACTIF</b>						
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	3 995 097	3 158 566	4 984 986	15 171 326	4 100 746	31 410 721
Créances sur la clientèle	2 561 108	7 238 070	17 775 329	35 391 588	24 660 591	87 626 686
Titres de créance	10 855	2 334 704	6 353 275	24 742 358	46 399 121	79 840 313
Créances subordonnées	-	-	-	120 000	30 000	150 000
Dépôts d'investissement placés	-	-	645 000	315 000	-	960 000
<b>TOTAL</b>	<b>6 567 060</b>	<b>12 731 340</b>	<b>29 758 590</b>	<b>75 740 272</b>	<b>75 190 458</b>	<b>199 987 720</b>
<b>PASSIF</b>						
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	18 006 429	3 627 120	1 851 566	2 857 226	-	26 342 341
Dettes envers la clientèle	1 861 694	2 391 473	4 971 104	491 393	-	9 715 664
Titres de créance émis	-	-	-	-	-	-
Emprunts subordonnés	-	-	-	3 133 800	6 566 200	9 700 000
<b>TOTAL</b>	<b>19 868 123</b>	<b>6 018 593</b>	<b>6 822 670</b>	<b>6 482 419</b>	<b>6 566 200</b>	<b>45 758 005</b>

## VENTILATION DE L'ACTIF, PASSIF ET HORS BILAN EN MONNAIES ETRANGERES

(en milliers de DH)

	31/12/21	31/12/20
<b>ACTIF</b>		
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	-	-
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	16 298 157	16 765 473
Créances sur la clientèle	4 892 353	4 395 605
Titres de transaction et de placement	1 571 014	1 448 273
Autres actifs	6 319	2 220
Titres d'investissement	9 560	29 823
Titres de participation et emplois assimilés	6 950 679	7 208 819
Créances subordonnées	-	-
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>29 728 082</b>	<b>29 850 213</b>
<b>PASSIF</b>		
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	8 068 210	9 196 427
Dépôts de la clientèle	2 301 053	3 092 914
Autres passifs	19 358 819	17 560 872
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>29 728 082</b>	<b>29 850 213</b>
<b>HORS-BILAN</b>		
ENGAGEMENTS DONNES	28 798 839	13 689 738
ENGAGEMENTS RECUS	8 716 876	4 827 292

## MARGE D'INTERET

(en milliers de DH)

	31/12/21	31/12/20
<b>INTERETS PERCUS</b>	<b>6 399 631</b>	<b>6 480 791</b>
* Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	1 086 843	1 099 561
* Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	4 508 470	4 615 214
* Intérêts et produits assimilés sur titres de créance	804 318	766 016
<b>INTERETS SERVIS</b>	<b>3 960 905</b>	<b>4 091 528</b>
* Intérêts et charges assimilées sur opérations avec les établissements de crédit	3 130 760	3 211 980
* Intérêts et charges assimilées sur opérations avec la clientèle	830 145	836 874
* Intérêts et charges assimilées sur titres de créance émis	-	42 674
<b>MARGE D'INTERET</b>	<b>2 438 726</b>	<b>2 389 263</b>

## PRODUITS SUR TITRES DE PROPRIETE

(en milliers de DH)

	31/12/21	31/12/20
<b>PRODUITS SUR TITRES DE PLACEMENT (DE PROPRIETE)</b>	<b>97 239</b>	<b>86 268</b>
- Dividendes sur titres OPCVM	23	
- Dividendes sur autres titres de propriété	55 681	44 856
- Autres produits sur titres de propriété	41 535	41 412
<b>PRODUITS SUR TITRES DE PARTICIPATION ET EMPLOIS ASSIMILES</b>	<b>1 292 963</b>	<b>1 087 914</b>
- Dividendes sur titres de participation	10 848	24 065
- Dividendes sur participations liées	1 247 294	1 024 862
- Autres produits sur titres de propriété	34 821	38 987

## RESULTAT DES OPERATIONS DE MARCHE

(en milliers de DH)

	31/12/21	31/12/20
Gains sur titres de transaction	1 753 449	2 593 544
Pertes sur titres de transaction	119 439	814 917
<b>RESULTAT SUR TITRES DE TRANSACTION</b>	<b>1 634 010</b>	<b>1 778 627</b>
Plus-values de cession sur titres de placement	192 424	3 376
Reprises de provision sur dépréciation des titres de placement	17 070	2 984
Moins-values de cession sur titres de placement	142	-
Dotations aux provisions sur dépréciation des titres de placement	182 283	33 409
<b>RESULTAT SUR TITRES DE PLACEMENT</b>	<b>27 069</b>	<b>-27 049</b>
Produits sur engagement sur titres		
Charges sur engagement sur titres		
<b>RESULTAT SUR ENGAGEMENTS SUR TITRES</b>		
Produits sur engagement sur produits dérivés	188 123	125 544
Charges sur engagement sur produits dérivés	110 387	76 912
<b>RESULTAT SUR ENGAGEMENTS SUR PRODUITS DERIVES</b>	<b>77 736</b>	<b>48 632</b>
Produits sur opérations de change	1 152 862	1 321 990
Charges sur opérations de change	779 966	987 436
<b>RESULTAT SUR OPERATIONS DE CHANGE</b>	<b>372 896</b>	<b>334 554</b>

## CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION

	(en milliers de DH)	
	31/12/21	31/12/20
<b>CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION</b>	<b>3 156 987</b>	<b>3 129 058</b>
<b>CHARGES DE PERSONNEL</b>	<b>1 106 554</b>	<b>1 075 041</b>
Salaires et appointements	284 621	290 507
Primes et Gratifications	492 165	474 465
Autres rémunérations du personnel	49 974	32 636
Charges d'assurances sociales	57 605	55 844
Charges de retraite	199 322	190 634
Charges de formation	19 508	19 255
Autres charges de personnel	3 359	11 700
<b>IMPOTS ET TAXES</b>	<b>61 899</b>	<b>54 381</b>
Taxe urbaine et taxe d'édilité	6 038	6 383
Patente	22 149	16 978
Taxes locales	21 891	20 517
Droits d'enregistrement	213	1
Timbres fiscaux et formules timbrées	-	-
Taxes sur les véhicules	7	11
Autres impôts et taxes, droits assimilés	11 601	10 491
<b>CHARGES EXTERIEURES</b>	<b>383 828</b>	<b>352 183</b>
Loyers de crédit-bail	18 391	21 652
Loyers de location simple	102 530	74 851
Frais d'entretien et de réparation	168 499	182 473
Rémunérations du personnel intérimaire	3 159	2 905
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	61 331	39 342
Primes d'assurance	8 473	8 223
Frais d'actes et de contentieux	1 249	789
Frais électricité, eau, chauffage et combustible	20 196	21 948
<b>CHARGES EXTERNES</b>	<b>1 207 234</b>	<b>1 164 022</b>
Transport et déplacement	42 392	39 754
Mission et réception	4 808	6 020
Publicité, publication et relations publiques	59 204	69 815
Frais postaux & de télécommunication	97 178	89 533
Frais de recherche et de documentation	19 615	22 495
Frais de conseil et d'assemblée	3 300	3 800
Dons et cotisations	34 969	31 530
Fournitures de bureau et imprimés	7 866	8 091
Autres charges externes	937 902	892 984
<b>AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>147 694</b>	<b>169 532</b>
Frais préliminaires	-	-
Frais d'acquisition d'immobilisations	-	-
Autres charges à répartir sur plusieurs exercices	141 336	151 709
Pénalités et délits	-	-
Rappels d'impôts autres qu'impôts sur les résultats	-	-
Dons libéralités et lots	-	-
Subventions d'investissement et d'exploitation accordées	-	-
Charges générales d'exploitation des exercices antérieurs	6 358	17 823
Diverses autres charges générales d'exploitation	-	-
<b>DOTATIONS AUX AMORTISSEMENT ET AUX PROVISIONS DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES</b>	<b>249 778</b>	<b>313 899</b>

## COMMISSIONS REÇUES ET VERSEES

(en milliers de DH)

	COMMISSIONS 2021		COMMISSIONS 2020	
	E CREDIT	CLIENTELE	E CREDIT	CLIENTELE
<b>COMMISSIONS REÇUES</b>	<b>28 104</b>	<b>726 335</b>	<b>30 320</b>	<b>629 731</b>
Commissions sur fonctionnement de compte		30 289		31 869
Commissions sur moyens de paiement	28 104	287 668	26 874	237 008
Commissions sur opérations de titres	-	-	-	-
Commissions sur titres en gestion/en dépôt	-	33 470	-	22 494
Commissions sur prestations de service sur crédit	-	117 375	-	82 290
Produits sur activités de conseil et d'assistance	-	410	-	2
Autres produits sur prestations de service	-	257 123	-	256 068
Commissions de placement sur le marché primaire			-	-
Commissions de garantie sur le marché primaire			-	-
Commissions sur produits dérivés			-	-
Commissions sur opérations de change virement			3 446	-
Commissions sur opérations de change billet			-	-
<b>COMMISSIONS VERSEES</b>		<b>114 926</b>		<b>88 460</b>
Charges sur moyens de paiement		7 069	-	4 832
Commissions sur achat et vente de titres		-	-	-
Commissions sur droits de garde de titres		-	-	-
Commissions et courtages sur opérations de marché		649	-	1 574
Commissions sur engagements sur titres		-	-	-
Commissions sur produits dérivés		-	-	-
Commissions sur opérations de change virement		-	-	-
Commissions sur opérations de change billets		86 468	-	60 581
Autres charges s/prestations de services		20 740	-	21 473

## RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS DES TROIS DERNIERS EXERCICES

(en milliers de DH)

	Exercice 2021	Exercice 2020	Exercice 2019
<b>CAPITAUX PROPRES ET ASSIMILES</b>	<b>45 130 497</b>	<b>45 011 623</b>	<b>43 308 518</b>
<b>OPERATIONS ET RESULTATS DE L'EXERCICE</b>			
1- Produit net bancaire	6 475 210	6 162 299	6 253 000
2- Résultat avant impôts	2 313 995	2 825 208	3 398 416
3- Impôts sur les résultats	4 250	721 865	816 590
4- Bénéfices distribués	1 618 037	1 618 037	1 366 910
5- Résultats non distribués ( mis en réserve ou en instance d'affectation)	514 041	466 862	952 472
<b>RESULTAT PAR TITRE (en dirhams)</b>			
Résultat net par action	11	10	13
Bénéfice distribué par action année N-1	8	8	8
<b>PERSONNEL</b>			
Montants des rémunérations brutes de l'exercice	1 106 554	1 075 041	1 053 462
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	2 663	2 692	2 779

## DATATION ET EVENEMENTS POSTERIEURS

### I- DATATION

- Date de clôture de l'exercice : 31/12/2021
- Date d'établissement des états de synthèse : FEVRIER 2022

### II- EVÉNEMENTS POSTÉRIEURS AU 31/12/2021

NEANT



## AUTRES PRODUITS ET CHARGES

(en milliers de DH)

	31/12/21	31/12/20
<b>AUTRES PRODUITS BANCAIRES</b>	<b>3 314 349</b>	<b>4 060 527</b>
Plus values sur cession de titres de placement	192 424	3 377
Commissions sur produits dérivés	-	3 446
Gains sur produits dérivés de cours de change	188 123	125 545
Produits sur opérations de change	1 152 862	1 321 990
Divers autres produits bancaires	1 763 870	2 603 185
Quote-part sur opérations bancaires faite en commun	-	-
Produits des exercices antérieurs	-	2 438
Divers autres produits bancaires	1 763 870	2 600 747
Reprise de provisions pour dépréciation des titres de placement	17 070	2 984
<b>AUTRES CHARGES BANCAIRES</b>	<b>1 422 574</b>	<b>2 119 570</b>
Moins values sur cession de titres de placement	142	-
Charges sur moyens de paiement	7 070	4 832
Divers charges sur titres de propriété	-	-
Frais d'émission des emprunts	-	-
Autres charges sur opérations sur titres (Titres de transaction)	119 439	814 917
Pertes sur produits dérivés de cours de change	110 387	76 913
Autres charges sur prestations de services	21 390	23 046
Charges sur opérations de change	866 432	1 048 018
Divers autres charges bancaires	115 431	118 435
Quote-part sur opérations d'exploitation bancaires	-	-
Cotisation au fonds de garantie des déposants	113 645	110 260
Produits rétrocédés	-	-
Charges des exercices antérieurs	8	8 175
Divers autres charges bancaires	1 778	-
Dotations aux provisions pour dépréciation des titres de placement	182 283	33 409
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION NON BANCAIRES</b>	<b>1 622 273</b>	<b>1 831 229</b>
Produits sur valeurs et emplois assimilés	4 959	-
Plus-values de cession sur immobilisations financières	57 962	-
Plus-values de cession sur immobilisations corporelles et incorporelles	4 053	306 894
Immobilisations produites par l'entreprise pour elle même	-	-
Produits accessoires	1 540 872	1 517 634
Subventions reçues	-	-
Autres produits d'exploitation non bancaires	14 427	6 701
<b>CHARGES D'EXPLOITATION NON BANCAIRES</b>	<b>15 072</b>	<b>9 886</b>
Charges sur valeurs et emplois assimilés	10 999	-
Moins-values de cession sur immobilisations financières	-	-
Moins-values de cession sur immobilisations corporelles et incorporelles	-	6 156
Fonds de soutien CPM	-	-
Autres charges d'exploitation non bancaires	4 073	3 730

## AFFECTATION DES RESULTATS INTERVENUE AU COURS DE L'EXERCICE

(en milliers de DH)

	MONTANTS		MONTANTS
<b>A- Origine des résultats affectés</b>		<b>B- Affectation des résultats</b>	
Décision de l'A.G.O du 24/06/2021			
Report à nouveau	466 862	Réserve légale	
Résultats nets en instance d'affectation		Autres réserves	390 519
Résultat net de l'exercice	2 103 343	Dividendes	1 618 037
Prélèvements sur les bénéfices		Autres affectations	47 608
Autres prélèvements		Report à nouveau	514 041
<b>TOTAL A</b>	<b>2 570 205</b>	<b>TOTAL B</b>	<b>2 570 205</b>

## PASSAGE DU RESULTAT NET COMPTABLE AU RESULTAT NET FISCAL

(en milliers de DH)

	MONTANTS	MONTANTS
<b>I - RESULTAT NET COMPTABLE</b>	<b>2 309 745</b>	
. Bénéfice net		
. Perte nette		
<b>II - REINTEGRATIONS FISCALES</b>	<b>120 327</b>	
<b>1- Courantes</b>	<b>39 379</b>	
- charges sur exercices prescrits	2 047	
- assainissement non déductibles des petites créances	27 764	
- cadeaux et articles publicitaires	4 088	
- divers	1 230	
- impôts sur les sociétés	4 250	
<b>2- Non courantes</b>	<b>80 948</b>	
- RAPPEL IR/ année 2018	5 183	
- contribution sociale de solidarité sur les bénéfices	68 285	
- IR MRE de 10%	5 148	
- Divers	2 332	
<b>III - DEDUCTIONS FISCALES</b>		
<b>1- Courantes</b>		<b>1 982 652</b>
- PRG		676 699
- abattement sur les produits de participation		1 305 953
<b>2- Non courantes</b>		<b>435 934</b>
- Reprise covid 19		126 000
- reprise provisions ayant fait objet de réintégrations fiscale des créances en souffrance		307 028
- Divers		2 906
<b>TOTAL</b>	<b>2 430 072</b>	<b>2 418 586</b>
<b>IV - RESULTAT BRUT FISCAL</b>		
. Bénéfice brut si T1 > T2 (A)		11 486
. Déficit brut fiscal si T2 > T1 (B)		
<b>V - REPORTS DEFICITAIRES IMPUTES (C) (1)</b>		
. Exercice n-4		
. Exercice n-3		
. Exercice n-2		
. Exercice n-1		
<b>VI - RESULTAT NET FISCAL</b>		<b>11 486</b>
. Bénéfice net fiscal (A - C)		
OU		
. Déficit net fiscal (B)		
<b>VII - CUMUL DES AMORTISSEMENTS FISCALEMENT DIFFERES</b>		
<b>VIII - CUMUL DES DEFICITS FISCAUX RESTANT A REPORTER</b>		
. Exercice n-4		
. Exercice n-3		
. Exercice n-2		
. Exercice n-1		

<sup>(1)</sup> Dans la limite du montant du bénéfice brut fiscal (A)

## DETERMINATION DU RESULTAT COURANT APRES IMPOTS

(en milliers de DH)

I. DETERMINATION DU RESULTAT		MONTANT
. Résultat courant d'après le compte de produits et charges (+ ou -)		2 480 274
. Réintégrations fiscales sur opérations courantes (+)		35 128
. Déductions fiscales sur opérations courantes (-)		1 982 652
. Résultat courant théoriquement imposable (=)		532 750
. Impôt théorique sur résultat courant (-)		197 118
. Résultat courant après impôts (=)		2 283 157

## II. INDICATIONS DU REGIME FISCAL ET DES AVANTAGES OCTROYES PAR LES CODES DES INVESTISSEMENTS OU PAR DES DISPOSITIONS LEGALES SPECIFIQUES

## EFFECTIFS

(en nombre)

	31/12/2021	31/12/2020
Effectifs rémunérés	2 663	2 692
Effectifs utilisés	2 663	2 692
Effectifs équivalent plein temps	2 663	2 692
Effectifs administratifs et techniques (équivalent plein temps)	1 206	1 251
Effectifs affectés à des tâches bancaires (équivalent plein temps)	1 457	1 441
Cadres (équivalent plein temps)	2 263	2 246
Employés (équivalent plein temps)	400	446
dont effectifs employés à l'étranger	38	40

## TITRES ET AUTRES ACTIFS GERES OU EN DEPOTS

(en milliers de DH)

	NOMBRE DE COMPTES		MONTANTS	
	31/12/2021	31/12/2020	31/12/2021	31/12/2020
Titres dont l'établissement est dépositaire	101 305	50 999	209 614 940	176 491 563
Titres gérés en vertu d'un mandat de gestion				
Titres d'OPCVM dont l'établissement est dépositaire	76	66	136 923 801	124 518 051
Titres d'OPCVM gérés en vertu d'un mandat de gestion				
Autres actifs dont l'établissement est dépositaire				
Autres actifs gérés en vertu d'un mandat de gestion				

## DETAIL DE LA TAXE SUR LA VALEUR AJOUTEE

NATURE	SOLDE AU DÉBUT DE L'EXERCICE 1	OPÉRATIONS COMPTABLES DE L'EXERCICE 2	DÉCLARATIONS TVA DE L'EXERCICE 3	SOLDE FIN D'EXERCICE (1+2-3=4)
A. TVA collectée				
B. TVA à récupérer				
. Sur charges				
. Sur immobilisations				
C. TVA due ou crédit de TVA = (A-B)				

EN RAISON DE L'UNICITE FISCALE LE TABLEAU EST DISPONIBLE AU NIVEAU CPM

## REPARTITION DU CAPITAL SOCIAL DE LA BCP

Nom des principaux actionnaires ou associés	Adresse	Nombre de titres détenus		Part du capital détenue %
		Exercice actuel	Exercice précédent	
BANQUES POPULAIRES REGIONALES		84 927 281	99 768 135	41,77%
TRESORERIE GENERALE	RABAT	1	1	0,00%
PERSONNEL		11 515 691	13 195 163	5,66%
DIVERS		106 869 500	89 291 357	52,56%
<b>Total</b>		<b>203 312 473</b>	<b>202 254 656</b>	<b>100,00%</b>

## RESEAU

RESEAU	(en nombre)	
	31/12/21	31/12/20
Guichets permanents	318	331
Guichets périodiques		
Distributeurs automatiques de banque et guichets automatiques de banque	378	426
Succursales et agences à l'étranger	54	54
Bureaux de représentation à l'étranger	8	8

## COMPTES DE LA CLIENTELE

COMPTES DE LA CLIENTELE	(en nombre)	
	31/12/21	31/12/20
Comptes courants	75 395	74 142
Comptes chèques des marocains résidant à l'étranger	176 692	174 855
Autres comptes chèques	1 018 068	1 002 239
Comptes d'affacturage	515	479
Comptes d'épargne	318 631	306 191
Comptes à terme	14 736	15 994
Bons de caisse	7	7
Autres comptes de dépôts	26 658	27 115

## ETAT DU CHIFFRE D'AFFAIRES

	(en milliers de DH)		
	31/12/21	30/06/21	31/12/20
CHIFFRE D'AFFAIRES	11 858 891	6 835 970	12 373 587

## ETAT DES CREANCES EN SOUFFRANCE ET DES PROVISIONS CORRESPONDANTES

	(en milliers de DH)	
	MONTANT AU 31/12/2021	
	Par décaissement	Par signature
CREANCES	9 417 619	1 056 595
PROVISIONS	6 682 178	973 552

# ATTESTATION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES POUR LES COMPTES SOCIAUX



7, Boulevard Driss Slaoui  
Casablanca



23, rue Brahim Lemtouni - Quartier  
Oasis - 20410 - Casablanca - Maroc

## BANQUE CENTRALE POPULAIRE (BCP) ATTESTATION D'EXAMEN LIMITE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LA SITUATION PROVISOIRE DES COMPTES SOCIAUX EXERCICE DU 1<sup>er</sup> JANVIER AU 31 DECEMBRE 2021

Nous avons procédé à un examen limité de la situation provisoire de la Banque Centrale Populaire (BCP) comprenant le bilan, l'hors bilan et le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau des flux de trésorerie et l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2021. Cette situation provisoire qui fait ressortir un montant de capitaux propres et assimilés totalisant 45 130 497 KMAD dont un bénéfice net de 2 309 745 KMAD, relève de la responsabilité des organes de gestion de la banque. Cette situation provisoire a été arrêté par le conseil d'administration le 28 février 2022, dans un contexte évolutif de la crise sanitaire de l'épidémie de Covid-19, sur la base des éléments disponibles à cette date.

Nous avons effectué notre mission selon les normes de la profession au Maroc relatives aux missions d'examen limité. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que la situation provisoire ne comporte pas d'anomalie significative. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la banque et des vérifications analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que la situation provisoire, ci-jointe, ne donne pas une image fidèle du résultat des opérations de la période écoulée ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Banque Centrale Populaire (BCP) arrêtés au 31 décembre 2021, conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Casablanca, le 16 mars 2022

Les Commissaires aux Comptes

FIDAROC GRANT THORNTON  
FIDAROC GRANT THORNTON  
Fidarc  
Associé

BDO Audit, Tax & Advisory  
BDO  
Mouataz CHAOUKI  
Associé

# GESTION GLOBALE DES RISQUES

## INTRODUCTION

En tant qu'institution bancaire et financière panafricaine de premier plan, le Groupe BCP place la prévention et la gestion des risques parmi les axes clés de son pilotage exécutif en vue de soutenir et pérenniser sa croissance. A cet effet, le Groupe a mis en place une organisation efficiente garantissant l'indépendance nécessaire aux entités en charge des risques, et œuvre en permanence à consolider et faire évoluer son dispositif de gestion des risques en vue de le maintenir à des niveaux conformes aux meilleurs standards en la matière.

En 2021, la crise sanitaire covid-19 a continué de marquer les sociétés et les économies à travers le monde. En effet, et bien que n'ayant pas totalement paralysé les économies mondiales, la succession de vagues épidémiques a maintenu une forte pression sur l'ensemble des acteurs économiques. Dans ce contexte, le Groupe a poursuivi sa mobilisation auprès des pouvoirs publics pour soutenir le tissu économique, et s'est pleinement engagé à assumer son rôle dans le cadre des politiques de relance.

Dans cette perspective, et dans la continuité de sa mobilisation de l'année précédente, la Direction Générale Risques Groupe s'est fortement engagée afin de gérer et piloter les effets de la crise à travers un plan à triple enjeux :

- Piloter les risques inhérents à la crise sanitaire Covid-19, notamment en termes de quantification des pertes sur le risque de crédit et de réadaptation des politiques ;
- Maintenir le rythme d'exécution du programme de transformation de la filière Risk Management, dont les objectifs assignés consistent à renforcer le dispositif de maîtrise des risques, et doter la filière de moyens adéquats pour la conduite effective de sa mission ;
- Redoubler la mobilisation de la filière Recouvrement, afin d'assurer à la fois l'atténuation de la dégradation de la qualité du risque et la poursuite des chantiers lancés dans le cadre du plan de transformation de la filière en cohérence, avec les nouvelles orientations stratégiques du Groupe.

En conséquence, l'année 2021 a été marquée par une mobilisation accrue et une grande détermination pour finaliser et déployer les chantiers prioritaires suivants :

- **Projet Internal Capital Adequacy Assessment Process (ICAAP) :** le Groupe a formalisé sa gouvernance ICAAP

et enrichi sa taxonomie des risques. L'estimation du capital buffer nécessaire à la couverture des risques a été mise à jour et intégrée dans le rapport ICAAP produit selon les exigences de la nouvelle directive BAM. Cet exercice a, par ailleurs, été l'occasion d'étoffer, de consolider et d'affiner le processus de production des éléments constitutifs dudit rapport ;

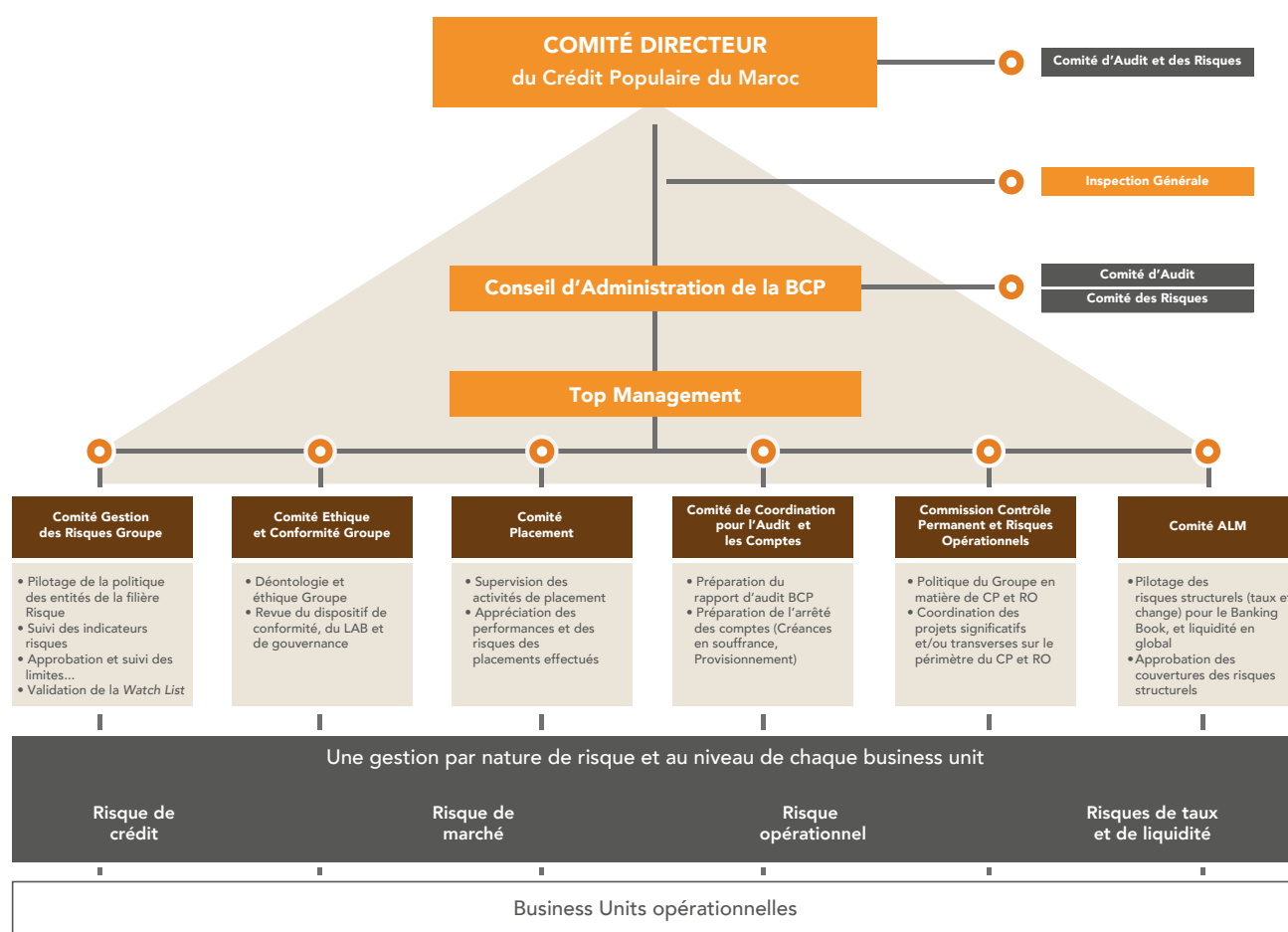
- **Projet RAF (Risk Appetite Framework) :** Ce projet, lancé fin 2018 et visant à mettre en place un cadre global d'appétit au risque basé sur la quantification du capital économique, a connu d'importantes avancées. En effet, et en plus de l'exercice annuel de mise à jour du capital économique en couverture des risques, l'année 2021 a été marquée par la mise en place du Risk Appetite Statement traduisant les principales métriques d'appétit au risque du Groupe ;
- **Projet NORE (Notation Retail) :** Projet consistant en la mise en place d'un dispositif de notation et de scoring de la clientèle Retail basé sur les trois indicateurs de risque : PD, EAD et LGD. L'année 2021 a été l'occasion de déployer, au niveau de l'ensemble du réseau, le nouvel outil de scoring des demandes de crédits aux particuliers. Ce nouvel outil permettra également à la Banque d'affiner le ciblage du marché de la clientèle de détail avec des stratégies commerciales prédéfinies par sous-segment de clientèle, en tenant compte du couple risque/rentabilité ;
- **Projet Nano-crédit :** Dans le cadre de la stratégie nationale d'inclusion financière, ce produit offre aux clients à faible revenu un accès au crédit bancaire. En tant que contributeur à ce projet, la fonction Risque a élaboré les normes d'octroi et implémenté ces règles au niveau du moteur de scoring, développé dans le cadre du projet NORE, afin de fluidifier et structurer le processus d'octroi spécifique à ce produit innovant ;
- **Projet limites pays :** Dans l'objectif de maîtriser les risques transfrontaliers, le Groupe a développé un processus de fixation et de suivi des limites d'exposition consolidée permettant une définition de limites par pays d'exposition et une déclinaison par grands types d'emprunteurs (souverain, banque et clientèle). Ce dispositif est désormais intégré au processus budgétaire du Groupe.

## STRUCTURE DE GOUVERNANCE

La Banque est dotée d'une organisation en ligne avec les meilleurs standards internationaux. Sa structure de gouvernance intégrée, lui permet d'identifier les risques auxquels elle est confrontée, de mettre en œuvre un système de contrôle interne adéquat et efficace et d'établir un système de suivi et de réajustement.

La responsabilité du contrôle, de la mesure et de la supervision des risques est partagée entre :

- Les instances de gouvernance et de pilotage (Comité Directeur, Conseil d'Administration, Comité d'Audit, Comités de Gestion des Risques, Comité Placement...);
- La fonction Risques Groupe et les autres fonctions dédiées et/ou impliquées dans le suivi des risques (risque de crédit, risque de marché, risque financier et risque opérationnel);
- Les instances relevant du contrôle interne.



Le dispositif de gestion des risques, piloté par les instances du Groupe décrites supra, s'opère dans le strict respect des normes réglementaires, et vise principalement à :

- Contribuer au développement des activités en veillant aux meilleurs arbitrages « risque-rentabilité » ;
- Contribuer à la pérennité du Groupe grâce à la mise en place d'un dispositif de maîtrise et de suivi des risques bien ancré et robuste ;

- Veiller à l'indépendance de la gestion des risques tout en assurant une collaboration étroite avec les pôles d'activités.

Ceci se traduit par :

- Des principes clairs de gouvernance, de contrôle et d'organisation des risques ;
- La formalisation de l'appétit au risque du Groupe ;
- Des outils de maîtrise de risque efficaces ;
- Une sensibilisation aux risques à chaque niveau de l'organisation.



## PRINCIPALES REALISATIONS 2021 PAR NATURE DE RISQUE

Malgré la poursuite de la crise sanitaire, l'année 2021 a été l'occasion pour l'ensemble des équipes de déployer et de faire avancer les différents chantiers et projets relatés ci-après par nature de risque.

### a. Dispositif d'évaluation et d'adéquation des fonds propres

Le dispositif d'évaluation et d'adéquation des fonds propres est le processus par lequel un Etablissement s'assure que ses fonds propres couvrent correctement l'ensemble de ses expositions aux risques et qu'ils sont maintenus, en permanence, à un niveau compatible avec son profil de risque.

Les principales réalisations de l'année 2021, visant à consolider le dispositif d'évaluation et d'adéquation des fonds propres du Groupe, sont :

- Projet Internal Capital Adequacy Assessment Process (ICAAP) : le Groupe a formalisé sa gouvernance ICAAP et enrichi sa taxonomie des risques. L'estimation du capital buffer (coussin des fonds propres), nécessaire à la couverture des risques, a été mise à jour et intégrée dans le rapport ICAAP produit selon les exigences de la nouvelle directive BAM diffusée en mars 2021. Cet exercice a, par ailleurs, été l'occasion d'étoffer, de consolider et d'affiner le processus de production des éléments constitutifs dudit rapport ;
- Projet RAF (Risk Appetite Framework) : Ce projet, lancé fin 2018 et visant à mettre en place un cadre global d'appétit au risque basé sur la quantification du capital économique, a connu d'importantes avancées. En effet, et en plus de l'exercice annuel de mise à jour du capital économique en couverture des risques, l'année 2021 a été marquée par la mise en place du premier Risk Appetite Statement traduisant les principales métriques d'appétit au risque du Groupe ;
- La contribution aux travaux de planification des fonds propres en pilotage de la trajectoire financière et budgétaire du Groupe, à travers la projection des pertes attendues et de l'évolution de la qualité des créances ainsi que l'évaluation du ratio de solvabilité sur l'horizon du Plan Moyen Terme ;
- La mise en œuvre des nouveaux traitements prudentiels relatifs aux immobilisations acquises par voie de datations en paiement ou ventes à réméré, et la mise en place de limites permettant d'encadrer ces expositions ;
- La mise à jour du plan de redressement de crise interne (PRCI) du Groupe. La fonction Risque a également participé à la construction du plan préventif de redressement des filiales africaines récemment assujetties ;

- La poursuite des actions se rapportant à l'optimisation des ratios prudentiels ;
- La production régulière des reportings de solvabilité et des exercices réglementaires de stress-tests, et la quantification des impacts sur les provisions et les fonds propres avec le renforcement des contrôles effectués sur ces travaux.

### b. Risque de crédit

Le risque de crédit représente la composante principale de l'activité de la Banque.

Tout au long de l'année 2021, et en dépit des contraintes imposées par la crise sanitaire, d'importants progrès ont été accomplis dans la mise en œuvre des projets planifiés pour consolider le cadre de mesure, de gestion et de supervision du risque de crédit. Les réalisations ont principalement concerné :

#### ♦ La consolidation des outils de mesure, de maîtrise et de gestion des risques à travers :

- Le déploiement, au niveau de l'ensemble du réseau, du nouvel outil de scoring des demandes de crédit aux particuliers. Ce nouvel outil permettra à la Banque de mieux cibler le marché de la clientèle de détail avec des stratégies commerciales prédéfinies par sous-segment de clientèle, en tenant compte du couple risque/rentabilité ;
- La mise à jour des limites individuelles sur les risques majeurs. Cet exercice annuel permet de définir une limite d'engagement sur les groupes de contreparties liées dont les engagements auprès de la Banque dépassent 100 millions de dirhams. Il convient de rappeler que pour l'exercice précédent, la méthodologie a été ajustée pour tenir compte des impacts de la crise sur les secteurs d'activité les plus impactés ;
- La révision du dispositif interne de calcul des limites des contreparties bancaires. La méthodologie revue permet d'adapter les modèles internes de la Banque aux activités de la BICEC. L'objectif de cette révision étant de répondre aux spécificités de cette dernière et ainsi de l'accompagner dans son projet de développement de l'activité Trade ;
- La contribution à la mise en place de normes d'octroi dans le cadre du projet Nano-crédit et à l'implémentation de ces règles au niveau du moteur de scoring développé dans le cadre du projet NORE ;
- La participation aux ateliers place liés à la mise en œuvre de la circulaire relative aux risques financiers liés au climat et à l'environnement. Dans le sillage de ce chantier, le Groupe a participé à l'enquête climat initiée par la Banque Mondiale et pilotée au Maroc par Bank Al Maghrib, et aux cycles de

réflexion organisés par l'UNEP FI (United Nations Environment Programme Finance Initiative) visant à définir une nouvelle démarche pour développer la finance privée en faveur du climat et des objectifs de développement durable ;

- L'accompagnement graduel des filiales locales dans la mise en place du processus de surveillance et de suivi des créances sensibles et de l'exercice de stress-test du portefeuille de crédit ;
- Le lancement d'un certain nombre de chantiers avec la Fondation Attawfiq pour le micro-crédit visant à harmoniser les pratiques en matière de gestion des risques à l'échelle du Groupe, à travers :
  - La revue du modèle de scoring de la TPE ;
  - La mise en place des stress tests spécifiques pour le micro-crédit ;
  - La mise en place d'une méthodologie permettant d'estimer la PRG à constituer en anticipation de la fin de période d'assouplissement des règles de provisionnement des créances en souffrance.

#### ♦ Le renforcement de la surveillance et de la gestion des risques à travers :

- La conduite des travaux récurrents se rapportant à la supervision des risques. Il s'agit notamment de la surveillance continue du portefeuille, la revue des limites individuelles et sectorielles, la mise à jour des bases risques (centrale des bilans, base groupe, base promotion immobilière, ...), et la production et l'enrichissement des reportings à destination des différentes instances de gestion et de gouvernance du Groupe. Il convient également de noter que le processus de fixation des limites sectorielles a été mis à jour fin 2021, en tenant compte de l'impact de la crise sanitaire sur les secteurs ou branches d'activité ;
- La contribution à l'enrichissement du cadre de gouvernance des banques régionales et du Réseau BCP à travers la normalisation des différents rapports et reportings. Le projet d'industrialisation et de centralisation de la fonction Risk Management, visant à asseoir une filière intégrée et indépendante, a été déployé et stabilisé. Ainsi, tous les rapports à destination des instances internes de gouvernance des BPR ont été produits selon les calendriers arrêtés ;
- L'accompagnement graduel des filiales locales dans la mise en place des processus de surveillance et de suivi des créances sensibles.

#### ♦ Le renforcement du dispositif de gestion du risque pays et surveillance des filiales à l'international à travers :

- Dans l'objectif de maîtriser les risques transfrontaliers, le Groupe a développé un processus de fixation et de suivi des limites d'exposition consolidée permettant une définition de limites par pays d'exposition et une déclinaison par grands types d'emprunteurs (souverain, banque et clientèle). Ce dispositif est désormais intégré au processus budgétaire du Groupe.
- La mise en place d'un dispositif renforcé de surveillance et d'analyse de la situation de chaque pays (notation interne et externe, indicateurs macroéconomiques, environnement politique et économique...). Des alertes ponctuelles sont également remontées dès la survenance d'évènements significatifs pouvant impacter négativement ou positivement la lecture du risque ;
- L'accompagnement des filiales à l'international dans le lancement de plusieurs chantiers visant à harmoniser les pratiques en matière de gestion des risques à l'échelle du Groupe (notation, stress tests, IFRS9...).

#### ♦ Recouvrement Groupe

Dans un contexte où les conséquences de la crise sanitaire continuent de peser sur le niveau d'endettement de la clientèle et la bonne continuité de l'activité, l'année 2021 a été marquée par le maintien de la mobilisation de la filière Recouvrement, afin d'assurer à la fois l'atténuation de la dégradation de la qualité du risque et la poursuite des chantiers lancés dans le cadre du plan de la transformation de la filière en cohérence avec les nouvelles orientations stratégiques du Groupe.

La forte mobilisation de la filière s'est matérialisée par :

- Le renforcement des actions d'anticipation des défauts de paiement potentiels à travers, l'identification des clients à risque, dans l'objectif d'une prompte prise en charge ;
- Le redoublement des actions d'animation du réseau et des filiales notamment dans le cadre des comités et des réunions de mise au point pour un suivi rapproché et permanent des plans de régularisation des dossiers en défaut ;
- La concrétisation d'arrangements amiables notamment au niveau du recouvrement contentieux, en vue de maximiser le montant des récupérations, compte tenu de la perturbation, en cette période, de l'appareil judiciaire ;
- L'achèvement du chantier relatif aux suretés mobilières ;
- L'accompagnement des marchés et des filiales à l'international pour la montée en charge du nouveau processus de recouvrement à l'amiable, à travers le

renforcement et la mutualisation des pools d'expertise pour la PME / GE et l'industrialisation de la plateforme recouvrement pour le marché de détail.

Particulièrement pour le recouvrement contentieux, la première phase relative à la mise en œuvre du plan de transformation de la filière Recouvrement au niveau local a concerné le renforcement des compétences et la spécialisation des effectifs notamment dans un contexte marqué par un recours plus accru des entreprises aux procédures de sauvegarde.

Par ailleurs et dans le cadre de la politique d'optimisation et de pilotage des coûts du recouvrement, le cadre de gestion des relations avec les partenaires et les prestataires a été revu en profondeur.

En phase avec l'évolution organisationnelle, les orientations stratégiques visant à appréhender les contraintes imposées par le contexte économique et réglementaire et dans la continuité des actions et chantiers déjà engagés, une attention particulière sera accordée en 2022-2023 à :

- La réussite des projets se rapportant au dispositif de gestion des garanties et celui de la digitalisation des processus de gestion du recouvrement ;
- L'achèvement du projet de normalisation du dispositif de recouvrement notamment des filiales à l'international ;
- L'accompagnement des producteurs pour le déploiement de produits alternatifs de certaines filiales (nano-crédit particulier et TPE..) dans un objectif de sécurisation du PNB ;
- La contribution à la mise en place des nouvelles règles du défaut de la circulaire 19G / Bank Al Maghrib.

### c. Risque de marché :

La Banque place la maîtrise du risque de marché sur ses activités trading, parmi les piliers de sa stratégie globale de gestion des risques. Elle s'attèle en permanence à améliorer et renforcer son infrastructure et son dispositif de gestion et de suivi du risque de marché, afin de sécuriser le développement de ces activités. A ce titre, les actions et les efforts déployés courant l'année 2021 ont été particulièrement axés sur :

- La revue et l'affinement de la politique de gestion du risque de marché afin, d'une part, de consolider et d'harmoniser les amendements et les améliorations apportés aux dispositifs et normes internes encadrant la gestion dudit risque, et d'autre part, de se conformer aux évolutions réglementaires et de s'aligner avec les orientations stratégiques du Groupe en la matière ;
- Le lancement d'un ensemble d'actions de benchmark, en concertation avec les équipes IT, autour des solutions potentielles dédiées à la gestion du risque de marché. Ces actions servent de base à l'appui pour une prise de décision en adéquation avec les objectifs arrêtés par la Banque quant au système

d'information à adopter, et en anticipation des enjeux des réformes réglementaires imminentes à ce sujet ;

- Le réajustement du périmètre de déclaration réglementaire et de gestion interne relatif au risque de marché, suite à la mise en place par la Banque du nouveau modèle opérationnel de séparation Trading/ Banking Book. Ceci vient particulièrement en réponse aux dispositions de la nouvelle réglementation IRRBB (Interest Rate Risk in the Banking Book) entrée en application en juin 2021, ayant impacté sensiblement le périmètre d'application de la gestion du risque de marché ;
- La révision annuelle des limites de marché en assurant leur insertion dans le processus de planification et d'allocation stratégique des fonds propres pour les activités de marché. Le dispositif des limites est ainsi, axé davantage sur l'appétence au risque, la capacité de prise de risque, et l'allocation de capital basée sur la performance ajustée au risque ;
- La contribution au dispositif d'évaluation de l'adéquation des fonds propres. A ce titre, la mise à jour du capital économique relatif au risque de marché a permis de tenir compte de l'évolution du profil de risque face aux volatilités des paramètres de marché pendant la période de la crise.

Par ailleurs, l'équipe en charge de la gestion du risque de marché a continué ses travaux récurrents se rapportant à :

- La revue des paramètres et modèles de mesure du risque, et la fiabilisation du système d'information dédié au risque de marché ;
- Le suivi continu de l'évolution du profil de risque de marché et le monitoring des expositions par rapport aux limites définies pour les activités de la Salle des Marchés, conjointement à la production et l'enrichissement des reportings internes à destination des différents organes de gestion et instances de gouvernance de la Banque.

### d. Risque Opérationnel et Plan de Continuité d'Activité :

L'année 2021 a été riche en réalisations pour la fonction Risque Opérationnel et PCA qui poursuit son avancée dans le renforcement de son dispositif de maîtrise des risques. Ces réalisations conduites avec détermination et dynamisme visent à asseoir un dispositif qui va au-delà des exigences réglementaires. Il a pour fil conducteur une démarche d'amélioration continue, qu'il s'agisse du volet de la gestion du risque opérationnel ou du volet du plan de continuité d'activité.

Dans le domaine de la gestion du risque opérationnel, l'année 2021 a été marquée par les enrichissements suivants :

- La finalisation et la validation dans les temps alloués des travaux relatifs au projet Revue/Etablissement des cartographies de risques opérationnels permettant la couverture de la quasi-totalité des processus de la Banque. Ces travaux concernent 21 macro processus/ processus parmi lesquels 17 macro processus/ processus établissent leurs premières cartographies de risque opérationnel ;
- La fixation de KRIs (indicateurs de suivi de risque opérationnel) accompagnés de leurs seuils minimums et maximums ainsi que leurs périodicités de remontées. Ces remontées ont été honorées tout au long de l'année ;
- La planification et l'organisation des rencontres annuelles avec les fonctions propriétaires et les experts métiers dans l'objectif d'effectuer un point sur l'état d'avancement des réalisations des 66 plans d'atténuation retenus pour renforcer les dispositifs de maîtrise des risques opérationnels potentiels majeurs à forts ;
- Le cadrage des aspects fonctionnels, techniques et contractuels du projet de remplacement de l'outil de gestion du risque opérationnel ;
- L'animation permanente des correspondants risque opérationnel et la coordination avec les métiers pour la mise en place des actions palliatives au regard de la survenance d'un incident majeur à fort ;
- L'intégration de nouvelles filiales dans l'outil Groupe de gestion du risque opérationnel ;
- Le pilotage de travaux récurrents de gestion du risque opérationnel. Ils englobent notamment la production et l'enrichissement des reportings à l'échelle du Groupe, la réalisation de l'évaluation annuelle des activités externalisées ainsi que la poursuite des séances de formation et de sensibilisation autour du risque opérationnel.

Concernant le plan de continuité d'activité « PCA », les principales réalisations de l'année 2021 ont concerné :

- La mise à jour de certaines composantes du PCA (cartographie des menaces, cellule de crise, annuaire de gestion de crise, plan de secours agences) ;
- La préparation du test d'indisponibilité du système d'information en collaboration avec la fonction sécurité, normes et contrôle SI ;
- Le développement du plan de maintien en conditions opérationnelles (PMCO) ;
- Le déploiement du questionnaire « PCA non activé » pour recueillir le retour d'expérience et identifier les enseignements communs à tirer de la crise Covid 19 ;
- La contribution active au cadre de coordination de la continuité d'activité de la place marocaine ;

- L'accompagnement des filiales dans la production de reporting de pilotage et de suivi de l'opérationnalisation de leur dispositif PCA.

De plus, il y a lieu de signaler la réaffirmation de la conformité aux exigences de la norme ISO 9001-V2015 en matière de gestion du dispositif de maîtrise des risques opérationnels ainsi que du plan de continuité d'activité et ce, en hissant ces réalisations comme points forts dans le rapport de l'audit de suivi de la certification des activités de marché, de la monétique et des opérations à l'international.

## e. Risques de taux et de liquidité :

### ◆ Consolidation du dispositif de mesure des risques structurels

- Projet IRRBB (Interest Rate Risk in the Banking Book) : le nouveau reporting réglementaire relatif au risque de taux, dont les derniers travaux consultatifs avec BAM ont été finalisés courant le premier semestre 2021, a été mis en production et de façon automatisée ;
- Revue de la modélisation du hors-bilan : les engagements de financement donnés à la clientèle ont été optimisés et automatisés dans le cadre de la production des GAP de taux ;
- Outil ALM à destination des filiales : l'élaboration d'un calculateur ALM vient renforcer le dispositif de pilotage des risques à l'international. Cet outil permettra aux entités d'automatiser la production des métriques et d'améliorer leur encadrement selon les normes du Groupe. Actuellement en phase de recette auprès de filiales pilotes, son déploiement est prévu au 1er semestre 2022 ;
- Mise en place d'un Tableau de Bord ALM : le suivi des principaux indicateurs ALM a été complété par un système de limites (et/ou seuils d'alertes) et la mise en place d'un tableau de bord standardisé, à l'attention du Comité ALM, et ce, aussi bien pour le CPM que les filiales à l'international.

### ◆ Renforcement du dispositif de gestion des risques structurels :

- Mission d'organisation de la trésorerie et du funding long terme : ce projet structurant, mené avec l'assistance d'un cabinet externe, a permis de définir le modèle opérationnel cible de l'ALM du groupe ainsi que sa déclinaison en sous-chantiers opérationnels (dont la mise en œuvre est prévue courant 2022).
- Mise en production des TCI : le nouveau modèle de TCI élaboré par l'ALM et basé sur les meilleures pratiques en la matière, a été pour la première fois mis en production dans un exercice budgétaire.
- ALM des Filiales : L'ALM est dorénavant consultée dans les dossiers de demandes d'accord des filiales à l'international pour investissement dans les titres obligataires.

## RISQUE DE CREDIT

La gestion et le contrôle du risque de crédit au sein du Groupe s'appuient sur les axes ci-après :

- La stratégie risque de crédit ;
- La politique globale de gestion du risque de crédit ;
- L'organisation et la structure du système de contrôle ;
- Le dispositif de gestion du risque de crédit.

### 1- Stratégie risque de crédit

La maîtrise des différents risques auxquels la Banque est exposée constitue une composante majeure de la stratégie de développement du Groupe. Elle passe par le renforcement du dispositif d'identification, de mesure et de suivi des risques à travers les axes ci-après :

- Une culture de maîtrise et de surveillance des risques bien ancrée au niveau de l'ensemble des entités du Groupe ;
- Un développement piloté dans le cadre des orientations stratégiques du plan moyen terme et des dispositions réglementaires ;
- Une volonté d'adopter les meilleures pratiques sur le plan de la gestion des risques ;
- La maîtrise et la fiabilisation du processus de prise de risque ;
- Le suivi permanent et rapproché des expositions ;
- Une attention particulière portée à la qualité et la fiabilité des données ;
- Le renforcement des contrôles des conditions d'usage des outils d'identification et de suivi des risques ;
- Un système de reporting riche et une remontée périodique d'informations ;
- Une plus grande réactivité face aux signes précurseurs de défaut.

### 2- Politiques et procédures

La politique générale de gestion du risque de crédit, adoptée par la Banque et approuvée par ses organes d'administration et de direction, a pour objectif de définir un cadre global pour les activités générant un risque de crédit.

Ses principes sont appliqués pour assurer à la Banque un développement serein de ses activités. La politique de crédit s'articule autour des principes suivants :

- Sécurité et rentabilité des opérations ;
- Diversification des risques ;
- Normalisation de la gestion du risque de crédit au niveau de l'ensemble des organismes de la Banque et de ses filiales à l'international ;
- Sélection stricte des dossiers lors de l'octroi ;

- Établissement d'un dossier pour toute opération de crédit et sa revue au moins une fois par an pour les entreprises ;
- Notation des Entreprises/Professionnels et Particuliers, et scoring à l'octroi des crédits immobiliers et à la consommation ;
- Séparation entre les fonctions de vente de crédit et celles de l'appréciation et du contrôle des risques ;
- Collégialité des décisions se traduisant par l'instauration de comités régionaux et centraux ;
- Détection précoce des risques de défaillance des contreparties ;
- Réactivité dans le recouvrement.

La mise en pratique de la politique de crédit repose sur un corpus réglementaire interne étoffé, conforme aux meilleures pratiques en la matière. Celui-ci couvre l'intégralité du processus de gestion du risque de crédit, à travers des circulaires, des lettres circulaires et des normes fixant l'étendue et les conditions d'exercice des activités de prise, de suivi et de maîtrise des risques. Il y a lieu de signaler qu'un important projet, visant à mettre à jour ce corpus, est en cours.

### 3- Processus de prise de risque

#### L'entrée en relation

Le Groupe fait de la connaissance du client une condition préalable à tout nouvel engagement. Cette exigence est couverte par la directive BAM du 1er avril 2005 portant sur les éléments d'informations devant être requis dans le cadre de l'instruction des dossiers de crédit. A ceux-là, s'ajoutent les dispositions liées au risque de non-conformité qui exigent le respect des mêmes termes.

Conformément à ces exigences, la Banque a mis en place un ensemble de processus permettant d'assurer à la fois une bonne sélection des prospects, une connaissance approfondie des clients lors de l'entrée en relation et un suivi régulier de la clientèle pendant toute la durée de la relation commerciale.

#### L'instruction des dossiers de crédit

L'instruction des dossiers de crédit repose sur l'analyse et l'appréciation de :

- La solvabilité des contreparties et leurs notations ;
- L'évolution du comportement bancaire avec le Groupe et l'ensemble des établissements bancaires de la place ;
- L'analyse des types de concours demandés, leurs justifications économiques et leurs couvertures ;
- Les conditions de remboursement des engagements présents et futurs ;
- La rentabilité globale des opérations effectuées avec le client.



Pour les crédits aux particuliers, les demandes doivent obéir à des critères d'éligibilité explicités dans les circulaires y afférentes, cantonnant les choix politiques en matière de conquête et de ciblage commercial, tel que l'âge limite d'un emprunteur, le montant maximal finançable, la durée maximale des prêts, le niveau d'endettement admis, la part d'autofinancement, l'ancienneté de la relation ainsi que les conditions tarifaires.

La demande de crédit suit un cheminement hiérarchique (agence, succursale/centre d'affaires, BPR et BCP) jusqu'à l'instance dont la compétence permet de statuer en dernier ressort sur le dossier. Afin d'assurer un double regard et une meilleure célérité dans la décision, la demande de crédit doit préalablement faire l'objet d'une étude de faisabilité au niveau de l'entité commerciale en charge du dossier et d'une deuxième lecture de risque au niveau de la fonction Contre-étude.

Particulièrement pour les segments des particuliers et TPE, la contre-étude a été centralisée au niveau de nouvelles entités créées dans le cadre de l'industrialisation des filières.

### Organisation des circuits de décision

L'organisation des circuits de décision repose sur un schéma délégataire adéquat avec la structure et l'organisation du Groupe. Ce schéma est décliné selon les trois niveaux suivants :

- Pouvoirs délégués par le Président du Comité Directeur en faveur des Comités BCP et des Présidents de Directoire des Banques Populaires Régionales ;
- Pouvoirs subdélégués par les Présidents des BPR en faveur des centres d'affaires et succursales relevant de leurs périmètres ;
- Pouvoirs subdélégués par les responsables des succursales aux responsables d'agences relevant de leurs entités.

Ces pouvoirs, exprimés selon plusieurs paramètres (nature de la demande, nature du crédit et sa maturité, notation du client, seuil de score...), sont inversement proportionnels au niveau des risques (plus le risque est élevé, moins la délégation est importante).

S'agissant des filiales du Groupe, les compétences sont définies en montant de risque. En cas de dépassement de seuil, un processus d'escalade est mis en place pour la prise de décision finale.

Le dispositif décisionnel de la Banque est basé sur les principes suivants :

- L'analyse des dossiers par les entités commerciales initiatrices des demandes, complétée par une deuxième lecture de risque réalisée par les entités risques au niveau des BPR et de la BCP ;
- La prévention du risque à travers un rôle déterminant de la fonction Contre-étude dans le filtrage des dossiers et dans la prise de décision;
- L'exercice des pouvoirs dans le cadre de comités traduisant la collégialité de la décision;

- Un schéma délégataire à plusieurs dimensions assurant une adéquation entre le niveau du risque et celui requis pour la décision ;
- Des limites de compétences établies par groupe de bénéficiaires liés ;
- L'exclusion des pouvoirs des BPR des crédits au profit des apparentés, quels que soient leurs montants. Ces derniers sont soumis aux comités internes de crédit tenus au niveau de la BCP ;
- La séparation des tâches entre les entités commerciales et celles chargées de l'évaluation, du suivi et de la gestion des risques liés au crédit, tant au niveau de la BCP qu'au niveau des BPR.

Il y a lieu de signaler que le dispositif de traitement des dossiers de crédit de la Banque s'est renforcé par la mise en place, au niveau des Banques Populaires Régionales, des fonctions Middle Office assurant l'étude des dossiers de crédits de la clientèle des Particuliers et de la TPE.

### La prise de décision

Le processus de décision s'appuie sur :

- La prévention du risque à travers un rôle déterminant de la fonction Contre-étude. Son avis, signé et motivé, est obligatoire pour l'instruction de toute demande de crédit et est déterminant dans la prise de décision ;
- La suprématie des Comités de crédit qui, moyennant motivation de leurs décisions, peuvent agréer des dossiers revêtus de l'avis défavorable ou réservé de la contre-étude.

### Le suivi de la relation

La notation du client ainsi que la revue du dossier de crédit sont obligatoires au moins une fois par an, et à chaque événement significatif intervenu sur la situation du client. Cette revue est exigée quelle que soit la nature des concours accordés. Les business plans initiaux des contreparties bénéficiant uniquement de crédit moyen et long termes seront confrontés aux réalisations, en vue de la mise en place de mesures correctives dans le cas de divergences importantes relevées.

Le suivi rapproché de la relation se fait également par le biais de visites périodiques sur site ainsi que la récupération à temps de la documentation comptable annuelle et des états de synthèse intermédiaires. Le réseau communique à la fonction Risque tout élément décelé à son niveau, jugé alarmant sur la situation du client, et cela sans attendre la revue annuelle du dossier. De même, le fonctionnement du compte (dépassements répétitifs ou chroniques, difficulté d'honorer les engagements bancaires ou fournisseurs, ...) est suivi par les entités concernées, chacune dans son périmètre, dans le but d'un suivi permanent et rapproché des risques.

## 4- Dispositif de gestion du risque de crédit

Dans un contexte économique caractérisé d'une part, par l'évolution importante des activités et du périmètre

du Groupe au niveau local et international, et d'autre part, par l'accroissement et la complexité des exigences réglementaires, une approche en gestion des risques dûment intégrée et empreinte de rigueur est donc essentielle à la pérennisation de la croissance du Groupe. Le cadre de gestion des risques assure ainsi une supervision indépendante des risques et joue un rôle de premier plan dans le maintien de ses atouts concurrentiels.

Le cadre de gestion globale des risques défini et mis en place par le Groupe s'articule autour :

- D'un cadre d'appétence au risque adapté à sa taille et à la complexité de son activité ;
- D'une structure de gouvernance des risques formelle et conforme aux meilleurs standards ;
- D'une culture de gestion des risques solidement ancrée et partagée ;
- Et d'un dispositif opérationnel de gestion et de suivi des risques qui s'appuie sur :
  - Une évaluation et un suivi indépendants de la qualité des risques ;
  - Un suivi particulier des risques majeurs et des risques de concentration ;
  - Un suivi permanent et rapproché des créances sensibles.



### L'évaluation et le suivi de la qualité des risques

L'évaluation et la gestion du risque de crédit s'opèrent à la lumière des principaux indicateurs :

- L'évolution de la qualité du portefeuille sur le plan de la notation, à travers la distribution du portefeuille noté selon les différentes classes de risque (en nombre et en encours) ;

- Le suivi des risques majeurs et de concentration ;
- Le suivi des créances sensibles ;
- L'évolution des créances en souffrance par entité, marché et produit ;
- L'évolution du taux de couverture par les provisions aussi bien pour les créances saines, sensibles ou en défaut ;
- L'évaluation annuelle des paramètres de risque de crédit, à savoir les probabilités de défaut (PD), les pertes en cas de défaut (LGD) et les taux de retour en sains (TRS) par classe homogène de risque, et les facteurs de conversion en équivalent crédit (FCEC ou CCF) par typologie d'engagement hors bilan ;
- L'appréciation de l'évolution de la répartition du risque de crédit selon les différents stades de classification des créances (Bucket 1, Bucket 2 et Bucket 3), et les taux de provisionnement y afférents.

La définition du défaut utilisée en gestion est conforme à la réglementation en vigueur matérialisée par la circulaire 19/G/2002 de BAM définissant la classification des créances en souffrance. A signaler que la Banque s'est pleinement inscrite dans l'esprit et la dynamique de réforme de cette circulaire, et a engagé des projets d'envergure dans le cadre de sa politique de maîtrise des dépassements, structurés autour de trois éléments clés à savoir, la sensibilisation et la formation, l'organisation et le système d'information.

### Le système de notation

La Banque a mis en place un système de notation global en ligne avec les exigences réglementaires en matière d'utilisation et d'usage, applicable à l'ensemble des contreparties qu'il s'agisse d'états souverains, de banques ou d'entreprises. Celles opérant dans le secteur de la promotion immobilière sont qualifiées à travers la notation des projets. La clientèle des particuliers est assujettie au scoring à l'octroi applicable aux crédits à la consommation et aux crédits immobiliers. Ce dispositif de notation a été enrichi en 2019 par la mise en production du nouveau dispositif de notation Retail, et le déploiement en 2021 des nouvelles grilles de score sur l'ensemble du réseau. Ces nouveaux outils permettront à la Banque de mieux aborder le marché de détail avec des stratégies commerciales prédéfinies par sous-segment de clientèle.

Le système de notation constitue le cœur du dispositif de gestion du risque de crédit et repose sur une série de modèles appropriés à chaque catégorie d'actifs. La notation consiste à attribuer une note à chaque contrepartie selon une échelle interne dont chaque niveau correspond à une probabilité de défaut. Elle constitue un des critères clés de la politique d'octroi de crédit. Pour la clientèle des entreprises, la notation est attribuée au moment du montage du dossier de crédit et est révisée



au moins une fois par an. De plus, une attention est accordée à la cohérence entre les décisions prises et le profil du risque dégagé par chaque note ainsi que ses composantes, en l'occurrence les différentes informations qualitatives et quantitatives que la grille comprend.

La notation constitue également un axe important dans l'évaluation de la qualité des expositions de la Banque, à travers l'analyse du portefeuille noté et l'évolution de sa distribution. Un suivi particulier est assuré, par ailleurs, pour les contreparties présentant une détérioration de la qualité du risque.

En outre, le dispositif de notation est un élément fondamental du processus de provisionnement IFRS9.

Enfin et dans le cadre des travaux de maintenance continue de l'outil de notation des entreprises, le Groupe a défini une batterie de tests permettant de jauger la performance des modèles de notation en matière de discrimination, de prédiction de la défaillance et de stabilité. Ces tests, dits backtesting, sont opérés afin de s'assurer de la viabilité des modèles de notation et de mettre en place des actions correctives le cas échéant.

#### **Dispositif de suivi du risque de concentration**

Le risque de concentration fait l'objet d'un suivi minutieux par la Banque pour, d'une part, obéir aux règles prudentielles imposées par l'exigence de la division des risques et, d'autre part, assurer la diversification nécessaire à la dilution et la maîtrise des risques.

Le dispositif de gestion et de suivi, mis en place, est construit autour des éléments suivants :

- Un processus de revue de portefeuille s'appuyant sur une base de données risques construite et enrichie en permanence par les différentes applications, permettant la remontée de toutes les informations nécessaires à l'examen groupé d'un portefeuille donné (base des groupes et des engagements, centrales des bilans propres à la Banque, base de notation, ...) ;
- Un dispositif de limites sectorielles et individuelles constituant les premières bases du cadre d'appétence au risque ;
- Une attention particulière apportée aux engagements dès que leur niveau dépasse 5% des fonds propres de la Banque ;
- Un processus d'examen des 100 premiers risques au sens contrepartie ou groupe de contreparties liées, pour l'ensemble des entités de la Banque.

#### **Processus de revue de portefeuille**

La revue de portefeuille constitue un outil essentiel du dispositif de surveillance et de gestion des risques, notamment majeurs et de concentration. Il complète le processus classique de revue annuelle des dossiers et de suivi permanent des engagements en s'appuyant sur les paramètres d'usage en matière d'appréciation du risque de crédit (données propres aux secteurs,

éléments qualitatifs et quantitatifs liés à la contrepartie et au groupe d'appartenance, ...).

La notion de portefeuille concerne un ensemble d'actifs regroupés par secteur d'activité, par classe de risque, par niveau d'engagements...

A l'image de la revue granulaire de l'ensemble du portefeuille crédit réalisée dans un contexte de crise sanitaire, l'exercice 2021 a fait l'objet d'une analyse similaire. En effet, la mise à jour de l'estimation des impacts de la crise sanitaire sur le portefeuille a été réalisée, permettant ainsi la revue du coût de risque pour la période 2021-2022.

#### **Dispositif d'appétence au risque de crédit**

Le Groupe poursuit la construction progressive de son dispositif global d'appétence au risque de crédit. A ce jour, le dispositif se décline en :

##### **Limites de concentration sectorielle :**

La démarche de fixation des limites sectorielles s'appuie sur des normes qualitatives et quantitatives, consistant à combiner la mesure du degré de sinistralité des secteurs avec leurs potentiels de développement. Ce dispositif constitue, depuis 2017, une composante importante du processus de planification dans la mesure où il permet de définir les orientations stratégiques en termes de part de marché globale sur un secteur/sous- secteur donné, en vue d'assurer un développement ciblé et maîtrisé. La mise à jour des limites sectorielles s'opère une fois par an. Leur monitoring est assorti de mesures en fonction du niveau atteint de la limite et de l'évolution des conditions du marché.

##### **Limites de concentration individuelle :**

En s'appuyant sur le processus de revue de portefeuille, les risques majeurs de la Banque font l'objet d'une analyse groupée qui permet d'aboutir à une classification par niveau de risque. Sur la base de cette classification et en intégrant d'autres paramètres (nature et niveau d'activité, fonds propres de la contrepartie et de la Banque, limite sectorielle ...), des limites par groupe de contreparties sont définies après approbation des comités idoines. A souligner que la définition des limites intègre un processus de négociation avec les lignes métiers. Les résultats issus des modèles des limites sont ainsi, préalablement, examinés avec ces dernières pour intégrer toute composante éventuelle non modélisée dans les calculs. Les propositions issues de ces discussions sont soumises aux comités idoines pour décision et arbitrage.

##### **Limites sur les contreparties bancaires :**

La démarche de fixation des limites encadrant les relations avec les contreparties bancaires marocaines ou étrangères et couvrant les activités de la Salle des Marchés et les opérations de Trade Finance, s'appuie sur les ratings des agences de notation pour les contreparties notées, et sur un modèle de notation interne pour les contreparties bancaires non notées.

## Suivi des risques sensibles

### Marché de l'entreprise

La Banque dispose d'un processus de gestion et de suivi des créances sensibles, permettant une gestion préventive et consistant à anticiper les situations de dégradation. L'objectif est d'identifier le plus en amont possible les signaux avancés de détérioration potentielle de la qualité des contreparties, afin de pouvoir les traiter promptement, alors que des actions de protection des intérêts de la Banque peuvent encore être efficaces et peu onéreuses.

Les créances sensibles concernent tous les comptes entreprises et professionnels, hors créances en souffrance présentant :

- Soit des anomalies par rapport aux conditions d'utilisation des concours accordés ;
- Ou des signaux significatifs de détérioration potentielle de la qualité du risque de contrepartie (dépassements chroniques, impayés, comptes faiblement mouvementés ou impactés, dossiers échus et non renouvelés, difficultés sectorielles, non-respect de covenants significatifs, baisse importante du niveau de l'activité...).

L'ensemble des clients repérés dans ce cadre font l'objet d'un suivi permanent qui consiste à échanger périodiquement, avec les gestionnaires de la relation, des informations sur chaque situation en vue d'entamer les négociations qui s'imposent pour la régularisation éventuelle de la créance. Les cas réapparus de façon récurrente pendant 3 mois et n'enregistrant pas d'évolution favorable de leur situation sont inscrits en Watch List, après décision du comité ad hoc. En cas d'inscription d'un client en Watch List, il continue à être suivi pour une période minimale de trois mois au cours de laquelle il fait l'objet d'une évaluation basée, elle aussi, sur des critères qualitatifs et quantitatifs. Au vu des résultats de cette évaluation :

- Le risque de la contrepartie est qualifié de « faible », « modéré » ou « élevé » ;
- Des décisions sont prises en conséquence.

Il est à souligner que le cadre régissant le traitement des créances sensibles fait l'objet d'une nouvelle circulaire définie par Bank Al Maghrib, et ce dans le cadre de la refonte de la circulaire 19 G.

### Marché des particuliers

Le suivi des créances sensibles relevant du marché des particuliers est assuré dans le cadre des comités de surveillance à travers :

- L'analyse des créances en anomalie (impayés, dépassements...);
- L'analyse de la qualité de la nouvelle production ;
- Le suivi des reports d'échéance et des revenus estimés.

Ce suivi est complété par la remontée des résultats des contrôles a posteriori, opérés par la fonction du Contrôle permanent, et qui visent à alimenter les équipes en

charge de la maintenance des outils de mesure du risque de la Banque de détail.

Les entités qui présentent des taux d'impayés et/ou d'anomalies hors norme font l'objet de plans d'actions adéquats visant le redressement de leur situation. Le cas échéant, des décisions suspensives de délégations de pouvoirs sont prises à l'encontre des responsables à l'origine des anomalies significatives, et ce, en attendant de définir les responsabilités par l'Inspection Générale.

## Provisionnement sur base sociale

### Provisionnement des créances en souffrance

Le déclassement et le provisionnement des créances en souffrance s'effectuent conformément aux dispositions de la circulaire de BAM n° 19/G/2002 et aux instructions de Bank Al-Maghrib en la matière. Un suivi périodique de ces créances est assuré et un reporting est élaboré pour les instances décisionnelles de la Banque.

Par ailleurs, dans le contexte de crise actuelle, le Groupe a poursuivi ses efforts et sa vigilance pour faire face à la montée des créances malsaines, à travers les actions suivantes :

- Anticipation des défauts de paiement potentiels à travers la détection des clients à risque avant la survenance d'incidents ;
- Maintien d'un suivi rapproché des dossiers à forts enjeux et présentant des signes précurseurs de difficulté ;
- Généralisation du déploiement de l'outil LIGIS au sein des entités de recouvrement de la Banque.

### Provisionnement de la Watch List

Une provision pour risques généraux, représentant 10% de la Watch List, est constituée en couverture des créances inscrites en Watch List, et ce conformément aux instructions de Bank Al-Maghrib en la matière. Particulièrement pour les groupes ne présentant pas de signes d'amélioration significative, la Banque peut faire le choix de dotation supplémentaire excédant les exigences de BAM.

## Processus de surveillance et de gestion du risque pays

Pour accompagner le développement maîtrisé du Groupe au niveau international, la gestion des risques bénéficie d'un renforcement global des outils et des processus. En effet, le Groupe a continué à concentrer ses travaux sur les chantiers du projet de convergence qui vise l'harmonisation et le déploiement des normes du Groupe en matière de gestion et de maîtrise des risques. A cet effet, les différents chantiers sont érigés en un programme global avec une gouvernance adéquate pour s'assurer de leur bonne exécution.

### Processus de gestion du risque pays

Le risque pays peut être défini comme le risque que les conditions économiques, financières, politiques, juridiques ou sociales d'un pays affectent les intérêts financiers de la Banque. Il ne constitue pas une nature de risque différente des risques "élémentaires" (crédit, marché, opérationnel) mais une agrégation des risques résultant de la vulnérabilité à un environnement politique, social, macroéconomique et financier spécifique.

Le dispositif de mesure et de surveillance du risque pays mis en place repose sur les principes suivants :

- Une organisation dédiée capable d'opérer les choix importants et d'effectuer les arbitrages nécessaires. En effet, le pilotage des filiales se décline selon les trois niveaux suivants :
  - **Strategic Business Review (SBR)** au niveau de la BCP : Outil de pilotage en central, dédié au suivi des projets structurants, de la performance et de la revue des risques et des engagements, à fréquence trimestrielle ;
  - **Business Review (BR)** au niveau d'ABI : Instance managériale comprenant ABI et la BCP, dédiée au suivi des réalisations des filiales ABI ;
  - **Business Review filiales** : Comité chargé d'évaluer les performances commerciales et financières, d'examiner les indicateurs de risque et de suivre les chantiers stratégiques des filiales.
- Une architecture de décision et de délégations de pouvoirs (filiale, holding ABI, BCP) aussi bien en termes d'octroi de crédit, que d'investissement ;
- Un dispositif de gestion du risque pays articulé autour des quatre composantes suivantes :
  - **La mesure du risque pays** : La Banque dispose d'un modèle de notation interne permettant de quantifier le risque sur les pays à partir des données et indicateurs économiques, financiers, politiques et réglementaires. Cette notation est déclinée selon quatre types de risque différents : le risque de défaut souverain, le risque de non-transfert, le risque corporate assimilé à un choc macroéconomique généralisé, ainsi que le risque du système bancaire. Pour chacun de ces types de risque, des notations distinguent le risque à court terme (moins de 12 mois) et le risque à moyen terme (au-delà de 12 mois).
  - **La maîtrise du risque pays** : Dans l'objectif de maîtriser les risques transfrontaliers, le Groupe a développé un processus de fixation et de suivi des limites d'exposition consolidée. Ce dispositif attribue aux organes de gouvernance du Groupe un rôle important dans la définition de ces limites, en plus de leur rôle d'arbitrage et de validation, à travers notamment une expression explicite de l'appétit stratégique par pays. Ce processus permet la fixation des limites par pays d'exposition ainsi que leurs déclinaisons par grand type d'emprunteur (souverain, banque et clientèle).
  - **La couverture du risque** : Le Groupe a mis en place un processus de provisionnement, basé sur les rating internes, pour se prémunir contre le risque pays généré par sa stratégie de croissance à l'international. A partir du 1er janvier 2018, ce dispositif a été intégré dans le dispositif de dépréciation IFRS9 ;
  - **La veille pays** : La Banque a mis en place un dispositif renforcé de surveillance et d'analyse

de la situation de chaque pays (notation interne et externe, indicateurs macroéconomique, environnement politique et économique...). Des alertes ponctuelles sont également remontées dès la survenance d'événements significatifs pouvant impacter négativement ou positivement la lecture du risque.

### Processus de surveillance des filiales à l'international

Au niveau de la zone UEMOA, le Groupe dispose d'une plateforme régionale qui lui permet d'assurer un déploiement uniforme de son dispositif de gestion des risques au niveau local. Pour les nouvelles banques récemment acquises, la fonction centrale des risques assure une supervision fonctionnelle directe, l'objectif étant de déployer des normes homogènes en matière de gestion et de supervision des risques à l'ensemble des filiales à l'international.

Pour assurer un dispositif de surveillance rapprochée, le Groupe dispose d'un système de remontée et de consolidation des risques au niveau local et central, qui permet d'apprécier les zones de risque en vue de mettre en place les stratégies atténuantes. Ce dispositif, renforcé par le processus de la « Watch List », permet d'assurer un suivi rigoureux :

- Du profil de risque et de la qualité du portefeuille pour chaque filiale ;
- Des créances sensibles ou en souffrance ;
- Du risque de concentration individuelle et sectorielle.

En matière de reporting risques, il convient de préciser que l'année 2020 a été l'occasion de procéder à l'enrichissement des différents tableaux de suivi des indicateurs, en intégrant la cartographie de l'ensemble des expositions transfrontalières. Ainsi, l'évolution de la cartographie des expositions par pays et par segment, la distribution des expositions par note interne et par pays de risque final, font partie intégrante des points présentés aux différents comités de direction et de gouvernance en charge des risques.

### Dispositif de stress tests :

Le Groupe conduit des stress tests afin d'apprécier sa capacité à résister à des événements extrêmes inattendus. Ces exercices font partie intégrante de son processus de planification stratégique et de planification des fonds propres.

Les stress-tests sont basés sur des hypothèses permettant d'évaluer l'impact d'une évolution défavorable des facteurs de risque sur sa capacité de résistance en termes de solvabilité, de rentabilité ou encore de liquidité.

La Banque définit ainsi un cadre de stress tests raisonnablement granulaire, fondé sur un référentiel double (interne et réglementaire) et sur des scénarii de ralentissement macroéconomique plus ou moins sévères.

Dans ce cadre, les scénarios arrêtés sont :

- **Choc Idiosyncratique** : Simulation d'une situation de crise impactant les risques spécifiques auxquels le Groupe est exposé ;

- Choc Systémique : Simulation d'une dégradation de la conjoncture économique ;
- Choc Combiné : Simulation de l'avènement simultanée d'une crise systémique et d'un risque spécifique.

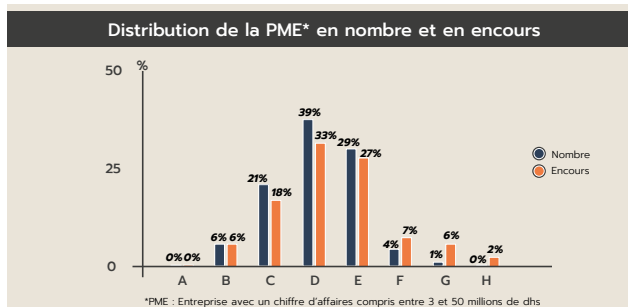
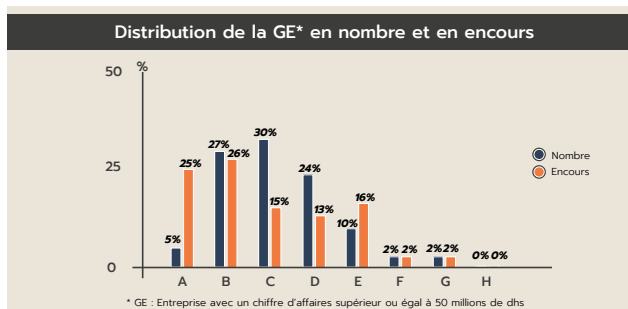
Dans le contexte particulier de la crise sanitaire Covid 19, le Groupe a déroulé plusieurs simulations et scénarii spécifiques afin d'anticiper, estimer et piloter les impacts de cette crise et cela sur l'ensemble des risques (risque de crédit, de marché, pays...).

## 5- Evolution des expositions et du profil de risque

### Portefeuille noté :

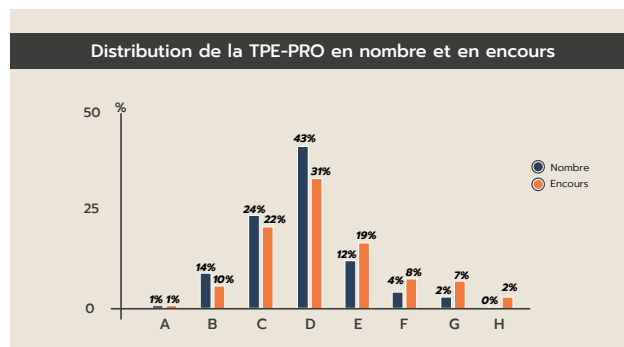
L'usage de la notation couvre, au 31 décembre 2021, le portefeuille CPM éligible sur la base des critères retenus (contreparties à engagements à l'exception des sociétés financières ou immobilières à activité non récurrente, et les entreprises en création). L'encours global des clients notés s'élève à 110 MMDH, dont 86 MMDH par décaissement. Le taux de mise à jour de la notation du portefeuille PME/GE sur la base des exercices 2019 & 2020 est de l'ordre de 94% en encours.

Au 31 décembre 2021, la distribution du portefeuille noté se présente comme suit :



L'analyse du portefeuille du segment PME-GE affiche une distribution rassurante des risques. En effet, le portefeuille est concentré, en nombre et en encours, sur les notes se situant entre les classes A et E.

A fin Décembre 2021, les notes A, B, C concentrent 66% des entreprises GE notées en encours, correspondant à 62% en nombre. Pour les PME, les classes B-E représentent 84% en encours et 95% en nombre.



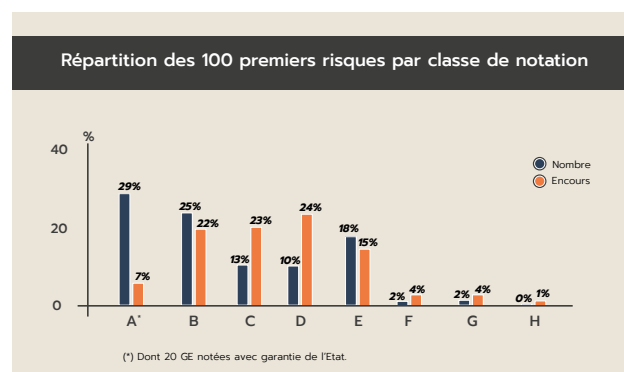
L'analyse de la distribution des TPE/PRO fait ressortir une concentration sur les classes de notation B-E, ce qui révèle un niveau de risque maîtrisé pour ces deux segments. Les classes B-E concentrent 93% des TPE/PRO en nombre avec 82% de l'encours total sur ce segment.

### Concentration individuelle :

En termes de concentration individuelle, les 100 premiers risques du CPM regroupent 525 contreparties et totalisent un encours de 113 MMDH (hors PNU), dont 94 MMDH par décaissement.

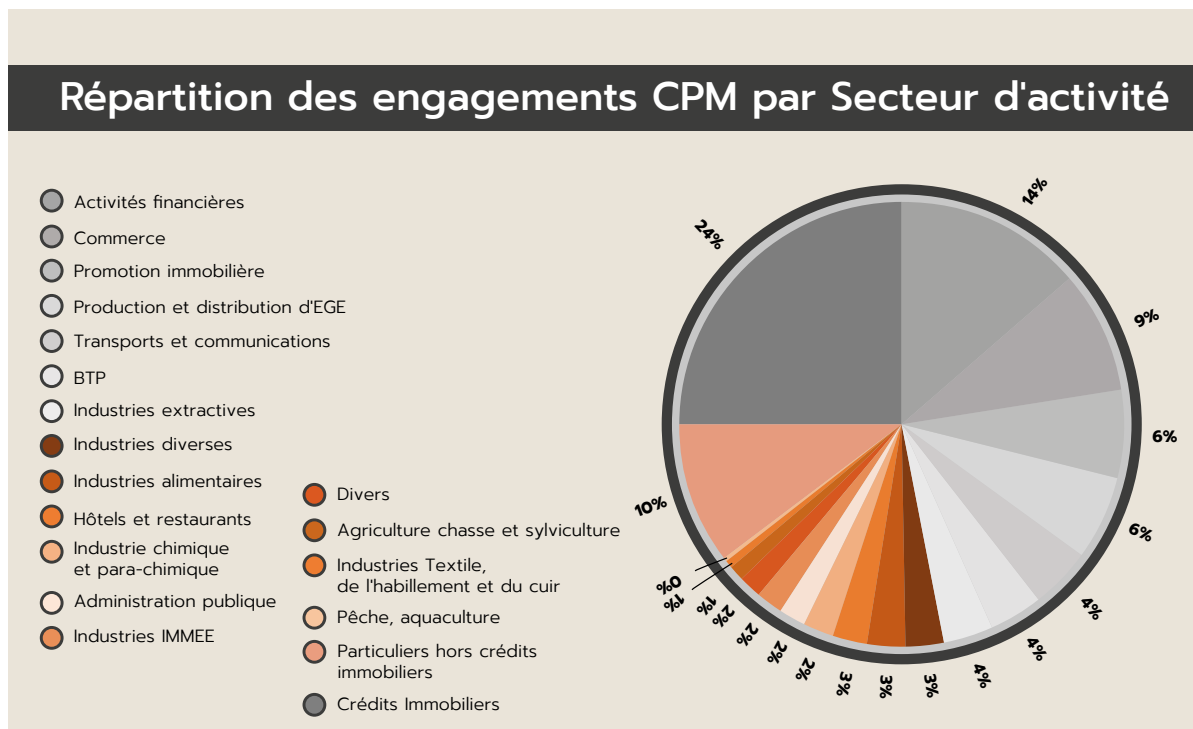
Sur le portefeuille noté des 100 premiers risques, les notes entre A-D concentrent 75 % en nombre et 77 % des encours.

La répartition globale des 100 premiers risques en termes de notation se présente comme suit :



**Répartition des engagements du CPM par région et par secteur d'activité :**

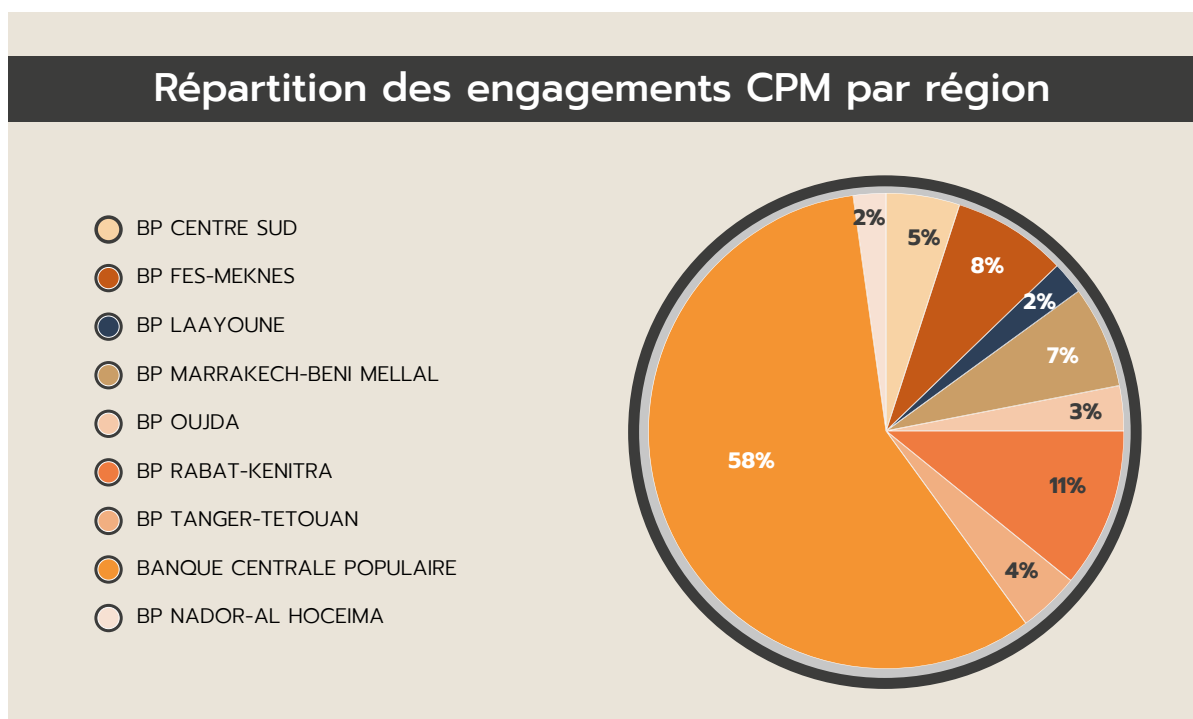
Au 31 décembre 2021, les engagements du CPM sont répartis comme suit :



Le marché de l'entreprise concentre 66% des engagements du CPM et celui des particuliers contribue à hauteur de 34%, dont 71% sous forme de prêts hypothécaires.

L'activité financière représente 13,5% des engagements du CPM, dont 65% se rapportant aux filiales du Groupe.

La répartition régionale du portefeuille est dominée par une forte représentativité de la Banque Centrale Populaire et la Banque Populaire de Rabat-Kenitra qui continuent de concentrer plus de 69% des emplois globaux, reflétant ainsi la concentration du tissu économique du Maroc.



## RISQUE DE MARCHÉ

Le risque de marché représente le risque de perte ou d'exposition sur le portefeuille de négociation. Il résulte d'une évolution défavorable des paramètres de marché (cours de change, taux d'intérêt, prix des titres de propriété, cours des matières premières, volatilité des instruments financiers dérivés).

La Banque, établissement financier de premier plan et intervenant important sur les activités de marché, est dotée d'un dispositif de gestion du risque de marché qui couvre l'ensemble des activités sur les opérations liées au portefeuille de négociation ou destinées à sa couverture ou son financement. Ce dispositif est fondé sur des principes directeurs clairs, des politiques et des procédures internes en ligne avec les niveaux de tolérance au risque et les objectifs de rendement, et en adéquation avec les fonds propres de la Banque.

Ainsi, le niveau de tolérance de la Banque face au risque de marché est décliné à travers des dispositifs de limites et de délégations de pouvoirs. Ce niveau de tolérance est fixé de sorte que les expositions face au risque de marché ne puissent générer des pertes qui pourraient compromettre la solidité financière de la Banque et l'exposer à des risques inconsidérés ou importants.

### 1- Stratégie risque de marché

En vue de sécuriser le développement des activités de marché, la Banque a développé dans le cadre de sa stratégie globale de gestion des risques, une culture de maîtrise et de surveillance rigoureuse du risque de marché, fondée sur des principes directeurs permettant de :

- Maîtriser le risque de marché sur les expositions en trading ;
- Sécuriser le développement des activités de marché de la Banque dans le cadre de ses orientations stratégiques et conformément aux dispositions réglementaires ;
- Adopter les meilleures pratiques sur le plan de la gestion des risques pour l'ensemble des activités de marché.

Ces principes directeurs sont traduits par une politique de gestion du risque de marché bien ancrée dans la culture du Groupe, et par un dispositif de maîtrise et de suivi du risque rigoureux et bien structuré.

### 2- Politique et procédures

La politique de gestion du risque de marché définit le cadre global de la gestion dudit risque sur les activités de marché. Elle intègre, au sein d'un dispositif cohérent, l'ensemble des outils/processus de gestion de ce risque, ainsi que les principes et lignes directrices adoptés par la Banque pour orienter son exposition au risque de marché. Cette politique prend appui sur un corpus réglementaire interne comprenant un ensemble de circulaires, de procédures et de normes encadrant la prise du risque sur les activités de marché.

La politique de gestion du risque de marché met l'accent sur :

- Les rôles et les responsabilités des organes de gouvernance et de gestion ainsi que les missions des entités opérationnelles impliquées dans la gestion du risque de marché ;
- L'adéquation des fonds propres au regard du risque de marché et le dispositif d'appétence au risque et de limites de marché ;
- Les modèles et indicateurs de mesure du risque de marché et le dispositif de leur validation ;
- Le système d'information et l'intégrité des données, utilisés pour le dispositif de suivi et de reporting internes et réglementaires ;
- Le dispositif de stress testing.

Cette politique est déclinée à travers des circulaires et des dispositifs régissant les activités de marché, notamment :

- Un dispositif de séparation des portefeuilles des activités de négociation de celles à caractère bancaire, traduisant les prérogatives des circulaires 26/G/2007 et 8/G/2010 relatives au calcul des exigences en fonds propres au titre du risque de marché ;
- Un système de délégation de pouvoirs encadrant les attributions déléguées aux responsables des activités de marché en vue de :
  - sécuriser les opérations et limiter les risques ;
  - se conformer à la réglementation bancaire en matière de contrôle interne et de gestion prudentielle ;
  - optimiser les circuits décisionnels ;
  - améliorer la rentabilité.
- Une politique de gestion des produits dérivés décrivant le processus de lancement, de suivi et de gestion d'un produit dérivé. Elle encadre ainsi les attributions déléguées aux différentes fonctions intervenant dans ce processus et les principales limites auxquelles cette activité est assujettie.

### 3- Dispositif de gestion du risque de marché

Afin d'encadrer les risques sur les activités de marché et d'en assurer la surveillance, le dispositif de gestion du risque de marché adopté par la Banque est organisé autour des axes suivants :

- Un dispositif de gouvernance qui comprend une organisation claire assurant un partage de responsabilités bien défini, et garantissant une indépendance entre les opérationnels et les organes de gestion et de contrôle des risques ;
- Une activité de pilotage et d'arbitrage entre les différentes activités de marché via le comité de placement ;
- Un système de délégation de pouvoirs définissant le processus de demande, de validation des limites et d'autorisation des dépassements ;
- Une activité de suivi et de surveillance des indicateurs de risque par les entités et les organes de contrôle du risque de marché ;



- Un ensemble d'outils de gestion et de contrôle du risque de marché.

### Acteurs et entités impliqués dans la gestion du risque de marché

La maîtrise du risque de marché est assurée par des instances de gouvernance ad-hoc appuyées par les acteurs suivants :

- La Fonction Marchés de Capitaux Groupe : Elle constitue à travers ses opérationnels, la première ligne d'autocontrôle en matière de gestion du risque de marché. Les responsables des activités de marché sont ainsi, tenus de :
  - Veiller à établir des stratégies de couverture appropriées permettant de réduire et de maîtriser la prise de risque inhérent aux activités de marché
  - Initier les demandes de limites encadrant la prise de risque par rapport aux objectifs de rendement et aux analyses de marché ;
  - Soumettre pour approbation les transactions qui dépassent leur niveau de compétence, ou qui génèrent un dépassement des limites préétablies, à l'instance ad-hoc, selon le système de délégation de pouvoirs et les procédures en vigueur.
- La Fonction Middle Office Marchés de Capitaux Groupe : Elle est en charge du contrôle quotidien de premier niveau. En matière de gestion du risque de marché, cette fonction assure en toute indépendance du Front Office, son rôle de :
  - Sécuriser, suivre et contrôler les opérations de marché ;
  - Calculer, rapprocher et réconcilier les résultats des activités de marché ;
  - Suivre les risques et le respect des limites, et produire les reporting de suivi y afférents ;
  - Optimiser et développer les systèmes et moyens de traitement.
- La Fonction Risque de Marché : Elle est le garant opérationnel du développement de la politique et du dispositif global de gestion du risque de marché. Cette fonction est en charge du contrôle de deuxième niveau, en toute indépendance, des unités opérationnelles. Elle a, à ce titre, la responsabilité de :
  - Promouvoir la culture de gestion du risque de marché et de veiller à son développement au niveau opérationnel ;
  - Définir les méthodologies de mesure du risque et de définition des limites de marché ;
  - Vérifier et évaluer la viabilité et la robustesse des modèles de mesure du risque ;
  - Assurer le suivi des expositions au risque et du respect des limites de marché, en veillant à identifier, évaluer, gérer et communiquer sur ce risque aux instances décisionnaires ;
  - Assurer le développement, l'enrichissement et l'optimisation des outils et systèmes de mesure du risque ;
  - Produire les reporting réglementaires, ainsi que les

reporting internes destinés aux différents comités et instances de gouvernance de la Banque.

- L'Audit Interne et le Contrôle Permanent : Ces fonctions agissent en troisième ligne de défense afin de :
  - Vérifier l'adhésion des différents intervenants dans le dispositif de gestion du risque, aux dispositions de contrôle et de suivi mis en place ;
  - Examiner régulièrement l'intégrité et l'efficacité du dispositif et du système de gestion du risque ;
  - Repérer les occasions de renforcement des processus relatifs à la gestion, au suivi et à la maîtrise du risque.

### Dispositif des limites régissant les activités de marché

Le dispositif des limites régissant les activités de marché est traduit par un système de limites internes encadrant les risques inhérents au portefeuille de négociation, notamment les limites de marché, limites de transaction et limites de contrepartie.

Le système des limites de marché consiste à définir une appétence au risque de marché à partir de la capacité de prise de risque. Cette tolérance maximale est déclinée en enveloppes de risque de marché autorisées, allouées à chaque ligne-produit ou classe d'actifs, en fonction d'une échelle d'allocation des enveloppes de perte, basée sur des mesures de performance ajustées au risque.

Les enveloppes de perte définies sont traduites par des limites de VaR globale et VaR par portefeuille, qui sont complétées par des limites de stop loss et des limites de sensibilités appropriées à chaque type de produit. Ceci, en tenant compte des tailles des portefeuilles et des chocs historiques des paramètres de marchés observés dans des périodes de haute volatilité.

Le système des limites de transaction représente les délégations de pouvoir en matière de montants des transactions à traiter, en fonction de la nature des instruments autorisés et du rang hiérarchique des intervenants de la filière activités de marché.

Ce dispositif de limites de marché et de limites de transactions est régi par une circulaire interne encadrant le processus de renouvellement des limites et le système de gestion des dérogations aux limites.

Les activités de marché sont également encadrées par des limites de contrepartie bancaires, dans le but de maîtriser l'exposition au risque résultant de l'incapacité totale ou partielle de la contrepartie à honorer ses engagements durant la durée de vie des transactions.

### Dispositif de suivi des indicateurs de risque

Le suivi du risque de marché est assuré quotidiennement par les fonctions Middle-Office et Management des Risques. Le Comité Gestion des Risques Groupe s'assure via un reporting périodique des niveaux d'exposition au risque de marché, de l'évolution du profil de ce risque, du respect des exigences réglementaires, et de la conformité au dispositif des limites. Ce reporting comprend également l'analyse de la sensibilité des portefeuilles et des simulations dans le cas de scénarii extrêmes, tenant compte à la fois de la structure des portefeuilles et des corrélations entre les différents facteurs de risque.



En complément des reporting réglementaires, le système de suivi des risques au sein de la Banque est instauré à travers les deux principaux reporting suivants :

- Un reporting interne quotidien relatif au processus de surveillance et de gestion du risque de marché, comprenant un suivi des indicateurs de risque et de consommation des limites par compartiment et par portefeuille ;
- Un reporting interne relatif à la surveillance et à la gestion du risque de marché destiné au Comité Gestion des Risques Groupe tenu à une fréquence régulière, ainsi qu'aux Comités émanant des organes de gouvernance. Ce reporting structuré par classe d'actif à un niveau de granularité fin, est basé sur l'approche VaR et sur des mesures systématiques de sensibilités des portefeuilles aux différents paramètres de marché. Il retrace l'évolution des expositions et des indicateurs de risque sur une année écoulée avec un zoom quotidien sur les trois derniers mois. Ces indicateurs de risque sont comparés à l'instar des mesures de positions, aux limites internes fixées préalablement.

#### Outils de contrôle et de gestion du risque de marché

L'évaluation du risque de marché repose sur la combinaison de deux groupes de mesures permettant de quantifier les risques potentiels : Le calcul de la value at risk (VaR) d'une part, et l'utilisation des mesures de sensibilité et des scénarii de stress d'autre part.

La Banque a adopté une structure de gestion et de suivi du risque de marché qui inclut le recours à une approche VaR pour l'ensemble du portefeuille de négociation.

La VaR est définie comme étant la perte théorique maximale que peut subir un portefeuille en cas de mouvements défavorables des paramètres de marché, sur un horizon de temps et pour un intervalle de confiance définis. La Banque retient un seuil de confiance de 99 % et un horizon de temps d'un jour, en s'appuyant sur deux ans d'historique de données. Cela permet de suivre, au jour le jour, le risque de marché pris par la Banque sur les activités trading dans les conditions normales du marché.

La méthode retenue pour le calcul de la VaR est celle d'un modèle historique basé sur les scénarii historiques des facteurs de risques inhérents au portefeuille trading. Ce modèle prend implicitement en compte les corrélations entre les différents facteurs de risques. Une VaR globale est calculée pour l'ensemble des activités de négociation, par nature d'instrument et par classe de facteurs de risque.

En complément de l'indicateur VaR, la Banque incorpore dans son dispositif de surveillance des analyses et des limites de sensibilité. Ainsi, des impacts en termes de P&L, à partir de scénarii standards ou de stress, sont estimés pour l'ensemble du portefeuille de négociation. Ces scénarii sont choisis parmi deux catégories, à savoir des scénarii historiquement avérés et des scénarii hypothétiques.

Les principaux scénarii retenus sont :

- Une variation des taux d'intérêt de +/-1 bp, +/-10 bps, +/- 25 bps, +/-50 bps et +/- 100 bps (chocs globaux et par tranche de maturité) ;

- Une variation extrême des taux d'intérêt de 200 bps ;
- Une variation des cours de change de +/- 1% et de +/-5%, en tenant compte de la corrélation entre l'EUR et l'USD dans la composition du panier MAD ;
- Des variations extrêmes calculées sur la base d'un historique des taux d'intérêt, des cours des différentes devises et de l'indice MASI.

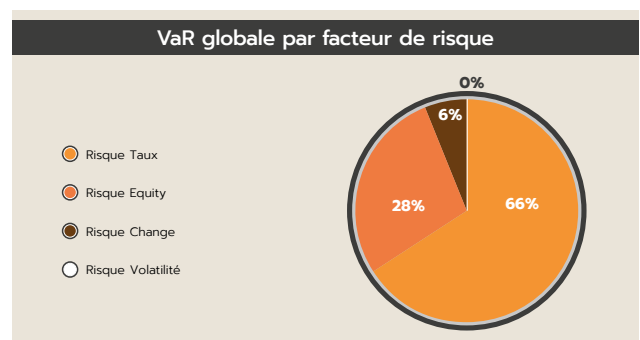
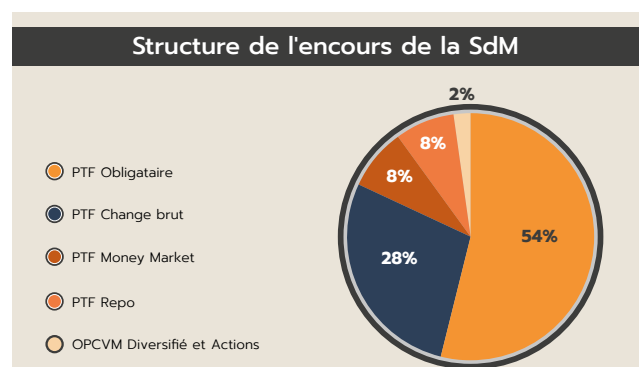
#### 4- Evolution des expositions et du profil de risque

A fin décembre 2021, l'encours brut global du portefeuille trading est arrêté à 107 MMDH, dont 54% placé en titres obligataires directs ou via OPCVM et 28% sur l'activité de change. La VaR globale (1-Jour à 99%) hors effet de diversification inter-portefeuilles est estimée à 99 MDH.

La VaR estimée est principalement concentrée sur le portefeuille obligataire et les titres de propriété, et accessoirement sur les opérations de change à terme, les opérations de trésorerie devises et les dérivés de change. Cela est expliqué par la taille de ces portefeuilles, la forte volatilité des facteurs de risques les composant et par leurs poids par rapport aux autres éléments dans le portefeuille de négociation.

Le niveau de VaR s'est inscrit dans une tendance haussière courant le 1<sup>er</sup> trimestre 2021, en lien principalement avec l'acquisition de nouveaux titres de transaction. Cette tendance a pris fin au 2<sup>ème</sup> trimestre 2021, pour afficher une évolution quasi-stable sur le reste de l'année, suite à une stabilisation des paramètres de marché pendant cette période.

Les graphiques suivants présentent à fin décembre 2021, la structure du portefeuille trading de la Banque et la contribution de chaque classe de facteurs de risque dans la VaR globale.



### Compartiment Change

A l'instar de toute la place bancaire qui était short en devise en fin d'année de près de 3,7 MMDH, la Banque a clôturé l'année avec une position de change courte de 842 MDH.

Les expositions change à terme et options de change sont arrêtées respectivement à 9,2 MMDH et 7,4 MMDH à fin décembre 2021.

Les limites réglementaires par rapport au niveau des fonds propres, pour la position de change globale et les positions par devise sont respectées courant l'année 2021.

### Compartiment Obligataire

L'encours obligataire domestique en transaction a atteint 56,3 MMDH à fin décembre 2021 avec une VaR-1 jour de 40 MDH.

### Compartiment Actions et OPCVM Diversifié

L'encours du portefeuille Actions et OPCVM Diversifié est arrêté à 2,7 MMDH à fin décembre 2021, avec une VaR-1 jour estimée à 26 MDH.

## RISQUES STRUCTURELS DE TAUX ET DE LIQUIDITE

Dans le cadre de ses activités, le groupe est exposé à des risques structurels de taux et de liquidité issus des mécanismes de transformation des dépôts en crédit et de refinancement des activités bancaires. Ces risques sont considérés comme le cœur du métier. A ce titre, le groupe attache une importance particulière à leur suivi et à leur contrôle.

### 1- Stratégie risques

La stratégie de gestion du risque global de taux et de liquidité obéit à l'objectif de maîtrise des risques inscrit dans le processus de développement planifié et adopté par le groupe.

Cette stratégie repose sur les principes directeurs suivants :

- orienter les activités de développement dans le cadre d'un Plan moyen terme (PMT) en tenant compte des risques de taux et de liquidité.
- maintenir une structure stable et variée de nos dépôts avec une maîtrise du potentiel de croissance de nos engagements.
- améliorer progressivement le gap global de taux en vue de maintenir un équilibre des différentes activités en ce qui concerne le profil de taux et de liquidité.
- développer les actifs à taux variables pour immuniser une partie du bilan suite à une évolution défavorable des taux d'intérêt.

### 2- Politiques et procédures

La politique globale des risques fait partie des plans de développement et du suivi des activités classiques de la banque. Elle est approuvée périodiquement par les organes d'administration et de direction dans le cadre des comités et réunions habituels de gestion de l'établissement. Son fondement est traduit par des textes de réglementation interne à travers des

circulaires et des normes cadrant l'étendue et les conditions d'exercice des activités de maîtrise et de suivi des risques.

Pour le cas spécifique des risques structurels, les organes de gouvernance sont directement impliqués dans la définition de la politique globale lors de la présentation de la note d'orientation stratégique adressée au Comité directeur. Ces orientations permettent de fixer des objectifs en matière de risques en accompagnement des plans de développement.

Le risque de liquidité fait l'objet d'une politique formalisée qui présente les principales composantes du dispositif d'identification, de normalisation et de suivi du risque de liquidité aussi bien dans le cadre d'activités normales que dans le cadre d'un plan de relève en cas de survenance d'une crise de liquidité.

### 3- Dispositif de gestion du risque de taux et de liquidité

#### Risque de liquidité

Ce risque peut découler de la structure du bilan en raison des décalages entre les échéances réelles des éléments de l'actif et du passif, des besoins de financement des activités futures, du comportement des clients, d'une éventuelle perturbation dans les marchés, ou de la conjoncture économique.

La gestion du risque de liquidité vise à garantir au groupe l'accès aux fonds nécessaires afin d'honorer ses engagements financiers lorsqu'ils deviennent exigibles. La gestion de ce risque se traduit par le maintien d'un niveau suffisant de titres liquides et un approvisionnement en fonds stables et diversifiés. Le portefeuille titres est constitué majoritairement de bons du Trésor, d'OPCVM et, dans une moindre mesure, de positions sur actions liquides.

La gestion de la liquidité s'appuie sur :

- le suivi du ratio réglementaire de liquidité, le LCR (Liquidity Coverage Ratio) et des ratios de liquidité définis en interne ;
- l'élaboration d'un échéancier de liquidité sur la base de scénarios dynamiques sur l'horizon du PMT ainsi que l'échéancier de liquidité statique donnant des indications sur la situation de la liquidité du groupe à moyen et long termes ;
- le suivi du portefeuille d'investissement et la projection des flux de trésorerie ;
- le maintien d'un éventail varié de sources de financement et le suivi de la concentration des dépôts par nature de produits et de contreparties avec un suivi régulier de la concentration des 10 plus grands déposants ;
- le maintien des rapports privilégiés avec les investisseurs institutionnels et les grandes Corporate.

Les dépôts à vue de la clientèle (comptes courants et comptes d'épargne) constituent une part importante du financement global du Groupe, une part qui s'est révélée stable au fil des ans.

Par ailleurs, le Groupe est un intervenant important sur les marchés monétaire et obligataire, par l'intermédiaire de ses activités de marché. Sa position lui permet de recourir aux opérations de pension à court terme auprès de BAM, des banques et d'autres institutions financières.

### Risque global de taux

Le risque global de taux représente la perte provoquée par l'évolution défavorable des taux d'intérêt sur l'ensemble du bilan de la banque eu égard à sa capacité de transformer l'épargne et les ressources en des emplois productifs.

L'analyse du risque global de taux est complexe, en raison de la nécessité de formuler des hypothèses relatives au comportement des déposants concernant l'échéance de dépôts remboursables contractuellement sur demande et sur les actifs et les passifs non sensibles directement au taux d'intérêt. Lorsque les caractéristiques comportementales d'un produit sont différentes de ses caractéristiques contractuelles, elles sont évaluées afin de déterminer le risque de taux d'intérêt réel sous-jacent.

### Dispositif de gestion du risque global de taux

Le processus d'évaluation et de contrôle du niveau général du risque global de taux s'opère :

- une fois par trimestre à l'arrêté des états de synthèse ;

- en adossement au processus de planification (phase de la note d'orientations stratégiques et phase de cadrage du plan financier à moyen terme), et ce en tant que dispositif de validation définitive du PMT ;
- à l'occasion des changements importants des grilles tarifaires pour en évaluer les impacts.

Ce dispositif de surveillance repose sur :

- une méthodologie d'évaluation basée sur l'approche des gaps (impasses). Cela se traduit par une classification des actifs et passifs selon leur profil d'échéance et de taux (fixe ou variable), en tenant compte des facteurs de durée résiduelle et de comportement futur ;
- un système de reporting trimestriel à l'attention du Comité ALM sur les niveaux d'exposition, les stress tests en matière d'impact sur la marge d'intérêt et les fonds propres, et l'évolution prévisionnelle des ratios prudentiels ;
- un système de limites en termes d'impacts des risques par rapport à la marge d'intérêt et aux fonds propres, défini par le Comité ALM et validé par le Comité directeur.

A travers ce dispositif, la gestion du risque global de taux vise à optimiser l'impact de taux sur le bénéfice et sur les fonds propres en s'appuyant sur le calcul des gaps statiques et dynamiques.

## 4- Evolution des expositions et du profil de risque

### Risque de liquidité

Le total des actifs du CPM s'est établi à 365 milliards de dirhams à fin décembre 2021 contre 348 milliards de dirhams en décembre 2020, soit une augmentation de 4,8%.

Au cours de l'année 2021, et compte tenu du contexte Covid19, les crédits de la clientèle ont connu une progression limitée à 0,7 MMDH. Les prêts financiers ont quant à eux augmenté de 2,7 MMDH.

Dans le même temps, le portefeuille titres a augmenté de 7,5 MMDH et les titres de participation ont progressé de 1 MMDH. Ces montants, ainsi que la tombée d'une dette subordonnée de 0,8 MMDH et la hausse du compte BAM de 4,1 MMDH ont été refinancés par :

- Une hausse des comptes chèques et comptes courants clientèle (+8,4 MMDH) ;
- Une augmentation du recours au marché monétaire (+1,7 MMDH) ;
- Une hausse des capitaux propres (+4,9 MMDH) ;
- Une baisse du portefeuille obligataire d'investissement (-1,2 MMDH).

Le niveau du ratio de liquidité réglementaire (LCR) atteint un niveau de 204% largement supérieur au minimum réglementaire.

Les ressources du CPM collectées auprès de la clientèle ont augmenté de 2,1% passant de 263 milliards de DH en décembre 2020 à 269 milliards de DH en décembre 2021. Cette hausse concerne les comptes à vue créditeurs (+4,4%) ainsi que les comptes sur carnet (+2,9%). La part des ressources non rémunérées a progressé à 71,6% en décembre 2021 contre 69,8% en décembre 2020.

Le coefficient de transformation s'est établi à 82,4% en décembre 2021 contre 82,8% en décembre 2020.

### Risque global de taux

La banque détermine les indicateurs de gestion du risque de taux en conformité avec l'IRRBB (Interest Rate Risk in the Banking Book). Plusieurs scénarios de choc de taux sont effectués pour déterminer les impacts sur la marge nette d'intérêt et sur la valeur économique des fonds propres.

En application des scénarios réglementaires, les impacts les plus sévères sont les suivants :

- Pour la variation de la valeur économique : -917 MDH soit 2,9% des fonds propres Tier1, ce qui est inférieur à la limite réglementaires de 15% ;
- Pour la variation de la marge nette d'intérêt : -347 MDH soit 4,4% de la MNI prévisionnelle, ce qui reste en dessous des limites des objectifs de risque du Groupe.

## RISQUE OPERATIONNEL

### 1- Stratégie Risque Opérationnel

En ligne avec la réglementation, le Groupe définit le risque opérationnel comme étant le risque de subir un préjudice potentiel en raison d'une inadéquation ou d'une défaillance attribuable aux procédures, aux personnes, aux systèmes ou aux événements externes. Cette définition inclut le risque juridique et le risque d'image provenant d'un risque opérationnel, mais exclut les risques stratégiques et de réputation.

Au-delà des exigences réglementaires d'allocation des fonds propres au titre du risque opérationnel, le dispositif mis en place cherche à répondre au mieux aux recommandations de BAM et aux pratiques préconisées par les accords du Comité de Bâle. Globalement, ce dispositif s'inscrit dans un processus circulaire d'amélioration continue selon l'illustration suivante :



### 2- Politiques et procédures

La politique de gestion du risque opérationnel, adoptée par le Groupe et approuvée par ses organes de gouvernance, définit les lignes directrices des différentes composantes du dispositif de gestion du risque opérationnel. Les détails se rapportant à ces composantes sont déclinés dans des circulaires, procédures et manuels utilisateurs dédiés.

A travers cette politique, le Groupe souligne l'intérêt de classer le risque opérationnel selon un référentiel commun permettant l'agrégation, l'analyse et la production de reporting. A ce titre, le Groupe opte pour les sept grandes catégories baloises suivantes :

1. **Fraude Interne** : Pertes dues à des actions visant à frauder, à détourner des biens ou à contourner les règlements, la législation ou la politique de l'entreprise impliquant au moins une partie interne à la Banque ;
2. **Fraude Externe** : Pertes dues à des actions visant à frauder, à détourner des biens ou à contourner la législation, de la part d'une partie extérieure à la Banque ;
3. **Pratiques en matière d'emploi et de sécurité sur le lieu de travail** : Pertes résultant d'actions non conformes à la législation ou aux conventions relatives à l'emploi, la santé ou la sécurité, de demandes d'indemnisation au titre d'un dommage personnel ou d'atteintes à l'égalité des droits/d'actes de discrimination ;
4. **Clients, produits et pratiques commerciales**: Pertes résultant d'un manquement (non intentionnel ou dû à la négligence) à une obligation professionnelle (y compris l'exigence en matière de fiducie et de conformité) envers un ou des clients déterminés ou résultant de la nature ou de la conception d'un produit ;
5. **Dommage aux actifs corporels** : Destruction ou dommages résultant d'une catastrophe naturelle ou d'autres sinistres ;
6. **Interruptions d'activité et dysfonctionnements des systèmes** : Pertes résultant d'interruptions de l'activité ou de dysfonctionnements des systèmes ;
7. **Exécution, livraison et gestion de processus** : Pertes résultant d'une erreur sur transaction ou d'un problème dans la gestion des processus ou pertes subies dans le cadre des relations avec les contreparties commerciales et les fournisseurs.

### 3- Dispositif de gestion du risque opérationnel

#### Organisation de la filière risque opérationnel

L'organisation de la filière risque opérationnel au sein du Groupe s'articule autour de :

- La fonction centrale au niveau de la BCP qui a pour mission la conception et le pilotage des outils méthodologiques et informatiques tout en assurant la sensibilisation, la formation et l'assistance des différents intervenants ;
- Des gestionnaires de risques régionaux assurant les relais de la fonction centrale au niveau des Banques Régionales ;
- Des correspondants risque opérationnel désignés par métier dans le cadre du protocole de collecte des incidents. Ces correspondants ont pour rôle de recenser les pertes opérationnelles et de les répertorier dans l'outil de gestion du risque opérationnel mis à leur disposition ;
- Des homologues au niveau des filiales qui veillent à la mise en place de la méthodologie et des outils risques opérationnels en synergie avec le dispositif adopté au sein du Groupe.

La bonne gestion du risque opérationnel outrepassa cette filière et exige l'implication collégiale de l'ensemble des acteurs du Groupe, aussi bien sur le volet de la mise en œuvre du dispositif réglementaire que sur le volet de la gestion quotidienne du risque opérationnel.

#### Cartographies du risque opérationnel

La revue des cartographies de risque opérationnel s'inscrit dans la continuité des efforts déployés par la Banque pour la mise en place du dispositif de gestion du risque opérationnel, et la garantie de sa maîtrise et sa conformité à la réglementation du secteur. Dans ce contexte, la démarche de revue des cartographies de risque opérationnel s'appuie sur le référentiel interne des processus. À l'aide des ateliers avec les experts métiers, des événements de risque opérationnel sont identifiés et évalués. L'évaluation de ces événements s'effectue selon le paramètre de la fréquence et celui de l'impact unitaire moyen et ce, suivant deux grilles établies à cet égard et qui prévoit chacune 5 degrés de score. Les dispositifs de maîtrise des risques sont, quant à eux, appréciés par rapport à leurs pertinences et leurs applicabilités selon les trois niveaux suivants : satisfaisant, satisfaisant avec réserve ou insatisfaisant.

Au 31 décembre 2021, les cartographies de risque opérationnel s'étendent à la quasi-totalité des processus de la Banque offrant une vue hiérarchisée des risques opérationnels potentiels. Des plans d'atténuation sont aussi définis afin d'améliorer les dispositifs de maîtrise des risques existants, couvrant ainsi les risques majeurs à forts. Des rencontres annuelles sont tenues, avec les fonctions propriétaires et les experts métiers, afin de faire le point sur la mise en place de ces plans d'atténuation et sur les remontées des KRIs à périodicité annuelle.

#### Remontée des KRIs

Les indicateurs de suivi de risque (KRIs) constituent un outil de gestion active permettant l'anticipation de l'évolution de l'exposition d'un processus de la Banque aux risques opérationnels identifiés. Ils étoffent les cartographies de risque opérationnel en les définissant face aux risques opérationnels potentiels majeurs à forts. Cette définition respecte des règles préétablies et prévoit la fixation de seuils minimums et maximums.

En 2021, le suivi des KRIs a porté sur les 24 indicateurs ayant une périodicité mensuelle, trimestrielle ou annuelle. Les remontées des 15 KRIs à périodicité annuelle ont été réalisées lors des rencontres annuelles. Quant aux collectes des KRIs à périodicité mensuelle ou trimestrielle, elles ont été respectées durant toute l'année.

#### Collecte des incidents

Conformément aux exigences réglementaires, un système de collecte des incidents liés au risque opérationnel, basé sur un mécanisme déclaratif, est déployé. Ce système est géré, en temps réel, grâce à un outil dédié. En effet, les correspondants risque opérationnel désignés au niveau des différents métiers

et filiales déclarent directement au niveau de cet outil. Ensuite, un workflow est prévu afin d'offrir aux managers une veille permanente de la survenance d'un risque opérationnel.

L'animation continue des acteurs du processus de collecte des incidents permet d'améliorer la qualité des déclarations et d'avoir une meilleure visibilité sur le profil de risque de la Banque.

#### 4- Evolution des expositions et du profil de risque

A fin décembre 2021, le profil de risque en nombre d'incidents se concentre sur les 3 catégories bâloises habituelles en hissant la fraude externe en premier rang suivie par les dommages aux actifs puis par les erreurs. En intégrant les filiales, ce profil de risque subit quelques changements en plaçant la septième catégorie bâloise relative aux erreurs d'exécution comme première source de risque opérationnel en nombre d'incidents.

## PLAN DE CONTINUITE D'ACTIVITE

### 1- Stratégie de continuité d'activité

Le Groupe définit le plan de continuité d'activité (PCA) comme étant un plan d'action écrit qui expose les procédures et détermine les processus et les systèmes nécessaires pour poursuivre ou rétablir les opérations d'une organisation en cas de perturbation opérationnelle majeure.

La stratégie de continuité d'activité prévoit le recensement des processus critiques. Ces processus constituent le périmètre de continuité d'activité en cas de survenance d'un sinistre tel que répertorié dans la cartographie des menaces pouvant mettre la Banque à l'arrêt.

Cette stratégie couvre les scénarii de la cartographie de menaces dont les conséquences sont :

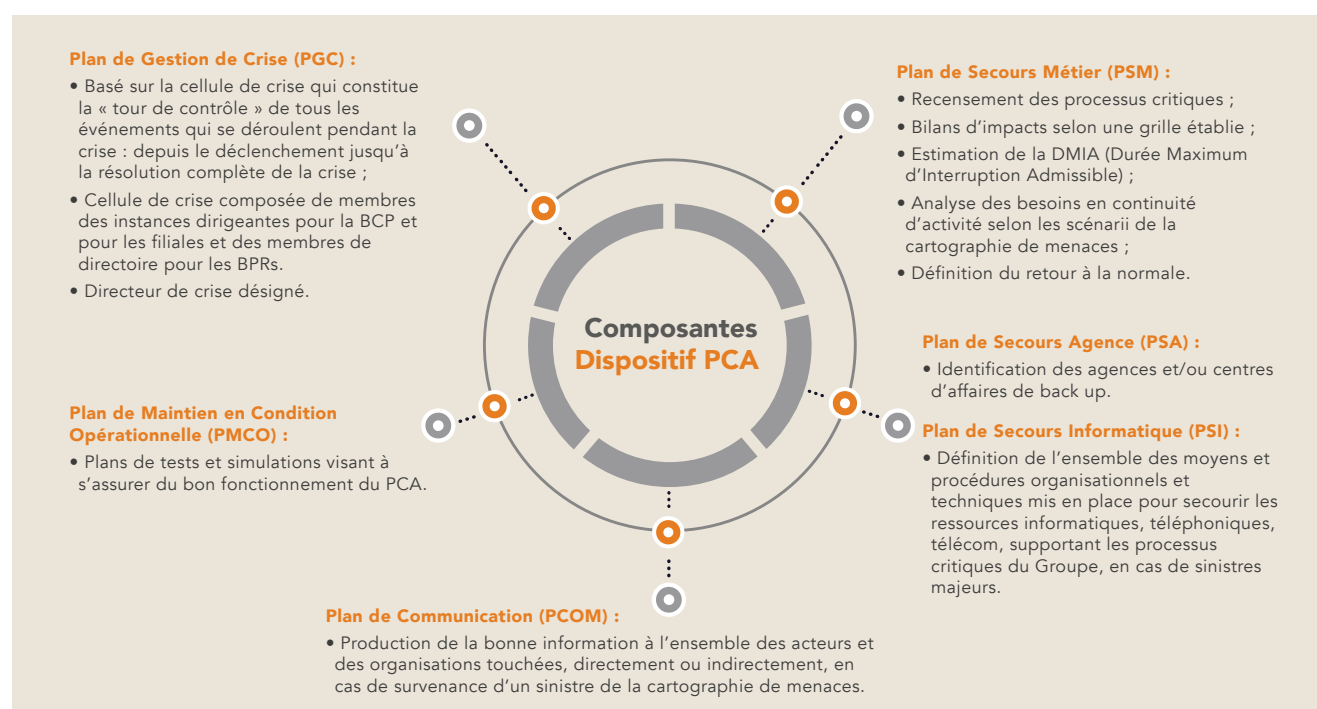
- Indisponibilité du personnel ;
- Indisponibilité du système d'information ;
- Indisponibilité des locaux ;
- Indisponibilité des prestataires essentiels.

### 2- Politiques et procédures

Le Plan de Continuité d'activité du Groupe obéit à une politique approuvée par ses organes de gouvernance et de direction. Cette politique délimite les responsabilités en termes de gouvernance et de gestion du plan de continuité, ainsi que les lignes conductrices des différentes composantes du dispositif PCA. Les détails se rapportant à ces composantes sont déclinés dans des documents dédiés.

### 3- Dispositif du plan de continuité d'activité

Le dispositif du plan de continuité d'activité mis en place cherche à bien se préparer à la survenance d'un sinistre de la cartographie des menaces de la Banque. Grâce à une méthodologie formalisée, les composantes de ce dispositif se présentent selon le schéma suivant :





#### 4- Activation du plan de continuité d'activité

En 2021 et à l'instar de l'année 2020, le Groupe a montré sa résilience face au contexte exceptionnel de la crise covid-19 et ce, dans le respect de la sécurité de ses clients, de ses collaborateurs et de ses partenaires. En effet, la cellule de crise du Groupe a déployé les efforts nécessaires pour assurer la continuité d'activité de ses processus et de ses systèmes, tout en soutenant sa clientèle en adéquation avec les orientations gouvernementales. Ce plan de riposte, lancé à temps, a été accompagné d'un pilotage sans failles durant ces deux années.

A fin décembre 2021, le plan de continuité d'activité n'a pas été activé. En effet, les différentes activités du Groupe ont été assurées sans perturbations significatives, y compris celles prises en charge par les prestataires externes qui se sont fortement investis pour maintenir leur niveau de services.

## RATIO DE SOLVABILITE ET ADEQUATION DES FONDS PROPRES

Les fonds propres mettent en évidence le niveau de solvabilité et la capacité du Groupe à couvrir les risques non avérés, tout en offrant aux déposants et aux créanciers la protection nécessaire. Le Groupe détient des capitaux propres suffisants, qui lui procurent la flexibilité nécessaire pour accompagner le développement de son activité tant par la croissance interne que par des acquisitions stratégiques.

Depuis 2007, la Banque calcule les ratios de solvabilité selon les normes Bâle II. A partir de 2014, les nouvelles normes Bâle III concernant les fonds propres ont été adoptées par Bank Al-Maghrib. Cette nouvelle réglementation, en plus de maintenir des minimas élevés pour les ratios Tier 1 et Tier 2 (9% et 12% respectivement), instaure des critères d'éligibilité plus sévères, notamment pour les augmentations de capital financées par la Banque, les participations croisées avec les établissements de crédit, les intérêts minoritaires...

En total respect de ces normes, la Banque détient en permanence un coussin confortable en fonds propres lui permettant de couvrir les risques et réussir les stress tests réglementaires tout en restant au-dessus des minimas exigés par la réglementation. Ces ratios prudentiels élevés sont principalement attribuables au report quasi systématique des résultats dégaçés.

Le processus d'évaluation de l'adéquation des fonds propres fait partie intégrante des analyses de cohérence des plans stratégiques et des plans moyens termes sur les fonds propres et les ratios prudentiels.

#### 1- Fonds Propres

Le Groupe dispose d'une assise financière solide liée à la consistance de ses fonds propres réglementaires. En application de Bâle III, les fonds propres du Groupe ont atteint 51 828 millions de Dhs en décembre 2021 contre 48 613 millions de Dhs en décembre 2020, soit une hausse de 6,6% due principalement à un renforcement des fonds propres complémentaires.

Composition des fonds propres réglementaires (en MDH)		déc.-21	déc.-20
FP DE BASE	capital social	2 033	2 023
	réserves et primes liées	26 363	25 704
	capital et primes non éligibles	-398	-646
	résultat non distribué	1 773	119
	autres éléments du résultat global accumulés	23	314
	autres réserves (réserves consolidées part Groupe)	10 715	8 277
	intérêts minoritaires	1 373	1 330
	filtres prudentiels	-1 315	-1 434
	goodwill	-2 739	-2 739
	fonds de soutien du CPM - Part stable	3 000	3 000
	dispositions transitoires IFRS9	656	1 312
	réserves latentes liées au crédit-bail	-401	-430
	autres déductions	-64	-64
	<b>TOTAL FP DE BASE</b>	<b>41 019</b>	<b>36 764</b>
FP COMPLEMENTAIRES	dettes subordonnées éligibles	8 134	9 010
	fonds de soutien - part moins stable	1 217	1 250
	réserves latentes liées au crédit-bail	401	430
	45% des plus-value latentes éligibles	1 057	1 158
	<b>TOTAL FP COMPLEMENTAIRES</b>	<b>10 809</b>	<b>11 849</b>
<b>TOTAL FONDS PROPRES</b>	<b>51 828</b>	<b>48 613</b>	



Les fonds propres réglementaires sont constitués en majorité des fonds propres de base.

Les réserves et primes liées au capital représentent la partie la plus importante des fonds propres de base en raison de la politique de capitalisation et de distribution du Groupe qui s'appuie sur une dynamique interne et sa structure coopérative.

A noter que les fonds propres de base sont renforcés par la part stable du fonds de soutien (3 milliards de Dhs) conformément aux dispositions réglementaires.

Les fonds propres complémentaires qui s'élèvent à 10,8 milliards de Dhs, soit 21% du total des fonds propres sont principalement constitués des éléments suivants :

- dettes subordonnées éligibles à hauteur de 8,1 milliards de Dhs ;
- fonds de soutien du CPM – part moins stable – à hauteur de 1,2 milliards de Dhs.

## 2- Ratio de solvabilité

Le ratio de solvabilité permet de mesurer la santé financière d'une banque. Son calcul est encadré par les circulaires et directives de Bank Al-Maghrib, qui reposent sur les règles en matière d'adéquation des fonds propres définies par le Comité de Bâle.

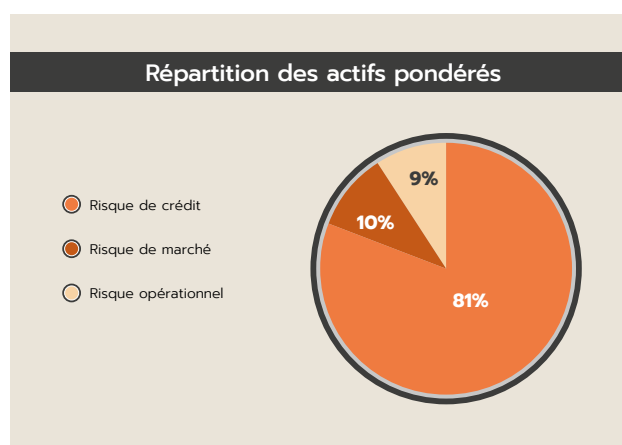
Les normes Bâle II définissent deux principaux ratios d'adéquation des fonds propres : le ratio des fonds propres de première catégorie (Tier 1) et le ratio du total des fonds propres (Tier 2) :

- Le ratio Tier 1 est défini comme étant le rapport entre les fonds propres réglementaires de première catégorie et les actifs pondérés en fonction des risques. Le minimum requis par Bank Al-Maghrib pour ce ratio est ramené exceptionnellement de 9% à 8.5% jusqu'en juin 2022 ;
- Le ratio Tier 2 est défini comme le rapport entre le total des fonds propres réglementaires et les actifs pondérés en fonction des risques. Le minimum requis par Bank Al-Maghrib pour ce ratio est ramené exceptionnellement de 12% à 11.5% jusqu'en juin 2022.

A fin décembre 2021, le ratio Tier 1 du Groupe s'affiche à 10,71%, largement supérieur au minimum réglementaire (contre 10,02% en décembre 2020). Le ratio global de solvabilité (Tier 2) s'affiche quant à lui à 13,54% (contre 13,25% en décembre 2020).

En MDH	Déc-21	Déc-20
<b>Actifs Pondérés</b>	<b>382 881</b>	<b>366 871</b>
<b>Fonds Propres Tier 1</b>	<b>41 019</b>	<b>36 764</b>
<b>Fonds Propres Tier 2</b>	<b>51 828</b>	<b>48 613</b>
<b>Ratio Tier 1</b>	<b>10.71%</b>	<b>10.02%</b>
<b>Ratio Tier 2</b>	<b>13,54%</b>	<b>13,25%</b>

La répartition des actifs pondérés se présente comme suit :



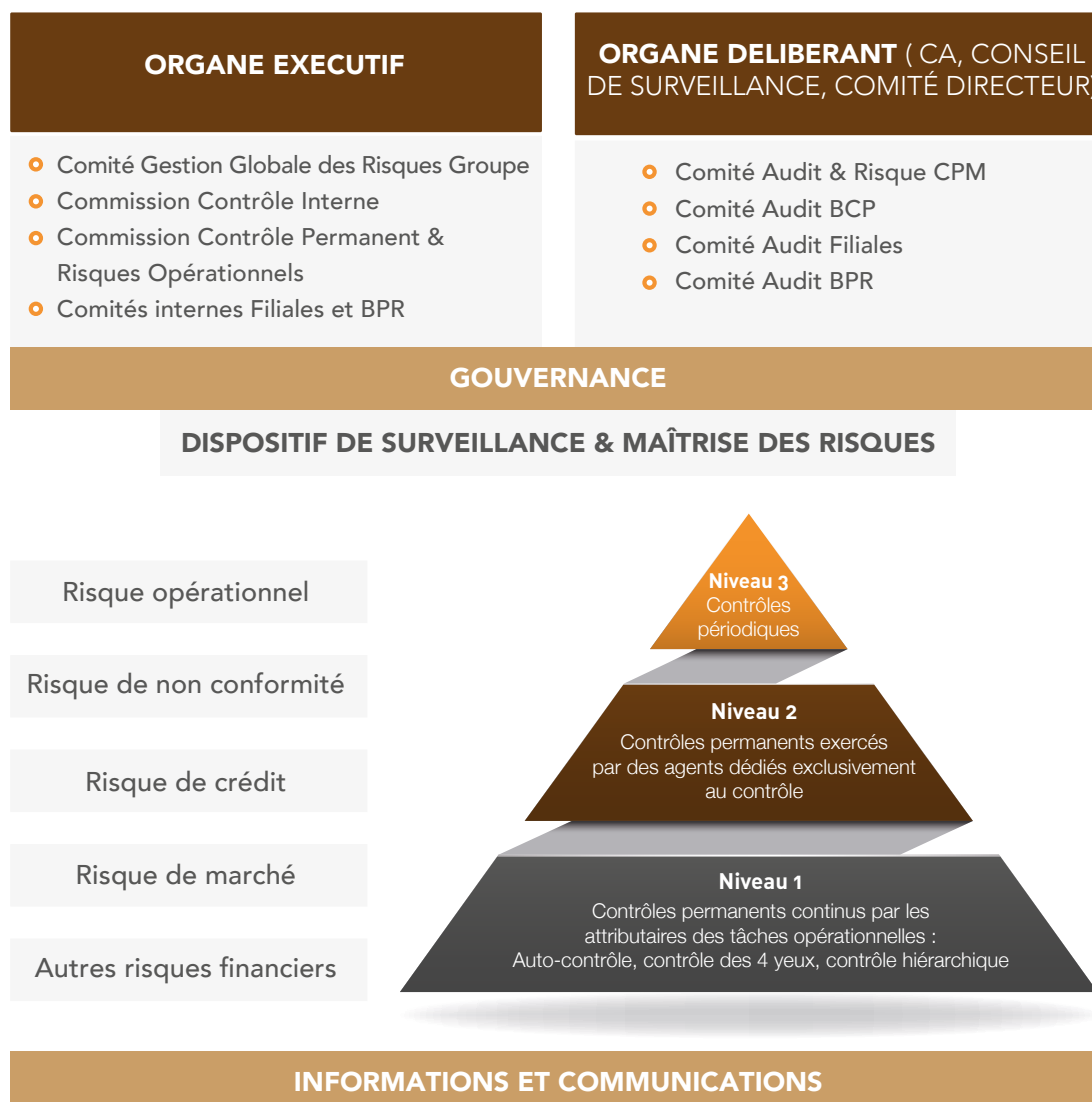
Le risque de crédit demeure le grand consommateur en fonds propres. En effet, les actifs pondérés au titre du risque de crédit, déterminés selon l'approche standard, ressortent à 311 milliards de Dhs, et représentent 81% du total des actifs pondérés.

Les actifs pondérés au titre du risque de marché et du risque opérationnel, déterminés respectivement selon l'approche standard et l'approche indicateur de base, représentent 10% et 9%.

## CONTROLE PERMANENT

### PRINCIPALES REALISATIONS DU GROUPE BANQUE POPULAIRE

Afin d'accompagner la dynamique de croissance et de transformation entreprise par le groupe et de répondre aux dispositions réglementaires, le contrôle permanent vient s'insérer dans le schéma global du système de contrôle interne du groupe rappelé ci-dessous :



Au-delà des tâches de contrôles opérationnels attribuées à chaque agent dans le cadre de l'exercice de ses fonctions, un contrôle a posteriori de second niveau, réalisé par des fonctions dédiées et indépendantes vient donner l'assurance raisonnable quant à la maîtrise des processus selon le niveau d'acceptation des risques par l'organe exécutif, approuvé par l'organe délibérant.

La principale mission dévolue à ce niveau de contrôle est d'assurer un fonctionnement central du dispositif de contrôle permanent (CP), de l'ensemble des activités de la Banque, le plus efficace et efficient possible et de garantir la fiabilité des contrôles de premier niveau réalisés par les opérationnels. En sus des échanges

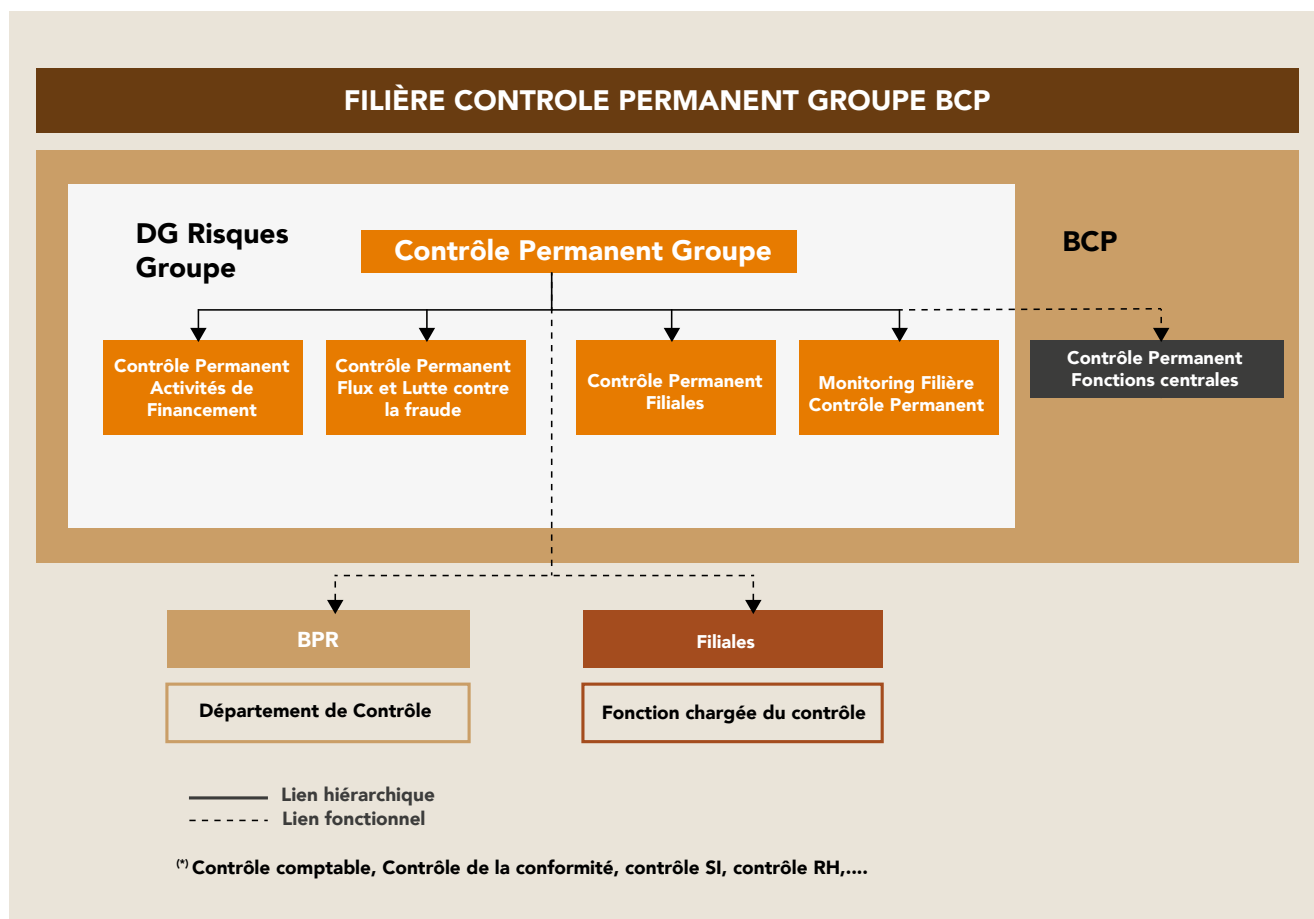
réalisés avec les opérationnels afin de remédier aux dysfonctionnements relevés, le contrôle permanent est ainsi tenu d'informer les organes de gouvernance des travaux des contrôles réalisés dans le cadre du plan de contrôle annuel approuvé par ces derniers.

Des efforts dans la professionnalisation et la mutualisation de la filière de contrôle permanent de second niveau sont déployés en continu, afin d'optimiser les moyens pour la mise en place d'une filière de contrôle permanent agile en phase avec le plan stratégique du groupe, accompagner les filiales et renforcer la synergie avec les entités du contrôle interne du groupe.

## ORGANISATION DE LA FONCTION CONTROLE PERMANENT GROUPE

Les principes fondamentaux de gouvernance, d'indépendance et de fonctionnement de la Filière de Contrôle Permanent sont déclinés au niveau de la charte de Contrôle Permanent du Groupe. Cette dernière est applicable à tous les niveaux de responsabilité.

Le groupe a adopté un schéma organisationnel adapté aux enjeux d'indépendance et d'efficacité de la Filière de Contrôle Permanent Groupe, qui se présente comme suit :



La Fonction Contrôle Permanent Groupe (CPG), rattachée à la Direction Générale Risques Groupe, a pour principales attributions de superviser et animer le fonctionnement de la filière contrôle permanent sur le périmètre groupe, d'établir les normes et méthodes y afférentes, de réaliser les contrôles sur le périmètre du réseau CPM ainsi que des contrôles thématiques pour la couverture de risques spécifiques.

La Fonction Contrôle Permanent au niveau de la BCP est structurée en quatre entités :

- ◆ La Fonction Monitoring de la Filière du Contrôle Permanent a pour rôle, en collaboration avec les Fonctions Contrôle Permanent des Activités, la conception et la mise en place des outils méthodologiques, l'harmonisation des référentiels communs des domaines d'activités couverts par le contrôle permanent et l'animation de la filière dans son ensemble ;
- ◆ La Fonction Contrôle Permanent des Filiales, pilote l'activité et anime le dispositif du contrôle permanent des filiales bancaires et financières spécialisées nationales et internationales, les accompagnant dans leurs travaux d'alignement aux standards et normes du groupe, notamment la mise à niveau de leurs dispositifs de contrôle à travers la transposition de la méthodologie groupe à leurs grilles de contrôle.
- ◆ La Fonction Contrôle Permanent des Activités de Financement est en charge du :
  - Contrôle de l'activité Trade Finance CPM ;
  - Contrôle des engagements aux particuliers et entreprises du Réseau BCP ;
  - La supervision et consolidation des travaux du Contrôle Permanent des BPR pour l'activité engagements.

- ◆ La Fonction Contrôle Permanent des Flux et Lutte contre la Fraude est en charge de :
  - Contrôle des moyens de paiement au niveau de la BCP ;
  - La supervision et consolidation des travaux du Contrôle Permanent des BPR pour l'activité des moyens de paiements ;
  - Contrôle de l'activité Epargne & Comptes CPM ;
  - Lutte contre la fraude : pour ce volet, cette fonction a pour mission de piloter et centraliser le dispositif de lutte contre la fraude à travers notamment la gestion des outils d'alerte et l'analyse des remontées des opérations suspectes pouvant dissimuler des actes de fraude.

En ce qui concerne les activités de contrôle relatives aux entités supports qui sont sous l'égide du CPG, elle se déclinent comme suit :

- ◆ Les activités de la Salle des Marchés (activités monétaires, changes, Taux et dérivés de taux) ;
- ◆ Les risques financiers et ALM dont le déploiement se fait de manière progressive ;
- ◆ La logistique, notamment la sécurité des biens et des personnes et l'ordonnancement des factures, en coordination avec la fonction Achats et Moyens Généraux Groupe (AMGG) ;
- ◆ La comptabilité, dont le périmètre de déploiement a été défini à travers notamment la domiciliation à terme, au niveau du CPG, des contrôles ayant un caractère gestion exercés à ce jour par le contrôle comptable.

Concernant les Fonctions de CP des activités supports rattachées fonctionnellement au CPG, elles sont réparties principalement entre la Conformité et Développement Durable Groupe, le Développement du Capital Humain Groupe, les Plateformes Technologiques, Innovation et Opérations Groupe, et la fonction contrôle comptable, dont l'effectif de CP est réparti entre la fonction centrale du contrôle comptable de la BCP et la fonction de contrôle comptable au sein des BPR.

Ainsi, les activités de contrôle de 2ème niveau des domaines des ressources humaines et de la conformité sont domiciliées chez le métier au sein d'une entité dédiée au contrôle interne. Les activités de contrôle permanent des systèmes d'information relèvent, quant à eux, de la responsabilité de la fonction Sécurité des Systèmes d'Information (SSI) rattachée à la fonction Sécurité, normes & Contrôle (SNC), à travers la création d'une entité dédiée au CP.

Ceci étant, la Fonction Contrôle Permanent Groupe demeure responsable de l'accompagnement à la mise en place des normes et à la coordination des travaux de l'ensemble des entités dédiées aux contrôles des activités supports.

Pour ce qui est des Fonctions de Contrôle Permanent, au niveau des BPR, elles sont rattachées hiérarchiquement à la Fonction Gestion des Risques des BPR et fonctionnellement à la Fonction Contrôle Permanent Groupe. Ces dernières ont pour rôle de déployer le plan de contrôle permanent sur leur périmètre respectif.

Concernant les principales filiales bancaires et financières Marocaines et internationales, les entités en charge du contrôle permanent sont pour la plupart rattachées à la Direction des Risques et du Contrôle Permanent.

## NORMES, MOYENS ET OUTILS MÉTHODOLOGIQUES

L'optimisation et l'extension du dispositif de contrôle permanent se sont poursuivies au cours de l'année 2021, notamment à travers :

- ◆ Le déploiement du référentiel de CP sur les processus de la logistique (sécurité des biens physiques et des personnes), le contrôle comptable (SDM), les activités supports (RH & SI) et de contrôle interne (Risques financiers et ALM et Conformité) ;
- ◆ L'accompagnement des filiales pour la mise à niveau de leur dispositif de contrôle permanent et dans la transposition de la méthodologie Groupe de CP ;
- ◆ Le lancement de la revue et l'optimisation du référentiel de contrôle de niveau 2 concernant les domaines des moyens de paiement et Epargne et Compte. Cette revue demeure tributaire de la généralisation du déploiement du projet T24 et de la diffusion des procédures afférents à ces domaines ;
- ◆ Le lancement du projet de mise à niveau de l'outil Front Control adapté à la nouvelle démarche de contrôle permanent, via l'intégration des nouvelles métriques.

En ce qui concerne les travaux de synergies avec les acteurs du CP au niveau de la BCP et des filiales, un ensemble d'actions a été réalisé portant sur :

- ◆ La réalisation de campagnes de contrôles des délégations de pouvoirs au niveau des filiales africaines ;
- ◆ Le lancement d'une campagne de contrôle concernant le report des échéances liés au COVID19 ainsi que la gestion des CES au niveau de VIVALIS ;
- ◆ L'accompagnement et suivi des filiales dans la réalisation de leurs missions de contrôle permanent.

Aussi, afin d'optimiser les moyens pour la mise en place d'une filière de contrôle permanent efficiente, la stabilisation et la généralisation de l'outil de gestion du contrôle permanent Front Control, s'est poursuivie au cours de l'année 2021 sur le périmètre de la BCP, des Banques Populaires Régionales (BPR) ainsi que les filiales bancaires et financières.

L'outil Front Control a été paramétré afin de tenir compte de :

- ◆ La généralisation des contrôles des journées comptables sur l'outil aux BPR, pour une meilleure intégration et centralisation des résultats des campagnes de contrôle ;
- ◆ Déploiement de l'outil au niveau de BCP Mauritius, CIB OFFSHORE et UPLINE SECURITIES ;
- ◆ A cet effet, les prérequis techniques et tests d'intégration ont été réalisés, des séances de formation sur l'outil Front Control ont été dispensées à BCP Mauritius et CIB OFFSHORE pour un déploiement progressif en production de leurs grilles de contrôle courant T1 2021.

Par ailleurs, des tests de performance de l'outil Front Control ont été réalisés sur l'environnement de production pour la stabilisation de l'outil et remédier à la lenteur de connexion au serveur.

En outre, l'outil Front control sera par la suite adapté à la nouvelle démarche de contrôle permanent, via l'intégration des nouvelles métriques afin de fournir une plateforme pouvant accompagner le développement de l'activité du Contrôle Permanent Groupe, qui assurera une efficacité opérationnelle à travers :

- ◆ L'automatisation de l'activité de contrôle, allant de la planification des campagnes jusqu'à l'édition des rapports en passant par l'évaluation des références ;
- ◆ Une flexibilité du système via une capacité de configuration, de paramétrage et de personnalisation ;
- ◆ La production des indicateurs, des tableaux de bords et des reporting axés sur la nouvelle méthodologie.

Le projet de refonte de l'outil Front control pour intégrer la nouvelle démarche tient compte des besoins d'évolution liés à la nouvelle méthodologie groupe du contrôle permanent adoptée. Cette méthodologie est basée essentiellement sur trois principes fondateurs :

- ◆ Une approche par les risques formalisée à travers la modélisation d'une matrice Risques-Contrôles incluant de nouvelles métriques clés ;
- ◆ Une approche par les risques effective à travers la déclinaison d'un plan de contrôle N2 optimisé, tenant compte des niveaux de risques ;
- ◆ Un reporting intégrant des indicateurs pondérés tenant compte du vecteur risque.

## PRÉSENTATION DES MODALITÉS D'INFORMATIONS ET DE REPORTING AUX INSTANCES DE GOUVERNANCE

Au fur et à mesure de la réalisation des campagnes de contrôle, les résultats de contrôle sont transmis aux entités et fonctions concernées (Réseaux, fonctions propriétaires, marchés au niveau de la BCP et des BPR et le centre de traitement CTN BPSHORE). Des axes d'amélioration sont proposés et suivis par le CPG à travers les plans d'actions menés par les fonctions et entités concernées.

Les résultats de contrôle, les axes d'améliorations y affèrent ainsi que le suivi des plans d'actions sont présentés aux différents comités et commissions et font l'objet d'échanges avec les responsables de processus. Ces derniers sont invités à réaliser les chantiers permettant de maîtriser davantage les risques et de sécuriser les différents processus.

La Commission de Contrôle Permanent et Risques Opérationnels (CCPRO), qui se tient trimestriellement, a pour rôle de :

- ◆ Proposer la politique du groupe en matière de contrôle permanent ;
- ◆ Veiller à l'efficacité des dispositifs dans toutes les entités et fonctions au travers de la restitution des principaux indicateurs de contrôle ;
- ◆ S'assurer de la pertinence des plans de contrôle, piloter et coordonner les projets significatifs et/ou transversaux sur le périmètre du contrôle permanent du Groupe ;
- ◆ Préparer et synthétiser les points à présenter à la commission de contrôle interne sur la partie contrôle permanent en termes de reporting et de décision.

De plus, l'organe exécutif, à travers le Comité Gestion Globale des Risques Groupe (CGGRG) qui se tient trimestriellement, veille à l'application de la politique de contrôle permanent du Groupe, à la cohérence des méthodologies et à la diffusion des bonnes pratiques en matière de contrôle permanent, en lien avec la gestion des risques. Il assure notamment les arbitrages nécessaires concernant les conclusions des travaux de la Commission de Contrôle Permanent et Risques Opérationnels.

En ce qui concerne l'organe délibérant, aussi bien pour la BCP, les BPR ou les filiales, il mandate le Comité d'Audit afin d'apprécier le fonctionnement du dispositif de contrôle permanent au travers notamment de son efficacité et de son adéquation face à toute évolution des risques liés à l'activité





# SOMMAIRE

## **I. EVOLUTION DE LA CONJONCTURE ECONOMIQUE**

I-1. CONJONCTURE INTERNATIONALE

I-2. CONJONCTURE ECONOMIQUE NATIONALE

## **II. ACTIVITE ET RESULTATS DE LA BANQUE CENTRALE POPULAIRE**

II-1. ACTIVITE D'INTERMEDIATION DE LA BCP

II-2. ACTIVITES DE MARCHE

II-3. RESULTATS

II-4. CONTRIBUTION DES FILIALES

II-5. ORGANISATION ET SYSTEMES D'INFORMATION

II-6. QUALITE

II-7. GESTION GLOBALE DES RISQUES & CONTRÔLE PERMANENT

II-8. GESTION ALM

II-9. NOTATION DE STANDARD AND POOR'S ET DE MOODY'S

II-10. VISION STRATEGIQUE ET ORIENTATIONS 2022

## **III. ANNEXES**

# I- EVOLUTION DE LA CONJONCTURE ECONOMIQUE

## I-1. CONJONCTURE INTERNATIONALE

### Monde :

Après une année 2020 marquée par une crise économique mondiale d'une ampleur inégalée, l'année 2021 marque une reprise de la croissance mondiale. Une reprise qui aura été, toutefois, affaiblie par la résurgence de la pandémie, avec l'apparition de nouvelles souches du Covid-19, entraînant des goulets d'étranglement dans les chaînes d'approvisionnement au plan mondial.

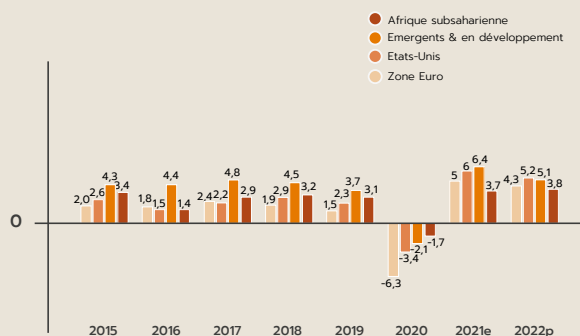
Dans sa dernière estimation du mois d'octobre 2021, le FMI prévoit une croissance de 5,9% du PIB mondial en 2021 (Vs. -3,1% en 2020), avec des divergences majeures entre les principaux pays. Dans le groupe des pays avancés, la croissance du PIB est attendue en raffermissement de +6,0% aux Etats-Unis (Vs. -3,4% en 2020). En Zone Euro, le FMI projette une reprise assez modeste du PIB de +5,0% en 2021 (Vs. -6,3% un an auparavant), tandis que les perspectives de reprise seront plus importantes dans les pays émergents & en développement (+6,4% en 2021, contre -2,1% en 2020).

Pour ce qui est du commerce mondial (biens & services), son volume est attendu en redressement de +9,7% en 2021, d'après le FMI (Vs. -8,2% en 2020) et ce, malgré les perturbations observées dans les chaînes d'approvisionnement. Une reprise du commerce mondial qui serait menée essentiellement par les pays émergents & en développement.

S'agissant des produits pétroliers, leurs cours ont remonté la pente en 2021 affichant des gains annuels de plus de 50%, dans le sillage notamment de la reprise de la demande mondiale et du maintien par les pays de l'Opep et de leurs alliés de leur politique de cadrage de la production de brut.

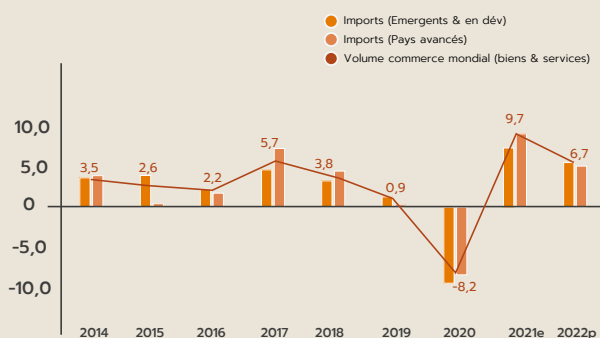
La reprise de la croissance au plan international s'est accompagnée par une surchauffe des prix à la consommation. Ainsi, les taux d'inflation ont augmenté rapidement au cours de l'année 2021 aux Etats-Unis (7%), en Zone Euro (5%), ainsi que dans plusieurs pays émergents & en développement. Globalement, la montée de l'inflation est due à des perturbations de l'approvisionnement et à la hausse des cours des produits de base.

Croissance économique au plan mondial  
(Var. du PIB en volume)



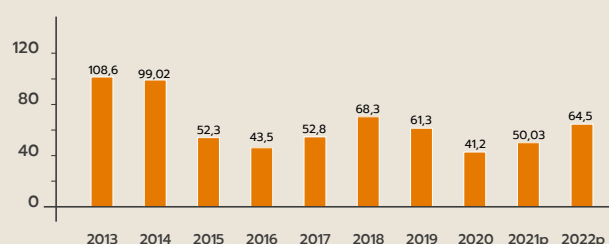
Source : FMI

Evolution du commerce mondial (en volume)



Source : FMI

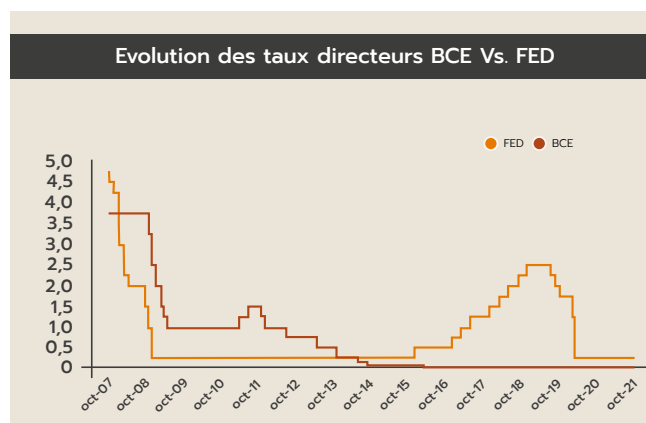
Evolution des cours pétroliers en moyenne annuelle  
(En USD/Baril)



Source : FMI



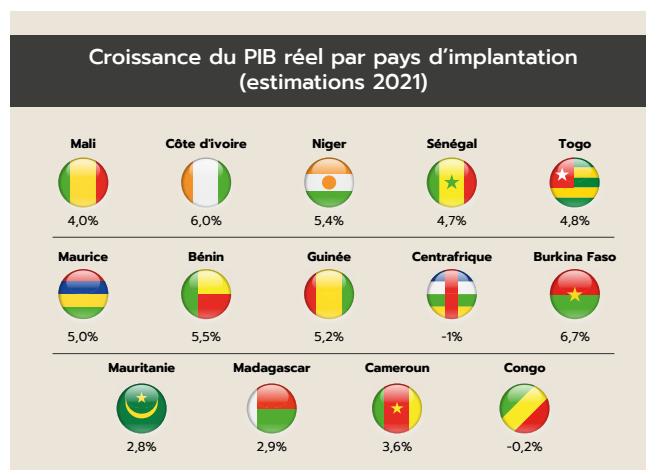
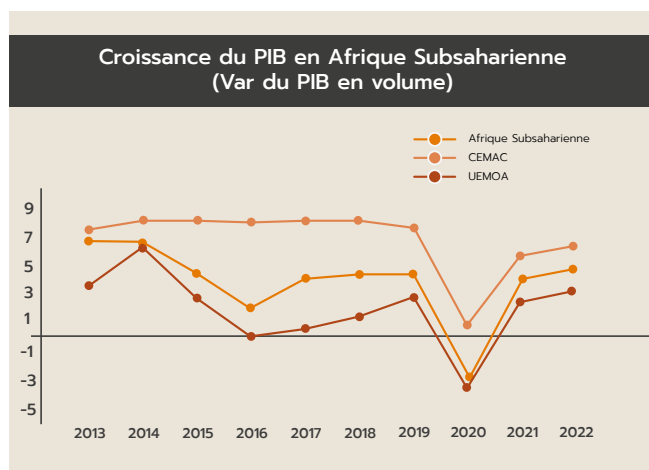
Enfin, au plan des politiques monétaires, celles-ci sont restées extrêmement accommodantes tout au long de l'année 2021, avec des taux directeurs de la Fed maintenus depuis le 15 mars 2020 à 0,25%, appuyés par une activation du mécanisme d'achat d'actifs, et des taux de la BCE maintenus à 0,00% depuis le mois de mars 2016, avec le lancement d'un plan massif d'achat d'obligations.



### Afrique Subsaharienne :

En 2021, la crise pandémique a continué à être particulièrement éprouvante pour plusieurs pays de la région d'Afrique Subsaharienne, avec une aggravation des inégalités et une montée de la pauvreté. Dans l'ensemble, le PIB de la région devrait s'établir en progression modérée de 3,7% en 2021 (Vs. -1,7% en 2020), sur fond particulièrement d'envolée des cours des produits de base. Pour autant, la relance de l'activité économique dans la région s'avère plus lente que dans les pays émergents et les pays avancés, en raison essentiellement des difficultés d'accès aux vaccins et aux disparités importantes en termes de mesures publiques de soutien aux économies.

Par sous-région, le taux de croissance en zone UEMOA (Union économique et monétaire Ouest-Africaine) se serait raffermie à +5,5% (Vs. +1,8% en 2020), avec des taux variant entre 6,0% pour la Côte d'Ivoire, 5,4% pour le Niger, 4,8% pour le Togo, 4,7% pour le Sénégal et 4,0% pour le Mali. Dans la zone CEMAC (Communauté économique & monétaire des Etats de l'Afrique Centrale), le PIB aurait affiché une hausse modeste de 2,6% en 2021 (Vs. -2,5% en 2020).



### Zoom Côte d'Ivoire :

Figure de puissance économique régionale, avec une contribution à plus du tiers du PIB de la zone UEMOA, à 40% des exportations et un réseau routier représentant près de 50% de celui de la zone UEMOA, le PIB de la Côte d'Ivoire est placé depuis l'année 2012 sur un sentier de croissance soutenu (+7% en moyenne sur la période 2015-2018).

Après une année 2020 au ralenti à +2,0%, du fait de l'impact pandémique, la croissance du PIB ivoirien est attendue en rebond de +6,0% en 2021, selon le FMI. Sur la période 2022-2025, le rythme de croissance devrait s'améliorer à +6,3% en moyenne, soutenu par les investissements importants prévus dans le cadre du Plan National de Développement 2021-2025.

L'économie ivoirienne présente des signes de transformation structurelle, avec une diversification de ses exportations et l'émergence d'une transformation locale des matières premières. La résilience de l'économie ivoirienne repose également sur sa stabilité monétaire, se traduisant notamment par une inflation maîtrisée en-dessous du plafond communautaire de l'UEMOA de 3%.

Néanmoins, certaines fragilités au plan macro-économique ont commencé à apparaître, avec une aggravation du déficit budgétaire se situant autour de -5,6% du PIB en 2021 (Vs. -2,3% en 2019), en lien avec les mesures de riposte sanitaire, et une montée du taux d'endettement global à 49,4% du PIB à fin 2021 (Vs. 38,8% en 2019). La Côte d'Ivoire bénéficie depuis le mois de juillet 2021 d'une nouvelle notation de crédit par l'agence S&P «BB-», avec perspective stable, et d'un relèvement par l'agence Fitch de la note du pays de «B+» à «BB-», avec perspective stable.

Sur le plan du climat des affaires, le pays a réalisé depuis l'année 2011 de nombreux progrès, notamment sur les plans juridique et institutionnel. En 2018 et 2019, le pays a gagné respectivement 17 et 12 places dans le classement Doing Business pour se hisser au 110ème rang au plan mondial sur 190 pays.

#### Principaux indicateurs économiques de la Côte d'Ivoire

	2019	2020	2021e
Croissance du PIB	6,2%	2%	6%
Inflation	0,8%	2,4%	3%
Solde budgétaire (En % du PIB)	-2,3%	-5,6%	-5,6%
Dettes publiques (En % du PIB)	38,8%	47,7%	50,2%
Masse monétaire (En % du PIB)	11,7%	13,9%	13,2%
Solde extérieur courant (En % du PIB)	-2,3%	-3,5%	-3,8%
Dettes extérieures publiques (En % du PIB)	30%	34,2%	34%

Source : FMI

### Zoom Cameroun :

Après une année 2020 marquée par les effets combinés de la crise sanitaire, de la persistance des crises sécuritaires et politiques et de la baisse des prix pétroliers, l'économie camerounaise (représentant près de 40% de l'économie de la zone CEMAC) a renoué avec la croissance en 2021 (+3,6%, contre -1,5% en 2020, selon le FMI). La reprise enclenchée en 2021 s'est accompagnée par une maîtrise des principaux équilibres macro-économiques, avec un taux d'inflation modéré à seulement 2,3%, un déficit budgétaire se situant autour de -3% du PIB et un taux d'endettement public sous la barre des 50% du PIB.

**Principaux indicateurs économiques du Cameroun**

	2019	2020	2021e
Croissance du PIB	3,7%	-1,5%	3,6%
Inflation	2,5%	2,4%	2,3%
Solde budgétaire (En % du PIB)	-3,3%	-3,3%	-2,8%
Dettes publiques (En % du PIB)	42,3%	45,8%	45,8%
Masse monétaire (En % du PIB)	24,4%	27,2%	28,8%
Solde extérieur courant (En % du PIB)	-4,3%	-3,7%	-2,8%
Dettes extérieures publiques (En % du PIB)	29,7%	33,2%	32,6%

Source : FMI

Les recettes pétrolières attendues pour 2021, qui se situent au-dessous du niveau escompté, seront compensées par la relative solidité des recettes tirées des secteurs non pétroliers et par la maîtrise des dépenses budgétaires. Les exportations du pays reposent encore sur les principales matières premières, dont le gaz et le pétrole qui représentent 50% des recettes en devises.

**Zoom Madagascar :**

Après une forte récession en 2020 de -6,1%, l'économie du Madagascar devrait marquer une reprise modérée en 2021 de +2,9%. Une reprise portée par les activités du secteur minier (+8,1% contre -36,3% en 2020), avec le redémarrage au mois de mars 2021 du projet Ambatovy d'extraction et de raffinage de nickel et de cobalt (plus grand projet minier du pays), et une relance significative du commerce extérieur. Cette croissance modérée devrait s'accompagner par une augmentation du taux d'inflation à +6,0% en 2021 (Vs. +4,2% en 2020), un creusement du déficit budgétaire à -6,6% du PIB (Vs. -2,9% en 2020) et une aggravation de l'endettement public atteignant 46,9% du PIB (Vs. 43,6% en 2020).

**Principaux indicateurs économiques du Madagascar**

	2019	2020	2021e
Croissance du PIB	4,4%	-6,1%	2,9%
Inflation	5,6%	4,2%	6,0%
Solde budgétaire (En % du PIB)	-1,4%	-4,3%	-6,4%
Dettes publiques (En % du PIB)	38,5%	46,0%	48,8%
Masse monétaire (En % du PIB)	24,8%	28,4%	32,4%
Solde extérieur courant (En % du PIB)	-2,3%	-5,3%	-5,8%
Dettes extérieures publiques (En % du PIB)	26,9%	33,5%	35,4%

Source : FMI

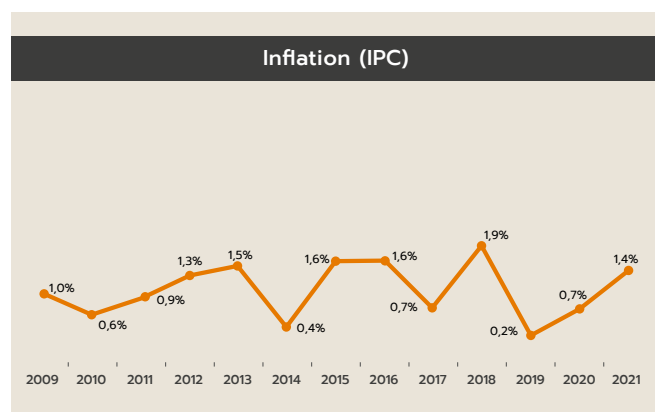
L'analyse de soutenabilité de la dette du FMI parue en mars 2021 maintient le pays en risque «modéré», comme en juillet 2020, pour la dette extérieure tout comme pour la dette publique. Pour ce qui est de la balance des paiements, celle-ci devrait s'équilibrer en 2021, en lien notamment avec une amélioration de la balance des services, grâce au développement des activités d'externalisation (call center, informatique...). Les réserves en devises en mois d'importations devraient légèrement reculer à 5,4 mois à fin 2021 (Vs. 5,9 mois à fin 2020).

Le pays a bénéficié de l'approbation par le FMI en mars 2021 d'un programme de Facilité Elargie de Crédit (FEC) de 265 MEUR, dont un décaissement de 118 MEUR en 2021. Le taux directeur de la Banque centrale malgache a été maintenu à son niveau précédent (9,5%). Néanmoins, le taux des facilités de dépôt a été relevé de 1,7% à 2,8% et le taux des facilités de prêt marginal de 6,16% à 7,2%. Ont été maintenus, le coefficient des réserves obligatoires sur les dépôts en devises à 24% et le coefficient relatif aux dépôts en ariary à 11%.

## I-2. CONJONCTURE ECONOMIQUE NATIONALE

Après une profonde récession en 2020, l'économie nationale se serait sensiblement raffermie en 2021 avec un PIB en bonification de 7,2% (Vs. -6,3% en 2020), selon le HCP. En sus d'un effet de base favorable, la croissance en 2021 aura été stimulée principalement par une bonne campagne agricole, avec une production céréalière record de 103,2 MQ engendrant une progression de 17,9% de la valeur ajoutée primaire (Vs. -6,9% en 2020), et un renforcement de la demande intérieure et extérieure.

Croissance du PIB du Maroc (en Volume)				
	2019	2020	2021e	2022p
PIB	2,6%	-6,3%	7,2%	2,9%
VA non agricole	3,7%	-6,0%	5,6%	3,5%
Consommation des ménages	1,9%	-4,1%	5,9%	2,8%
FBCF	1,0%	-9,0%	9,8%	5,6%



Source : HCP

Le raffermissement de la demande extérieure aura profité essentiellement aux activités industrielles, notamment le textile & cuir (+13,5%, contre -10,6% en 2020) en raison d'une forte demande étrangère en provenance de l'UE en vêtements confectionnés, et l'industrie agroalimentaire (+3,2%). Par ailleurs, la reprise du secteur de l'automobile au plan mondial aurait soutenu la demande nationale pour les industries mécaniques, métallurgiques & électriques (+8,6%). En revanche, l'activité du secteur

aéronautique aurait continué de pâtir des difficultés liées aux mesures restrictives à la mobilité au niveau international, tandis que les industries chimiques & para-chimiques auraient enregistré une performance moins importante en 2021 (+1,2%) et ce, en dépit d'une demande mondiale robuste en engrais chimiques et du resserrement de l'offre mondiale, sous l'effet de la contraction des exportations chinoises en engrais. Cette dynamique d'ensemble enclenchée par la reprise des activités industrielles aura, par ailleurs, bénéficié au secteur de l'énergie (+5,8%).

Pour ce qui est du secteur BTP, celui-ci aurait connu une reprise sensible (+10,8%), bénéficiant notamment du dynamisme de la branche du bâtiment. S'agissant des activités tertiaires, le secteur du tourisme se serait légèrement redressé de +20% (Vs. -56% en 2020), dans un contexte d'ouverture progressive des frontières et d'atténuation des restrictions de déplacement au niveau national, tandis que les activités du commerce se seraient accrues de 11,3% et l'activité du transport aurait augmenté de 10,1%.

La croissance du PIB aura été appuyée par le bon comportement de la demande intérieure et de l'investissement. La demande intérieure aura été tirée principalement par la consommation des ménages (+5,9% en volume, contre -4,1% en 2020), sur fond de raffermissement de leurs revenus et de bonne tenue des revenus nets en provenance du reste du monde. Quant à l'investissement, sa croissance est attribuable aussi bien aux investissements dans la construction (+10,8%) que dans les équipements industriels (+9%).

Le rebond du PIB national s'est accompagné, toutefois, par une envolée des prix des matières premières au plan international. Ce

qui s'est traduit par une hausse de l'indice des prix à la consommation aux alentours de 1,4% (Vs. +0,7% en 2020).

Au registre des équilibres macroéconomiques, le solde budgétaire aurait terminé l'année 2021 sur un déficit en allègement tout en demeurant à un niveau élevé (-6,5% du PIB, au lieu de -7,6% en 2020), dans un contexte de hausse des charges de compensation (+50%), suite à l'ap-préciation des cours moyens du gaz butane (+67%). Parallèlement, le compte courant a creusé son déficit en 2021 et ce, malgré l'excédent enregistré dans le compte des revenus. Du coup, le besoin de financement devrait s'accroître à -2,5% du PIB (-1,8% en 2020), reflétant à la fois la fragilité de la situation extérieure commerciale, ainsi que l'insuffisance de l'épargne nationale, qui aurait atteint 28,7% du PIB, contre un taux d'investissement brut de 31,3% du PIB. Le besoin de financement enregistré en 2021 aurait contraint le Trésor à recourir davantage à l'emprunt. Dans ce contexte, l'encours de la dette intérieure aurait atteint 690 MMDhs (59,3% du PIB et 77% de la dette globale du Trésor) et la dette globale du Trésor se serait établie à 75,4% (Vs. 76,4% en 2020). S'agissant enfin des avoirs extérieurs nets, leur encours s'est maintenu en 2021 à un niveau satisfaisant permettant de couvrir 7 mois et 18 jours d'importations.

En termes de perspectives pour l'année 2022, le HCP anticipe une poursuite de la reprise économique, avec une croissance de 2,9% du PIB, avec un taux d'inflation, mesuré par l'indice implicite du PIB, à 1,8%. Le secteur primaire devrait accuser un repli de 1,6% de sa VA, tandis que les activités non agricoles devraient afficher une croissance de 3,5% de leur VA.

## II-ACTIVITE ET RESULTATS DE LA BANQUE CENTRALE POPULAIRE

### II-1. ACTIVITE D'INTERMEDIATION DE LA BCP

#### 1- Evolution des Ressources

##### Dettes envers les établissements de crédit

L'encours des ressources de trésorerie de la BCP a atteint 160 092 MDH à fin décembre 2021 contre 142 720 MDH un an auparavant, soit une progression de +17 372 MDH ou +12,2%.

##### Dépôts de la clientèle<sup>(1)</sup>

Les dépôts de la clientèle de la BCP se sont chiffrés à fin 2021 à 67 000 MDH contre 66 953 MDH à fin 2020, affichant une légère hausse de +47 MDH ou +0,1%.

Cette variation est due principalement à la hausse des comptes entreprises de +2 134 MDH et des comptes chèques particuliers locaux de +1 114 MDH, compensée par la baisse des autres comptes créditeurs de -2 954 MDH et des comptes MDM -284 MDH.

##### Fonds de soutien

L'encours global des ressources du fonds de soutien a connu une stagnation à 4 168 MDH à fin décembre 2021.

##### Fonds propres sociaux

Les fonds propres sociaux de la BCP se sont situés à 31 219 MDH contre 30 297 MDH un an auparavant, soit +922 MDH ou +3%.

#### 2- Evolution des emplois

##### Crédits à l'économie

Le volume des crédits distribués à la clientèle s'est élevé à 129 242 MDH à fin décembre 2021, soit une progression de +2,5% ou +3 136 MDH par rapport à fin décembre 2020, portant ainsi la contribution de la BCP à l'encours global du CPM à 58,2% contre 57,7% un an auparavant.

La hausse des crédits provient essentiellement des variations suivantes :

- Crédits de trésorerie (y compris comptes courants débiteurs): **+4 554 MDH ;**
- Créances sur les sociétés de financement : **+2 702 MDH ;**
- Autres crédits : +2 138 MDH ;
- Crédits à l'équipement : **-3 488 MDH ;**
- Prêts financiers : **-1 497 MDH ;**
- Promotion immobilière : **-1 482 MDH.**

#### a- Activité de la Banque de Financement

##### ==> Réalisations du segment Grandes Entreprises

	2020	2021	En Milliers de Dh Variation
Encours financements MLT	60 307 579	58 056 431	-3,73%
Tréso	7 566 071	10 530 701	39,18%
Ressources à Vue	8 704 549	9 307 382	6,93%
Ressources à terme	261 735	1 538 429	ns

(1) y compris les intérêts courus

Les réalisations de la GE en 2021 ont été marquées par les événements suivants :

- Rareté des encours crédit investissement avec une baisse observée au niveau de la place liée à :
  - La non-reproduction de nombreux encours liés à la pandémie tels que le financement des entreprises ayant contribué au fonds Covid ainsi que le refinancement en devises des pétroliers.
  - Et, le recours de la clientèle au marché obligataire très attractif au détriment du crédit bancaire classique. Les clients ont ainsi remboursé les encours dans le portefeuille grâce à la dette levée sur le marché obligataire ;
- Malgré ces événements, la production long terme de l'année 2021 atteint 15,3 MMDH.

#### **==> Accompagnement des clients GE en 2021 dans la continuité des efforts déployés en 2020 dans le cadre de la crise du Covid**

En 2021, les équipes de la GE ont poursuivi les efforts déployés en 2020 pour accompagner la clientèle. Ainsi, le Groupe a accompagné et financé des entreprises opérant dans différents secteurs d'activités, notamment les secteurs de l'énergie, Grande distribution, Distribution de pétrole, Distribution automobile, Céréaliers et BTP. Cet accompagnement s'est matérialisé, entre autres, par le déblocage des dossiers DAMANE RELANCE au profit de clients de la GE, correspondant à un montant global de 2 MMDH. Rappelons que ces crédits, qui bénéficient de la garantie CCG, ont été mis en place par les autorités gouvernementales afin de soutenir l'économie en cette période de crise sanitaire.

#### **==> Renforcement du dispositif commercial**

Suite au déploiement du nouveau dispositif commercial axé sur les CST (Clients Services Teams) en 2020, l'action s'est poursuivie en 2021 à travers l'activation des CST matérialisée

par la tenue des routines et revues de performance.

Les réalisations commerciales ont été portées par l'identification et qualification des listes de prospection ou des clients à faible présence et affectation aux CST, avec la mise en place d'un dispositif de suivi spécifique pour les rencontres clients, ainsi qu'une présence sur le terrain plus accrue, notamment avec l'appui du top management pour les clients à fort impact, et ce, malgré le contexte de la crise sanitaire.

#### **b- Activité de la Banque Transactionnelle**

Le Group Transaction Banking (GTB) se positionne en tant que plateforme produits et services dans le cadre du nouveau modèle opérationnel Producteur/Distributeur/Plateforme adopté dans le cadre du nouveau plan stratégique de la banque.

Aujourd'hui, GTB adresse tous les segments de la clientèle (GE, PME et Retail) en alignement avec les axes stratégiques.

#### **==> Réalisations Activité Trade Finance**

Les échanges commerciaux du Maroc avec l'étranger au titre des biens et de services se sont chiffrés en 2021 à 958 MMDH, en amélioration de (+24 %) par rapport à l'année 2020 qui a été fondamentalement impactée par la crise sanitaire liée au COVID-19.

Dans ce contexte économique, l'activité Trade Finance enregistre une progression des flux import et export dans le même trend que les réalisations nationales. Ainsi les flux import enregistrent une hausse de +17% contre +22% au niveau national et ce en corrélation avec la hausse des domiciliations des importations des biens d'équipement, des produits pétroliers, du charbon, de l'acier et des voitures et pièces de rechanges.



Les flux export enregistrent également une progression significative de +69% contre +19% pour les exportations nationales suite à la hausse enregistrée, notamment, au niveau des domiciliations des exportations des phosphates et dérivés, des autres minerais, des produits agricoles et des produits du textile.

Au terme de cette performance, le PNB Trade s'est bonifié de +4,3% pour s'établir à 230 MDH en 2021.

En 2021, la Banque Centrale Populaire a continué le développement de ses produits et plateformes Trade Finance à travers le lancement du nouveau produit exclusif « BP Paytracker » pour le suivi en temps réel des transferts émis et reçus et l'enrichissement du module Trade du nouveau Core Banking System par de nouvelles transactions permettant un traitement automatisé et centralisé des préfinancements export en devise, des escomptes sans recours et des mobilisations des créances nées en devise (MCND).

L'année 2021 a été marquée également, par la 1ère distinction de la BCP dans le domaine du Trade Finance à travers le trophée de la meilleure banque marocaine en matière de Trade Finance décroché lors de l'édition 2022 des trophées Global Finance et par la reconduction de la certification ISO 9001 sur les opérations internationales.

### ==> Réalisations Activité Cash Management

Les échanges domestiques ont enregistré courant 2021 une évolution de +16.6% totalisant un volume global de 2 000 MMDH. L'activité Cash Management a enregistré en termes de flux encaissement une performance de

+18,5% grâce notamment à la dynamique commerciale maintenue durant cette année et renforcée par la refonte de certains produits mais aussi grâce au challenge flux lancé au courant du deuxième semestre 2021. Les flux décaissement quant à eux ont enregistré une performance de +15,5%.

Le PNB commissions a enregistré une légère hausse de 1,2% pour s'établir aux alentours de 160 MDH.

### • Du renouveau dans l'offre produits Cash Management...

L'entité Cash Management de la BCP a lancé plusieurs projets en 2021 afin d'enrichir son catalogue produits et apporter aux clients des services à forte valeur ajoutée.

L'année 2021 a tout d'abord connu le lancement de la BP Corporate Platform, une plateforme de paiement déployée à l'échelle du Groupe BCP, qui a pour fonction de réceptionner et transmettre des fichiers de paiement grâce à un hub central. Cette solution permet de standardiser les échanges entre le groupe BCP et ses clients, sécuriser et tracer les paiements et permettre l'accès à une vision globale des encaissements et décaissements client.

Cette année a également témoigné de la mise en place de la télécollecte des valeurs qui est une solution de numérisation de valeurs (chèques et LCN), permettant aux clients relevant de la Banque Centrale Populaire de scanner, dans ses propres locaux, ses valeurs afin d'accélérer leur encaissement, et ce, conformément aux règles de sécurité relatives au traitement des moyens de paiement. La télécollecte permet un meilleur suivi des opérations du portefeuille, une sécurité

accrue grâce à un protocole de sécurité renforcé et un gain de temps et d'argent pour le client. Cette nouvelle solution a été déployée au niveau d'une centaine de client.

• **Un challenge Flux au profit du réseau des centres d'affaires**

Sur un autre registre, et dans le cadre des actions entreprises par la banque pour encourager ses clients à augmenter la domiciliation de leurs flux et d'utiliser les canaux digitaux mis à leur disposition, la banque a lancé un challenge Flux en faveur du réseau. A travers cette action, la BCP a souhaité faire appel au sens de la compétition entre les collaborateurs de la force commerciale pour les amener à se dépasser, et de renforcer la cohésion de l'équipe commerciale, tout en la motivant. Le challenge a permis ainsi d'améliorer les flux de plus de 5%, avec un TRO dépassant les 125% pour certains centres d'affaires.

• **Adhésion de la BCP au réseau de paiement BUNA**

La BCP a confirmé une nouvelle fois, sa position de banque pionnière au niveau de la place, en étant la 1<sup>ère</sup> banque marocaine à intégrer la plateforme de paiements transfrontaliers BUNA lancée par le Fonds Monétaire Arabe (AMF) en 2020. Les clients pourront désormais profiter des délais de traitement plus courts pour leurs transferts transfrontaliers comparativement aux transferts transitant par le circuit classique. D'autre part, cette adhésion permettra à la BCP de réduire ses coûts relatifs aux frais des correspondants bancaires (jusqu'à 50% en moins selon la devise).

## II-2. ACTIVITES DE MARCHÉ

### 1- Contexte des marchés financiers

#### a- Marché monétaire

Le déficit du marché monétaire a baissé en 2021 de 18% pour s'établir à 78,2 MMDH contre 95,5 MMDH un an auparavant. Cette amélioration s'explique entre autres par les levées du Trésor à l'international, le léger retour de la monnaie fiduciaire et les adjudications de BAM sur le marché de change. A cet effet, les interventions de BAM sur le marché se résument comme suit :

En Milliers de Dh

Instrument	PG 1 an	Swap 1M	PG 3 mois	PG 1 mois	PL 3 mois	PL 1 mois
Moyenne quotidienne 2021 (En MMDH)	2,2	2,3	6,9	1,1	12,5	8,9

Par ailleurs, Bank Al Maghrib a servi au titre des avances 7 jours un volume moyen hebdomadaire de 33,8 MM DH contre 42,7 MM DH en 2020.

Pour sa part, Le Trésor a maintenu sa présence sous forme de placements en REPO ou à blanc pour un montant moyen quotidien de 7,4 MMDH contre 6 MMDH en 2020.

Enfin, il est à noter que BAM a maintenu inchangé le taux directeur à 1,50% en 2021.

#### b- Marché obligataire

Le marché obligataire a été marqué en 2021 par une volatilité sur l'ensemble des segments de la courbe :

- Hausse moyenne de 6 pbs sur le court terme ;
- Baisse moyenne de 8 pbs sur le moyen terme ;
- Baisse de 8 pbs sur le segment long terme.

Sur l'année glissante, la variation moyenne des taux est ainsi baissière de 3 pbs sur l'ensemble de la courbe.

Cette tendance trouve son origine dans :

- Une amélioration du déficit budgétaire.
- Une amélioration du déficit de la liquidité du système bancaire.

Les montants proposés lors des adjudications des bons du Trésor se sont inscrits en baisse en 2021 pour s'établir à 349,1 MMDH dont 314,8 MMDH la marché primaire et 34,3 MMDH lors des séances d'échange.

La répartition des soumissions primaires fait ressortir une prédominance des maturités moyennes à hauteur de 55% suivies des maturités court terme à hauteur de 27%.

Les montants adjugés lors des séances primaires (hors échanges) ont enregistré une baisse pour s'établir à 123,5 MMDH vs 130,6 MMDH en 2020. Le segment [2Y – 5Y] s'accapare 60% de part de marché suivi par le segment [13 – 52 semaines] avec 20%.

La BCP demeure un acteur incontournable sur le marché obligataire local en réalisant sur l'année 2021 une part de marché dépassant les 16% des adjudications des bons du Trésor (échanges inclus).

### c- Marché des changes

Au niveau international, l'année 2021 s'est caractérisée par une forte volatilité du marché des changes. En effet, dans un contexte de forte inflation engendrée par la hausse des prix des matières premières (principalement les produits énergétiques et les métaux) et impliquant des anticipations de hausse des taux d'intérêts américains, la parité Euro/Dollar est ainsi passée depuis le début de l'année de 1,23 à 1,13 soit une baisse de 9%.

Au niveau domestique, cette année a été marquée par l'intervention de la banque centrale pour éponger la forte liquidité des banques en devises (un plus haut de 10,3 MMDH début Septembre) conséquence directe de la forte hausse des transferts des marocains du monde. BAM a ainsi absorbé durant les 4 derniers mois de l'année, par le biais des adjudications, un montant global de 1,65 MMUSD correspondant à 15 MMDH.

Autre conséquence directe de la surliquidité du marché, la forte appréciation du Dirham. En effet, durant la période estivale et pendant plus de 3 mois, la monnaie locale a touché la bande inférieure de -5% du canal de fluctuation du dirham.

## 2. Activité de la BCP

### Portefeuille Titre

L'encours global du portefeuille titres de la BCP a enregistré une hausse de +6,9% ou +7,3 MMDH à fin décembre 2021 comparativement à fin 2020 suite aux tendances ci-après :

- Développement du portefeuille de placement et de transaction de 10,9% ou +7,5 MMDH ;
- Progression des titres de participation et emplois assimilés de 3,6% ou +1 MMDH à 29,1 MMDH ;
- Baisse du portefeuille des titres d'investissement de -12,6% ou -1,2 MMDH, en raison notamment des tombées.

### Activité Change

Les gains nets de change de la BCP ont connu une progression de +11,7% ou +38 MDH pour s'établir à 364 MDH à fin décembre 2021.

Désignation	Déc 2020	Déc 2021	Additionnel	
			Déc 21 / Déc 20	
Titres de placement et de transaction	68 855	76 331	7 476	10,9%
Titres d'investissement	9 235	8 075	-1 160	-12,6%
Titres de participation et emplois assimilés	28 135	29 142	1 007	3,6%
<b>Portefeuille de Titres</b>	<b>106 225</b>	<b>113 549</b>	<b>7 324</b>	<b>6,9%</b>

## II-3. RESULTATS

### 1. Produit Net Bancaire

#### a- Comptes sociaux

Au cours de l'exercice 2021, le produit net bancaire de la BCP s'est établi à 6 475 MDH contre 6 162 MDH une année auparavant, affichant une évolution de 5,1% ou +313 MDH.

Cette tendance résulte de l'effet conjugué des évolutions ci-après :

- Une appréciation de la marge d'intérêt de 2% ou +48 MDH. Cette baisse intègre une relative stabilité des taux débiteurs combinée à une légère hausse de l'encours de crédits ;
- Bonne dynamique des commissions qui s'apprécient de 11,9% ou +68 MDH ;
- Recul de 1,1% du résultat des activités de marché, du fait d'un effet de base défavorable (forte baisse des taux BDT en 2020 suite au retrait du taux directeur de 75 pbs).

Quant à la structure du PNB, elle se présente comme suit :

Désignation	Déc 2020		Déc 2021		Evolution	
	Montant	Structure	Montant	Structure	Montant	%
Marge d'intérêts	2 391	38,8%	2 439	37,7%	48	2,0%
Marge sur commissions	572	9,3%	640	9,9%	68	11,9%
Résultat des activités de marché	2 135	34,6%	2 112	32,6%	-23	-1,1%
Autres	1 065	17,3%	1 285	19,8%	220	20,6%
<b>PNB</b>	<b>6 162</b>	<b>100%</b>	<b>6 475</b>	<b>100%</b>	<b>313</b>	<b>5,1%</b>

#### b- Comptes consolidés

Sur une base consolidée, le PNB du Groupe BCP s'est établi à 20 087 MDH en évolution de 4,1% ou +800 MDH, recouvrant notamment :

- L'affermissement de la marge d'intérêt de 818 MDH ou +6,8% à 12 764 MDH ;
- La progression de la marge sur commissions de 171 MDH à 3 567 MDH ;
- Le retrait du résultat des opérations de marché de 2,8% ou -86 MDH à 2 998 MDH ;
- La baisse du résultat des autres activités de 103 MDH pour s'établir à 759 MDH.

Désignation	Déc 2020	Déc 2021	Evolution	
			Montant	%
Marge d'intérêts	11 946	12 764	818	6,8%
Marge sur commissions	3 396	3 567	171	5,0%
Résultat des opérations de marché	3 083	2 998	-86	-2,8%
Résultat des autres activités	861	759	-103	-11,9%
<b>PNB</b>	<b>19 287</b>	<b>20 087</b>	<b>800</b>	<b>4,1%</b>

## 2. Charges générales d'exploitation :

### a- Comptes sociaux

Les charges générales d'exploitation de la BCP se sont élevées à 3 157 MDH en 2021 contre 3 129 MDH en 2020, soit une progression maîtrisée de 0,9%.

### b- Comptes consolidés

Les charges générales d'exploitation du Groupe BCP sont passées de 11 030 MDH en 2020 à 10 024 MDH en 2021, soit un allègement de 9,1% ou -1 006 MDH. Cette évolution s'explique par l'effet combiné de la non récurrence du Don COVID de 1 000 MDH et des efforts consentis par le Groupe en termes d'optimisation des charges.

## 3. Résultat brut d'exploitation :

### a- Comptes sociaux

Sur une base sociale, le Résultat Brut d'Exploitation de la BCP ressort à 4 349 MDH, soit une baisse de 506 MDH ou -10,4% par rapport à 2020.

### b- Comptes consolidés

Le Groupe BCP enregistre une hausse de 1 807 MDH ou +21,9% de son Résultat Brut d'Exploitation pour s'établir à 10 063,4 MDH.

## 4. Coût de risque :

Sur une base sociale, les dotations nettes de reprise de provisions pour créances en souffrance affichent une forte appréciation de 1 402 MDH, se situant à 2 165 MDH en 2021. Cette évolution reflète l'effort de provisionnement du Groupe dans un contexte de dégradation du risque du fait de la crise sanitaire.

Sur un plan consolidé, le coût du risque se situe à 5 537 MDH en 2021, contre 6 129 MDH en 2020, soit une baisse de 592 MDH ou -9,7%, en couverture des impacts prolongés de la crise COVID sur les économies des pays d'implantation du Groupe.

## 5. Résultat net :

### a- Comptes sociaux

Le résultat net s'est établi à 2 310 MDH contre 2 103 MDH en 2020, soit une évolution de 206 MDH ou +10%.

Cette tendance résulte de l'effet combiné des évolutions ci-après :

- Appréciation de 5,1% du PNB ;
- Maîtrise des charges générales d'exploitation dont l'évolution se limite à +0,9% ;
- Forte évolution des dotations nette de reprises pour créances en souffrance (+184% à 2 165 MDH) ;
- Evolution à la hausse des autres dotations nettes à 300 MDH, contre -480 MDH en 2020 ;
- Un résultat non courant en allègement de son déficit à -166 MDH (Vs. -787 MDH en 2020), du fait de la non récurrence du Don COVID.

### b- Comptes consolidés

Le résultat net consolidé du Groupe s'est établi à 2 725 MDH à fin Décembre 2021 en amélioration de 112,4% ou + 1 442 MDH. Pour sa part, le résultat net part du Groupe BCP se monte à 1 765 MDH, en évolution de 43,6% ou +535 MDH.

## II-4. CONTRIBUTION DES FILIALES

Le Groupe BCP dispose d'un nombre important de filiales au Maroc, lui permettant de couvrir un ensemble de métiers para bancaires et de services. A l'international, le Groupe est présent dans 32 pays dans le monde à travers des filiales bancaires (En Afrique et en Europe) et des bureaux de représentation. En Afrique, et depuis les récentes acquisitions opérées fin 2019, le Groupe BCP a étendu sa présence à 18 pays. En 2021, la BCP a reçu près de 680 MDH de dividendes au titre de l'exercice 2020, détaillés comme suit :

Filiales	% Détenion BCP	Dividende 2020 Perçu par BCP en 2021 (En MDH)
ABI	70,39%	133,8
UPLINE GROUP	77,4%	116,1
M.A.I	77,4%	6,2
BMOI	71,0%	99
BPS Groupe	56,8%	34,1
IMC	43,5%	57
CIB OFF SHORE	70%	152,1
VIVALIS SALAF	87,3%	0
MAROC LEASING	53,1%	17,7
BCP Securities & Services	60%	36
CHAABI LLD	83,6%	13,1
MAI	77,4%	6,2
<b>TOTAL</b>		<b>679,8</b>

Par ailleurs, l'exercice 2021 a été marqué par les prises de participation suivantes :

- BCP SECURITIES SERVICES (Ex MEDIAFINANCE) : La BCP a renforcé sa participation au niveau de la filiale, passant de 60% au 31/12/2020 à 100% à fin 2021. La valeur nette comptable inscrite au bilan s'établit ainsi à 397 MDhs (Vs. 141 MDhs à fin 2020) ;
- UPLINE COURTAGE : Reclassement au niveau du Groupe de la participation dans la société de courtage en assurance qui passe sous le giron de la BCP à hauteur de 100% pour une valeur nette comptable de 283,2 MDhs ;
- BAB CONSORTIUM (Ex MOROCCO SINO PHARMA) : Création de la société pharmaceutique et détention de 33% de son capital aux côtés d'autres banques de la place ;
- BANKY FIRST : Reclassement au niveau du Groupe de la participation dans la banque Malgache (Ex filiale de la Banque des Mascareignes) de 50,67% de son capital, pour une valeur nette comptable de 19,5 MDhs ;
- HOLDPARTS : Acquisition de 100% de son capital, dans le cadre de l'opération de reprise des parts du Groupe CDG dans MAROC LEASING et MAGHREB TITRISATION ;
- TAAWOUNIYATE TAAMINE TAKAFULI : Création de la société et détention à 50%, en partenariat avec le Groupe MAMDA MCMA.

### Fiche par filiale

#### ATTAWFIQ MICRO-FINANCE

en Milliers de DH

	Réalizations		Var. Dec. 20/ Dec. 21	
	déc-20	déc-21	En valeur	En %
<b>INDICATEURS BILANCIELS</b>				
Encours Crédits	3 115 715	3 538 922	423 207	14%
Production	2 176 460	2 596 810	420 350	19%
<b>INDICATEURS DE RESULTATS</b>				
P.N.B	526 271	527 785	1 514	0,3%
Résultat net	-114 227	-76 642	37 585	33%

La reprise des activités de marché et la fin du confinement ont permis à la fondation de reprendre une activité normative et enregistrer une progression de 14% de son encours par rapport à 2020 pour se positionner à 3,5 MMDH en 2021 avec une hausse de sa production de 19%, générant un PNB de 528 MDH, au même niveau que 2020. Le résultat net ressort en hausse de 33% mais demeure négatif à -76 MDH impacté par le niveau du CDR.

## VIVALIS

en Milliers de DH

	Réalizations		Var. Dec. 20/ Dec. 21	
	déc-20	déc-21	En valeur	En %
<b>INDICATEURS BILANCIELS</b>				
Encours Crédits	9 202 943	11 225 433	2 022 490	22%
<b>INDICATEURS D'ACTIVITE</b>				
Production brute	3 296 394	6398911	3 102 517	94%
<b>INDICATEURS DE RESULTATS</b>				
P.N.B	430 226	495 608	65 382	15%
Résultat net	17 770	65 584	47 814	269%

Une année 2021 marquée par la signature de plusieurs conventions et d'actions commerciales ciblées dans le secteur automobile, permettant à VIVALIS d'accroître sa part de marché, sa production et son encours crédits (+22%) pour atteindre 11,2 MMDH, avec un PNB qui progresse de 15% à 496 MDH et un coût du risque en forte baisse au vue des dotations importantes en 2020. Le RN ressort ainsi à 66 MDH, en très forte progression par rapport à 2020.

## MAROC LEASING

en Milliers de DH

	Réalizations		Var. Dec. 20/ Dec. 21	
	déc-20	déc-21	En valeur	En %
<b>INDICATEURS BILANCIELS</b>				
Encours financier	11 698 093	11 867 539	169 446	1,4%
Nouvelle production	2 986 183	3 580 269	594 086	20%
<b>INDICATEURS DE RESULTATS</b>				
P.N.B	278 355	371 152	92 797	33%
Résultat net	19 405	90 737	71 332	368%

L'Encours financier de la société de leasing du Groupe BCP a augmenté de 1,4% en 2021 à 11,8 MMDH, suite à la hausse de la production de +20%. Il en découle une hausse du PNB de 33% à 371 MDH.

Le Résultat net s'affiche en amélioration de 368% à 91 MDH sous l'effet de la hausse du PNB et de la baisse du coût du risque.

## MAROC ASSISTANCE INTERNATIONALE

en Milliers de DH

	Réalizations		Var. Dec. 20/ Dec. 21	
	déc-20	déc-21	En valeur	En %
<b>INDICATEURS D'ACTIVITE</b>				
Primes acquises brutes	553 341	580 244	26 903	5%
<b>INDICATEURS DE RESULTATS</b>				
Produits d'exploitation	629 552	660 951	31 399	5%
Résultat net	30 035	11 361	-18 674	-62%



Maroc Assistance Internationale poursuit sa politique de conquête du marché local et MDM, et affiche une croissance de 5% de ses primes acquises. Il en résulte un produit d'exploitation en hausse de 5% à 661 MDH pour un résultat net en recul de 62% à 11 MDH, affecté par une sinistralité en croissance.

## CHAABI BANK

en Milliers de DH

	Réalizations		Var. Dec. 20/ Dec. 21	
	déc-20	déc-21	En valeur	En %
<b>INDICATEURS DE RESULTATS</b>				
P.N.B	546 194	550 741	4 547	1%
Résultat net	-19 715	-8 201	11 514	58%

La filiale européenne du Groupe clôture l'exercice 2021 sur un PNB en légère augmentation de 1% mais un résultat en net progression de 58% grâce à la forte baisse du coût du risque par rapport à 2020.

## CHAABI INTERNATIONAL BANK OFFSHORE

en Milliers de DH

	Réalizations		Var. Dec. 20/ Dec. 21	
	déc-20	déc-21	En valeur	En %
<b>INDICATEURS BILANCIELS</b>				
Ressources	2 247 895	2 809 509	561 614	25%
Emplois productifs	13 843 976	13 222 211	-621 765	-4%
<b>INDICATEURS DE RESULTATS</b>				
P.N.B	262 881	237 205	-25 676	-10%
Résultat net	124 459	116 822	-7 637	-6%

En termes d'indicateurs bilanciels, les ressources de la filiale offshore s'apprécient de 25% à fin 2021 grâce à des encaissements de recettes exceptionnelles. Les emplois productifs demeurent stables mais affectés par un effet de change affichant une baisse de l'ordre de 4%.

Le PNB s'est ainsi affaibli de -10% à 237 MDH. De même, le résultat net a suivi la même tendance pour s'établir à 117 MDH soit une baisse de -6% (baisse de 1,3% en monnaie locale).

## BANK AL YOUSR

en Milliers de DH

	Réalizations		Var. Dec. 20/ Dec. 21	
	déc-20	déc-21	En valeur	En %
<b>INDICATEURS BILANCIELS</b>				
Emplois productifs	1 166 828	2 136 782	969 954	83%
Ressources	941 961	1 606 059	664 098	71%
<b>INDICATEURS DE RESULTATS</b>				
PNB	21 102	53 649	32 547	154%
Résultat net	-66 309	-43 206	23 103	35%

La banque participative du Groupe clôture l'exercice 2021 sur des performances commerciales en amélioration, capitalisant notamment sur l'extension du réseau. Ainsi, les emplois productifs se bonifient de 83% à 2 137 MDH, tandis que les ressources ont atteint 1 606 MDH, pour un PNB de 54 MDH en forte progression par rapport à 2020.

Le développement de la filiale continue avec un impact important sur les charges et la rentabilité nette qui demeure déficitaire à -43 MDH.

## M2T

en Milliers de DH

	Réalizations		Var. Dec. 20/ Dec. 21	
	déc-20	déc-21	En valeur	En %
<b>INDICATEURS D'ACTIVITE</b>				
Montant des factures payées	6 226 410	7 012 514	786 104	13%
Volume de transferts	291 776	553 116	261 340	90%
<b>INDICATEURS DE RESULTATS</b>				
Produit Net Bancaire	65 714	71 081	5 367	8%
Résultat net	-34 994	-39 437	-4 443	-13%

L'année 2021 a été marquée par une hausse générale des activités de la filiale après une année 2020 de confinement et restriction de déplacements, avec un PNB en hausse de 8% à 71 MDH.

La rentabilité de la filiale demeure négative, impactée par son programme de développement en tant qu'établissement de paiement, ainsi que l'apurement des pertes antérieures. Le RN s'établit ainsi à -39 MDH.

## UPLINE COURTAGE

en Milliers de DH

	Réalizations		Var. Dec. 20/ Dec. 21	
	déc-20	déc-21	En valeur	En %
<b>INDICATEURS D'ACTIVITE</b>				
Primes acquises	4 503 156	4 874 871	371 715	8%
<b>INDICATEURS DE RESULTATS</b>				
PNB	56 891	66 782	9 891	17%
Résultat net	28 268	37 585	9 317	33%

La filiale courtage du Groupe BCP affiche un PNB en croissance de 17% grâce à la hausse des primes d'assurances de 8% et du résultat financier. Le résultat net est en nette amélioration de +33% en raison de la hausse du PNB et de la baisse des charges d'exploitation.

**BANK AL AMAL**

en Milliers de DH

	Réalizations		Var. Dec. 20/ Dec. 21	
	déc-20	déc-21	En valeur	En %
<b>INDICATEURS D'ACTIVITE</b>				
Emplois productifs	216 861	219 660	2 799	1%
<b>INDICATEURS DE RESULTATS</b>				
PNB	21 525	28 451	6 926	32%
Résultat net	-47 140	-28 145	18 995	40%

L'exercice 2021 a été marqué par la poursuite de l'assainissement des créances sensibles. Dans ce contexte BANK AL AMAL affiche une croissance du PNB de 32%, accompagnée d'une baisse du coût du risque, impliquant une hausse de 40% du résultat net.

**BCP BANK SECURITIES SERVICES**

en Milliers de DH

	Réalizations		Var. Dec. 20/ Dec. 21	
	déc-20	déc-21	En valeur	En %
<b>INDICATEURS BILANCIELS</b>				
<b>Securities Services</b>				
Actifs en conservations (en MDH)	311 681 242	345 728 724	34 047 482	11%
<b>Market Services</b>				
Volume globale (en MDH)	44 145 292	58 519 005	14 373 713	33%
<b>INDICATEURS DE RESULTATS</b>				
PNB	133 022	140 293	7 271	5%
Résultat net	60 986	62 783	1 797	3%

L'activité Securities Services a connu une bonne progression de 11% grâce à la hausse du nombre d'OPCVM gérés. L'activité Market services a connu la même tendance avec une hausse de 33% de ses volumes en raison d'une bonne dynamique d'activité sur le marché secondaire.

Le PNB à fin décembre 2021 s'élève à 140 MDH en croissance de 5% par rapport à l'année dernière. Le résultat net s'élève à 63 MDH en hausse de 3% par rapport à 2020, du fait essentiellement de la croissance du PNB.

## UPLINE GROUP

en Milliers de DH

	Réalizations		Var. Dec. 20/ Dec. 21	
	déc-20	déc-21	En valeur	En %
<b>INDICATEURS D'ACTIVITE</b>				
Activité de Bourse - Volume global de transactions	10 279 022	29 497 280	19 218 258	187%
Gestion d'actifs - Actif net géré	80 432 894	98 830 421	18 397 527	23%
<b>INDICATEURS DE RESULTATS</b>				
PNB	381 799	454 021	72 222	19%
Résultat net	99 364	149 852	50 488	51%

Au titre de l'exercice 2021, les activités d'UPLINE GROUP se sont améliorées. En témoignent :

- Une hausse du Volume global de transactions de 187% pour se hisser à 19,2 MMDH.
- La Gestion d'actifs a enregistré une augmentation de l'actif net géré de 23% due essentiellement à la hausse des actifs obligataires moyen et long terme.

Il en résulte une hausse de 19% du PNB agrégé à fin Décembre 2021 à 454 MDH, tiré principalement par les activités d'intermédiation boursière, d'ingénierie financière et de gestion d'actifs. Il en découle un résultat net en hausse de 51% à 150 MDH.

## CHAABI LLD

en Milliers de DH

	Réalizations		Var. Dec. 19/ Dec. 20	
	déc-20	déc-21	En valeur	En %
<b>INDICATEURS D'ACTIVITE</b>				
Parc (Nombre)	8 136	8 788	652	8%
<b>INDICATEURS DE RESULTATS</b>				
Produit d'exploitation	328 517	350 530	22 014	7%
Résultat net	20 328	17 040	-3 288	-16%

CHAABI LLD clôture l'année 2021 sur une croissance du parc de 652 véhicules.

Les produits d'exploitation connaissent ainsi une hausse de 7% à 351 MDH. Toutefois, l'évolution des charges financières et charges d'exploitation impactent le résultat net qui régresse de 16% à 17 MDH.

## ATLANTIC BUSINESS INTERNATIONAL

en Milliers de DH

	Réalizations		Var. Dec. 20/ Dec. 21	
	déc-20	déc-21	En valeur	En %
<b>INDICATEURS D'ACTIVITE</b>				
<b>Banques</b>				
Ressources clientèle	43 355 129	49 662 083	6 306 954	15%
Emplois productifs	34 456 426	32 694 915	-1 761 511	-5%
<b>INDICATEURS DE RESULTATS</b>				
<b>Banques</b>				
Produit Net Bancaire	3 037 706	3 095 177	57 471	2%
RESULTAT NET	711 513	784 102	72 589	10%
<b>Assurances</b>				
Produit Net d'Assurance	212 796	191 305	-21 491	-10%
RESULTAT NET	81 386	28 533	-52 853	-65%

L'activité bancaire du Groupe ABI a connu une augmentation des ressources clientèles de 15% à 49,6 MMDH et une baisse des emplois productifs de -5%, du fait de la crise COVID. Dans ces conditions, le PNB affiche une légère hausse de 2% pour un résultat net en appréciation de 10% à 784 MDH.

L'activité d'assurance a quant à elle connu une dégradation de l'ordre de -10% sur le produit net d'assurance. Suite à la hausse de sinistralité, son résultat net a suivi la même tendance pour ressortir à 28,5 MDH soit un recul de -65%.

## BANQUE POPULAIRE MAROCO-CENTRAFRICAINE (BPMC)

en Milliers de DH

	Réalizations		Var. Dec. 20/ Dec. 21	
	déc-20	déc-21	En valeur	En %
<b>INDICATEURS D'ACTIVITE</b>				
Ressources clientèle	623 070	751 282	128 212	21%
Emplois productifs	537 367	621 668	84 301	16%
<b>INDICATEURS DE RESULTATS</b>				
PNB	81 686	94 727	13 041	16%
RESULTAT NET	49 654	52 894	3 240	7%

Une amélioration continue des performances de La BPMC avec des ressources en amélioration de 21% à 751 MDH et des emplois productifs en forte croissance de 16%.

Le PNB s'est ainsi bonifié de 16% à 95 MDH pour un résultat net en progression de 7% à 53 MDH.

## BCP MAURITIUS

en Milliers de DH

	Réalizations		Var. Dec. 20/ Dec. 21	
	déc-20	déc-21	En valeur	En %
<b>INDICATEURS D'ACTIVITÉ</b>				
Ressources clientèle	4 001 489	3 852 318	-149 171	-4%
Emplois clientèle	3 372 707	3 703 133	330 426	10%
<b>INDICATEURS DE RESULTATS</b>				
P.N.B	118 402	116 129	-2 273	-2%
Résultat net	-62 712	3 578	66 290	NS

La reprise de production de crédits après la crise COVID a entraîné une appréciation de l'ordre de 10% (23% en monnaie locale) des emplois clientèle. Cependant, les ressources clientèle n'ont pas suivi la même tendance et ont régressé de 4% (ressources en hausse de 8% en monnaie locale car affectée par un effet de change négatif).

Il en découle une baisse du PNB de 2% (hausse de 12% en monnaie locale suite à la dépréciation de la MUR). Le résultat net passe à l'équilibre à 3,6 MDH suite à l'effet combinée de la bonne maîtrise des charges qui ont baissées de 16%, comparées à 2020 et un net recul du coût du risque de l'ordre de 75%.

## BANQUE COMMERCIALE INTERNATIONALE (BCI)

en Milliers de DH

	Réalizations		Var. Dec. 20/ Dec. 21	
	déc-20	déc-21	En valeur	En %
<b>INDICATEURS D'ACTIVITE</b>				
Ressources clientèle	1 725 152	2 041 987	316 835	18%
Emplois clientèle	1 295 321	1 368 504	73 183	6%
<b>INDICATEURS DE RESULTATS</b>				
P.N.B	206 449	239 914	33 465	16%
Résultat net	8 412	5 770	-2 642	-31%

La filiale congolaise du Groupe BCP se démarque avec une progression importante des ressources en hausse avec +18% et des emplois clientèle en accroissement de 6%, grâce à la stratégie de conquête basée sur les conventions entreprises.

Le PNB suit la même tendance avec une hausse de +16% à 240 MDH. Le résultat net affiche une régression de -31% à 5,8 MDH suite à l'augmentation du coût du risque.

**BANQUE INTERNATIONAL DU CAMEROUN POUR L'EPARGNE ET LE CREDIT (BICEC)**

en Milliers de DH

	Réalizations		Var. Dec. 20/ Dec. 21	
	déc-20	déc-21	En valeur	En %
<b>INDICATEURS D'ACTIVITE</b>				
Ressources clientèle	10 457 903	10 844 808	386 905	4%
Emplois clientèle	5 885 659	4 948 263	-937 396	-16%
<b>INDICATEURS DE RESULTATS</b>				
P.N.B	749 722	755 815	6 093	1%
Résultat net	-116 083	32 951	149 034	128%

En termes d'indicateurs bilanciaux, les ressources s'apprécient de 4% à fin 2021 face à des emplois en baisse de 16%.

Il en découle une légère hausse du PNB de 1% à 756 MDH. Le résultat net positif est en nette augmentation et ressort à 33 MDH au vue de l'amélioration du coût du risque de 57% en raison d'importantes dotations passées en 2020.

**BANQUE MALGACHE DE L'OCEAN INDIEN (BMOI)**

en Milliers de DH

	Réalizations		Var. Dec. 20/ Dec. 21	
	déc-20	déc-21	En valeur	En %
<b>INDICATEURS D'ACTIVITE</b>				
Ressources clientèle	4 456 731	4 330 907	-125 824	-3%
Emplois clientèle	2 379 902	2 523 099	143 197	6%
<b>INDICATEURS DE RESULTATS</b>				
P.N.B	421 516	432 291	10 775	3%
Résultat net	176 865	211 511	34 646	20%

Les ressources clientèle ont connu une légère baisse de 3% à fin 2021 (ressources en hausse en monnaie locale, effet défavorable du change MAD-MGA), les encours clients quant à eux ont évolué de 6%.

Le PNB augmente de 3% à 432 MDH en lien avec la croissance de l'activité. Il en découle un résultat net qui s'accroît de 20% à 212 MDH en lien avec la hausse du PNB et la forte baisse du coût du risque.



## II-5. ORGANISATION ET SYSTEMES D'INFORMATION

L'année 2021 a connu la mise en place de la nouvelle structure organisationnelle alignée avec la vision stratégique du groupe afin de porter son nouveau cycle de croissance et de consolider son positionnement en tant que banque universelle de référence au Maroc et dans la région. Elle s'articule autour de trois acteurs qui sont les Producteurs, les Distributeurs et les Plateformes permettant de créer plus de valeur intégrée au niveau du groupe, de déployer les synergies opérationnelles en son sein et d'assurer le pilotage stratégique et opérationnel de l'ensemble.

Pour ce faire, des contrats de coopération entre ces acteurs, et notamment entre les plateformes de service (Projets et Organisation Groupe (POG) et Plateformes Technologiques, Innovation et Opérations Groupe (PTIOG)) et les autres entités de la banque, ont permis de préciser les engagements attendus pour la réalisation des projets dans les meilleures conditions mais aussi d'établir les SLAs concernant un certain nombre de prestations rendues.

A ce propos, ces plateformes ont poursuivi l'accompagnement des différents métiers de la banque dans la réalisation des leurs chantiers et particulièrement sur les sujets ci-dessous :

### ==> Organisation et Excellence opérationnelle

Les principales avancées sur ce sujet peuvent se résumer comme suit :

- Le renforcement de l'accompagnement de la banque dans les projets de transformation et stratégiques à travers le cabinet de conseil interne BCP Consulting afin d'internaliser la compétence au sein du groupe;
- L'arrimage du rôle de la fonction propriétaire au nouveau modèle organisationnel, la stabilisation des acteurs concernés et leur accompagnement dans la compréhension de leurs rôles dans la gestion des processus ;

- La mise à niveau des normes relatives au dispositif réglementaire interne afin de répondre aux nouveaux besoins du modèle opérationnel et poursuite de la mise à niveau de ce dernier par rapport à l'évolution de l'activité : réglementaire, projets de transformation,...
- L'accompagnement de plusieurs projets organisationnels aussi bien au niveau du Maroc qu'au niveau international : modèle opérationnel ALM et trésorerie, poursuite des chantiers MRA, redynamisation de la fondation Création d'Entreprise, Excellence opérationnelle Trade Finance, accompagnement des filiales africaines dans différents chantiers de refonte et de renforcement de processus,...

### ==> Leadership Technologies

Sur le volet Digital, le PTIOG accompagne l'accélération de la transformation digitale du groupe en poursuivant le déploiement de la feuille de route digitale, data et innovation (Environ 100 projets délivrés durant l'exercice 2021) :

- Intégration des plateformes digitales avec T24 dans le cadre de SPRINT ;
- Déploiement du programme Innov'Acteurs et FinTech ;
- Finalisation de la démarche d'innovation à travers le programme Innov'Acteurs et identification de nouveaux Usés Cases ;
- Stabilisation des plateformes digitales et renforcement du dispositif de traitement des incidents ;
- Lancement des projets de dématérialisation des filiales internationales : Workflow Crédit et GED pour la BICEC et BCI ;
- Généralisation et lancement des plateformes e-banking particuliers et entreprise : M-Banking Chaabi Bank, AMIFA, BPMG et BMOI, ADRIA Corporate BICEC.

La modernisation du BACKBONE Groupe s'est matérialisée durant 2021 par la construction des Socles structurants portant le cœur de métiers de la banque à savoir :

- SPRINT : Déploiement de T24 au niveau BPR, Attawfiq et Chaabi bank concernant les périmètres Référentiel, TDC/TDP, Produits, Distribution, Soldes, Décisions et Distribution ;
- Usine de Crédit : Finalisation du socle commun et intégration du premier adhérent MRA et lancement du Nano Crédit avec M2T ;
- Core Banking Amplitude : Programme AMIFA\Socle Microfinance Banky First et poursuite de la feuille de route BPMG et BPMC au niveau Groupe (Run et Build) / constitution et montée en compétence du centre d'expertise BCP Tech ;
- Plateforme Swift Groupe : Intégration des filiales BPMG / BMPC (Run et Build) / Certification de la plateforme SWIFT (CSP, GPI).

### ==> Alignement des plateformes et des moyens

Ces programmes étant soutenus par une infrastructure en conséquence, le PTIOG a œuvré à la stabilisation des plateformes IT et à la professionnalisation du Data Center Groupe de Casablanca à travers le programme Norme-Move-Urba, ce dernier étant la cible de la consolidation des plateformes filiales internationales et nationales.

Le PTIOG a participé à la réduction des coûts par la finalisation du programme EFFICIO 1 et 2 et le lancement de EFFICIO 3. D'autre part, 2021 a connu une forte accélération de l'industrialisation des opérations par l'usage de la robotisation complète des traitements pour les particuliers et le développement de nouveaux services pour les clients du Groupe et les partenaires externes.

### ==> Industrialisation des processus Achats et Logistique

Les projets structurants dans ce domaine sont :

- Le CFC et le Data Center Groupe : Avancement des travaux conformément aux plannings et en respectant les budgets y afférents ;
- Achats & Logistique : Accompagnement des filiales africaines dans leurs projets Achats, Logistique et Sécurité et industrialisation et

digitalisation des achats et de la maintenance multi technique.

### ==> Pilotage et Assistance aux filiales du groupe

Le PTIOG œuvre à favoriser la synergie Groupe et Filiales permettant de pérenniser le patrimoine Système d'information du Groupe.

En effet, la holding ABI basée à ABIDJAN est constituée des filiales banques atlantiques : BACI, BANE, BATG, BANE, BAML, BASN et BABF bénéfice de cet appui Groupe depuis 2012.

En 2019, le Groupe s'est agrandi en acquérant les filiales BMOI, BCP MAURICE, la BICEC, la BCI et la BMM. Un plan d'intégration SI a été mis en œuvre pour permettre à ces nouvelles filiales de bénéficier des solutions GROUPE notamment la plate-forme SWIFT, la Monétique et les Solutions Digitales comme le E-Banking et le M-Banking.

Aussi, durant l'année 2021, le PTIOG a continué à soutenir une démarche centrée sur la promotion et le partage des normes et des bonnes pratiques en matière de gouvernance des SI assurant un pilotage actif et de proximité, tout en encourageant les responsables SI des filiales à prendre le lead pour réussir leurs projets.

L'exercice 2021 a connu la concrétisation des projets suivants :

- Sur le volet technique, le PTIOG travaille sur le renforcement des plateformes d'accueil des SI filiales au sein du DATA CENTER (DC) du groupe leur permettant ainsi, de bénéficier des meilleures technologies en matière de disponibilité, de sécurité et de maîtrise des risques SI. Ainsi, un Transfert du SI BMOI a été opéré du DC de la BPCE vers le DC BCP de Casablanca.
- Sur le volet fonctionnel, le PTIOG a pris le lead pour réaliser le plan de transformation de certaines filiales notamment la BPMG, la BPMC, BANKY FIRST et la holding AMIFA en réussissant à consolider leur SI sur le socle du DC de Casablanca tout en fournissant une infogérance pour les dites filiales.

## II-6. QUALITE

Sur le plan de la qualité, l'année 2021 a été marquée par les principales réalisations suivantes :

### a- Domaine amélioration et maintien du système de management de la qualité (SMQ)

#### ==> Domaine certification

- Maintien de la certification ISO 9001 version 2015 du système de management qualité de la Banque pour les 3 domaines : Monétique, Comex et Activités de marché suite à la réussite de l'audit de suivi de la certification réalisé en Novembre 2021 ;
- Déroulement de l'audit de suivi de la certification sur la nouvelle plateforme de gestion de la qualité « Qualipro » qui permet la remontée et le suivi de tous les événements liés au pilotage du système de management : audit qualité, suivi des actions, consolidation des indicateurs.

#### ==> Animation et pilotage du système de management de la qualité

- Planification et suivi des audits qualité internes ;
- Réalisation des audits qualité internes : Fonctions centrales, sièges BPR, Succursales, centres d'affaires et agences ;
- Tenue des revues de processus et des Revues de Direction centrales et régionales ;
- Formation, selon la nouvelle norme, au profit des nouveaux auditeurs qualité internes des BPR et coaching des nouveaux pilotes nommés en central.

### b- Domaine écoute et mesure de la satisfaction clients

#### ==> Baromètre qualité

- Enquête de satisfaction auprès d'un échantillon de clients du marché de la PME :
  - Etude de la satisfaction et des attentes des clients Entreprises ;

- Evaluation du niveau de satisfaction clients par rapport à l'offre et la tarification ;
- Evaluation du niveau de satisfaction clients par rapport à la distribution ;
- Evaluation du niveau de satisfaction clients par rapport à la qualité de service.

#### ==> Gestion des réclamations clients

- Généralisation du nouveau dispositif de traitement des réclamations clients au réseau de la BCDM et des Bureaux de Représentation ;
- Formation des utilisateurs BCDM et BR sur le nouveau processus et le nouveau système d'information de gestion des réclamations ;
- Industrialisation du calcul des indicateurs Qualité ;
- Elaboration des reporting mensuels des réclamations client.

## II-7. GESTION GLOBALE DES RISQUES

La crise sanitaire covid-19 continue de marquer les sociétés et les économies à travers le monde. En 2021, et bien que n'ayant pas totalement paralysé les économies mondiales à l'instar de l'année 2020, la succession de vagues épidémiques plus ou moins violentes a maintenu une forte pression sur les différentes économies. Au Maroc, les mesures sanitaires restrictives imposées pour limiter la propagation du virus (couvre-feu, fermeture des frontières, ...) ont pu être temporairement allégées lors des périodes de reflux et progressivement levées grâce à une campagne de vaccination réussie et la mise en place d'un pass sanitaire.

Toutefois, malgré les allègements amorcés, les perturbations persistantes continuent d'impacter un certain nombre de secteurs et d'acteurs majeurs de l'économie, réduisant ainsi, de fait, la vigueur de la reprise économique escomptée.

Dans ce contexte de perturbations persistantes, le Groupe a poursuivi son engagement auprès des pouvoirs publics pour soutenir les entreprises et ménages en difficulté. C'est ainsi que, dans la continuité de sa mobilisation

de l'année précédente, la Direction Générale Risques Groupe s'est fortement engagée afin d'accompagner la reprise économique et gérer et piloter les impacts de la crise à travers un plan à triple enjeux :

1. Piloter les risques inhérents à la crise sanitaire Covid-19, notamment en termes de quantification des pertes sur le risque de crédit et réadaptation des politiques.
2. Poursuivre le rythme d'exécution du programme de transformation de la filière Risk Management, dont les objectifs assignés consistent à renforcer le dispositif de maîtrise des risques et doter la filière de moyens adéquats pour la conduite effective de sa mission.
3. Redoubler la mobilisation de la filière Recouvrement, afin d'assurer à la fois l'atténuation de la dégradation de la qualité du risque et la poursuite des chantiers lancés dans le cadre du plan de transformation de la filière en cohérence avec les nouvelles orientations stratégiques du groupe.

L'année 2021 a ainsi été l'occasion pour l'ensemble des équipes de déployer et de faire avancer les différents chantiers et projets relatés ci-après par nature de risque :

### a- Dispositif d'évaluation et d'adéquation des fonds propres

Le Groupe continue d'édifier son dispositif d'évaluation et d'adéquation des fonds propres. Adapté à son business model et à la complexité de ses activités, celui-ci lui permet de s'assurer que ses fonds propres couvrent correctement l'ensemble de ses expositions aux risques, et qu'ils sont maintenus, en permanence, à un niveau compatible avec son profil de risque.

Les principales réalisations de l'année 2021 visant à consolider le dispositif d'évaluation et d'adéquation des fonds propres du Groupe sont :

- **Projet ICAAP** : le Groupe a formalisé sa gouvernance ICAAP et enrichi sa taxonomie des risques qui intègre désormais les risques financiers liés au changement climatique et à l'environnement. L'estimation du capital buffer (coussin des fonds propres) nécessaire à la

couverture de ces risques a été mise à jour et intégrée dans le rapport ICAAP produit selon les exigences de la nouvelle directive BAM diffusée en mars 2021. Cet exercice a, en plus, été l'occasion d'étoffer, de consolider et d'affiner le processus de production des éléments constitutifs dudit rapport ;

- **Projet RAF (Risk Appetite Framework)** : Ce projet, lancé au 2ème semestre 2018 et visant à mettre en place un cadre global d'appétit au risque basé sur la quantification du capital économique, a connu d'importantes avancées. En effet, et en plus de l'exercice annuel de mise à jour du capital économique en couverture des trois risques du pilier 1, l'année 2021 a été marquée par la mise en place du premier Risk Appetite Statement traduisant les principales métriques d'appétit au risque du Groupe. Les prochaines étapes consisteront à opérationnaliser les limites édifiées dans le processus de planification financière afin de permettre au Groupe de mettre en place un système d'allocation des fonds propres efficient ;
- La contribution aux travaux de planification des fonds propres en pilotage de la trajectoire financière et budgétaire du Groupe, à travers la projection des pertes attendues et de l'évolution de la qualité des créances ainsi que l'évaluation du ratio de solvabilité sur l'horizon du Plan Moyen Terme ;
- La contribution aux travaux de mise à jour du plan de redressement de crise interne (PRCI) piloté par la fonction Finance et Performance Groupe. La fonction Risques a également participé à la construction du plan préventif de redressement des filiales à l'international assujetties (filiales ABI et BICEC) ;
- La poursuite des actions se rapportant à l'optimisation des ratios prudentiels ;
- La production régulière des reportings de solvabilité et exercices réglementaires de stress-tests et la quantification des impacts sur les différents indicateurs d'activité et des risques.

### b- Risque de crédit

Le risque de crédit représente la composante principale de l'activité de la Banque. Tout

au long de l'année 2021, et en dépit des contraintes imposées par la crise sanitaire, d'importants progrès ont été accomplis dans la mise en œuvre des projets planifiés pour consolider le cadre de mesure, de gestion et de supervision des risques de crédit. Les réalisations ont principalement concerné :

**==> La consolidation des dispositifs de mesure, de maîtrise et de gestion des risques à travers :**

- Le déploiement, au niveau de l'ensemble du réseau, du nouvel outil de scoring des demandes de crédits aux particuliers. Ce nouvel outil permettra à la Banque de mieux cibler le marché de la clientèle de détail avec des stratégies commerciales prédéfinies par sous-segment de clientèle, tout en tenant compte du couple risque/rentabilité ;
- La mise à jour des limites sectorielles et individuelles sur les risques majeurs. L'exercice de limites individuelles permet de définir une limite sur les groupes de contreparties liées dont les engagements auprès du CPM dépasse 100 MDH. En 2021, ce dispositif a couvert 177 Groupes composés de 746 contreparties, totalisant 102,6 MMDH d'engagements (hors partie non utilisée). Il convient de rappeler que pour l'exercice précédent, la méthodologie a été ajustée pour tenir compte des effets de la crise sur les secteurs d'activité impactés.
- La révision du dispositif interne de calcul des limites sur les contreparties bancaires partenaires de la filiale BICEC : à l'instar des travaux d'adaptation, réalisée en 2019 et 2020, sur le dispositif de limites du CPM pour le compte des filiales Chaabi Bank et BCP Bank Mauritius, une révision de la méthodologie a été réalisée pour ajuster les limites au profit des contreparties bancaires en relation avec la filiale BICEC.
- La contribution à la mise en place de normes d'octroi dans le cadre du projet de Crédit Nano et à l'implémentation de ces règles au niveau du moteur de scoring développé dans le cadre du projet NORE, permettant ainsi la fluidification et la structuration du processus d'octroi spécifique à ce produit innovant.
- La participation aux ateliers place relatifs à la mise en œuvre de la directive BAM

sur les risques financiers liés au climat et à l'environnement. Dans le sillage de ce chantier, le Groupe a participé à l'enquête climat initiée par la Banque Mondiale et pilotée au Maroc par Bank Al Maghrib et aux cycles de réflexion organisés par l'UNEP FI (United Nations Environment Programme Finance Initiative) visant à définir une démarche pour développer la finance privée en faveur du Climat et des objectifs de développement durable.

- L'accompagnement de la filiale Attawfiq dans les chantiers visant l'harmonisation de son dispositif de gestion des risques de crédit avec celui du groupe : revue du modèle de scoring de la TPE, mise en place de stress tests spécifiques, mise en place d'une méthodologie d'estimation de la PRG à constituer en anticipation de la fin de période d'assouplissement des règles de provisionnement des créances en souffrance.

**==> Le renforcement de la surveillance et de la gestion des risques à travers :**

- La conduite des travaux récurrents se rapportant à la supervision des risques. Il s'agit notamment de la surveillance continue du portefeuille, la revue des limites individuelles et sectorielles, la mise à jour des bases risques (centrale des bilans, base groupe, base promotion immobilière,...), et la production et l'enrichissement des reporting à destination des différentes instances de gestion et de gouvernance du Groupe. Il convient également de noter que le processus de fixation des limites sectorielles a été mis à jour fin 2021 en tenant compte des effets de la crise sanitaire sur les secteurs et branches d'activité impactés ;
- La contribution à l'enrichissement du cadre de gouvernance des banques régionales et du Réseau BCP à travers la normalisation des différents rapports et reporting. Le projet d'industrialisation et de centralisation de la fonction Risk Management, visant à asseoir une filière intégrée et indépendante, a été déployé et stabilisé. Ainsi, tous les rapports à destination des instances internes de gouvernance des Banques Régionales ont été produits selon les calendriers arrêtés ;
- L'accompagnement graduel des filiales locales



dans la mise en place du processus de surveillance et suivi des créances sensibles.

### c- Risques pays

Compte tenu de l'importance des expositions transfrontalières du Groupe, les équipes en charge de la gestion du risque pays ont déployé des efforts considérables pour faire avancer les projets de renforcement du dispositif de gestion de ce risque. Les réalisations les plus significatives de l'année 2021 sont relatées ci-après :

- La mise à jour annuelle des ratings internes et la maintenance d'une veille rapprochée garantissant un suivi des indicateurs macroéconomiques sociaux et politiques des pays, et de leur profil de risque. Cette veille permet notamment de remonter des alertes en temps opportun, et ce à la survenance d'évènements significatifs pouvant impacter négativement ou positivement ce profil de risque ;
- La finalisation du projet de définition des limites pays engagé en 2019 : ce projet qui a nécessité une grande mobilisation des équipes de la BCP et des filiales, a été couronné par la définition, en synchronisation avec le processus budgétaire du Groupe, des premières limites pays. Ces limites, opérationnelles sur les principaux pays d'exposition du Groupe, sont déclinées par grand type de contreparties (souverain, banque et clientèle). La méthodologie adoptée permet de concilier d'une part l'appétit stratégique du Groupe sur les pays retenus, explicitement exprimée par les organes de gouvernance, et d'autre part les mesures de risque, les demandes de développement et la rentabilité des places financières de chacun des pays
- L'accompagnement des filiales à l'international dans le lancement de plusieurs chantiers visant à harmoniser les pratiques en matière de gestion des risques à l'échelle du groupe :
  - ABI : Lancement du chantier de revue des modèles de notation des entreprises ;
  - BCP Bank Mauritius :
  - Maintenance du modèle de dépréciation IFRS9 ;

- Revue du dispositif ICAAP.
- BCI et BPMC : Accompagnement pour la mise en conformité du dispositif de stress test réglementaire ;
- BMOI : Accompagnement pour se conformer aux recommandations de l'organe de gouvernance relatives au dispositif de stress test.
- Le renforcement des travaux de supervision des risques au niveau du groupe via la mise en place de nouveaux reporting relatifs au suivi des décisions des Comités de crédits de la BCP, et des opérations de dations en paiement, ventes à réméré et adjudications, en application des nouvelles exigences réglementaires en la matière.

### d- Risques de marché

La Banque place la maîtrise du risque de marché sur ses activités trading parmi les piliers de sa stratégie globale de gestion des risques. Elle s'attèle en permanence à améliorer et renforcer son infrastructure et son dispositif de gestion et de suivi du risque de marché, afin de sécuriser le développement des activités de la Salle des Marchés. De ce fait, les actions et les efforts déployés courant l'année 2021 ont été particulièrement axés sur :

- La revue et l'affinement de la politique de gestion du risque de marché afin d'une part, de consolider et harmoniser les amendements et les améliorations apportés aux dispositifs et normes internes encadrant la gestion dudit risque, et d'autre part, se conformer aux évolutions réglementaires et s'aligner avec les orientations stratégiques du groupe en la matière;
- Le lancement d'un ensemble d'actions benchmark, en concertation avec les équipes techniques, autour des solutions potentielles dédiées à la gestion du risque de marché. Ces actions servent de base à l'appui pour une prise de décision en adéquation avec les objectifs poursuivis par la banque quant au système d'information à adopter, et en anticipation des enjeux des réformes réglementaires imminentes concernant la gestion du risque de marché ;
- Le réajustement du périmètre de déclaration réglementaire et de gestion interne relatif au

risque de marché, suite à la mise en place par la banque du nouveau modèle opérationnel de séparation Trading/Banking Book. Ceci vient particulièrement en réponse aux dispositions de la nouvelle réglementation IRRBB entrée en application en juin 2021, ayant impacté sensiblement le périmètre d'application de la gestion du risque de marché ;

- La révision annuelle des limites de marché en assurant son insertion dans le processus de planification et d'allocation stratégique des fonds propres pour les activités de marché. Le dispositif des limites de marché est ainsi, axé davantage sur l'appétence au risque, la capacité de prise de risque et l'allocation de capital basée sur la performance ajustée au risque ;
- La contribution au dispositif d'évaluation de l'adéquation des fonds propres au titre du risque de marché. A ce titre, une mise à jour du capital économique au titre du risque de marché a permis de tenir compte de l'évolution du profil de risque face aux volatilités des paramètres de marché pendant la période de la crise, ayant sensiblement augmenté l'exposition à ce risque ;

Par ailleurs, l'équipe en charge des risques de marché a continué ses travaux récurrents se rapportant à :

- La revue des paramètres et modèles de mesure de risque, et la fiabilisation du système d'information dédié aux risques de marché ;
- Le suivi continu de l'évolution du profil de risque de marché et le monitoring des expositions par rapport aux limites définies pour les activités de la Salle des Marchés, conjointement à la production et l'enrichissement des reporting internes à destination des différents organes de gestion et instances de gouvernance de la banque.

### **e- Risque Opérationnel et Plan de continuité d'activité :**

L'année 2021 a été riche en réalisations pour la filière Risque Opérationnel et PCA qui poursuit son avancée dans le renforcement du dispositif de maîtrise des risques. Ces réalisations, conduites avec détermination et

dynamisme par les équipes, visent à asseoir un dispositif qui va au-delà des exigences réglementaires. Il a pour fil conducteur une démarche d'amélioration continue, qu'il s'agisse du volet de la gestion de risque opérationnel ou du volet du plan de continuité d'activité.

Dans le domaine de la gestion de risque opérationnel, l'année 2021 a été marquée par les enrichissements suivants :

- La finalisation et la validation dans les temps alloués des travaux relatifs au projet Revue/ Etablissement des cartographies de risque opérationnel permettant la couverture de la quasi-totalité des processus de la Banque. Ces travaux concernent 21 macro processus/ processus parmi lesquels 17 macro processus/ processus établissent leurs premières cartographies de risque opérationnel ;
- La fixation de KRIs (indicateurs de suivi de risque opérationnel) accompagnés de leurs seuils minimums et maximums ainsi que leurs périodicités de remontées, qui ont été honorées tout au long de l'année ;
- La planification et l'organisation des rencontres annuelles avec les fonctions propriétaires et les experts métiers dans l'objectif de s'enquérir de l'état d'avancement de la réalisation des 66 plans d'atténuation retenus pour renforcer les dispositifs de maîtrise des risques opérationnels potentiels majeurs à forts ;
- Le cadrage des aspects fonctionnels, techniques et contractuels du projet de remplacement de « Front GRC » par « eFront ERM » dont le lancement est prévu pour le second trimestre de l'année 2022 ;
- L'animation permanente des correspondants risque opérationnel et la coordination avec les métiers pour la mise en place des actions palliatives au regard de la survenance d'un incident majeur à fort.
- L'intégration, dans l'outil Groupe « Front Risk » de gestion de risque opérationnel de nouvelles filiales ;
- Le pilotage de travaux récurrents de gestion de risque opérationnel. Il s'agit notamment de la production et l'enrichissement des reporting à l'échelle du Groupe, la réalisation de l'évaluation annuelle des activités



externalisées ainsi que la poursuite des séances de formation et de sensibilisation autour du risque opérationnel.

Concernant le plan de continuité d'activité « PCA », les principales réalisations de l'année 2021 ont concerné :

- La mise à jour de certaines composantes du dispositif du plan de continuité d'activité (Cartographie des menaces, Cellule de crise, Annuaire de gestion de crise, Plan de secours agences) ;
- La préparation du test d'indisponibilité du système d'information en collaboration avec la direction sécurité, normes et contrôle SI ;
- Le développement du plan de maintien en conditions opérationnelles (PMCO) ;
- Le déploiement du questionnaire « PCA non activé » pour recueillir le retour d'expérience et identifier les enseignements communs à tirer de la crise Covid 19 ;
- La contribution active au cadre de coordination de la continuité d'activité de la place marocaine ;
- L'accompagnement des filiales dans la production des reporting de pilotage et de suivi de l'opérationnalisation de leurs PCA, dont le taux moyen d'avancement se situe à 81%.

De plus, il y a lieu de signaler la réaffirmation de la conformité aux exigences de la norme ISO 9001-V2015 en matière de gestion du dispositif de maîtrise des risques opérationnels ainsi que du plan de continuité d'activité et ce, en hissant ces réalisations comme points forts dans le rapport de l'audit de suivi de la certification des activités de marché, de la monétique et des opérations à l'international.

## f- Recouvrement Groupe

Dans un contexte où les conséquences de la crise sanitaire continuent de peser sur le niveau d'endettement de la clientèle et la bonne continuité de l'activité, l'année 2021 a été marquée par le maintien de la mobilisation de la filière Recouvrement, afin d'assurer à la fois l'atténuation de la dégradation de la qualité du risque et la poursuite des chantiers lancés dans le cadre du plan de transformation de la filière

en cohérence avec les nouvelles orientations stratégiques du groupe.

La forte mobilisation s'est matérialisée par :

- Le renforcement des actions d'anticipation des défauts de paiement potentiels par marché à travers, l'identification des clients à risque, dans l'objectif d'une prompt prise en charge ;
- Le redoublement des actions d'animation du réseau notamment dans le cadre des comités et des réunions de mise au point pour un suivi rapproché et permanent des plans de régularisation des dossiers en défaut ;
- Le soutien des efforts du réseau à travers, l'exécution, d'une manière plus ciblée, des campagnes de télé-recouvrement permettant d'assurer le recouvrement des créances, particulièrement auprès de la clientèle retail dont l'activité n'a pas été impactée par la crise sanitaire ;
- La concrétisation d'arrangements amiables au niveau du recouvrement contentieux, en vue de maximiser le montant des récupérations, compte tenu de la perturbation, en cette période, de l'appareil judiciaire ;
- La prise en charge des propositions d'arrangements émanant des filiales bancaires à l'international avant leur présentation aux comités idoines pour prise de décision ;
- L'achèvement du chantier relatif aux suretés mobilières

En phase avec l'évolution organisationnelle et les orientations stratégiques visant à appréhender les contraintes imposées par le contexte économique et réglementaire, les enjeux pour la filière s'articulent autour de :

- La transformation et la constitution d'une filière Recouvrement Groupe forte exerçant sa tutelle sur le CPM et l'ensemble des filiales ;
- L'accompagnement des marchés et des filiales à l'international pour la montée en charge du nouveau processus de recouvrement à travers le renforcement et la mutualisation des pools d'expertise pour la PME / GE et l'industrialisation de la plateforme recouvrement pour le marché de détail ;
- L'optimisation du recouvrement contentieux pour contribuer significativement aux perfor-

mances du groupe et atténuer les impacts de la crise, tout en renforçant le pilotage de cette activité et ses coûts ;

Au titre de l'année 2021, les efforts ont également été recentrés pour l'achèvement du déploiement du dispositif du recouvrement amiable qui devrait être stabilisé vers la fin du premier semestre 2022. A souligner que la Banque a opté, pour des raisons notamment d'efficacité, pour la re-domiciliation du recouvrement amiable sur le plan opérationnel au niveau de la ligne commerciale, aussi bien au niveau des banques régionales qu'au niveau central.

Pour le recouvrement contentieux, la première phase relative à la mise en œuvre du plan de transformation de la filière Recouvrement au niveau local a concerné le renforcement des compétences et la spécialisation des effectifs notamment dans un contexte marqué par un recours plus accru des entreprises aux procédures de sauvegarde.

Par ailleurs et dans le cadre de la politique d'optimisation et de pilotage des coûts du recouvrement, le cadre de gestion des relations avec les partenaires et les prestataires a été revu en profondeur.

Pour la période 2022-2023 et dans la continuité des actions et chantiers déjà engagés, une attention particulière sera accordée à :

- La réussite des projets se rapportant au dispositif de gestion des garanties et celui de la digitalisation des processus de gestion du recouvrement ;
- L'achèvement du projet de normalisation du dispositif du recouvrement des filiales à l'international ;
- L'accompagnement des producteurs pour le déploiement de produits alternatifs de certaines filiales (nano-crédit particulier et TPE..) dans un objectif de sécurisation du PNB ;
- La contribution à la mise en place des nouvelles règles du défaut de la circulaire 19G / Bank Al Maghrib.

## g- Contrôle permanent

Le Contrôle Permanent Groupe s'inscrit dans la continuité du processus de professionnalisation et de mutualisation de la filière de contrôle permanent de second niveau, en phase avec

les orientations stratégiques du Groupe BCP, issus du plan stratégique 2021-2026, qui prévoit le renforcement des filières de contrôle, notamment la seconde ligne de défense, et ce à travers le rapprochement des filières front et back office, la centralisation progressive des activités de contrôle permanent CPM, l'optimisation des moyens mis en place à travers la digitalisation du contrôle, l'accompagnement des filiales pour la mise à niveau de leur dispositif de contrôle permanent et le renforcement de la synergie avec les entités du contrôle interne du Groupe.

En 2021, les travaux du contrôle permanent ont porté principalement sur les activités bancaires du réseau d'exploitation de la banque, notamment les activités de financements et les flux selon le plan de contrôle annuel prédéfini, à l'exception des opérations à l'international dont le contrôle a été suspendu provisoirement compte tenu de contraintes de ressources humaines, ainsi que sur les activités de la salle des marchés, Risques financiers et ALM (LCR social et consolidé), de la comptabilité, de la logistique, des Systèmes d'informations, des Ressources Humaines et de la Conformité.

En parallèle des campagnes régulières, la fonction Contrôle Permanent a réalisé des campagnes de contrôle dites thématiques sur des activités ou des risques spécifiques ou à la demande du top management pour rassurer sur une activité ou pour accompagner l'établissement dans des projets de forts enjeux ou sensibles.

En outre, l'optimisation et l'extension du dispositif de contrôle permanent se sont poursuivies au cours de l'année 2021, notamment à travers :

- Le déploiement du référentiel de CP sur les processus de la logistique (sécurité des biens physiques et des personnes), le contrôle comptable (SDM), les activités supports (RH & SI) et de contrôle interne (Risques financiers et ALM et Conformité),
- L'accompagnement des filiales pour la mise à niveau de leur dispositif de contrôle permanent et dans la transposition de la méthodologie Groupe de CP,
- Le lancement de la revue et l'optimisation du référentiel de contrôle de niveau 2 concernant les domaines des moyens de paiement et Epargne et Compte. Cette revue demeure tributaire de la généralisation du

déploiement de T24 et de la diffusion des procédures afférents à ces domaines,

- Le lancement du projet de mise à niveau de l'outil Front Control adapté à la nouvelle démarche de contrôle permanent, via l'intégration des nouvelles métriques.

En ce qui concerne les travaux de synergies avec les acteurs du CP au niveau de la BCP et des filiales, un ensemble d'actions a été réalisé portant sur :

- L'accompagnement et suivi des filiales dans la réalisation de leurs missions de contrôle permanent,
- La réalisation de campagnes de contrôles des délégations de pouvoirs au niveau des filiales africaines,
- Le lancement d'une campagne de contrôle concernant le report des échéances liés au COVID 19 ainsi que la gestion des CES au niveau de VIVALIS.

Aussi, afin d'optimiser les moyens pour la mise en place d'une filière de contrôle permanent efficace, la stabilisation et la généralisation de l'outil de gestion du contrôle permanent Front Control, s'est poursuivie au cours de l'année 2021 sur le périmètre de la BCP, des Banques Populaires Régionales (BPR) ainsi que les filiales bancaires et financières.

Ainsi, l'outil Front Control a été paramétré afin de tenir compte de :

- La généralisation des contrôles des journées comptables sur l'outil aux BPR, pour une meilleure intégration et centralisation des résultats des campagnes de contrôle,
- Déploiement de l'outil au niveau de BCP Mauritius, CIB OFFSHORE et UPLINE SECURITIES.

Par ailleurs, dans le cadre de la mise en place du dispositif de prévention et détection de la fraude par le contrôle permanent, un ensemble d'actions ont été entreprises, à savoir :

- La poursuite du contrôle permanent des opérations sous surveillance,
- L'élaboration d'un module de sensibilisation à la fraude en e-learning, rappelant les fondamentaux de la fraude et les dispositifs internes pour la lutte contre la fraude et présentant des mises en situation illustrant

des cas de fraude afin de sensibiliser les agents du réseau aux risques de fraude,

- L'élaboration d'une procédure régissant les modalités de traitement des alertes de fraude remontées par les fonctions centrales en cours de finalisation.

## II-8. GESTION ALM

### a- Consolidation du dispositif de mesure des risques structurels

- Projet IRRBB (Interest Rate Risk in the Banking Book) : le nouveau reporting réglementaire relatif au risque de taux, dont les derniers travaux consultatifs avec BAM ont été finalisés courant le premier semestre 2021, a été mis en production et de façon automatisée.
- Revue de la modélisation du hors-bilan : les engagements de financement donnés à la clientèle ont été optimisés et automatisés dans le cadre de la production des GAP de taux.
- Renforcement du pilotage ALM des filiales : l'élaboration d'un calculateur ALM vient renforcer le dispositif de pilotage des risques à l'international. Cet outil permettra aux entités d'automatiser la production des métriques et d'améliorer leur encadrement selon les normes du Groupe BCP. Actuellement en phase de recette auprès de filiales pilotes, son déploiement est prévu au 1<sup>er</sup> semestre 2022.

### b- Renforcement du dispositif de gestion des risques structurels :

- Mission d'organisation de la trésorerie et du funding long terme : ce projet structurant, a permis de définir le modèle opérationnel cible de l'ALM du groupe ainsi que sa déclinaison en sous-chantiers opérationnels (dont la mise en œuvre est prévue courant 2022).
- Mise en production des TCI : le nouveau modèle de TCI élaboré par l'ALM et basé sur les meilleures pratiques en la matière, a été pour la première fois mis en production dans un exercice budgétaire.
- ALM des Filiales : Renforcement des synergies avec les filiales internationales pour la gestion du portefeuille de titres obligataires.

## II-9. NOTATION DE STANDARD AND POOR'S ET DE MOODY'S

### a- Standard & Poors

Le 28 janvier 2021, l'agence de notation Standard & Poor's a attribué à la BCP la notation de BB/Stable/B.

	2018	2019	2020	2021
Notation de la BCP par S&P	BB/Stable/B	NA	BB/Stable/B	BB/Stable/B

Le rating de la Banque Centrale Populaire au Maroc reflète le point de vue des services de Standard & Poor's sur la notation du Groupe Banque Populaire (GBP).

L'agence évalue le profil de crédit autonome (SACP) de BCP à «BB». L'agence considère la banque comme ayant une importance systémique élevée, sur la base de sa position dominante sur le marché marocain. Néanmoins, l'agence n'a pas pris en compte des encoches supplémentaires de soutien, compte tenu de la distance limitée entre la notation souveraine et le SACP de la banque.

La perspective stable de la Banque Centrale Populaire (BCP) reflète principalement les attentes de l'agence selon lesquelles un soutien extraordinaire du gouvernement marocain pourrait être apporté, même si le profil de crédit autonome de la banque s'affaiblit. Ceci en raison de l'importance systémique de la BCP au Maroc et le soutien fort probable du Gouvernement au secteur bancaire.

### b- Moody's

Le 10 Février 2021 et faisant suite à la dégradation de la perspective de la note du Gouvernement marocain de stable à négative, Moody's a procédé à la révision de la perspective de la note du Groupe BCP qui est également passée de stable à négative.

Notation de la BCP par Moody's	2019	2020	2021
Perspective	Stable	Stable	Négative
Évaluation de base de crédit (Baseline Credit Assessment-BCA)	B1	B1	B1
Dépôts bancaires – En Mon-naïe locale – Base globale	Ba1 / Not Prime	Ba1 / Not Prime	Ba1 / Not Prime
Dépôts bancaires – En Devise – Base globale	Ba2 / Not Prime	Ba1 / Not Prime	Ba1 / Not Prime
Évaluation du risque de con-trepartie	Ba1 (cr) / Not Prime (cr)	Ba1 (cr) / Not Prime (cr)	Ba1 (cr) / Not Prime (cr)
Dépôts bancaires – En Devise – Base nationale	Aa3.ma/MA-1	Aa1.ma/MA-1	Aa1.ma/MA-1
Dépôts bancaires – En Mon-naïe locale – Base nationale	Aa1.ma/MA-1	Aa1.ma/MA-1	Aa1.ma/MA-1

Selon Moody's, la notation de base de crédit (BCA) de B1 du Groupe BCP reflète sa position de banque coopérative bien établie qui génère une rentabilité saine, un financement stable et diversifiée ainsi qu'un niveau élevé d'actifs liquides.

Ces forces sont atténuées par une forte concentration des crédits et une exposition en Afrique subsaharienne qui présente des risques en termes de qualité des actifs, Ces forces sont atténuées par une forte concentration des crédits et une exposition en Afrique subsaharienne qui présente des risques en termes de qualité des actifs, combinée à un capital Buffer limité.

## II-10. VISION STRATEGIQUE ET ORIENTATIONS 2022

Le Groupe BCP réaffirme une vision et des orientations fortes, traduisant les ambitions du Groupe pour entretenir sa dynamique de croissance et appréhender les enjeux et contraintes de marché tout en réaffirmant sa vocation et son identité :

- Construire une nouvelle vague d'avantages compétitifs durables, afin de se positionner comme acteur des ruptures à venir ;
- Sécuriser les fondations du modèle actuel, pour bâtir sur un socle robuste ;
- Réaffirmer la vocation du Groupe, engagé dans le développement des territoires du continent par l'inclusion économique et financière de ses forces vives.

La nouvelle inflexion stratégique du Groupe BCP s'articule autour de six axes :

- **Rempporter la bataille des modèles alternatifs** sur chacun de nos territoires via des offres innovantes et des dispositifs de distribution capillaires, fortement intégrés à la Banque ;
- **Imposer notre leadership technologique** en accélérant la transformation data et digitale, pour offrir la meilleure expérience à nos clients et leur proposer les services les plus pertinents en s'appuyant sur nos agents, qui seront les porteurs de ses nouveaux outils ;
- **Bâtir un modèle opérationnel performant** et fortement ancré localement, en professionnalisant chacune de nos briques opérationnelles (producteurs, distributeurs, plate-formes) pour les ouvrir sur le Groupe et bénéficier de l'effet d'échelle ;
- **Industrialiser les partenariats et accélérer l'innovation** avec les acteurs financiers et non financiers, pour démultiplier l'offre de produits et de services, accroître la capillarité de notre réseau et maximiser l'utilisation des briques opérationnelles ;
- **Installer un dispositif de pilotage robuste**, adapté à la nouvelle dimension du Groupe, permettant d'accompagner l'impératif de performance, de qualité et de création de valeur de chacune des briques

opérationnelles. Ce dispositif aura pour finalité d'installer une nouvelle culture managériale, en alignant les indicateurs de performance et les moyens sur les responsabilités de chacun ;

- **Transformer la gestion des ressources humaines**, enjeu primordial pour le Groupe, permettant de mobiliser et développer les compétences et ressources vives pour une plus grande efficacité et en cohérence avec les objectifs stratégiques de transformation du Groupe.

En 2022, le Groupe BCP poursuivra la mise en œuvre de sa stratégie en se focalisant sur les sujets prioritaires suivants :

- **Transformation digitale et data** afin d'accompagner et anticiper l'évolution rapide des usages de notre clientèle ;
- **Renforcement de l'efficacité commerciale** (intensification et valorisation) à destination de segments de clientèle adéquats, afin de développer davantage la création de valeur ;
- **Mise en place d'une approche différenciée et rentable** pour chacun des segments de clientèle, prenant en compte l'exigence de qualité de service adéquat ;
- **Amélioration de la structure des coûts** par l'optimisation de nos charges externes mais également par une revue de notre modèle de distribution ainsi que par l'excellence opérationnelle des fonctions back-office et support ;
- **Maîtrise du coût du risque** à travers le renforcement du dispositif d'octroi des crédits et l'accélération du recouvrement ;
- **Poursuite du développement de la Banque de l'International** à travers les programmes stratégiques déjà lancés sur les entités existantes, et l'intégration des nouvelles entités acquises.

# ANNEXE 1

## ETATS DE SYNTHÈSE BCP COMPTES SOCIAUX

### BILAN

(en milliers de DH)

ACTIF	31/12/2021	31/12/2020
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	8 430 326	4 409 592
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	39 656 727	36 266 237
. A vue	7 902 247	9 016 653
. A terme	31 754 480	27 249 584
Créances sur la clientèle	94 364 869	95 838 163
. Crédits et financements participatifs de trésorerie et à la consommation	23 747 710	23 444 871
. Crédits et financements participatifs à l'équipement	26 331 339	29 915 827
. Crédits et financements participatifs immobiliers	23 795 946	25 305 366
. Autres crédits et financements participatifs	20 489 874	17 172 099
Créances acquises par affacturage	11 401 396	9 850 391
Titres de transaction et de placement	76 331 111	68 855 130
. Bons du Trésor et valeurs assimilées	39 277 392	40 371 135
. Autres titres de créance	1 580 675	1 172 685
. Titres de propriété	35 473 044	27 311 310
. Certificats de Sukus	-	-
Autres actifs	9 723 212	3 853 847
Titres d'investissement	8 075 448	9 235 086
. Bons du Trésor et valeurs assimilées	7 417 253	8 548 285
. Autres titres de créance	658 195	686 801
. Certificats de Sukus	-	-
Titres de participation et emplois assimilés	29 142 226	28 135 061
. Participation dans les entreprises liées	26 428 507	25 802 144
. Autres titres de participation et emplois assimilés	2 713 719	2 332 917
. Titres de Moudaraba et Moucharaka	-	-
Créances subordonnées	151 364	274 647
Dépôts d'investissement placés	960 000	640 000
Immobilisations données en crédit-bail et en location	3 707	3 867
Immobilisations données en Ijara	555	598
Immobilisations incorporelles	355 594	415 172
Immobilisations corporelles	2 517 668	5 241 258
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>281 114 203</b>	<b>263 019 049</b>



(en milliers de DH)

<b>PASSIF</b>	<b>31/12/2021</b>	<b>31/12/2020</b>
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	3	6
<b>Dettes envers les établissements de crédit et assimilés</b>	<b>160 092 195</b>	<b>142 720 214</b>
. A vue	132 313 121	123 270 941
. A terme	27 779 074	19 449 273
<b>Dépôts de la clientèle</b>	<b>67 000 231</b>	<b>66 952 991</b>
. Comptes à vue créditeurs	46 676 040	44 841 713
. Comptes d'épargne	8 279 277	8 005 724
. Dépôts à terme	9 806 564	12 145 723
. Autres comptes créditeurs	2 238 350	1 959 831
<b>Dettes envers la clientèle sur produits participatifs</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Titres de créance émis</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
. Titres de créance négociables émis	-	-
. Emprunts obligataires émis	-	-
. Autres titres de créance émis	-	-
<b>Autres passifs</b>	<b>3 498 746</b>	<b>2 438 268</b>
<b>Provisions pour risques et charges</b>	<b>5 392 531</b>	<b>5 895 947</b>
<b>Provisions réglementées</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie</b>	<b>4 168 148</b>	<b>4 168 148</b>
<b>Dettes subordonnées</b>	<b>9 742 899</b>	<b>10 546 330</b>
<b>Dépôts d'investissement reçus</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Ecarts de réévaluation</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Réserves et primes liées au capital</b>	<b>26 362 539</b>	<b>25 704 393</b>
<b>Capital</b>	<b>2 033 125</b>	<b>2 022 547</b>
Actionnaires.Capital non versé (-)	-	-
Report à nouveau (+/-)	514 041	466 862
Résultats nets en instance d'affectation (+/-)	-	-
Résultat net de l'exercice (+/-)	2 309 745	2 103 343
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>281 114 203</b>	<b>263 019 049</b>

## HORS BILAN

(en milliers de DH)

	<b>31/12/2021</b>	<b>31/12/2020</b>
<b>ENGAGEMENTS DONNES</b>	<b>40 577 268</b>	<b>38 275 665</b>
Engagements de financement donnés en faveur d'établissements de crédit et assimilés	385 803	315 803
Engagements de financement donnés en faveur de la clientèle	23 702 456	20 896 585
Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés	7 141 345	7 586 983
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	9 347 664	9 476 294
Titres achetés à réméré	-	-
Autres titres à livrer	-	-
<b>ENGAGEMENTS RECUS</b>	<b>16 804 692</b>	<b>16 688 735</b>
Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés	2 714	2 714
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	14 573 450	14 762 803
Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers	2 228 528	1 913 346
Titres vendus à réméré	-	-
Autres titres à recevoir	-	9 872
Titres de Moucharaka et Moudaraba à recevoir	-	-



## COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES

(en milliers de DH)

	31/12/2021	31/12/2020
<b>Produits d'exploitation bancaire</b>	<b>11 858 891</b>	<b>12 373 587</b>
Intérêts, rémunérations et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	1 086 869	1 099 591
Intérêts, rémunérations et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	4 508 470	4 615 214
Intérêts et produits assimilés sur titres de créance	804 318	766 016
Produits sur titres de propriété et certificats de Sukuks	1 390 202	1 174 182
Produits sur titres de Moudaraba et Moucharaka	-	-
Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	176	947
Produits sur immobilisations données en Ijara	68	505
Commissions sur prestations de service	754 439	656 605
Autres produits bancaires	3 314 349	4 060 527
Transfert de charges sur dépôts d'investissement reçus	-	-
<b>Charges d'exploitation bancaire</b>	<b>5 383 681</b>	<b>6 211 288</b>
Intérêts et charges sur opérations avec les établissements de crédit et assimilés	3 130 760	3 211 980
Intérêts et charges sur opérations avec la clientèle	830 145	836 874
Intérêts et charges assimilées sur titres de créance émis	-	42 674
Charges sur titres de Moudaraba et Moucharaka	-	-
Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	160	134
Charges sur immobilisations données en Ijara	42	56
Autres charges bancaires	1 422 574	2 119 570
Transfert de produits sur dépôts d'investissement reçus	-	-
<b>Produit net bancaire</b>	<b>6 475 210</b>	<b>6 162 299</b>
Produits d'exploitation non bancaire	1 622 273	1 831 229
Charges d'exploitation non bancaire	15 072	9 886
<b>Charges générales d'exploitation</b>	<b>3 156 987</b>	<b>3 129 058</b>
Charges de personnel	1 106 554	1 075 041
Impôts et taxes	61 899	54 381
Charges externes	1 591 062	1 516 205
Autres charges générales d'exploitation	147 694	169 532
Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	249 778	313 899
<b>Dotations aux provisions et pertes sur créances irrécouvrables</b>	<b>4 881 572</b>	<b>2 414 140</b>
Dotations aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	2 064 684	1 183 918
Pertes sur créances irrécouvrables	1 590 681	711 373
Autres dotations aux provisions	1 226 207	518 849
<b>Reprises de provisions et récupérations sur créances amorties</b>	<b>2 436 422</b>	<b>1 171 556</b>
Reprises de provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	1 469 260	1 101 311
Récupérations sur créances amorties	21 177	31 380
Autres reprises de provisions	945 985	38 865
<b>Résultat courant</b>	<b>2 480 274</b>	<b>3 612 000</b>
Produits non courants	133 489	5 096
Charges non courantes	299 768	791 888
<b>Résultat avant impôts</b>	<b>2 313 995</b>	<b>2 825 208</b>
Impôts sur les résultats	4 250	721 865
<b>Résultat net de l'exercice</b>	<b>2 309 745</b>	<b>2 103 343</b>

## ETAT DES SOLDES DE GESTION

	(en milliers de DH)	
	31/12/2021	31/12/2020
<b>I - TABLEAU DE FORMATION DES RESULTATS</b>		
(+) Intérêts et produits assimilés	6 399 631	6 480 791
(-) Intérêts et charges assimilées	3 960 905	4 091 529
<b>MARGE D'INTERET</b>	<b>2 438 726</b>	<b>2 389 262</b>
(+) Produits sur financements participatifs	26	30
(-) Charges sur financements participatifs	-	-
<b>MARGE SUR FINANCEMENTS PARTICIPATIFS</b>	<b>26</b>	<b>30</b>
(+) Produits sur immobilisations en crédit-bail et location	176	947
(-) Charges sur immobilisations en crédit-bail et location	160	133
<b>RÉSULTAT DES OPÉRATIONS DE CRÉDIT-BAIL ET LOCATION</b>	<b>16</b>	<b>814</b>
(+) Produits sur immobilisations données en Ijara	68	505
(-) Charges sur immobilisations données en Ijara	42	56
<b>RÉSULTAT DES OPÉRATIONS D'IJARA</b>	<b>26</b>	<b>449</b>
(+) Commissions perçues	754 439	660 051
(-) Commissions servies	114 926	88 460
<b>MARGE SUR COMMISSIONS</b>	<b>639 513</b>	<b>571 591</b>
(+) Résultat des opérations sur titres de transaction	1 634 010	1 778 627
(+) Résultat des opérations sur titres de placement	27 069	-27 049
(+) Résultat des opérations de change	372 896	334 554
(+) Résultat des opérations sur produits dérivés	77 736	48 632
<b>RÉSULTAT DES OPÉRATIONS DE MARCHÉ</b>	<b>2 111 711</b>	<b>2 134 764</b>
(+/-) Résultat des opérations sur titres de Moudaraba et Moucharaka	-	-
(+) Divers autres produits bancaires	1 400 623	1 183 824
(-) Diverses autres charges bancaires	115 431	118 435
(+/-) Part des titulaires de comptes de dépôts d'investissement	-	-
<b>PRODUIT NET BANCAIRE</b>	<b>6 475 210</b>	<b>6 162 299</b>
(+) Résultat des opérations sur immobilisations financières	-518 545	298
(+) Autres produits d'exploitation non bancaire	1 564 311	1 831 229
(-) Autres charges d'exploitation non bancaire	15 072	9 886
(-) Charges générales d'exploitation	3 156 987	3 129 058
<b>RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION</b>	<b>4 348 917</b>	<b>4 854 882</b>
(+/-) Dotations nettes des reprises aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	-2 164 929	-762 600
(+/-) Autres dotations nettes de reprises aux provisions	296 286	-480 282
<b>RESULTAT COURANT</b>	<b>2 480 274</b>	<b>3 612 000</b>
<b>RESULTAT NON COURANT</b>	<b>-166 279</b>	<b>-786 792</b>
(-) Impôts sur les résultats	4 250	721 865
<b>RESULTAT NET DE L'EXERCICE</b>	<b>2 309 745</b>	<b>2 103 343</b>
<b>II - CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT</b>	<b>31/12/2021</b>	<b>31/12/2020</b>
<b>(+) RESULTAT NET DE L'EXERCICE</b>	<b>2 309 745</b>	<b>2 103 343</b>
(+) Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	249 778	313 899
(+) Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières	589 510	2 969
(+) Dotations aux provisions pour risques généraux	-	493 842
(+) Dotations aux provisions réglementées	-	-
(+) Dotations non courantes	-	504 000
(-) Reprises de provisions	815 702	14 957
(-) Plus-values de cession des immobilisations incorporelles et corporelles	4 053	306 894
(+) Moins-values de cession des immobilisations incorporelles et corporelles	-	6 157
(-) Plus-values de cession des immobilisations financières	57 962	-
(+) Moins-values de cession des immobilisations financières	-	-
(-) Reprises de subventions d'investissement reçues	-	-
<b>(+) CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT</b>	<b>2 271 316</b>	<b>3 102 359</b>
(-) Bénéfices distribués	1 618 037	1 618 037
<b>(+) AUTOFINANCEMENT</b>	<b>653 279</b>	<b>1 484 322</b>

## ANNEXE 2

### ETATS DE SYNTHÈSE GROUPE BCP COMPTES CONSOLIDÉS

#### BILAN IFRS CONSOLIDÉ

(en milliers de DH)

ACTIF CONSOLIDÉ IFRS	Annexes	31/12/2021	31/12/2020 (*)
Valeurs en caisse, Banques Centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	3.11	21 757 204	17 918 030
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	3.1	80 534 742	72 350 985
Actifs financiers détenus à des fins de transactions		65 134 119	59 857 145
Autres actifs financiers à la juste valeur par résultat		15 400 622	12 493 840
Instruments dérivés de couverture		-	
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	3.2/3.11	41 593 189	36 711 766
Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables		35 867 864	31 781 637
Instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres non recyclables		5 725 324	4 930 129
Titres au coût amorti	3.3	6 590 129	8 107 575
Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés, au coût amorti	3.4/3.11	17 180 872	19 031 749
Prêts et créances sur la clientèle, au coût amorti	3.5/3.11	259 516 844	255 602 166
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux		-	
Placements des activités d'assurance		-	
Actifs d'impôt exigible		1 913 244	1 753 534
Actifs d'impôt différé		4 211 890	4 397 193
Comptes de régularisation et autres actifs		11 070 458	6 489 474 (*)
Actifs non courants destinés à être cédés		-	
Participations dans des entreprises mises en équivalence		21 344	22 448
Immeubles de placement		134 142 7	668 154 8 (*)
Immobilisations corporelles	3.6	10 005 786	10 131 199 (*)
Immobilisations incorporelles	3.6	1 094 664	1 166 358
Ecarts d'acquisition	3.7	2 381 660	2 436 921
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>		<b>465 014 159</b>	<b>444 274 065</b>

(\*) Reclassement des immeubles de placement classés préalablement au niveau des postes «immobilisations corporelles» et «autres actifs» à hauteur respectivement de 5 781 525 milliers de DH et 2 373 142 milliers de DH.

(en milliers de DH)

<b>PASSIF IFRS</b>	<b>Annexes</b>	<b>31/12/2021</b>	<b>31/12/2020</b>
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux		1 923	1 209 867
<b>Passifs financiers à la juste valeur par résultat</b>			
Passifs financiers détenus à des fins de transaction			
Passifs financiers à la juste valeur par résultat sur option			
<b>Instruments dérivés de couverture</b>			
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	3.8	36 557 938	33 388 985
Dettes envers la clientèle	3.9	341 889 927	331 638 504
Dettes représentées par un titre		-	-
Titres de créance émis		509 203	551 175
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux		-	-
Passifs d'impôt courant		2 979 957	2 032 035
Passifs d'impôt différé		903 108	842 510
Comptes de régularisation et autres passifs		12 866 279	9 726 943
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés			
Provisions techniques des contrats d'assurance		1 854 526	1 592 027
Provisions pour risques et charges	3.10/3.11	5 862 638	5 128 979
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie		4 216 883	4 250 512
Dettes subordonnées		9 775 057	10 689 845
<b>Capitaux propres</b>		<b>47 596 722</b>	<b>43 222 683</b>
Capital et réserves liées		28 909 705	28 193 802
Actions propres			
Réserves consolidées		16 497 881	13 935 393
- Part du groupe		2 320 566	3 178 798
- Part des minoritaires		14 177 315	10 756 595
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres		-	189 662
- Part du groupe		-	12 809
- Part des minoritaires		-	176 853
Résultat de l'exercice		2 725 363	1 283 150
- Part du groupe		1 764 618	1 229 167
- Part des minoritaires		960 745	53 983
<b>TOTAL DU PASSIF</b>		<b>465 014 159</b>	<b>444 274 065</b>

## COMPTE DE RESULTAT IFRS CONSOLIDE

(en milliers de DH)

	Annexes	31/12/2021	31/12/2020
Intérêts et produits assimilés	4.1	17 301 787	16 846 285
Intérêts et charges assimilés	4.1	-4 538 122	-4 900 293
<b>MARGE D' INTERÊTS</b>		<b>12 763 665</b>	<b>11 945 992</b>
Commissions perçues	4.2	4 146 851	3 740 816
Commissions servies	4.2	-579 522	-344 523
<b>MARGE SUR COMMISSIONS</b>		<b>3 567 329</b>	<b>3 396 293</b>
<b>+/- Gains ou pertes nets résultant des couvertures de position nette</b>			
<b>+/- Gains ou pertes nets des instruments financiers à la juste valeur par résultat</b>		<b>2 476 907</b>	<b>2 718 433</b>
Gains ou pertes nets sur actifs/passifs de transaction		2 499 052	2 647 428
Gains ou pertes nets sur autres actifs/passifs à la juste valeur par résultat		-22 145	71 005
<b>+/- Gains ou pertes nets des instruments financiers à la juste valeur par capitaux propres</b>		<b>520 593</b>	<b>364 906</b>
+/- Gains ou pertes nets sur instruments de dettes comptabilisés en capitaux propres recyclables		167 656	34 516
Rémunération des instruments de capitaux propres comptabilisés en capitaux propres non recyclables (dividendes)		352 937	330 390
<b>+/- Gains ou pertes nets résultant de la décomptabilisation d'actifs financiers au coût amorti</b>			
<b>+/- Gains ou pertes nets résultant du reclassement d'actifs financiers au coût amorti en actifs financiers à la juste valeur par résultat</b>			
<b>+/- Gains ou pertes nets résultant du reclassement d'actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres en actifs financiers à la juste valeur par résultat</b>			
<b>RESULTAT DES ACTIVITES DE MARCHE</b>		<b>2 997 500</b>	<b>3 083 339</b>
Produits des autres activités		2 089 332	2 310 016
Charges des autres activités		-1 330 527	-1 448 597
<b>PRODUIT NET BANCAIRE</b>		<b>20 087 299</b>	<b>19 287 043</b>
Charges générales d'exploitation		-8 686 729	-9 569 901
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles		-1 337 154	-1 460 464
<b>RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION</b>		<b>10 063 416</b>	<b>8 256 678</b>
Coût du risque	4.3	-5 537 453	-6 129 117
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>4 525 963</b>	<b>2 127 561</b>
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence		-1 117	-2 553
Gains ou pertes nets sur autres actifs		-73 229	-3 750
Variations de valeurs des écarts d'acquisition			
<b>RESULTAT AVANT IMPÔTS</b>		<b>4 451 617</b>	<b>2 121 258</b>
Impôts sur les bénéfices		-1 726 254	-838 108
<b>RESULTAT NET</b>		<b>2 725 363</b>	<b>1 283 150</b>
Intérêts minoritaires		960 745	53 983
<b>RESULTAT NET PART DU GROUPE BCP</b>		<b>1 764 618</b>	<b>1 229 167</b>
Résultat par action ( en dirham)		8,68	6,08
Résultat dilué par action ( en dirham)		8,68	6,08







# RAPPORT ESG

## I. ELEMENTS GENERAUX

### 1. Groupe BCP

- a. Présentation
- b. Valeurs du Groupe
- c. Chiffres clés

### 2. Stratégie RSE

### 3. Périmètre du rapport

### 4. Note descriptive de la collecte de l'information

### 5. Description des relations et impacts vis-à-vis des parties prenantes externes

### 6. Cartographie et dialogue avec des parties prenantes

### 7. Analyse de la matérialité des différents aspects ESG

## II. ELEMENTS SPECIFIQUES

### 1. Informations environnementales

- a. Politique environnementale & énergétique
- b. Réduire l'empreinte environnementale du Groupe
- c. Principaux indicateurs environnementaux

### 2. Informations sociales

- a. Profile humain du Groupe BCP
  - b. Recrutement
  - c. Rémunération
  - d. Gestion des carrières
- e. Gestion des hauts potentiels
  - f. Formation
  - g. Diversité
  - h. Genre
  - i. Handicap

### 3. Gouvernance

- a. Composition de l'organe de Gouvernance
  - b. Comités spécialisés
  - c. Assiduités aux séances du conseil
  - d. Rémunérations des administrateurs

### 4. Gender bonds

- a. Présentation
- b. Attestation des CAC relative à l'émission obligataire de Gender Bonds

# I. ELEMENTS GENERAUX

## 1. GROUPE BCP

### a. Présentation

Le Groupe BCP est un groupe financier panafricain et universel au service de toutes les catégories socio-professionnelles. À vocation inclusive, il offre à ses clients particuliers, professionnels et entreprises de toutes tailles, des produits bancaires, d'assurance et de service.

La Banque Centrale Populaire constitue l'organe central du Groupe, qui se compose de huit Banques Populaires Régionales (BPR), de trois fondations et de plusieurs filiales au Maroc et à l'international.

### b. Valeurs du Groupe

#### PROXIMITÉ

La proximité est une valeur historique liée à notre héritage coopératif et caractéristique de notre identité. Elle fait écho à notre ancrage local et à notre vocation inclusive. La proximité, c'est construire notre proposition de valeur en s'appuyant sur l'écoute et la compréhension des besoins et attentes de nos clients, collaborateurs et partenaires.

La proximité s'exprime par la pertinence locale de notre stratégie d'expansion.

#### CITOYNNETÉ

La citoyenneté se traduit par notre engagement responsable vis-à-vis des territoires dans lesquels nous sommes implantés, de nos partenaires et de nos écosystèmes. La citoyenneté, c'est valoriser l'intérêt général dans notre posture et dans nos choix.

#### PERFORMANCE

La performance, c'est créer de la valeur durablement pour nos clients, collaborateurs, actionnaires et partenaires. La performance se traduit par un engagement de tous pour concrétiser notre ambition collective.

#### INNOVATION

c'est réinventer continuellement notre proposition de valeur, nos modes de fonctionnement et de communication en cultivant notre humilité. L'innovation, c'est créer un environnement de confiance propice à l'expression de la créativité et à l'audace.

### c. Chiffres clés

PRÉSENCE À  
L'INTERNATIONAL  
DANS **32** PAYS,  
PRINCIPALEMENT  
EN AFRIQUE  
ET EN EUROPE<sup>(1)</sup>

**1<sup>ER</sup>**  
COLLECTEUR  
D'ÉPARGNE DU  
SYSTÈME BANCAIRE  
MAROCAIN

**1<sup>ÈRE</sup>**  
BANQUE EN  
MATIÈRE DE  
RAPATRIEMENT DE  
L'ÉPARGNE DES  
MOROCCAINS DU  
MONDE

**7<sup>e</sup>**  
BANQUE EN  
AFRIQUE EN  
MATIÈRE DE  
CAPITAUX  
PROPRES

PLUS QUE  
**6 230**  
POINTS DE VENTE  
À TRAVERS LE  
MONDE

**8**  
MILLIONS CLIENTS

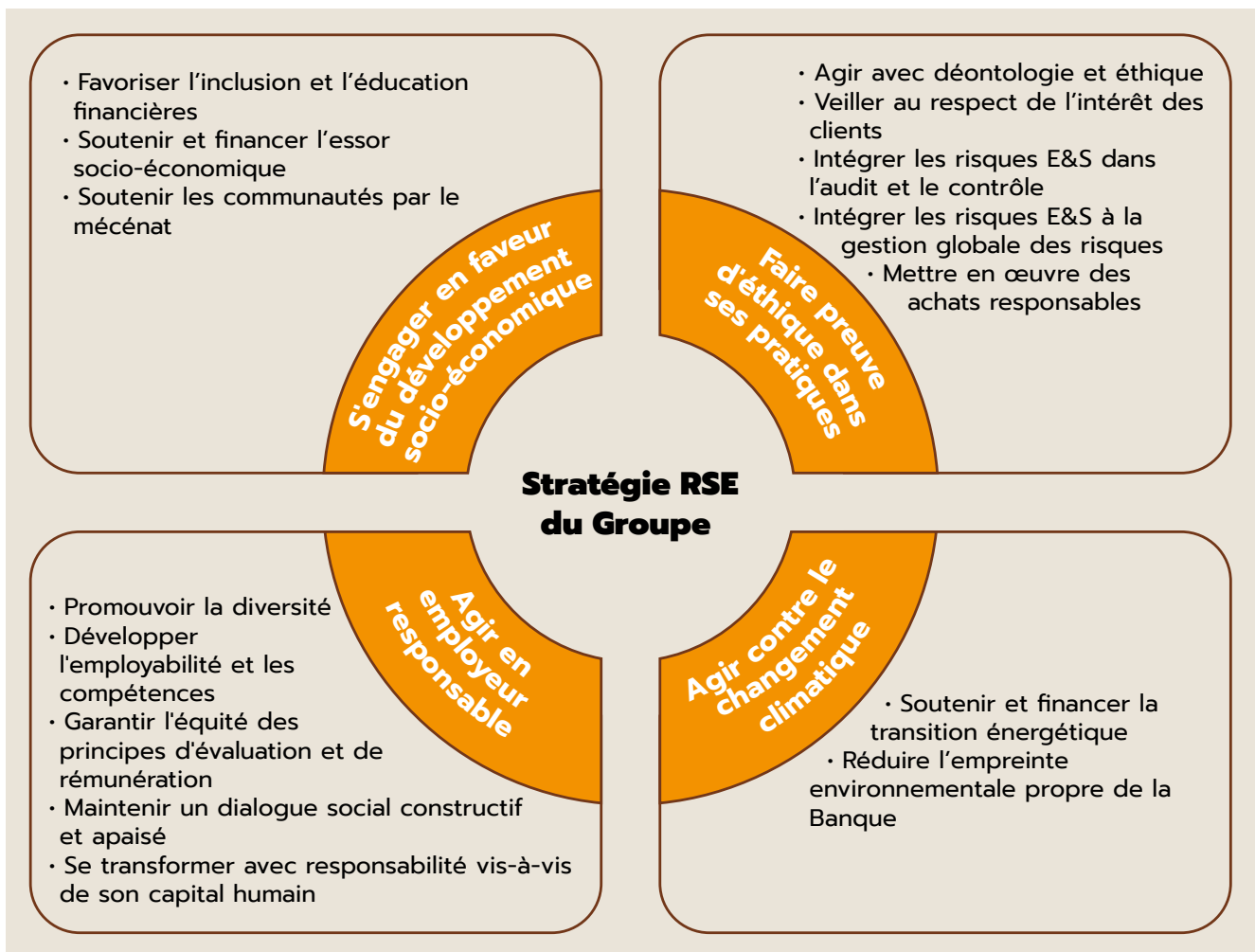
**18 000**  
COLLABORATEURS  
AU NIVEAU DU  
GROUPE

**52%**  
DE FEMMES



## 2. STRATÉGIE RSE

La stratégie RSE du Groupe BCP (GBCP) adoptée en 2018 à horizon 2023, porte sur 15 axes d'engagement stratégiques adossés à quatre grands axes : faire preuve d'éthique dans nos pratiques au quotidien, s'engager en faveur du développement socio-économique, agir contre le changement climatique et agir en employeur responsable.



Les référentiels adoptés pour la définition de la stratégie RSE sont :

- Stratégie RSE : ISO 26000 (maturité avancée),
- Rapport RSE : GRI (conformité Essentielle)
- Système de Gestion Environnemental & Social : Standards de la SFI

### **3. PERIMETRE DU RAPPORT**

Le présent Rapport couvre toutes les activités du Groupe concernées par les quinze enjeux matériels identifiés par la Stratégie RSE du GBCP. Les actions et indicateurs de performances sont suivis dans le cadre d'une amélioration continue au niveau de la Banque, des fondations, des filiales financières, à travers les différents segments de marchés et fonctions support (Gestion du Capital Humain, Achat, Conformité, etc).

### **4. NOTE DESCRIPTIVE DE LA COLLECTE DE L'INFORMATION**

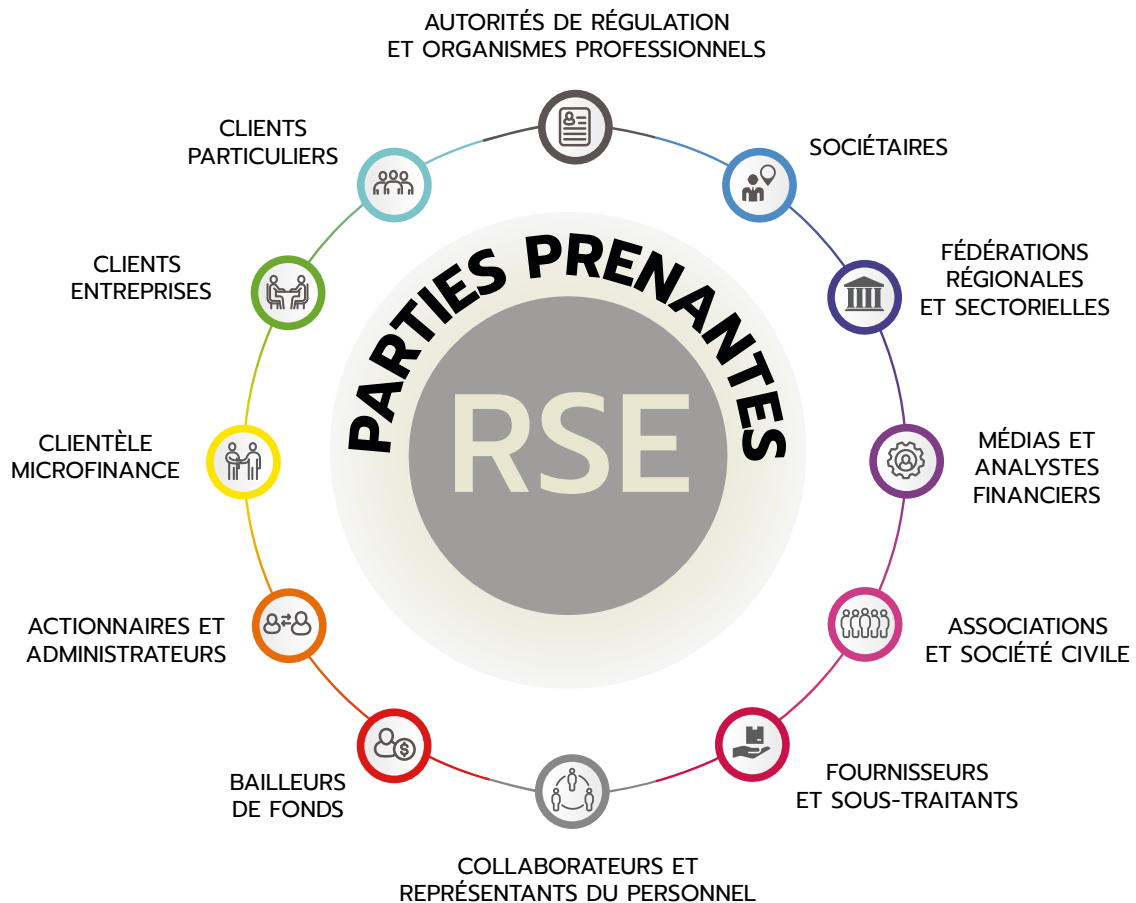
Le Rapport ESG couvre la période 2021 et s'attache à expliquer l'approche managériale au niveau Groupe, et à publier les indicateurs au niveau du périmètre du Crédit Populaire du Maroc. Certains indicateurs concernent des entités en particulier (fondation ou filiale). Chaque métier a réalisé le calcul de ses indicateurs selon ses systèmes d'informations propres. Des contrôles de cohérence ont été effectués, sur la base de l'évolution des indicateurs sur les trois années de Reporting.

### **5. DESCRIPTION DES RELATIONS ET IMPACTS VIS-À-VIS DES PARTIES PRENANTES EXTERNES**

Le Groupe Banque Populaire entretient des échanges réguliers avec chacune de ses parties prenantes. Des canaux de dialogue adaptés sont mis à profit des différents groupes de parties prenantes et de leurs interlocuteurs au sein du Groupe. Ces échanges sont menés, selon les cas, à fréquence arrêtée, ponctuellement ou en continue. Ce dialogue permanent permet au Groupe de comprendre les défis et attentes de ses différentes parties prenantes et d'en tenir compte dans ses prises de décisions stratégiques, ses opérations, le développement de son offre ainsi que dans ses actions sociétales. Le présent rapport s'attache à informer les différentes parties prenantes des défis du Groupe en matière de responsabilité sociétale et des réponses qu'il y apporte.

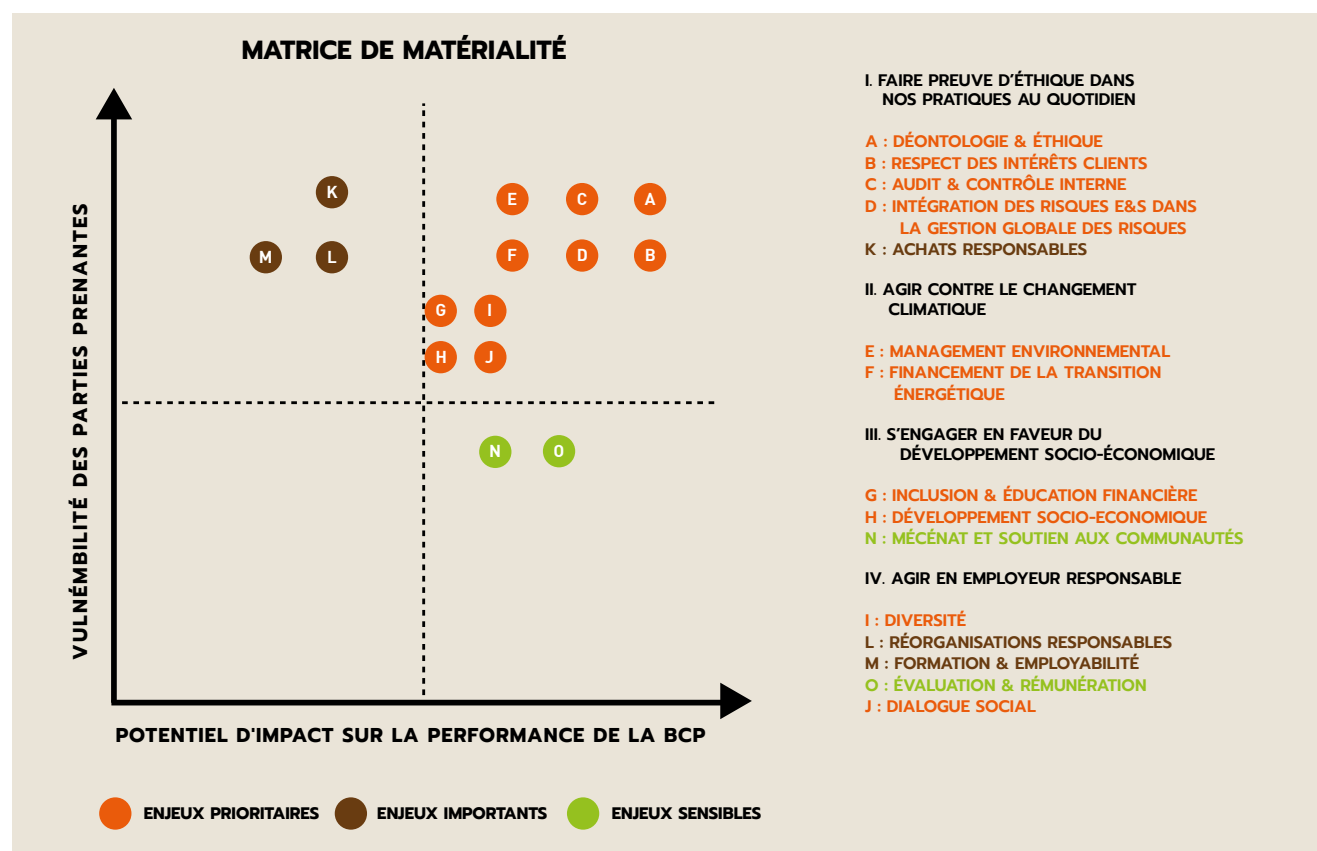
### **6. CARTOGRAPHIE ET DIALOGUE AVEC DES PARTIES PRENANTES**

La cartographie des parties prenantes, de leurs attentes et des canaux de dialogue, a été réalisée en se basant sur le degré de relation qu'entretient le Groupe avec chacune d'elle et sur les entretiens menés auprès des fonctions dans le cadre de la préparation de ce rapport.

**CARTOGRAPHIE DES PARTIES PRENANTES :****CANAUX DE DIALOGUE AVEC LES PARTIES PRENANTES :**

## 7. ANALYSE DE LA MATÉRIALITÉ DES DIFFÉRENTS ASPECTS ESG

Pour définir ses enjeux matériels, la Banque s'est appuyée sur une analyse des risques de vingt-six enjeux de responsabilité sociétale. Ces enjeux potentiels sont issus de la norme ISO 26000, de la charte RSE de la CGEM et d'un benchmark sectoriel. Les entretiens internes et les ateliers, menés par un tiers expert auprès d'un panel élargi de fonctions métiers et supports, ont permis de mesurer le potentiel d'impact sur la performance de la Banque et la vulnérabilité des parties prenantes pour chacun des enjeux. Les attentes des parties prenantes ont pu être définies grâce aux entretiens internes auprès de collaborateurs en contact régulier avec les différentes parties prenantes. Un référentiel sectoriel élaboré par un tiers expert a permis de compléter cette analyse interne. L'analyse de matérialité a donné lieu à une hiérarchisation des enjeux selon quatre catégories de risque. Cet exercice permet in fine de faire ressortir les enjeux de responsabilité sociétale prioritaires et importants pour la croissance durable du Groupe. La démarche de la Banque a été jugée par le tiers expert comme témoignant d'un degré de maturité avancé au regard de l'intégration des sept questions centrales et de la matérialité du dialogue avec les parties prenantes visés par ISO 26000.





## II. ELEMENTS SPECIFIQUES

### 1. INFORMATIONS ENVIRONNEMENTALES

#### a. Politique environnementale & énergétique :

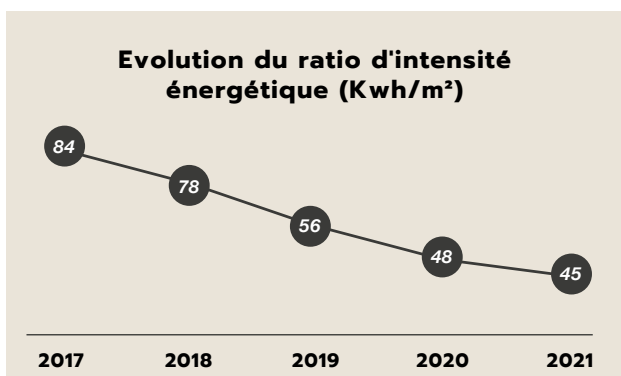
##### Principaux Enjeux Energétiques

La Banque Populaire s'est inscrite depuis une dizaine d'année dans une démarche d'efficacité énergétique et cet élan s'est concrétisé en 2016 par la première certification ISO 50001 et l'intégration de la composante environnementale. Le management de l'énergie est devenu ainsi un impératif pour faire face à plusieurs enjeux de taille :

*Enjeu 1- Contribuer aux efforts nationaux en matière d'environnement et d'énergie*

L'énergie est un secteur stratégique pour notre pays. La production de l'énergie au Maroc dépend grandement des combustibles fossiles ce qui constitue un risque potentiel pour notre développement économique voire notre sécurité énergétique. C'est dans ce contexte que le Maroc a élaboré :

- La stratégie nationale d'efficacité énergétique qui vise une réduction de 20% de la consommation pour les bâtiments à l'horizon 2030 et une réduction de l'intensité énergétique des sites industriels de 2,5%/an à l'horizon de 2030. Ci-après l'évolution de ce ratio au niveau de la Banque



- La stratégie nationale des énergies renouvelables qui vise la mobilisation des ressources nationales pour la montée en puissance des ENR et la construction d'un Mix énergétique diversifié et optimisé autour de choix technologiques fiables et compétitifs.

Ainsi, étant une Banque leader de la place, le groupe BCP s'inscrit pleinement dans les stratégies précitées.

*Enjeu 2- Donner l'exemple en tant qu'acteur du financement de la transition énergétique*

Nous assistons à un développement du marché des produits et services relatifs à l'efficacité énergétique avec émergence d'un nouvel écosystème qui a émané de la stratégie mise en œuvre par l'état.

*Enjeu 3- Veiller à la conformité vis-à-vis d'une réglementation évolutive*

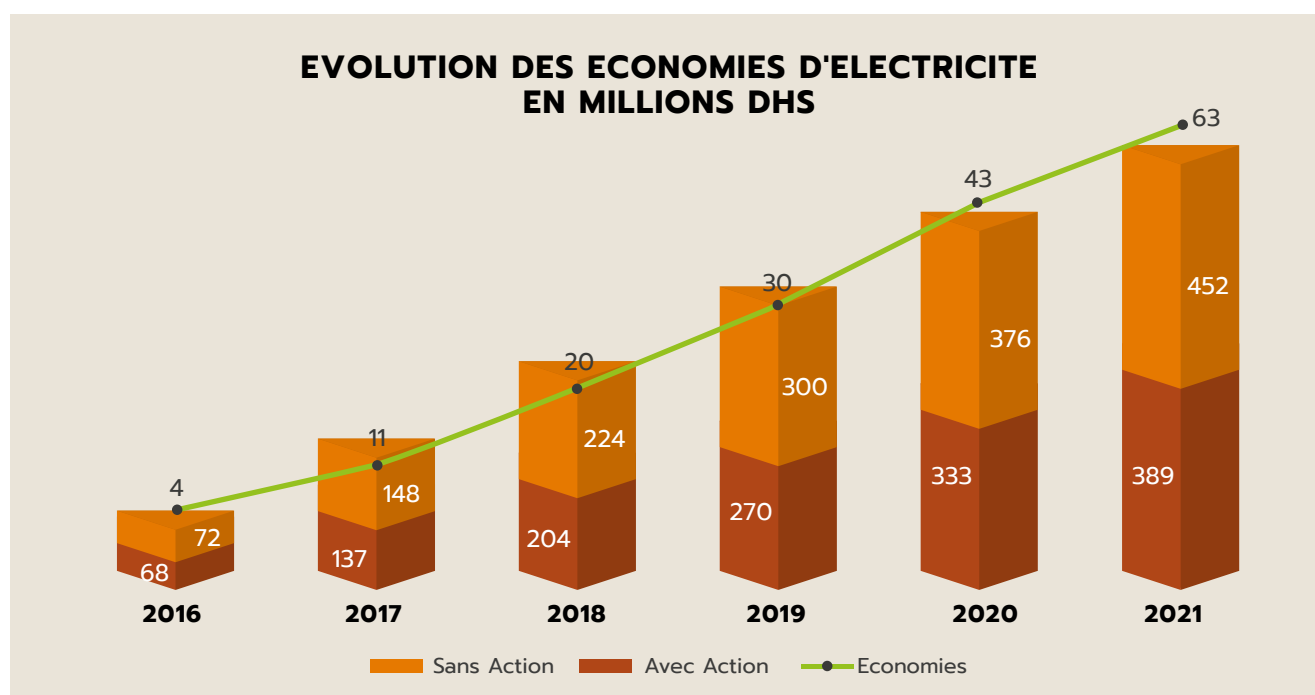
La réglementation dans le domaine de l'énergie ne cesse d'évoluer. Le décret N°2.17.746 relatif à l'audit énergétique obligatoire, apparu en 2019, en est la preuve. Il impose aux organismes, opérant dans le tertiaire, dont la consommation dépasse les 500 TEP, de faire une déclaration annuelle à l'Agence Marocaine de l'Efficacité Energétique (AMEE) et de réaliser un audit énergétique tous les 5 ans.

Conformément à ce texte de loi, la BCP et son réseau ainsi que la Banque Populaire de Rabat- Kénitra sont assujetties à cette réglementation. A cet effet, la réalisation des audits énergétiques obligatoires desdits sites est programmée courant cette année, et elle sera menée par un BET agréé l'AMEE.

#### Enjeu 4- Atténuer l'impact de l'inflation des prix de l'énergie

Les marchés des hydrocarbures sont de plus en plus instables, ce qui a un impact à la hausse sur les prix de l'électricité et des carburants.

Les actions menées depuis 2016, ont permis de réaliser des gains cumulés de l'ordre de 62 Mdhs soit une moyenne de 10Mdhs/an.



#### b. Réduire l'empreinte environnementale du Groupe

Dans le cadre de la gestion de son Système de Management de l'énergie SME mis en place depuis 2016 selon la norme ISO 50001, la Banque Populaire, à travers sa politique visant l'amélioration continue de la performance énergétique, a arrêté les axes stratégiques suivants :

- La généralisation de la certification ISO 50001 ;
- La transition vers un éclairage LED dans les bâtiments du Groupe ;
- La maîtrise opérationnelle (maintenance et gestion des installations) des usages énergétiques.

La politique intègre également l'aspect environnemental à travers les déclinaisons suivantes :

- La réduction des émissions liées à la consommation d'énergie ;
- L'intégration de l'eau comme ressource naturelle à préserver dans le système de management de l'énergie ;
- L'utilisation des fluides écologiques pour les équipements de climatisation.

Dans cette optique, la Banque ambitionne de s'inscrire dans une démarche normative du management environnemental selon la norme ISO 14001.

## i. Gestions du parc immobilier

### Généralisation de la certification ISO 50001

Le programme ISO 50001 se poursuit comme planifié et il est décliné comme suit :

- Passage à la nouvelle version de la norme ISO 50001 : 2018 ;
- Extension du périmètre de certification aux BPRs Fès-Taza, Marrakech-Béni Mellal et Centre Sud ;
- Réalisation des audits énergétiques des sièges certifiés ;
- Formation et sensibilisation des acteurs.

#### Transition LED

La transition LED se poursuit par l'extension du périmètre aux filiales marocaines et africaines. Les principales réalisations et les gains obtenus de la transition LED sont :

- Remplacement des lampes à grandes consommation ► gain de 4,5 MDHS
- Lancement du marché cadre LED
- Déploiement des LED ► gain de 11,5 MDHS

### Maîtrise de la maintenance et du fonctionnement des installations techniques

L'outil GMAO mis en place depuis 2017, a permis une bonne maîtrise du processus opérationnel et une meilleure gestion des prestations externalisées. Cet outil est désormais devenu la plateforme incontournable d'évaluation lors des audits de certifications de différentes normes détenues par la banque (ISO 50001, 9001 et 27000).

## ii. Equipements informatiques plus économes en énergie

Le choix des équipements informatiques est axé autant sur la performance technique que sur l'innovation en terme d'économie d'énergie.

Les Datacenters et les systèmes de climatisation font l'objet d'une attention particulière depuis plusieurs années, au niveau de la maintenance, allant jusqu'au remplacement par des équipements plus économes en énergie, ce qui a engendré des économies ces dernières années.

A ce jour, la virtualisation de près de 1000 serveurs via un Cloud privé bénéficiant à l'ensemble du Groupe permet d'optimiser les espaces, le dégagement calorifique et de mutualiser la maintenance. Ce dispositif porte à 97% la part des serveurs virtualisés.

## iii. Optimiser ses consommations de carburant

Le parc automobile de la Banque fait l'objet d'une attention particulière, compte tenu de la part que représente la consommation de carburant dans le mix énergétique de l'activité. Le renouvellement de la flotte se fait en tenant compte des critères suivants :

- La consommation en carburant L/100Km
- Les émissions de CO2
- L'introduction progressive des voitures électriques

Une étude est en cours pour doter les sièges de la Banque par des bornes de recharge.

## iv. Optimiser sa production de déchets et les valoriser

La Banque Populaire a été la première banque au Maroc à lancer, en juin 2020, le parcours d'ouverture de compte 100% en ligne. Ce parcours destiné aux Marocains du Monde a pour objectif de simplifier l'expérience client d'ouverture de compte dans un contexte sanitaire où les MDM n'ont pas eu la possibilité de se déplacer au Maroc.

Ce parcours s'inscrit dans la continuité de la transformation digitale de son parcours client d'entrée en relation entamé en 2017.

Pour rappel, depuis son lancement en 2017 au Maroc et dans 11 pays d'implantation de Chaabi Bank, cette transformation a permis de réduire la consommation en papier de plus de 15 millions de feuilles depuis son lancement. Le parcours d'ouverture de compte «jedeviensclient.ma» a concerné, depuis son lancement plus de 700000 ouvertures de comptes au total.

En pleine crise sanitaire, la Banque Populaire a souhaité lancer les parcours permettant d'optimiser l'expérience de ses clients tout en privilégiant leur sécurité sanitaire. En plus de l'ouverture de compte 100% en ligne deux autres parcours ont été lancés à savoir :

- Parcours de souscription aux services banque à distance
- Parcours de demande de crédit à la consommation depuis Pocket Bank

En outre une charte d'impression responsable doublée d'une campagne de sensibilisation et d'un paramétrage optimisé de toutes les imprimantes du groupe a été mise en place en 2019, permettant une réduction drastique des volumes d'impressions de la Banque.

Du côté du recyclage, les impressions mises au rebut sont récupérées par un prestataire externe qui a l'obligation contractuelle de s'assurer de sa valorisation dans des centres respectueux de l'environnement et de la confidentialité des données.

### c. Principaux indicateurs environnementaux

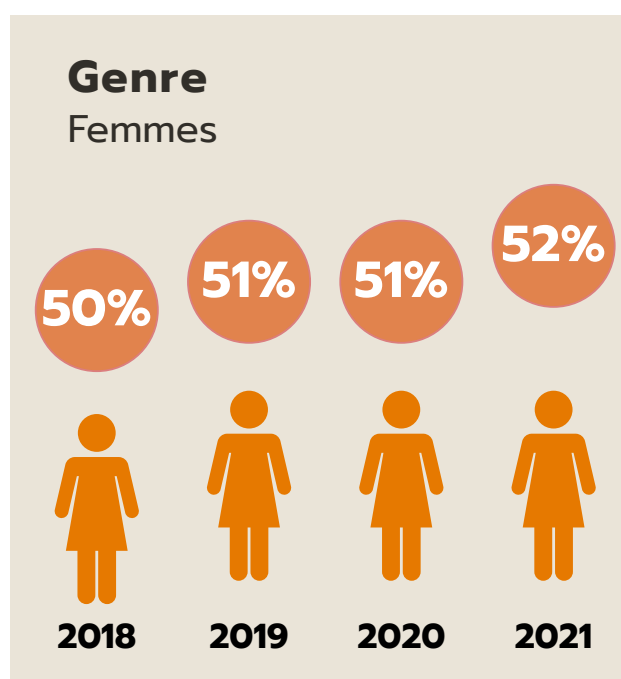
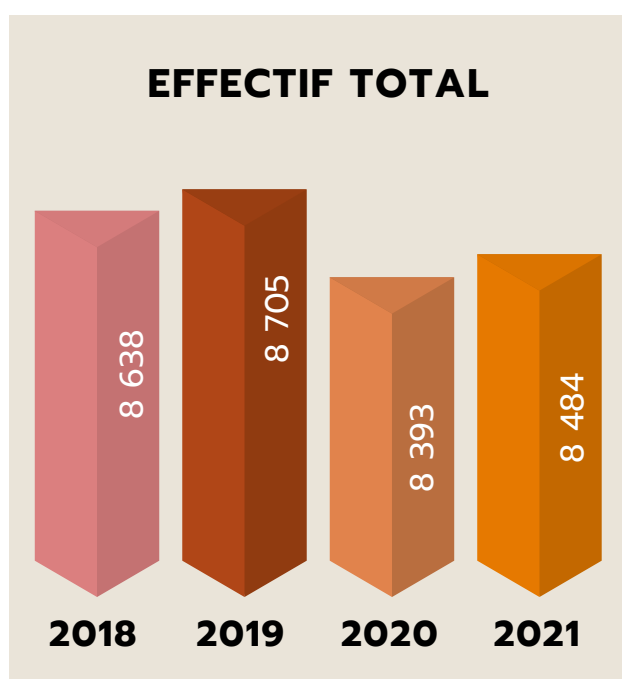
Indicateur	Unité	Données 2021	Données 2020	Données 2019	Données 2018
% des employés sensibilisés aux éco gestes	Pourcentage	100%	100%	100%	100%
Montants ou quantité des économies d'énergie réalisées (périmètre GBP)	Montant total (Montant par type d'économie). En MAD, ou M3, ou KW, tonnes CO2, etc. Ratio si disponible	63 Millions MAD	43 Millions MAD	30 Millions MAD	19 Millions MAD
La consommation de carburant totale au sein de l'organisation provenant de sources non renouvelables, ainsi que les types de carburant utilisés.	En Joules ou multiples (En Méga joule)	1 441 206	2 008 692	2 626 740	2 210 292
La consommation totale d'électricité	Joules/watt h ou multiples (unité Kwh)	8 674 818	9 314 898	10 123 512	9 762 589
La consommation énergétique totale au sein de l'organisation	Joules/watt h ou multiples (KWH)	9 075 153	9 872 868	10 853 162	10 376 559
Le ratio d'intensité énergétique de l'organisation	Ratio	45	48	56	77,79
La quantité de réductions de la consommation énergétique atteinte, conséquence directe des initiatives d'économie et d'efficacité, en joules ou en multiples.	Joules ou multiples (Kwh)	122 170	505 544	1377 265	302 884

## 2. INFORMATIONS SOCIALES

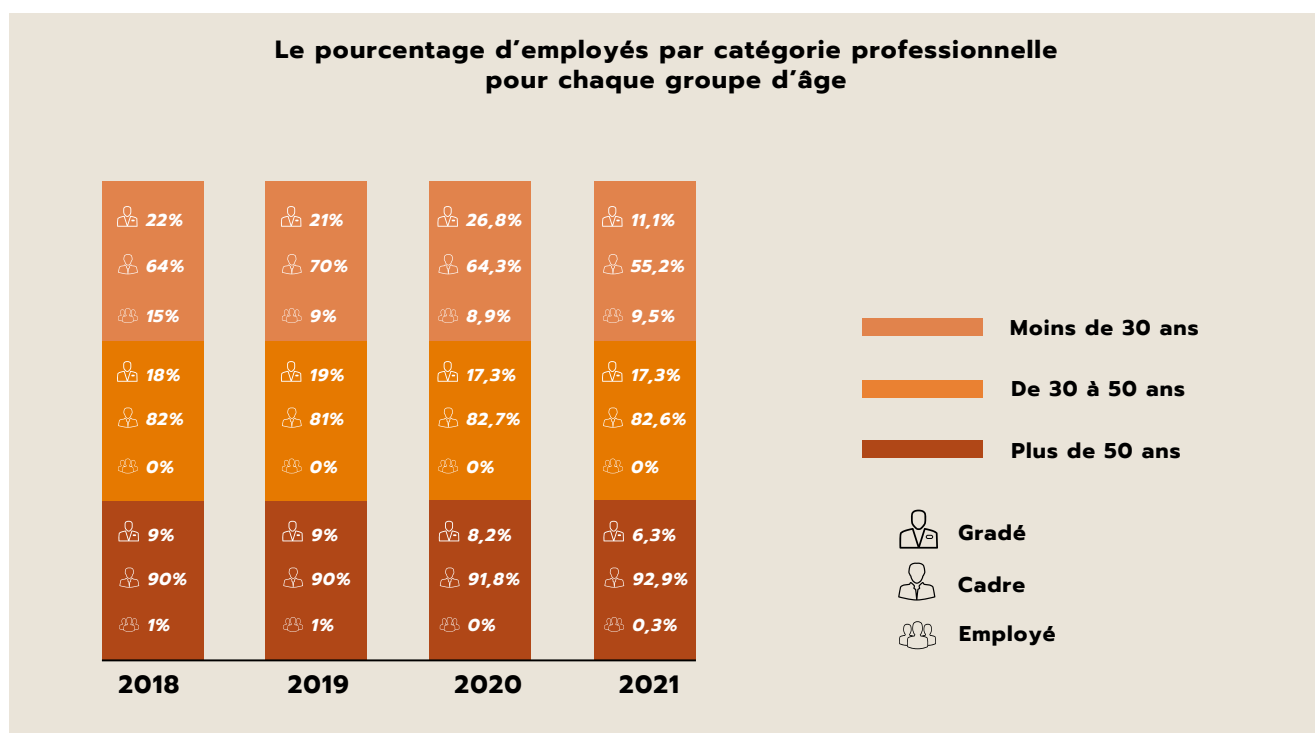
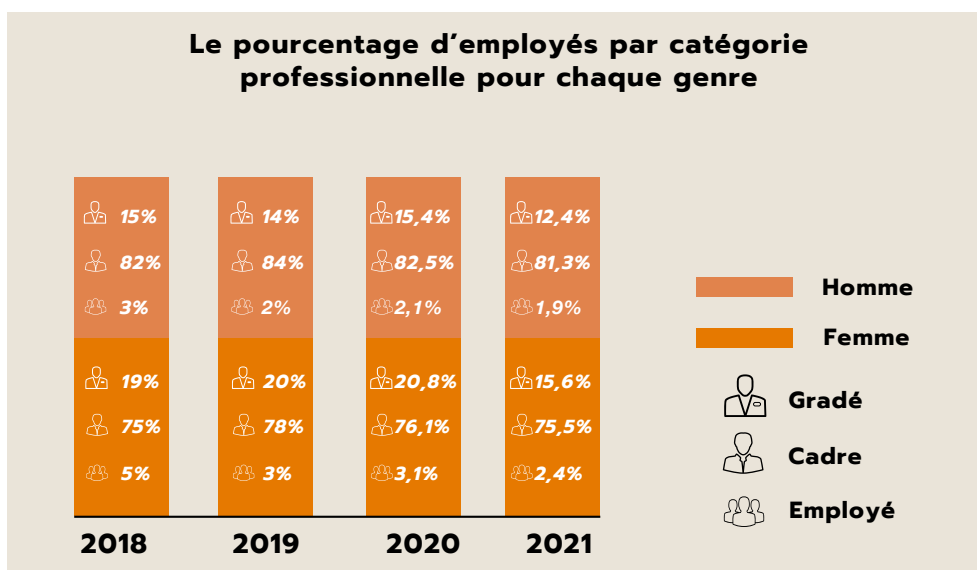
### a. Profile humain du Groupe BCP

Engagé à « Agir en employeur responsable » au travers de sa stratégie RSE, le GBP a renforcé en 2021, sa politique Genre tout en continuant à porter au plus haut tous les enjeux liés à la performance et au bien-être de son capital humain.

Aussi, tous les moyens de sécurité et de préventions nécessaires ont été mis en place en adaptation au contexte pandémique lié au virus COVID 19.



Indicateur	Unité	Données 2021	Données 2020	Données 2019	Données 2018
Le taux de recrutement de nouveaux employés par genre	Pourcentage	Homme:2,27 % Femme: 3,42 %	Homme:1,2% Femme:1,7%	Homme: 5% Femme: 7%	Homme: 3% Femme: 4%
Le taux de recrutement de nouveaux employés par catégorie professionnelle: employé, cadre, gradé	Pourcentage	Cadre : 0,33% Employé : 0% Gradé : 0%	Cadre : 0,9% Employé : 0% Gradé : 0%	Cadre: 0,9% Employé: 1% Gradé: 0%	
Nombre de licenciements	Nombre	13	14	27	19
Taux d'ancienneté	Nombre	12,7	12,9	13,1	13,3 ans



## b. Recrutement

Le GBP dispose d'une stratégie de recrutement et d'intégration en phase avec ses valeurs de citoyenneté et de performance. Favorisant le recrutement des jeunes diplômés dans ses régions de présence, il veille à leur intégration au travers de processus équitables et efficaces.

Par ailleurs le Groupe fait appel à des profils plus expérimentés pour des besoins

spécifiques tout en privilégiant l'évolution interne pour les compétences disponibles.

Transparent et efficace, le processus de recrutement garantit l'équité dans les décisions de confirmation et d'affectations des nouvelles recrues, tout en assurant un parcours de formation adaptés aux besoins du métier et met à disposition des nouvelles recrues l'information nécessaire (droits, devoirs, objectifs individuels, fonctionnement du Groupe,...).

### c. Rémunération

En 2020, le Groupe poursuit l'action de sa bourse de mobilité interne et l'amélioration continue des critères de rémunération et d'évaluation de la performance individuelle. Ainsi, les collaborateurs du GBP disposent en plus des possibilités d'évolution verticales vers des postes de responsabilité, d'une multitude d'opportunités en termes d'évolutions horizontales, compte tenu de la diversité de ses métiers.

La campagne annuelle d'évaluation de la performance individuelle et collective des collaborateurs fait l'objet d'une attention particulière en termes de communication et de sensibilisation. Un rendez-vous annuel, est un bilan d'étape périodique pour chaque collaborateur qui contribue à asseoir le poids de la performance dans le système de rémunération.

Ainsi, la rémunération se fait sur des critères lisibles pour les collaborateurs ; Elle est fixée en fonction du poste et de la performance de l'individu. Le Groupe œuvre pour une simplification et plus grande lisibilité des paramètres de la rémunération.

Le Groupe s'oriente vers une rémunération structurée en trois volets :

- Salaire fixe tenant compte du niveau de responsabilité du poste
- Prime variable non récurrente récompensant la performance du collaborateur, sur la base de l'évaluation annuelle de performance :
  - L'atteinte des objectifs individuels doit constituer une part prédominante dans la détermination de la rémunération de la performance
- Avantages liés à l'offre sociale, et avantages en nature spécifiques liés au poste

Tenant compte de l'inflation et en accord avec les partenaires sociaux, la banque a mis en place un dispositif de révision générale des salaires permettant une évolution annuelle de la rémunération indexée sur l'ancienneté de l'agent au sein de l'institution.

Tous les collaborateurs bénéficient de manière transparente et équitable des avantages sociaux proposés par le Groupe.

Indicateur	Unité	Données 2020
Le pourcentage du nombre total d'employés par genre ayant bénéficié d'une revue de performance	Pourcentage	Homme : 93,1% Femme : 88,9%
Le pourcentage du nombre total d'employés par genre ayant bénéficié d'une évolution de carrière au cours de la période de reporting.	Pourcentage	Homme : 7,4% Femme : 6,3%
Le pourcentage du nombre total d'employés par catégorie professionnelle ayant bénéficié d'une revue de performance au cours de la période de reporting.	Pourcentage	CADRE : 99,1% EMPLOYE : 100% GRADE : 99,5%
Le pourcentage du nombre total d'employés par catégorie professionnelle ayant bénéficié d'une évolution de carrière au cours de la période de reporting.	Pourcentage	CADRE : 7,4% EMPLOYE : 3,7% GRADE : 6,2%

\*Données au 31/12/2020



#### d. Gestion des carrières

La mise en place des filières métiers a permis au GBP d'établir des plans d'évolution qui tiennent compte, à la fois, du savoir-faire et des capacités managériales de ses collaborateurs dans le respect des besoins en ressources et compétences de chaque entité. La promotion interne est privilégiée et la mobilité fonctionnelle ou géographique fortement encouragée à des fins de montée en compétences, d'évolution de carrière mais aussi gestion des risques. Des comités de carrière associant le top management et les responsables du développement du capital humain Groupe sont en charge de statuer sur le peuplement des postes stratégiques. Lesdits comités pilotent également le système de détection des hauts potentiels de la Banque afin d'identifier, préparer puis assurer la relève.

#### e. Gestion des hauts potentiels

Le Groupe s'engage à identifier et accompagner les collaborateurs à fort potentiel en les préparant à occuper des positions de leadership.

L'identification des candidats se fait sur la base de critères objectifs fondés sur la compétence, la performance et le potentiel de progression des collaborateurs.

Le vivier de hauts potentiels est dynamique : le passage par celui-ci est limité dans le temps et conditionné par la performance du collaborateur.

Les hauts potentiels font l'objet de comités carrière spécifiques.

Le Groupe offre à son vivier de hauts potentiels un accompagnement personnalisé à travers un parcours diversifié et accéléré en termes de prise de responsabilité et de formation. Ce parcours favorise la transversalité et permet :

- Une rotation sur des postes différents du réseau, du siège et des filiales, sur des périodes de 36 mois en moyenne.
- Des passages par différentes zones géographiques aux niveaux national et international

Les managers sont responsables de l'accompagnement des hauts potentiels et de l'exécution de leur plan de développement, en coordination avec la politique définie par

la DRH et en implication forte de chacun des collaborateurs.

#### f. Formation

La formation, l'un des principaux leviers de développement des compétences de nos collaborateurs, revêt une grande importance dans la stratégie de développement du capital humain du Groupe. Qu'elle touche aux aspects métier ou de développement personnel, elle bénéficie à l'ensemble des collaborateurs en corrélation avec leur plan de carrière et leur parcours professionnel.

Après ces deux années de crise sanitaire liée à la covid 19, et grâce à l'agilité dont notre Groupe a fait part, la palette d'offre de formation s'est enrichie de plusieurs modules en e-learning ou en blended-learning, donnant aux collaborateurs plus de possibilité de souplesse dans l'acquisition des connaissances liées à leur domaine d'expertise ou au développement de leur savoir-être.

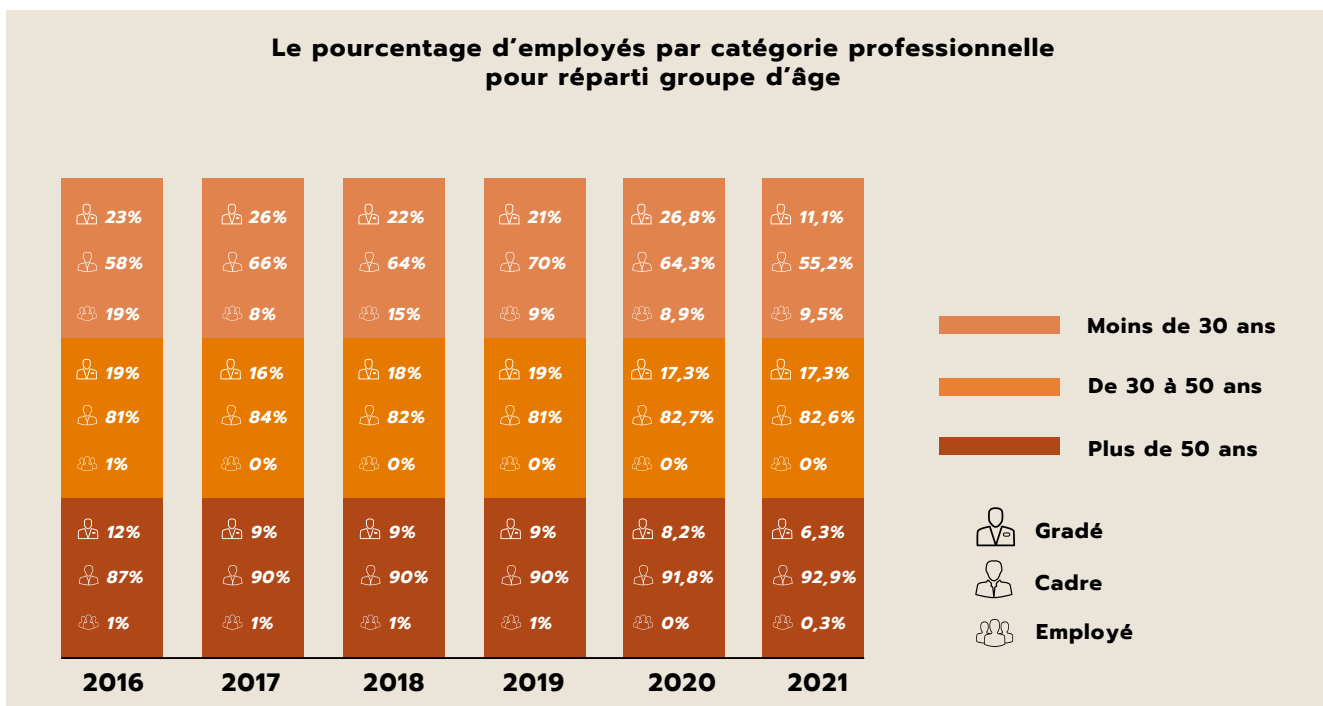
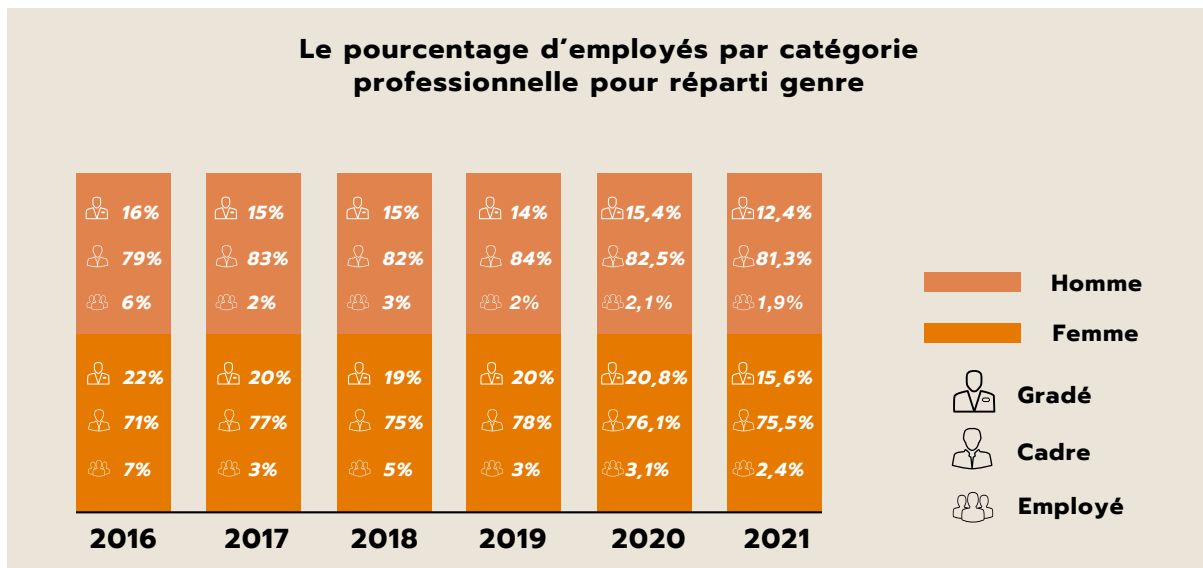
#### g. Diversité

Le Groupe BCP consacre le droit constitutionnel d'accès à l'emploi pour tous en intégrant la diversité au cœur de sa politique de gestion du Capital Humain.

Convaincue que la diversité des profils et l'intégration des Personnes en Situation de Handicap (PSH) représentent un levier de performance et de création de valeur professionnelle et sociale, le GBP adopte une démarche volontaire et proactive dans la lutte contre toute forme de discrimination.

Par ailleurs, au-delà des considérations sociétales, la gestion de la différence du salarié est considérée comme source de richesse : les bénéfiques sont ainsi attendus sur la performance économique. Elle permettrait, d'améliorer la compréhension de certains produits ou marchés, favoriser l'innovation et la créativité et faciliter le développement à l'international.

Au niveau de sa Politique Genre et de son Code de Déontologie et d'Ethique, la Banque s'engage en faveur de la non-discrimination, de la diversité et de la promotion de l'égalité des chances et des traitements.



## h. Genre

Le GBP a formalisé une nouvelle politique qui consacre la composante genre et la diversité comme socle de référence de sa stratégie de développement.

Cette nouvelle Politique Genre, entend consolider les actions visant à prévenir la discrimination et à favoriser l'équité Hommes-Femmes aussi bien dans la gestion du Capital Humain que dans les choix portant sur le cœur de métier de la Banque. Il s'agit ainsi pour le Groupe, d'affirmer sa responsabilité et de formaliser des convictions à même de fédérer l'ensemble de son capital humain

autour d'une vision inclusive et durable.

A fin 2021, les femmes représentent près de 53% des effectifs du CPM. Elles demeurent toutefois moins nombreuses parmi les cadres et les gradés. L'équité de la rémunération est garantie par une grille salariale unique à l'embauche et par une politique d'évolution basée exclusivement sur la performance et la compétence.

Bien qu'encore peu présentes parmi les instances de gouvernance et décisionnaires, les femmes sont de plus en plus nommées à des postes clés. A fin 2021, on dénombre 4 femmes parmi les administrateurs de la BCP.

## Représentation des femmes dans les organes de Gouvernance :

- ◆ 33% de femmes au niveau du Comité Directeur du CPM
- ◆ 33% au niveau du Conseil d'Administration de la BCP
- ◆ 33% au niveau du Comité de Direction Générale
- ◆ +5% de femmes directrices de points de vente entre 2016 et 2021 (de 23,6% à 28,5%)
- ◆ +1% de femmes managers (directeurs et plus) au sein du CPM entre 2016 et 2021 (de 29,4% à 30,2%)
- ◆ 6 Femmes à la tête de filiales et grandes structures du Groupe BCP
- ◆ 3 filiales à l'international (BIA NIGER, AACI, AAVIE)
- ◆ 3 structures au Maroc (BP Rabat-Kenitra, Bank Al Yousr, Fondation BP)

### i. Handicap

La Banque veille à ce que le handicap ne soit pas un motif de discrimination au moment du recrutement. Par ailleurs, les personnes victimes d'accident de travail et ayant un handicap sont redéployées dans des conditions qui respectent leur dignité et favorisent leur évolution professionnelle. En 2018, le Groupe a été partenaire pour la première fois du Forum d'emploi « Handicap Maroc ».

## 3. GOUVERNANCE :

### a. Composition de l'organe de Gouvernance

Société anonyme à Conseil d'Administration, la BCP est cotée en Bourse depuis le 8 juillet 2004. Le Conseil d'Administration détermine les orientations stratégiques de la BCP et veille à leur mise en œuvre par l'organe de direction. Ses membres, désignés par l'Assemblée Générale Ordinaire, sont nommés pour une durée de six ans.

Le Conseil d'Administration de la BCP compte trois membres indépendants.

#### • Membres exécutifs & non exécutifs (A date de janvier 2022)

Nom	Fonction au sein du CA
M. Mohamed Karim MOUNIR	Membre exécutif
Mme Zineb ABBAD EL ANDALOUSSI	Membre non exécutif
Mme Nathalie AKON GABALA	Membre non exécutif
M. Alberto ROSSETTI	Membre non exécutif
Mme Bouchra BERRADA	Membre non exécutif
M. Mohamed AFFANE	Membre non exécutif
M. Samir KLAOUA	Membre non exécutif
M. Khalid CHEDDADI	Membre non exécutif
M. Ahmed MAHROUS	Membre non exécutif
Mme Christine FABRESSE	Membre non exécutif
M. Adriano ARIETTI	Membre non exécutif
M Hicham BELMRAH	Membre non exécutif

## • Membres indépendants

- ▶ Mme Zineb ABBAD EL ANDALOUSSI
- ▶ Mme Nathalie AKON GABALA
- ▶ M. Alberto ROSSETTI
- ▶ M. Adriano ARIETTI

## • Critères retenus pour la qualification d'administrateurs indépendants

Les critères d'indépendance retenus sont ceux de Bank Al-Maghrib dans sa circulaire n° 5/W/16. Tous les comités spécialisés comptent au moins un administrateur indépendant. Le Comité d'Audit et le Comité des Risques sont présidés par des administrateurs indépendants.

## • Dates de nomination des membres de l'organe de gouvernance et date d'expiration de leur mandat

Nom	Date de nomination ou de cooptation	Date du dernier renouvellement mandat	Date expiration mandat
M. Mohamed Karim MOUNIR	Cooptation par le Conseil d'Administration du 01/11/2018	-	Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice 2022
Mme Zineb ABBAD EL ANDALOUSSI	Assemblée Générale du 29 juin 2017	-	Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice 2022
Mme Nathalie AKON GABALA	Cooptation par le Conseil d'Administration du 25/02/2021		Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice 2022
M. Alberto ROSSETTI	Assemblée Générale du 29 juin 2017	-	Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice 2022
Banque Populaire de Rabat-Kenitra Représentée par son Président du Directoire Mme Bouchra BERRADA	Assemblée Générale du 25/05/2005	Assemblée Générale du 29 juin 2017	Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice 2022
Banque Populaire Nador-Al Hoceima Représentée par son Président du Directoire M. Mohamed AFFANE	Cooptation CA du 28 février 2021	-	Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice 2022
Banque Populaire de Tanger-Tétouan Représentée par son Président du Directoire M. Samir KLAOUA	Assemblée Générale 27/02/2001	Assemblée Générale du 29 juin 2017	Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice 2022
Caisse Interprofessionnelle Marocaine de Retraite Représentée par son Président Directeur Général M. Khalid CHEDDADI	Cooptation par le Conseil d'Administration du 02/06/2016	Assemblée Générale du 29 juin 2017	Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice 2022
Banque Populaire Oujda Représentée par son Président de Directoire M. Ahmed MAHROUS	Cooptation par le Conseil d'Administration du 15/02/2018	Assemblée Générale du 16 mai 2018	Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice 2022
BPCE MAROC Représentée par Mme Christine FABRESSE	Assemblée Générale du 24/05/2013	Assemblée Générale du 29 juin 2017	Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice 2022
M. Adriano ARIETTI	Assemblée Générale du 24/05/2013	Assemblée Générale du 29 juin 2017	Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice 2022
Mutuelle Centrale Marocaine d'Assurances (MCMA) Représentée par M Hicham BELMRAH Président du Directoire de la MCMA	Assemblée Générale du 24/05/2013	Assemblée Générale du 29 juin 2017	Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice 2022

## • La parité et les règles suivies en la matière

Le conseil d'administration comporte **4 femmes (33,3%)**.

### b. Comités spécialisés

Emanant du Conseil d'Administration, les comités spécialisés permettent de traiter de sujets spécifiques. La Banque dispose de 7 comités spécialisés :

#### 1. Comité d'Audit

Le Comité d'audit est chargé d'assurer la surveillance et l'évaluation de la mise en œuvre du dispositif de contrôle interne approprié et adapté à la taille au profil de risque, à l'importance systémique, à la taille et à la complexité de la Banque Centrale Populaire ainsi qu'à la nature et au volume de ses activités.

Le Comité Audit tient au moins 4 réunions par an à l'occasion des arrêtés des comptes et se compose de 3 membres dont le Président est un indépendant.

#### 2. Comité des Risques de la BCP

Le Comité des risques est chargé notamment d'assister le Conseil d'Administration dans son rôle de surveillance des risques auxquels la Banque Centrale Populaire est exposée, du respect de la stratégie et des politiques générales de gestion des risques et de la conformité à la réglementation relative aux risques.

Le Comité des Risques tient au moins 4 réunions par an à l'occasion des arrêtés des comptes et se compose de 3 membres dont le Président est un indépendant.

#### 3. Comité des Nominations et de Rémunération

Le Comité des Nominations et de Rémunération est chargé d'accompagner le Conseil d'Administration dans :

- La conception et le suivi du bon système de rémunération ;
- Le processus de nomination et de renouvellement des membres du Conseil d'administration et des membres de la Direction Générale de la Banque (Directeurs

Généraux et Directeurs Généraux Adjoints).

Le Comité des Nominations et de Rémunération tient ses réunions au siège de la BCP ou tout autre lieu figurant sur la convocation, aussi souvent que l'exige l'intérêt de la Banque et au moins une fois par an. Il est composé de 4 membres dont 3 administrateurs indépendants.

#### 4. Comité Supérieur de Crédit

Le Comité Supérieur de Crédit, est chargé de décider sur les demandes de crédit formulées par les clients de la BCP, des Banques Populaires Régionales et des filiales bancaires lorsque ces demandes :

- portent, hors renouvellement des lignes de crédit en place, sur plus de 1,5% des fonds propres consolidés de la Banque Centrale Populaire. Le montant correspondant à 1,5% des fonds propres consolidés de la BCP est fixé annuellement après l'arrêté des comptes de chaque exercice ;
- portent sur les transactions sur les créances en souffrance et celles en difficulté, contentieuses ou non, dont le montant de la créance dépasse le montant de cinq cent millions de dirhams (500.000.000 DH).

Le Comité Supérieur de Crédit est composé de 4 membres, dont un administrateur indépendant.

#### 5. Comité des Cessions et des Acquisitions de Biens Immobiliers Hors exploitation

Le Comité de Cessions et des Acquisitions de Biens Immobiliers Hors Exploitation est chargé de décider sur les opérations que la BCP et les Banques Populaires Régionales entendent réaliser pour la cession ou l'acquisition de biens immobiliers, dont la valeur dépasse un montant de deux cent millions de dirhams (200.000.000 DH), dans le cadre des transactions envisagées pour le dénouement d'un dossier de crédit en souffrance ou en difficulté à travers des dations en paiement ou des ventes à réméré. Il est composé de 4 membres dont 1 administrateur indépendant.

#### 6. Comité Ethique et Gouvernance

Le Comité Ethique et Gouvernance est appelé à évaluer, annuellement, la gouvernance de la BCP, proposer les pistes d'amélioration et donner son avis sur les changements

significatifs des organigrammes des entités du Groupe.

Le Comité Ethique et Gouvernance se réunit au moins une fois par an. Il est composé de 4 membres dont deux administrateurs indépendants.

## 7. Comité de la Stratégie

Le Comité de la Stratégie est chargé d'accompagner le Conseil d'Administration dans :

- L'évaluation et l'approbation des stratégies du Groupe ainsi que le suivi de leur exécution ;
- L'évaluation et l'approbation des projets de croissance externe, de fusion-acquisition et de cession, ainsi que le suivi de leur mise en œuvre ;
- L'examen et à l'approbation des opportunités d'investissements, de désinvestissements, et de mutualisation des moyens à caractère stratégique.

Ce Comité est composé de 6 membres dont un administrateur indépendant.

### c. Assiduités aux séances du conseil

- Le nombre de réunion durant l'année 2021 est de 5.
- Le taux de présence effective de chaque administrateur durant l'année 2021 est de 91%.

### d. Rémunérations des administrateurs

L'Assemblée Générale de la BCP a fixé une enveloppe de 3.300.000 dirhams au titre des jetons de présence pour l'exercice 2020 qui a été répartie par le Conseil d'Administration.

## 4. GENDER BONDS

### a. Présentation

La Banque Centrale Populaire poursuit la mise en place de ses orientations stratégiques, environnementales et sociales à travers la structuration et le financement des projets entrepris par des femmes s'inscrivant dans le cadre du développement de la finance solidaire.

Ainsi, à travers l'opération d'émission des obligations de type Gender Bond, la Banque Centrale Populaire vise à participer à la progression de l'autonomisation économique des femmes et d'encourager l'insertion professionnelle ainsi que l'inclusion financière des femmes défavorisées économiquement, socialement et humainement au sein de la société afin de faire progresser l'égalité homme – femme au Maroc.

Cette autonomisation économique et sociale des femmes conduira à une amélioration des conditions de vie des femmes dans la société marocaine et s'accompagnera de nombreux changements tant au niveau personnel que professionnel.

Au niveau personnel :

Le changement de situation, de femme au foyer à femme active, va entraîner chez ces femmes une meilleure opinion d'elle-même, leur octroyant plus d'assurance, d'autonomisation, d'indépendance et de responsabilités en affaire comme en famille.

Au niveau professionnel :

Grâce au programme « Gender Bonds » de la Banque Centrale populaire (à travers ATTAWFIQ Micro-Finance), les clientes vont devenir plus responsables et plus autonomes. Elles vont acquérir de l'expérience, nouer et mettre à profit des relations avec des clients et des fournisseurs. Elles vont développer de réelles capacités de gestion et décider des orientations dans leurs AGRS et deviennent ainsi plus émancipées.

De ce fait, la BCP a procédé, le 31 décembre 2021, à l'émission obligataire subordonnée d'un montant de 200 millions de dirhams de type « Gender Bonds », une première en Afrique, et cela afin de financer les activités d'ATTAWFIQ Micro-Finance dont l'objet social répond déjà, de nature, à cet objectif.

Pour cela, la BCP a fait le choix de suivre les principes des « Social Bonds Principes – SBP » afin d'aligner son émission inaugurale de « Gender Bonds » sur les bonnes pratiques internationales en la matière

Dans le cadre de cette opération, l'organisme de certification indépendant « Vigeo Eiris » (V.E) a été mandaté en vue d'établir un rapport de revue externe conformément aux critères d'évaluation d'impacts sociaux



orientés Egalité homme – femme, tels que définis par les « Social Bonds Principles ».

Le programme des « Gender Bonds » envisagé répond à cinq des 17 objectifs de développement durable établis par les Nations Unis, à savoir, la réduction de la

pauvreté et des inégalités entre les sexes, la contribution à la croissance économique et la création d'emplois décents, l'amélioration des conditions d'accès aux services financiers en faveur des entreprises ainsi que la réduction des inégalités sociales

## b. Attestation des CAC relative à l'émission obligataire de Gender Bonds



**Banque Centrale Populaire**  
101, boulevard Mohamed Zerktouni - 20100  
Casablanca - Maroc

### ATTESTATION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES RELATIVE A L'EMISSION OBLIGATAIRE DE GENDER BONDS DU 31 DECEMBRE 2021

En notre qualité de Commissaires aux Comptes de la Banque Centrale Populaire et en réponse à votre demande, nous avons établi la présente attestation sur les informations relatives à l'allocation, au 31 décembre 2021, des fonds levés dans le cadre de l'émission obligataire "Gender Bonds" d'un montant de 200 millions de dirhams figurant dans le contrat de crédit conclu entre la Banque Centrale Populaire et la Fondation Banque Populaire pour le microcrédit (ATTAWFIQ) daté du 21 décembre 2021, et établi conformément aux termes et conditions d'utilisation des fonds repris dans la note d'information.

Sur la base de notre examen, nous attestons que les fonds levés par la Banque Centrale Populaire dans le cadre de l'émission d'obligation "Gender Bonds" ont été alloués à la Fondation Banque Populaire pour le microcrédit (ATTAWFIQ) à la date du 31 décembre 2021 sous forme de crédit pour un montant global de 200 millions de dirhams.

#### Les commissaires aux Comptes

FIDAROC GRANT THORNTON

Faïçal MEKOUAR  
Associé

BDO Audit, Tax & Advisory



Moutai CHAOUKI  
Associé







# **RAPPORTS DES CAC**

# RAPPORT GENERAL BCP



Aux actionnaires de la  
**BANQUE CENTRALE POPULAIRE (BCP)**  
Casablanca

## **RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE DU 1<sup>er</sup> JANVIER AU 31 DECEMBRE 2021**

### **Audit des états de synthèse**

#### **Opinion**

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 21 mai 2019, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la Banque Centrale Populaire, qui comprennent le bilan au 31 décembre 2021, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date ainsi que l'état des informations complémentaire (ETIC). Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de KMAD 45.130.497 dont un bénéfice net de KMAD 2.309.745. Ces états de synthèse ont été arrêtés par le Conseil d'Administration le 28 février 2022, dans un contexte évolutif de la crise sanitaire de l'épidémie de Covid-19, sur la base des éléments disponibles à cette date.

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Banque Centrale Populaire au 31 décembre 2021 conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.

#### **Fondement de l'opinion**

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la banque conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Classification des créances à la clientèle et estimation des provisions	
Risque identifié	Notre réponse
<p>Au 31 décembre 2021, les créances sur la clientèle s'élèvent à MMAD 105.766 et représentent 38% du total actif.</p> <p>Les provisions constituées dans les comptes pour faire face aux risques portés sur les encours à la clientèle sont déterminées dans le respect des dispositions du référentiel PCEC (Plan comptable des établissements de crédits) et de la circulaire de Bank Al Maghrib 19/G/2002 relative à la classification des créances et à leur couverture.</p> <p>L'évaluation du risque sur ces encours repose essentiellement sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• L'identification des créances sensibles et éligibles au déclassement ;</li> <li>• La constitution de provisions pour dépréciation par catégorie et la couverture des créances sensibles par des provisions pour risques généraux (PRG).</li> </ul> <p>Au 31 décembre 2021, les encours de crédits déclassés dans la catégorie des créances en souffrance s'élèvent à MMAD 9.418. Les provisions constituées en couverture des risques rattachées à ces créances s'élèvent à MMAD 6.682.</p> <p>Par ailleurs, les provisions constituées au titre des engagements hors bilan accordés à la clientèle s'élèvent à MMAD 974 pour un encours de MMAD 1.057.</p> <p>Nous avons considéré que l'appréciation du risque de crédit et l'évaluation des dépréciations</p>	<p>Notre approche d'audit a consisté à prendre connaissance du processus mis en place par la Banque dans le cadre de l'appréciation et l'estimation du risque de crédits en termes de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Dispositif mis en place pour la classification des créances et l'évaluation des provisions y afférentes compte tenu des garanties détenues ;</li> <li>• Dispositif de gouvernance mis en place en termes d'organes de gestion, comités de suivi et des contrôles clés.</li> </ul> <p>Nous avons, par ailleurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Effectué un rapprochement entre la situation des engagements en souffrance et les provisions y afférentes avec les données comptables ;</li> <li>• Testé la correcte classification des créances par catégorie ;</li> <li>• Testé les provisions sur les créances déclassées (CES) sur la base d'un échantillon compte tenu des garanties détenues par la banque ;</li> <li>• Testé les provisions sur les créances sensibles (WL) sur la base d'un échantillon ;</li> <li>• Pris en compte les conclusions des comités de suivi spécialisés dans l'estimation des provisions ;</li> <li>• Apprécier la prise en compte de certains critères qualitatifs dans la détermination du risque de crédit.</li> </ul>



<p>et provisions constituait un point clé de l'audit en raison de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• L'importance des crédits octroyés à la clientèle dans le bilan ;</li> <li>• Le recours à des estimations obéissant à des critères quantitatifs et qualitatifs et un niveau de jugement élevé.</li> </ul>	
---	--

<b>Biens immobiliers acquis par voie de dation en paiement, de vente à réméré et d'adjudication</b>	
<b>Risque identifié</b>	<b>Notre réponse</b>
<p>La Banque dispose d'un stock de biens immobiliers acquis par voie de dation en paiement, de vente à réméré et d'adjudication pour un montant net de provisions de MMAD 2.755 au 31 décembre 2021, soit 1% du total actif.</p> <p>L'évaluation de ces biens est régie par les dispositions de la circulaire 4/W/2021 prévoyant la dépréciation de ces actifs en cas de moins-value latente identifiée.</p> <p>L'estimation des dépréciations/provisions s'appuie sur des évaluations externes indépendantes. Ces évaluations font appel au jugement professionnel pour les méthodes et hypothèses utilisées.</p> <p>L'importance de ces actifs dans le bilan de la Banque, et le degré de jugement nécessaire à leur évaluation, nous ont conduit à les considérer comme un point clé de l'audit.</p>	<p>Afin d'apprécier la valeur des biens immobiliers acquis par voie de dation en paiement, de vente à réméré et d'adjudication dans les comptes et le caractère raisonnable des évaluations retenues pour ces actifs ainsi que des éventuelles provisions qui pourraient en résulter, nous avons notamment mis en œuvre les diligences suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Nous avons mis à jour notre connaissance du dispositif de suivi et de contrôle interne lié à ces actifs ;</li> <li>• Nous avons procédé au rapprochement des données de gestion relatifs à ces actifs avec la comptabilité ;</li> <li>• Nous avons apprécié les règles en matière d'évaluation externe indépendante, et de fréquence de renouvellement des évaluations ;</li> <li>• Nous nous sommes assurés de l'existence d'évaluations récentes, conformément aux nouvelles règles définies ;</li> <li>• Nous avons apprécié la pertinence des méthodologies d'évaluation et des paramètres utilisés dans ce cadre par rapport aux pratiques de marché ;</li> <li>• Nous avons revu le traitement des opérations d'entrées et de cessions réalisées au cours de l'exercice ;</li> <li>• Nous avons vérifié le calcul des éventuelles provisions nécessaires.</li> </ul>

### **Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états de synthèse**

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de états de synthèse, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la banque à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la banque ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la banque.

### **Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la banque ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la banque à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la banque à cesser son exploitation ;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse, y compris les informations fournies dans l'ETIC, et apprécions si les états de synthèse représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

#### **Vérifications et informations spécifiques**

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la sincérité et de la concordance, des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la banque.



Par application de la loi, nous portons à votre connaissance les prises de participations intervenues au cours de l'exercice telle que décrite au niveau du rapport de gestion :

- BCP SECURITIES SERVICES (Ex MEDIAFINANCE) : Acquisition de 40% de son capital ;
- UPLINE COURTAGE : Acquisition de 100% de son capital ;
- BAB CONSORTIUM (Ex MOROCCO SINO PHARMA) : Création de la société et détention de 33% de son capital ;
- BANKY FIRST : Acquisition de 50,67% de son capital ;
- HOLDPARTS : Acquisition de 100% de son capital ;
- TAAWOUNIYATE TAAMINE TAKAFULI : Création de la société et détention à 50%.

Casablanca, le 28 avril 2022

#### Les Commissaires aux Comptes

**FIDAROC GRANT THORNTON**  
  
FIDAROC GRANT THORNTON  
Member Firm of Grant Thornton  
International  
7 Bd. Ouhada - Casablanca  
Tél : 05 22 54 22 00 - Fax : 05 22 29 66 70  
**Faïçal MEKOUAR**  
Associé

**BDO Audit, Tax & Advisory**  
  
BDO S.A.  
Audit, Tax & Advisory  
10, Bd. Hassan II - Casablanca  
Téléphone : 05 22 29 22 00  
Fax : 05 22 29 22 00  
C.S. 08/03/2008/0000000000  
**Moutal CHAOUKI**  
Associé

# RAPPORT GENERAL GBCP



7, Boulevard Othman Sbaoui  
Casablanca



23, rue Brahim Lattoufi - Quartier Oudina  
Casablanca

Aux actionnaires de la  
**BANQUE CENTRALE POPULAIRE (BCP)**,  
Casablanca

## **RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES EXERCICE DU 1<sup>er</sup> JANVIER AU 31 DECEMBRE 2021**

### **Opinion**

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la Banque Centrale Populaire et de ses filiales (le groupe), qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2021, ainsi que l'état consolidé du résultat global, l'état consolidé des variations des capitaux propres et le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris un résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers consolidés font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de KMAD 51.813.605 dont un bénéfice net consolidé de KMAD 2.725.363. Ces états de synthèse ont été arrêtés par le Conseil d'Administration le 28 février 2022, dans un contexte évolutif de la crise sanitaire de l'épidémie de Covid-19, sur la base des éléments disponibles à cette date.

Nous certifions que les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée du groupe au 31 décembre 2021, ainsi que de sa performance financière consolidée et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS).

### **Fondement de l'opinion**

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Appréciation du risque de crédit relatif aux encours à la clientèle	
Risque identifié	Notre réponse
<p>Au 31 décembre 2021, les prêts et créances sur la clientèle s'élevaient à MMAD 259.517 et représentent 56% du total actif.</p> <p>En se référant à la note annexe aux états financiers consolidés « Note 2.9. Dépréciation des instruments financiers » et conformément aux dispositions de la norme IFRS 9, le groupe évalue les pertes de crédits attendues sur les encours à la clientèle en répartissant ces derniers sous trois catégories :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Encours dits sains (Stage 1) ;</li> <li>• Encours dont le risque de crédit s'est dégradé de manière significative (Stage 2) ;</li> <li>• Encours en défaut (Stage 3).</li> </ul> <p>L'évaluation des pertes de crédits repose essentiellement sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• L'évaluation de la dégradation significative du risque de crédit ;</li> <li>• Le calcul des pertes attendues par catégorie (Stage 1, 2 et 3) ;</li> <li>• L'appréciation de l'impact des événements prospectifs en termes de Forward-Looking.</li> </ul> <p>Au 31 décembre 2021, les pertes de crédits attendues ont été estimées à MMAD 28.867 dont :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• MMAD 2.863 sur les encours classés en (Stage 1) ;</li> <li>• MMAD 5.405 sur les encours classés en (Stage 2) ;</li> <li>• MMAD 20.598 sur les encours classés en (Stage 3).</li> </ul>	<p>Notre approche d'audit a consisté à prendre connaissance du processus mis en place par le groupe dans le cadre de l'appréciation et l'estimation des pertes de crédits attendues en termes de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Options normatives retenues par le groupe et leur conformité aux dispositions de la normes IFRS 9 ;</li> <li>• Paramètres et hypothèses retenues dans les modèles de calcul des pertes de crédits attendues ;</li> <li>• Dispositif de gouvernance mis en place.</li> </ul> <p>Nous avons, par ailleurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Revu les modalités d'identification de la dégradation significatives du risque de crédit ;</li> <li>• Revu les hypothèses et paramètres utilisés pour l'estimation des pertes de crédits attendues ;</li> <li>• Testé le calcul des pertes de crédits attendues sur la base d'un échantillon ;</li> <li>• Apprécié le complément de couverture (Forward-Looking) appliqué dans le cadre du renforcement des provisions pour l'anticipation des événements futurs, notamment en ce qui concerne le risque lié à la Covid-19.</li> </ul> <p>Nous avons par ailleurs examiné les informations présentées en annexe des comptes consolidés.</p>

<p>Les dépréciations pour pertes attendues sur les engagements hors bilan s'élèvent à MMAD 3.056.</p> <p>L'importance de ces actifs dans le bilan du Groupe, et le degré de jugement nécessaire à leur évaluation, nous ont conduit à les considérer comme un point clé de l'audit.</p>	
---	--

Dépréciation des Goodwill	
Risque identifié	Notre réponse
<p>Au 31 décembre 2021, la valeur des Goodwill inscrits dans l'actif du groupe s'élève à MMAD 2.382 et représente 1% du total actif et 5% des capitaux propres.</p> <p>Le Goodwill découle d'un regroupement d'entreprises entraînant une relation mère-filiale. Il apparaît dans les comptes consolidés dans la mesure où le prix d'acquisition est supérieur à la part d'intérêt de l'acquéreur dans l'actif net.</p> <p>Conformément aux dispositions de la norme IAS 36, il convient de procéder à un test de dépréciation chaque fois qu'il existe un indice de dépréciation sur les filiales concernées.</p>	<p>Notre approche d'audit a consisté en un examen des évaluations déroulés dans le cadre de l'appréciation de la valeur des Goodwill inscrits dans l'actif du groupe.</p> <p>Nos procédures ont été axées sur l'examen des principales hypothèses retenues dans les travaux d'évaluation, notamment en ce qui concerne :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les projections futures en se basant sur les réalisations historiques, l'environnement économique et la cohérence de ces éléments avec les hypothèses de croissance retenues ;</li> <li>• Les taux d'actualisation retenus et approuvés par les organes de direction.</li> </ul>

#### Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

### Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- nous tirons conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation ;



- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe. Nous assumons l'entière responsabilité de l'opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Casablanca, le 28 avril 2022

#### Les Commissaires aux Comptes

FIDAROC GRANT THORNTON  
FIDAROC GRANT THORNTON  
Membre Réseau Grant Thornton  
International  
7 Bd. Oud El Slouj Casablanca  
TM : 05 22 54 42 00 - Fax : 05 22 25 66 70  
Faïçal MEKOUAR  
Associé

BDO Audit, Tax & Advisory  
BDO S.A.  
BDO Audit, Tax & Advisory  
Moutal CHAOUKI  
Associé

# RAPPORT SPECIAL BCP



7, Boulevard Othman Slaoui  
Casablanca



23, rue Brahim Larrakji - Quartier Davis  
Casablanca

Aux actionnaires de la  
**BANQUE CENTRALE POPULAIRE (BCP)**  
Casablanca

## **RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE DU 1<sup>er</sup> JANVIER AU 31 DECEMBRE 2021**

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre établissement, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées conformément aux dispositions des articles 58 à 59 de la loi 17-95 telle que modifiée et complétée par la loi 20-05 et son décret d'application et la loi 78-12.

Il nous appartient de vous présenter les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés par le Président du Conseil d'Administration ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé, ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon la loi ci-dessus, de vous prononcer sur leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard des normes de la profession au Maroc. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été communiquées avec les documents de base dont elles sont issues.

### **I. CONVENTIONS CONCLUES AU COURS DE L'EXERCICE 2021**

#### **1. Contre-garantie de la BCP en faveur de VIVALIS SALAF**

**Personne concernée** : M. Mohamed Karim MOUNIR en qualité de Président Directeur Général de la BCP et Président du Conseil d'Administration de VIVALIS SALAF.

**Date de la convention** : 25 juin 2021.

**Nature et objet de la convention** : Une contre-garantie de 600 MDH mise en place pour permettre à VIVALIS SALAF de se conformer aux exigences prudentielles.

**Conditions de rémunération** : Néant.

**Produit comptabilisé au titre de l'exercice 2021** : Néant.

**Produit encaissé au titre de l'exercice 2021** : Néant.



## 2. Convention de service entre la BCP et BCP TECHNOLOGIES (BCP TECH)

**Personne concernée :** La BCP en tant qu'actionnaire majoritaire de la société BCP TECHNOLOGIES.

**Date de la convention :** 2 juin 2021.

**Nature et objet de la convention :** La Convention a pour objet de formaliser les termes et les conditions devant régir la fourniture de services informatiques par la BCP au profit de BCP TECH :

- préciser les services convenus entre les Parties ;
- définir les engagements des Parties ;
- définir les tarifs et les modalités de facturation des services ;
- définir les dispositions en termes d'organisation et de gouvernance, pour les besoins de la présente convention.

**Périmètre :**

- Hébergement et infrastructure ;
- Infogérance ;
- Fourniture du support et de l'accompagnement Groupe ;
- Activités build.

**Durée :** La Convention de services est conclue pour une durée initiale de douze (12) mois. Elle se renouvellera par tacite reconduction, d'année en année, pour la même durée initiale, sauf la volonté des Parties d'y mettre fin.

**Conditions de rémunération :** Les tarifs des services sont fixés pour une année et sont révisables périodiquement en janvier. Les factures seront adressées trimestriellement et doivent être réglées dans un délai de 30 jours à la fin de mois.

	Services Techniques	Coût Unitaire (MAD HT)
Infrastructure	Plateforme serveur	Au prix du marché
	Hébergement (mètre carré Data Center)	72 500 MAD
RUN	Activité 1 : Sécurité des systèmes d'information	3 300 MAD
	Activité 2 : Architecture	3 700 MAD
	Activité 3 : Gouvernance/ Pilotage du contrat, des coûts et de la performance	3 700 MAD
	Activité 4 : Supervision niveau Télécom	3 000 MAD
	Activité 5 : Supervision infrastructure	3 000 MAD
	Activité 6 : Supervision applicative	3 000 MAD
	Activité 7 : Administration et gestion des systèmes et infrastructures	3 450 MAD
	Activité 8 : Gestion des Télécoms	2 500 MAD
	Activité 9 : Administration des bases de données	3 450 MAD
	Activité 10 : Exploitation Amplitude	2 850 MAD
	Activité 11 : Gestion applicative et maintien en conditions opérationnelles	2 850 MAD
	Activité 12 : Qualification, suivi et support niveau 1	3 000 MAD
	Activité 13 : Support niveau 2-production	2 650 MAD
	Activité 14 : Support niveau 2-Télécom	2 500 MAD
	Activité 15 : Support niveau 2-système	2 950 MAD
	Activité 16 : Gestion des habilitations	2 850 MAD
Build	Chef de projet	6 500 MAD
	Ingénieur / Développeur	3 900 MAD
Build & Run	Prestations externes	Au prix du marché

**Produit comptabilisé au titre de l'exercice 2021 :** Néant.

**Produit encaissé au titre de l'exercice 2021 :** Néant.

### 3. Convention d'avance en compte courant d'associés octroyée de la société BAB CONSORTIUM

Personne concernée : M. Mohamed Karim MOUNIR en qualité de Président Directeur Général de la BCP et administrateur de BAB CONSORTIUM.

Date de la convention : Avance octroyée le 24 septembre 2021.

Nature et objet de la convention : La mise à la disposition par la BCP à la Société BAB CONSORTIUM, sous forme de fonds immédiatement disponibles, d'une avance d'un montant global égal à 226.000.000 (deux cent vingt-six millions) dirhams.

Conditions de rémunération : L'avance portera intérêt au taux fiscalement déductible tel que fixé chaque année par arrêté du ministre de l'Économie et des Finances pour l'année considérée.

Produit comptabilisé au titre de l'exercice 2021 : 1.002.812,22 DH.

Produit encaissé au titre de l'exercice 2021 : Néant.

## II. CONVENTIONS CONCLUES AU COURS DES EXERCICES ANTERIEURS ET DONT L'EXECUTION S'EST POURSUIVIE DURANT L'EXERCICE

### 1. Traité d'apport conclu entre la Banque Centrale Populaire et PATRIMOINE PREMIUM

Personne concernée : La BCP en tant qu'actionnaire dans la société PATRIMOINE PREMIUM.

Date de la convention : 11 décembre 2020.

Nature et objet de la convention : La Banque Centrale Populaire a transféré à la société PATRIMOINE PREMIUM d'une part, à titre d'apport en nature, un patrimoine évalué à la somme de 449.513.807,83 DH et d'autre part, un apport en numéraire de 8.091.192,37 DH, soit un total de 457.605.000,00 DH.

Conditions de rémunération : La société PATRIMOINE PREMIUM procédera, au profit de la Banque Centrale Populaire, à la création et à l'émission de 4.576.050 actions ordinaires nouvelles d'une valeur nominale de 100,00 DH chacune, représentant le montant total de 457.605.000,00 DH objet des apports.

Produit comptabilisé au titre de l'exercice 2021 : Néant.

Produit encaissé au titre de l'exercice 2021 : Néant.

### 2. Convention d'avances en compte courant d'associés entre la BCP et « M2T »

Personne concernée : La BCP en tant qu'actionnaire majoritaire de M2T.

Date de la convention : 30 juin 2020.

Nature et objet de la convention : Avance par la BCP à M2T de la somme de 20.933.924,14 DH qui sera portée au nom de la BCP en sa qualité d'associé en compte courant d'associés.

Conditions de rémunération : L'avance sera rémunérée au taux de 4 % HT.

Produit comptabilisé au titre de l'exercice 2021 : 861.982,70 DH HT.

Produit encaissé au titre de l'exercice 2021 : 915.975,48 DH TTC.

### 3. Convention « Wakala Bil Istissmar » « WBI » conclue entre la BCP et Bank Al Yousr

**Personne concernée :** M. Mohamed Karim MOUNIR en qualité de Président Directeur Général de la BCP et Président du Conseil d'Administration de Bank Al Yousr.

**Date de la convention :** 7 février 2019.

**Nature et objet de la convention :** Mise à disposition de Bank Al Yousr des ressources en conformité de la Charia. Les principales caractéristiques de WBI sont :

- La BCP met à la disposition de Bank Al Yousr un montant à investir dans le cadre d'un mandat d'investissement absolu ;
- Montant de l'investissement : 260 millions de dirhams
- Modalité de tirages : Trois tirages : 160 millions de dirhams le 25/02/2019 ; 50 millions de dirhams, 7 jours après la date de demande de versement formulée par Bank Al Yousr ; 50 millions de dirhams, 7 jours après la date de demande de versement formulée par Bank Al Yousr ;
- Durée du contrat : 1 an ;
- Périodes financières : Trimestrielles ;
- Périodes de calcul et de reporting : Mensuelles.

**Conditions de rémunération :** La rémunération de la BCP est calculée sur la base des résultats générés par le portefeuille global d'investissement selon sa quote-part dans ce portefeuille, après retrait des charges directes (provisions nettes des créances douteuses, dépréciations nettes des valeurs et biens acquis pour des financements participatifs, pertes liées aux ventes de valeurs et des biens acquis ou loués, créances irrécupérables, etc.). Elle est fixée comme suit :

Commission du mandataire	0,1 % du montant investi
Taux de rendement espéré	2,60 %
Taux de répartition du sur-rendement	100 % pour Bank Al Yousr

**Produit comptabilisé au titre de l'exercice 2021 :** 10.420.864,45 DH HT.

**Produit encaissé au titre de l'exercice 2021 :** 11.462.950,90 DH TTC.

### 4. Convention conclue entre la BCP et ABI relative à la conversion des dividendes revenant à la BCP en compte courant d'associés

**Personne concernée :** M. Mohamed Karim MOUNIR en qualité de Président Directeur Général de la BCP et Administrateur de ABI.

**Date des conventions :**

- 28 septembre 2018.
- 30 septembre 2019.

**Nature et objet des conventions :** Convention d'avances en compte courant d'associés, du montant des dividendes revenant à la BCP, en contrevaleur en €, rémunéré au taux de 4%, et régi conformément au droit marocain.

**Conditions de rémunération :** Rémunération au taux de 4%

**Produit comptabilisé au titre de l'exercice 2021 :** 13.280.421,03 DH HT.

**Produit encaissé au titre de l'exercice 2021 :** 13.329.562,71 DH TTC.

#### 5. Convention de compte courant d'associés conclue entre la BCP et SOCINVEST

Personne concernée : La BCP en tant qu'associé unique de SOCINVEST.

Date de la convention : 27 juillet 2018, amendé par un avenant en date du 14 juin 2019.

Nature et objet de la convention : Avance par la BCP à SOCINVEST de la somme de 900 000 000 DH correspondant au prix d'acquisition des titres OCP.

Conditions de rémunération : L'avance sera rémunérée au taux de 2,22 % HT.

Produit comptabilisé au titre de l'exercice 2021 : 15.013.793,56 DH HT.

Produit encaissé au titre de l'exercice 2021 : 18.644.893,52 DH TTC.

#### 6. Convention d'avances en compte courant d'associés entre la BCP et « M2T »

Personne concernée : La BCP en tant qu'actionnaire majoritaire de M2T.

Date de la convention : 9 janvier 2019.

Nature et objet de la convention : Avance par la BCP à M2T de la somme de 103.800.000,00 DH qui sera portée au nom de la BCP en sa qualité d'associé en compte courant d'associés.

Conditions de rémunération : L'avance sera rémunérée au taux de 4 % HT.

Produit comptabilisé au titre de l'exercice 2021 : 4.425.354,43 DH HT.

Produit encaissé au titre de l'exercice 2021 : 4.374.038,52 DH TTC.

#### 7. Convention de service conclue entre la BCP et BP SHORE RH (Prestation Informatique)

Personne concernée : La BCP en tant qu'actionnaire majoritaire de BP Shore Groupe, maison mère de BP Shore RH.

Date signature de la convention : 4 février 2019

Nature et objet de la convention :

### 1. Serveurs IaaS :

Production :

Nom	Adresse IP	SE BP SHORE RH	RAM Go	CPU	Disque Go
AGIRCLN-DB	10.3.5.167	Microsoft Windows Server 2012 (64-bit)	32	8	704
AGIRCLN-web	10.3.5.166	Microsoft Windows Server 2012 (64-bit)	32	8	236
SRVAGIRDBPRD	10.2.6.189	Microsoft Windows Server 2012 (64-bit)	64	16	1 024
SRVAGIRHMOB01	10.2.6.75	Microsoft Windows Server 2012 (64-bit)	32	8	232
SRVAGIRPKI01	192.168.40.32	Ubuntu Linux (64-bit)	3	1	14
SRVAGIRWEB02	10.2.6.100	Microsoft Windows Server 2012 (64-bit)	64	16	305
WVMAGIRHDB01	10.3.6.67	Microsoft Windows Server 2012 (64-bit)	65	8	814
<b>Total</b>			<b>292</b>	<b>65</b>	<b>3329</b>

DEV / Pré-rod:

Nom	Adresse IP	SE BP SHORE RH	RAM Go	CPU	Disque Go
SRVAGIRDBDEV	10.2.6.187	Microsoft Windows Server 2012 (64-bit)	16	8	170
SRVAGIRDBPREP	10.2.6.188	Microsoft Windows Server 2012 (64-bit)	8	8	300
SRVAGIRWEBDEV	10.2.6.98	Microsoft Windows Server 2012 (64-bit)	6	8	106
SRVAGIRWEBPREP	10.2.6.99	Microsoft Windows Server 2012 (64-bit)	8	8	108
<b>Total</b>			<b>38</b>	<b>32</b>	<b>684</b>

2. Messagerie : La mise à disposition du service Mail pour les utilisateurs internex et les BAL de services à usage fonctionnel.

3. Service de publication Web : La publication des sites web de la filiale.

4. Exploitation et supervision et Haute disponibilité : La BCP s'engage à assurer les Prestations d'exploitation suivantes :

- (i) La relance en cas d'arrêt Des VMS ;
- (ii) La surveillance des performances de l'Infrastructure (accessibilité, état de la mémoire RAM, état de la capacité de stockage, état fonctionnel et charge ;
- (iii) La gestion des Incidents sur les plates-formes, comprenant notamment l'information de BP SHORE RH en cas de survenance d'un Incident, la résolution de l'Incident et l'alimentation de la base de connaissance relative aux Incidents ;
- (iv) La gestion des sauvegardes et des restaurations,
- (v) La gestion des espaces disques ;
- (vi) La mise en place des règles de sécurité et le contrôle de la sécurité (attaques, virus, etc.)
- (vii) La réplication des données et des VMS sur le site de secours
- (viii) Assurer la disponibilité de la plateforme SIRH et les accès télécom au site d'hébergement de la plateforme.



- (ix) A mettre en production, dans des délais raisonnables qui n'impacteront pas les niveaux de service du PRESTATAIRE, les programmes informatiques des maintenances correctives et évolutives du SIRH
- (x) En vue de préparer le transfert de l'activité infogérance de la solution SIRH vers BP Shore RH, le PRESTATAIRE s'engage à accompagner une ou deux ressources pour monter en compétence dans ces domaines d'activités. Le(s) ressource(s) seront mis, au besoin de cette opération d'infogérance SIRH, à la disposition du PRESTATAIRE

#### **Tarification :**

##### Évolution des prix

Les tarifs des services sont fixés pour une année donnée et sont révisés annuellement en janvier.

##### Tarifs

Les factures seront adressées semestriellement à BP SHORE RH et doivent être réglées dans un délai de 90 jours.

La facture sera ventilée par type de service souscrit par le BP SHORE RH et mentionnera le montant équivalent à la quote-part qui revient au BP SHORE RH par rapport à l'utilisation dudit service.

Paramètres de calcul des coûts d'hébergement d'infrastructures IT	Cout unitaire
Coût unitaire hébergement SEC (Bâtiment + Electricité + Réseau)	57 480,31
Coût unitaire hébergement SEC + Supervision + administration	81 211,16
Coût unitaire Go	23,12
Coût unitaire X86 (CPU+RAM/4)	1 848,87
Coût unitaire UNI (CPU+RAM/4)	3 357,21
Coût unitaire Hyperconvergé (CPU+RAM/4+STOCKAGE/20)	1 128,52
Coût unitaire provisionning & administration VM	4 493,64
Coût unitaire de la boîte email	647,28

**Produit comptabilisé au titre de l'exercice 2021 :** 940 208,00 DH HT.

**Produit encaissé au titre de l'exercice 2021 :** Néant.

#### **8. Avances à la Mutuelle Attamine Chaabi**

**Personne concernée :** M. Mohamed Karim MOUNIR en sa qualité de Président du Conseil d'Administration de la Banque Centrale Populaire et de Président du Conseil de Surveillance de la Mutuelle Attamine Chaabi.

**Date de la convention :** 1<sup>er</sup> août 2018.

**Nature et objet de la convention :** Avance à la Mutuelle Attamine Chaabi de 150 MDH.

**Conditions de rémunération :** L'avance sera rémunérée au taux de 3 %

**Produit comptabilisé au titre de l'exercice 2021 :** 4.500.000,00 DH HT.

**Produit encaissé au titre de l'exercice 2021 :** 4.950.000,00 DH TTC.

## 9. Convention entre la BCP et BP SHORE RH

**Personne concernée :** La BCP en tant qu'actionnaire majoritaire de BP Shore Groupe, maison mère de BP Shore RH.

**Date de la convention :** 25 janvier 2019.

**Nature et objet de la convention :** BP SHORE RH convient avec la BCP d'une façon générale, d'accomplir des services liés aux activités traitements Ressources Humaines :

- Gestion administrative de la paie
- Gestion des frais de déplacement
- Gestion des Dossiers Administratifs du Personnel (électronique & physique)
- Gestion du Temps et des Accès (GTA)
- Traitement de la couverture sociale et déclaration fiscale :
- Administration fonctionnelle du SIRH
- Accès aux fonctionnalités du portail

**Conditions de rémunération :**

Prestation	Tarif HT
Traitements de la paie et frais de déplacements	80 MAD
Traitement administratif et GTA	25 MAD
Portail RH	15 MAD

**Charge comptabilisée au titre de l'exercice 2021 :** 3.692.196,00 DH HT.

**Montant décaissé au titre de l'exercice 2021 :** 3.701.354,40 DH TTC.

## 10. Convention de prestation de services CONCLUE entre la BCP et BCP2S (Ex. MEDIAFINANCE)

**Personnes concernées :** La BCP en tant qu'actionnaire de la société MEDIAFINANCE.

**Date de la convention :** 5 janvier 2017. Cette convention a été modifiée par un avenant en date du 1<sup>er</sup> juillet 2017.

**Nature et objet de la convention :** Définition des modalités et du cadre juridique selon lesquels la BCP confie à MEDIAFINANCE la réalisation des prestations objet de la convention.

**Modalités essentielles :**

- *Prix, tarifs, et commissions par l'avenant*
- *Délais de paiement : après réception de la facture.*
  - o *Paiement de Dividendes de la Valeur BCP : 0,60% HT du montant des dividendes.*
  - o *Paiement de Dividendes des autres Valeurs : 1,00% HT du montant des dividendes.*
- *Rémunérations : selon les conditions de tarification des Prestations*
  - o *Traitement des ordres de la clientèle :*



Services	Tarification		Valeur HT	Valeur du marché	Base de calcul	Valeur minimum HT
Mise à disposition d'interfaces en marque blanche de collecte des ordres au niveau des canaux de distribution	Droit d'utilisation de l'interface de saisir des ordres au niveau des canaux de distribution		-			
Saisie des ordres de la BCP, des BPRs et de leurs clientèles	Saisie des ordres sur le Marché Boursier local	Actions cotées	15		Flat par transaction	
	Saisie des souscriptions aux IPO, OPA et OPR		15		Flat par transaction	
	Saisie des ordres sur les marchés étrangers et routage vers Broker	Actions cotées	500		Flat par transaction et frais Swift à la charge de la BCP	
	Saisie des souscriptions/rachats d'OPCVM Maroc	OPCVM	200		Flat par transaction	

o Traitement des services de Local, Regional et Global Custody :

Services	Tarification		Valeur HT	Base de calcul	Valeur minimum HT
Traitement des instructions de Règlement Livraison (IRL) sur le Marché Marocain	Traitement des IRL sur le marché local	Actions cotées	0,10%	Montant de la transaction	
		Obligations cotées	1 000,00	Flat par transaction	
	Marché de Gré à Gré	Repo, ferme, prêt/emprunt de titres	100	Flat par transaction	
		OPCVM	200	Flat par transaction	
	Transfert de titres vers un autre dépositaire			0,10%	Montant valorisé à la date du transfert
Traitement des instructions de Règlement Livraison (IRL) sur le Marché International	Traitement des IRL sur le marché international		0,10%	Montant de la transaction en contrevaletur MAD	500,00 MAD
	Transfert de titres		1 000,00	Flat par transaction	
	Traitement du règlement/livraison des IPO, OPA et OPR			0,10%	Montant de la transaction
Gestion des OST clients	Gestion des OST sur le marché local	Paiement dividendes	1,00%	Montant dividendes	

Services	Tarification	Valeur HT	Base de calcul	Valeur minimum HT	
	Paie- ment coupons obligation et remboursement final	0,20%	Montant à recevoir		
		Paie- ment des intérêts statutaires sur parts sociales	1,00%	Montant à recevoir	
			Souscriptions aux augmentations de capital	0,20%	Montant de la souscription
	Gestion des autres OST	5	Par compte titre		
	Gestion des OST sur les marchés étrangers	Paie- ment dividendes	1,00%	Valeur dividende	
		Paie- ment coupons obligation et remboursement final	0,20%	Montant à recevoir	
		Souscriptions aux augmentations du capital	0,20%	Montant de la souscription	
	Gestion de la fiscalité des OST sur le marché local	Retenue à la source	-		
		Traitement des récupérations fiscales	-		
		Traitement fiscal et établissement des attestations fiscales pour institutionnels et corporates	1 000,00	Fiat par attestation	
	Délivrance d'attestation de propriété	50	Fiat par client		
	Gestion de la fiscalité sur les marchés étrangers	Retenue à la source	-		
		Traitement des récupérations fiscales	-		
Etablissement des attestations fiscales		500	Fiat par attestation		
Conservation de titres et tenue de position	Ouverture de compte titre et établissement de la convention titre	-	Par compte ouvert		

Services	Tarification	Valeur HT	Base de calcul	Valeur minimum HT
	Gestion et conservation du dossier client	500	Par dossier et par an	
	Tenue de la Comptabilité matière	200 000,00	Plan de comptes et traitements et éditions réglementaires (journal grand livre, états de synthèses, arrêtés de comptes, ...)	Forfait annuel par teneur de comptes
	Conservation des titres au Maroc et à l'étranger	0,015%	Conservation des avoirs via un compte omnibus	Portefeuille valorisé, frais Maroclear répercutés à l'identique
		0,015%	Conservation des avoirs sur des comptes au nom de Mediafinance, ségrégués au nom du client	Portefeuille valorisé, frais Maroclear répercutés à l'identique
	Traitement des fermetures de comptes titres	-		
	Gestion du règlement des contrats de cession temporaire (1 contrat = 2 instructions)	-		
	Proxy Voting	100	Annonce des Assemblées	Par annonce et par client, frais Swift à la charge de la BCP
		1 000,00	Mandat de représentation	Fiat par mandat et par assemblée, frais de déplacements et de séjours à la charge de la BCP
Conservation des avoirs multi-classes d'actifs	Conservation des avoirs multi-classes d'actifs	0,02%	Actifs non cotés	Valorisation au nominal
		0,04%	Valeurs matérialisées	Valorisation au nominal
		0,02%	Immobilier	Dernière valorisation disponible

Services	Tarification	Valeur HT	Base de calcul	Valeur minimum HT
	Produits structurés (hors obligataire)	0,02%	Valorisation au marché	
	Valeurs (y compris œuvres d'art)	0,02%	Dernière valorisation disponible	
	Titres détenus dans d'autres établissements	0,02%	Valorisation au marché	
<b>Reporting client</b>	Edition de relevé	5	Par relevé	
	Relevé Swift	200	Flat par relevé, frais Swift répercutés à l'identique	
	Avis d'opération papier	5	Par avis	
	Avis d'opération Swift	200	Frais Swift à la charge de la BCP	
	Edition de l'historique des opérations	10	Par folio	
	Edition de Reporting spécifique	50	Par édition et par reporting papier ou PDF hors offre de base du portail si le client opte pour cette dernière	

o Services bancaires associés :

Services	Tarification	Valeur HT	Valeur du marché	Base de calcul	Valeur minimum HT
<b>Gestion des comptes espèces</b>	Ouverture de compte	500		Flat par compte	
	Gestion du dossier client	1 000,00		Flat annuel par dossier	
	Traitement des virements	100		Flat par opération	
	Relevé Swift	200		Flat par relevé, frais Swift répercutés à l'identique	
	Avis d'opération	50		Flat par avis d'opération	
	Avis d'opération Swift	200		Flat par relevé, frais Swift répercutés à l'identique	

o Services aux émetteurs :

Services	Tarification	Valeur HT	Valeur du marché	Base de calcul	Valeur minimum HT
<b>Centralisation des émissions de titres</b>	Centralisation de l'émission	0,15%		Montant de l'émission	
<b>Centralisation des OST</b>	Centralisation des OST	0,15%		Montant de l'OST	
	Calcul et gestion des intérêts statutaires.	0,15%		Montant de l'OST	
	Centralisation OST parts sociales.				
<b>Gestion du compte émission</b>	Gestion du compte émission	Franco			
<b>Gestion du nominatif</b>	Tenue de registre (actions et parts sociales)	0,02%		Valorisation au nominal	
<b>Gestion des offres actionnariat salarial GBP</b>	Centralisation de l'émission d'augmentation de capital des entités du GBP (actions et parts sociales)	0,20%		Montant de l'émission	
	Mise en place des crédits pour le financement des souscriptions.				
	Gestion des remboursements des crédits.				
	Gestion des nantissements des titres.				

o Mise à disposition de solutions digitales :

Services	Tarification	Valeur HT	Base de calcul	Valeur minimum HT
Mise à disposition de solutions digitales d'accès aux portefeuilles titres	Offre Portail d'accès	100 000,00 MAD/an	Pour 5 utilisateurs. 10 000,00 DH HT/an pour chaque utilisateur complémentaire	100 000,00 DH HT

o Gestion de projets :

Services	Tarification	Valeur HT	Base de calcul	Valeur minimum HT
Pilotage, assistance à maîtrise d'ouvrage, PMO, expertise métier et conduite de changement dans le cadre des projets « titres » de la BCP	Mise à disposition de ressources et délégation de gestion de projet	Profil Manager	5 000,00 MAD HT par j/h	j/h
		Profil Senior	3 000,00 MAD HT	j/h
		Profil junior	2 000,00 MAD HT	j/h

o Service aux fonds & gestion institutionnelle :

Services	Tarification	Valeur HT	Valeur du marché	Base de calcul	Valeur minimum HT
----------	--------------	-----------	------------------	----------------	-------------------

<b>Contrôle dépositaire</b>	Traitement des contrôles dépositaires	Contrôle VL, des ratios réglementaires, des décisions d'investissement, ...	200		Par fonds et par VL contrôlée
<b>Asset Servicing</b>	Traitements Banque dépositaire	Tenue de position sur les actifs	0,02%		Actifs valorisés à la dernière VL
		Gestion du Passif			
		Inventaire des actifs			
	Valorisation des portefeuilles titres suivant les normes comptables applicables au segment				
Reporting réglementaire					
Analyse des risques de marché (contraintes Solvabilité 2)					
<b>Agent de transfert</b>	Agent de transfert	Centralisation et saisie des ordres de souscription/rachats et processing des règlements	5		Flat par ordre S/R
		Suivi des encours			
		Gestion accords de rétrocessions			

o *Formation :*

Services	Tarification	Valeur HT	Base de calcul	Valeur minimum HT
Formation des utilisateurs	Préparation des modules de formation	3 000,00 DH HT par j/h	j/h consommés pour la préparation et la réalisation de la formation	
	Ingénierie de la formation	Frais de déplacement et de séjours en sus pris en charge par la BCP		
	Réalisation des formations			

o *Gestion de la tarification clientèle :*

Services	Tarification	Valeur HT	Base de calcul	Valeur minimum HT
Gestion du catalogue de produits et service	Conception et mise en œuvre de nouveaux produits et services.	200 000,00 DH HT	Flat annuel	
	Accompagnement à l'amélioration de la tarification et des revenus.			
	Facturation clientèle.			

o *Contrôle interne et gestion des risques :*

Services	Tarification	Valeur HT	Base de calcul	Valeur minimum HT
Contrôle interne et gestion des risques de	Réalisation des contrôles de 1 <sup>er</sup> et de 2 <sup>ème</sup> niveau.	400 000,00 DH HT	Flat annuel	

l'activité titres de la BCP	Reporting pour la Division Contrôle Permanent BCP			
	Gestion de la cartographie des risques opérationnels.			
	Déclaration des incidents.			
	Gestion du Plan de continuité d'activité de l'activité titres.			

o *Reporting :*

Services	Tarification	Valeur HT	Base de calcul	Valeur minimum HT
Reporting	Reporting réglementaire AMMC et BAM.	400 000,00 DH HT	Flat annuel	
	Veille réglementaire			
	Reporting de gestion pour les entités BCP			

o *Traitement des réclamations :*

Services	Tarification	Valeur HT	Base de calcul	Valeur minimum HT
Traitement des réclamations	Saisie des réclamations	100,00 DH HT	Flat par réclamation	
	Accusé de réception client			
	Traitement et réponse au client			

- *Durée : Cinq (5) ans renouvelable par tacite reconduction pour des durées identiques.*
- *Suretés conférées :*
  - i. *Veiller au respect des dispositions légales et réglementaires en vigueur régissant les activités objets de la Convention.*
  - ii. *S'informer mutuellement de tout changement réglementaire afférent à l'activité sous-traitée dans le cadre de la présente Convention.*
  - iii. *Elaborer, exécuter et évaluer en commun accord les plans d'actions commerciales relatifs à la gestion des clients concernés par le périmètre des Prestations.*
  - iv. *Définir et mettre en œuvre le dispositif commun de suivi de la Convention.*
  - v. *S'obliger mutuellement à respecter les termes et conditions arrêtés d'un commun accord dans le cadre du contrat « Service Level Agreement » qui sera conclu entre les parties pour faire partie intégrante de la présente Convention.*

**Charge comptabilisée au titre de l'exercice 2021 :** 106.024.138,97 DH HT.

**Montant décaissé au titre de l'exercice 2021 :** 97.369.416,07 DH TTC.

#### 11. Mandat de Gestion du Patrimoine Hors Exploitation BCP-BP REM

**Personne concernée :** M. Mohamed Karim Mounir en sa qualité de président du conseil d'administration de la BCP et de BPREM.

**Date signature du mandat :** 14 novembre 2017.

**Nature et objet du mandat :** Par cet acte, la BCP donne mandat à BP REM, qui l'accepte, pour la valorisation, dans les meilleurs délais et aux meilleures conditions possibles, de son Patrimoine Immobilier, actuel et futur.

Les stratégies de valorisation à mettre en œuvre sont les suivantes :

1. Vente ;



2. Rentabilisation ;
3. Développement Immobilier ;
4. Statu Quo.

BP REM exercera la Mission qui lui est confiée (i) dans le respect des règles de gouvernance exigées par le Client et selon une méthodologie de valorisation validée par ce dernier, garantissant l'application des choix et orientations stratégiques du Client pour la valorisation de son Patrimoine Immobilier (ii) et en stricte application des procédures d'achat de la BCP, que BP REM déclare parfaitement connaître.

Le Mandat a pour objet de délimiter le périmètre d'intervention de BP REM et définir les modalités d'exécution du mandat et les engagements respectifs des Parties, pour la réalisation de la Mission.

**Conditions de rémunération :**

- BP REM propose des tarifs différenciés selon la nature des prestations fournies et se base sur différents critères notamment, la périodicité de la prestation, sa durée et son coût.
- Quatre modes de tarification sont proposés par BP REM :
  - ✓ **En JH** : Concerne les prestations nécessitant la mobilisation de ressources pour une période donnée, par exemple la réalisation de l'inventaire physiques des biens
  - ✓ **JH = 3.500 DH.**
  - ✓ **A l'unité** : Concerne les prestations récurrentes chiffrées à l'unité, par exemple, la saisie des données dans la base des actifs (entrées et sorties), la constitution du dossier juridique d'un actif...
  - ✓ **U = 50 DH.**
  - ✓ **En %** : Concerne les prestations liées à des projets complexes sur une durée importante, c'est un pourcentage du budget des projets : par exemple pour la MOD, la prestation est proposée à 3,5% du montant des travaux et des honoraires des maîtres d'œuvre + Débours.

**Un montant minimum fixe** : Prestation liée à une transaction spécifique et/ou exceptionnelle, par exemple la concrétisation des actes d'acquisition d'actifs et suivi des formalités y afférentes, dont la rémunération est fixée à 5% des honoraires du notaire, avec toutefois un montant fixe minimum de 2.500 DH.

**Charges comptabilisées au titre de l'exercice 2021** : 12 466 526,76 DH HT.

**Montant décaissé au titre de l'exercice 2021** : Néant.

## 12. Convention entre la BCP et la BP-SHORE CONSULTING

**Personne concernée :** La BCP en tant qu'actionnaire majoritaire de BP SHORE GROUPE société mère de BP-SHORE CONSULTING.

**Date de la convention :** 3 avril 2017.

**Nature et objet de la convention :** Présenter l'étendue et les modalités de réalisation par la Société BP-Shore Consulting des prestations d'assistance technique à la Banque Centrale Populaire (BCP) et à ses différentes filiales.

**Conditions de rémunération :** Les missions facturées au forfait donneront lieu à l'établissement d'un budget par phase qui sera détaillé dans la lettre de mission. Pour les prestations réalisées en mode régie, une grille de taux journaliers moyens (TJM) par grade sera utilisée.

**Charge comptabilisée au titre de l'exercice 2021 :** 17.184.695,00 DH HT.

**Montant décaissé au titre de l'exercice 2021 :** 14.901.222,00 DH TTC.

## 13. Convention d'avance en compte courant d'associés consentie par la BCP au profit de la Banque Populaire Patrimoine (complément à la convention citée ci-dessus)

**Personne concernée :** La BCP en tant qu'actionnaire majoritaire dans la société Banque Populaire Patrimoine.

**Date de la convention :** 25 octobre 2017.

**Nature et objet de la convention :** Avance par la BCP à la Banque Populaire Patrimoine de la somme de 100 MDH qui sera portée au nom de la BCP en sa qualité d'associé en compte courant d'associés.

**Conditions de rémunération :** L'avance sera rémunérée au taux de 2,21 % HT.

**Produit comptabilisé au titre de l'exercice 2021 :** 235.953,64 DH HT.

**Produit encaissé au titre de l'exercice 2021 :** 320.646,37 DH TTC.

## 14. Convention de gage-espèces liant la BCP à la Banque Chaabi du Maroc (BCDM)

**Personne concernée :** M. Mohamed Karim MOUNIR en sa qualité de Président Directeur Général de la BCP et de Président du Conseil d'Administration au sein de Banque Chaâbi du Maroc (BCDM).

**Date de la convention :** 1<sup>er</sup> septembre 2016.

**Nature et objet de la convention :** La BCP transfère, à titre de gage-espèces au profit de BCDM, la somme de 30.000.000 d'€ (Trente Millions d'€), extensible à 60.000.000 € (soixante millions d'€) sur le Compte Spécial de Gage-Espèces, en garantie du complet paiement des Créances Garanties.

**Conditions de rémunération :** La rémunération du Gage-Espèces est calculée aux conditions de marché sur la base d'un taux de référence égal au taux EURIBOR maturité douze (12) mois, auquel il sera ajouté une marge de 40 points de base. Si l'EURIBOR est négatif, il sera considéré comme égal à zéro (0). Ce taux de rémunération sera fixé deux (2) jours ouvrés avant sa date d'application.

**Produit comptabilisé au titre de l'exercice 2021 :** 12.659.896,91 DH HT.

**Montant encaissé au titre de l'exercice 2021 :** 5.032.317,31 DH TTC.

#### 15. Convention de prestation de service liant la BCP à Upline COURTAGE

Personne concernée : M. Mohamed Karim MOUNIR en sa qualité de président du Conseil d'Administration et Administrateur de Upline Group (Société mère de Upline Courtage).

Date de la convention : 16 juin 2016.

Nature et objet de la convention : Définir les termes et conditions dans lesquelles la Banque bénéficiera de la part de Upline Courtage des prestations relatives à l'activité de l'assurance d'une manière générale et plus particulièrement la Bancassurance.

Conditions de rémunération : La Banque rémunérera Upline Courtage d'un forfait mensuel de 75.000 dhs HT.

Charge comptabilisée au titre de l'exercice 2021 : 900.000,00 DH HT.

Montant décaissé au titre de l'exercice 2021 : 1.080.000,00 DH TTC.

#### 16. Convention de transfert de la Caisse du Régime Complémentaire de Prévoyance du CPM (RCP-CPM) à la Mutuelle Attamine Chaabi (MAC)

Personne concernée : M. Mohamed Karim MOUNIR en sa qualité de Président du Conseil d'Administration de la Banque Centrale Populaire et de Président du Conseil de Surveillance de la Mutuelle Attamine Chaabi.

Date de la convention : 30 juin 2016.

Nature et objet de la convention : Définir les modalités du transfert ainsi que les règles générales applicables au RCP-CPM afin de faire disposer les adhérents au régime d'un taux de rendement plus intéressant.

Produit comptabilisé au titre de l'exercice 2021 : Néant.

Produit encaissé au titre de l'exercice 2021 : Néant.

#### 17. Traité d'apport en nature liant la BCP à Infra Maroc Capital (IMC)

Personne concernée : M. Khalid CHEDDADI en sa qualité de Président du Conseil d'Administration de IMC et Administrateur de la Banque Centrale Populaire.

Date de la convention : 10 juin 2016.

Nature et objet de la convention : La BCP apporte à la société Infra Maroc Capital 605.811 actions du capital de l'OCP S.A et représentant 0,731% du capital de l'OCP S.A.

Conditions de rémunération : En contrepartie de son apport, la BCP recevra 114.044 actions nouvelles de la société Infra Maroc Capital d'une valeur nominale de 100 dhs chacune, émise au prix unitaire de 8.768,5 dhs.

Produit comptabilisé au titre de l'exercice 2021 : Néant.

Produit encaissé au titre de l'exercice 2021 : 14.197.337,56 DH TTC.

#### 18. Convention d'assistance technique liant la BCP avec la Fondation Banque Populaire pour le Micro-crédit (ATTAWFIQ MICRO-FINANCE)

Personne concernée : M. Mohamed Karim MOUNIR en sa qualité de Président Directeur Général de la BCP et Président du Conseil d'Administration de la Fondation Banque Populaire Pour le Micro-crédit.

Date de la convention : 20 mai 2016.

Nature et objet de la convention : La BCP apporte à ATTAWFIQ, à la demande de cette dernière, l'appui technique et l'assistance dans les domaines relevant de sa gestion courante.

**Conditions de rémunération :** Le montant des prestations d'assistance, accomplies par la BCP est facturé semestriellement, selon la grille de facturation jointe à la convention.

**Produit comptabilisé au titre de l'exercice 2021 :** 21.666.667,67 DH HT.

**Montant encaissé au titre de l'exercice 2021 :** Néant.

#### 19. Convention d'assistance technique entre la BCP et ABI

**Personne concernée :** M. Mohamed Karim MOUNIR en sa qualité de Président Directeur Général de la BCP et Administrateur au sein d'ABI.

**Date de la convention :** 25 septembre 2012. Cette convention a été modifiée par un avenant en date du 14 février 2014.

**Nature et objet de la convention :** La Convention a pour objet de définir les termes, conditions et modalités selon lesquelles la BCP fournit des prestations d'assistance technique à ABI et à ses filiales.

**Nature des prestations objet de la convention :**

- Juridique et Conformité ;
- Ressources Humaines ;
- Organisation, Système d'Information et Qualité ;
- Stratégie, Marketing et Communication ;
- Logistique, Achats et Moyens Généraux ;
- Gestion des risques (de contrepartie, opérationnels et de marché) ;
- Exploitation (Activité Locale et Opérations à l'International) ;
- Finances, Comptabilité et Trésorerie ;
- Audit et Contrôle Interne ;
- Contrôle de Gestion.

**Modalités de rémunération :** En contrepartie de la fourniture des Services Principaux, ABI devra régler à la BCP une rémunération calculée selon le principe de la tarification horaire, soit selon le type de prestation et le niveau du personnel, un tarif horaire variant entre 295.000 FCFA et 360.000 FCFA par heure chargeable.

**Produit comptabilisé au titre de l'exercice 2021 :** 8.000.000,00 DH HT.

**Montant encaissé au titre de l'exercice 2021 :** Néant.

#### 20. Convention d'offre de services informatiques conclue avec Upline Group

**Personne concernée :** M. Mohamed Karim MOUNIR en sa qualité de Président Directeur Général de la BCP et Administrateur au sein d'Upline Group.

**Date de la convention :** 2 janvier 2012.

**Nature et objet de la convention :** La Convention a pour objet de définir les termes, conditions et modalités selon lesquelles la BCP fournit des services informatiques au profit d'Upline Group.

**Nature des prestations objet de la convention :**

- Mise à disposition d'applications ;
- Livrer des prestations de services informatiques conformes au CPS du client ;
- Mettre à la disposition du client l'infrastructure physique ainsi que l'accès au réseau pour qu'il puisse disposer des infrastructures IT et de ses applications.

**Produit comptabilisé au titre de l'exercice 2021 :** 1.238.000,00 DH HT.

**Montant encaissé au titre de l'exercice 2021 :** 1.485.600,00 DH TTC.

## 21. Convention relative aux Commissions de commercialisation des OPCVM, conclue avec Upline Capital Management

**Personne concernée :** M. Mohamed Karim MOUNIR en sa qualité de président du Conseil d'Administration et Administrateur de Upline Group (Société mère de Upline Capital Management).

**Nature et objet de la convention :** La Convention a pour objet de définir les commissions de commercialisation des OPCVM.

**Conditions de rémunération :**

OPCVM	Taux de rétrocession commerciale HT
UPLINE CAPITAL GARANTI	0,07%
UPLINE RENDEMENT PLUS	0,07%

**Produit comptabilisé au titre de l'exercice 2021 :** 1.725.333,89 DH HT.

**Montant encaissé au titre de l'exercice 2021 :** Néant.

## 22. Convention relative aux commissions de dépositaire conclue avec Upline Capital Management

**Personne concernée :** M. Mohamed Karim MOUNIR en sa qualité de président du Conseil d'Administration et Administrateur de Upline Group (Société mère de Upline Capital Management).

**Nature et objet de la convention :** La Convention a pour objet de définir les commissions de dépositaire des OPCVM.

**Conditions de rémunération :**

OPCVM	Dépositaire HT
UPLINE CAPITAL GARANTI	0,03%
UPLINE RENDEMENT PLUS	0,03%
CIMR PATRIMOINE	0,015%
UPLINE OBLIG PLUS	0,025%

**Produit comptabilisé au titre de l'exercice 2021 :** 7.127.454,40 DH HT

**Produit encaissé au titre de l'exercice 2021 :** Néant.

## 23. Mandat de gestion de portefeuille de valeurs mobilières « Actions » signé avec UPLINE CAPITAL MANAGEMENT

**Personne concernée :** M. Mohamed Karim MOUNIR en sa qualité de président du Conseil d'Administration et Administrateur de Upline Group (Société mère de Upline Capital Management).

**Date de la convention :** 2 novembre 2009.

**Nature et objet de la convention :** Mandat de gestion de portefeuille de valeurs mobilières « Actions ».

**Conditions et modalités de la convention :** La commission de performance est calculée sur la base de la performance globale du portefeuille selon le barème suivant :

- o Si  $PP \leq 0$ ,  $CP = 0\%$  ;



o Si  $PP > 0$ ,  $CP = 20\%$ .

Si la performance du portefeuille est négative, la commission de performance sera égale à zéro.

Charge comptabilisée au titre de l'exercice 2021 : Néant.

Montant décaissé au titre de l'exercice 2021 : Néant.

#### 24. Convention de gestion des fonds conclue avec UPLINE MULTI-INVESTEMENTS

Personne concernée : M. Mohamed Karim MOUNIR en sa qualité de président du Conseil d'Administration et Administrateur de Upline Group (Société mère de UPLINE MULTI-INVESTEMENTS).

Date de la convention : 4 janvier 2010.

Nature et objet de la convention : Mandat exclusif à la société de gestion, de réaliser pour le compte de la Banque, les opérations de gestion.

Conditions et modalités de la convention : La commission de gestion annuelle est calculée sur la base des investissements réalisés :

- Jusqu'à la somme de 500 MDHS : 1,25% du montant des investissements ;
- Entre 500 MDHS ET 1 MMDHS : commission annuelle de 6.250.000 Dhs augmentée de 1% HT de la différence entre le montant des investissements et 500 MDHS ;
- Au-delà de la somme de 1 MMDHS : commission annuelle de 11.250.000 DHS augmentée de 0,75% HT de la différence entre le montant des investissements et 1 MMDHS.

Charge comptabilisée au titre de l'exercice 2021 : Néant.

Montant décaissé au titre de l'exercice 2021 : Néant.

#### 25. Convention de prestation de services relative à la gestion du site Bourse en Ligne, signée avec ICF AL WASSIT

Personne concernée : M. Mohamed Karim MOUNIR en sa qualité de président du Conseil d'Administration et Administrateur de Upline Group (Société mère de ICF AL WASSIT).

Date de la convention : 3 janvier 2010.

Nature et objet de la convention : Convention de prestation de services relative à la gestion du site Bourse en ligne.

Conditions et modalités de la convention : En contrepartie de la réalisation de la mission qui lui est confiée par la Banque, à compter de janvier 2010, la société de Bourse aura droit à une rémunération mensuelle forfaitaire égale à cent cinquante mille dirhams hors taxes (150.000 Dhs). Cette redevance est révisable à chaque date anniversaire et fera l'objet d'une facturation trimestrielle.

Charge comptabilisée au titre de l'exercice 2021 : 1.350.000,00 DH HT.

Montant décaissé au titre de l'exercice 2021 : 1.620.000,00 DH TTC.

#### 26. Convention signée avec ICF AL WASSIT pour la rétrocession de la commission Règlement / Livraison

Personne concernée : M. Mohamed Karim MOUNIR en sa qualité de président du Conseil d'Administration et Administrateur de Upline Group (Société mère de ICF AL WASSIT).

Date de la convention : 1<sup>er</sup> janvier 2010.

**Nature et objet de la convention :** Convention pour la rétrocession de la commission Règlement / Livraison.

**Conditions et modalités de la convention :** En contrepartie de la réalisation de la mission qui lui est confiée par la Banque, ICF AL WASSIT aura droit aux rétrocessions de commissions suivantes :

- Rétrocession de 50% des commissions Règlement / Livraison (R/L), prélevées au titre de l'ensemble des opérations courantes ;
- Rétrocession de 100% de l'ensemble des commissions R/L prélevées au titre des transactions effectuées par les clients d'ICF AL WASSIT

**Charge comptabilisée au titre de l'exercice 2021 :** 1.040.400,00 DH HT.

**Montant décaissé au titre de l'exercice 2021 :** 1.144.440,54 DH TTC.

## 27. Contrat de bail entre la BCP et AL ISTITMAR CHAABI

**Personne concernée :** M. Mohamed Karim MOUNIR en sa qualité de président du Conseil d'Administration et Administrateur de Upline Group (Société mère de de AL ISTITMAR CHAABI).

**Date de la convention :** 7 février 2006.

**Nature et objet de la convention :** Un contrat de bail, pour le local sis à 3 rue Bab El Mansour, 2ème Etage, N° 8 à l'espace Porte d'Anfa.

**Conditions et modalités de rémunération :** Un montant annuel de 420 KMAD.

**Produit comptabilisé au titre de l'exercice 2021 :** 509.927,00 DH HT.

**Produit encaissé au titre de l'exercice 2021 :** Néant.

## 28. Conventions de commercialisation des OPCVM conclues entre ALISTITMAR CHAABI et la BCP

**Personne concernée :** M. Mohamed Karim MOUNIR en sa qualité de président du Conseil d'Administration et Administrateur de Upline Group (Société mère de de AL ISTITMAR CHAABI).

**Date de la convention :** 2005

**Nature et objet de la convention :** Durant l'exercice 2005, Alistitmar Chaabi a conclu des conventions relatives aux commissions de commercialisation des Organismes de Placement Collectifs en Valeurs Mobilières avec la Banque Centrale Populaire

**Conditions et modalités de rémunération :** Les commissions au titre des présentes conventions sont calculées mensuellement en appliquant à l'actif net de fin de mois, le taux de rémunérations suivants :

Fonds commercialisés	Taux
FCP Alistitmar Chaabi Actions	0,50%
FCP Kenz Actions	0,40%
FCP Alistitmar Chaabi Diversifié	0,50%
FCP Kenz Rendement	0,40%
FCP Kenz Obligations	0,30%
FCP Assanad Chaabi	0,40%
FCP Al Amal	0,07%
FCP Alistitmar Chaabi Trésorerie	0,07%
FCP Kenz Plus	0,07%
FCP Iddikhar Chaabi Tawil Al Mada	0,40%



Fonds commercialisés	Taux
FCP Iddikhar Chaabi Moutawassit Al Mada	0,35%
FCP Iddikhar Chaabi Kassir Al Mada	0,30%

Le montant à payer trimestriellement au titre de ces commissions est égal à la somme des rémunérations mensuelles.

**Produit comptabilisé au titre de l'exercice 2021 :** 2.135.181,13 DH HT.

**Produit encaissé au titre de l'exercice 2021 :** Néant.

## 29. Conventions relatives aux commissions de dépositaire des OPCVM conclu avec ALISTITMAR CHAABI

**Personne concernée :** M. Mohamed Karim MOUNIR en sa qualité de président du Conseil d'Administration et Administrateur de Upline Group (Société mère de de AL ISTITMAR CHAABI).

**Date de la convention :** 2005

**Nature et objet de la convention :** Durant l'exercice 2005, Alistitmar Chaabi a conclu des conventions relatives aux commissions de dépositaire des Organismes de Placement Collectifs en Valeurs Mobilières avec la Banque Centrale Populaire.

**Conditions et modalités de rémunération :** Les commissions au titre des présentes conventions sont calculées mensuellement en appliquant à l'actif net de fin de mois, les taux de rémunérations suivants :

Fonds commercialisés	Taux
FCP Alistitmar Chaabi Actions	0,10%
FCP Kenz Actions	0,10%
FCP Alistitmar Chaabi Diversifié	0,10%
FCP Kenz Rendement	0,10%
FCP Kenz Obligations	0,08%
FCP Assanad Chaabi	0,08%
FCP Al Amal	0,05%
FCP Alistitmar Chaabi Trésorerie	0,05%
FCP Kenz Plus	0,05%
FCP Iddikhar Chaabi Tawil Al Mada	0,10%
FCP Iddikhar Chaabi Moutawassit Al Mada	0,10%
FCP Iddikhar Chaabi Kassir Al Mada	0,10%
FCP CNIA Addamane	0,05%
FCP Chaabi Solidarité	0,04%

Le montant à payer trimestriellement au titre de ces commissions est égal à la somme des rémunérations mensuelles.

**Produit comptabilisé au titre de l'exercice 2021 :** 4.872.776,08 DH HT.

**Montant encaissé au titre de l'exercice 2021 :** Néant.

### 30. Convention d'offre de services informatique conclue avec BCP2S (Ex. MEDIAFINANCE)

Personne concernée : La BCP en tant qu'actionnaire de la société MEDIAFINANCE.

Date de la convention : 3 janvier 2011.

Nature et objet de la convention : La Convention a pour objet de définir les termes, conditions et modalités selon lesquelles la BCP fournit des services informatiques au profit de Mediafinance.

Nature des prestations objet de la convention :

- Mise à disposition d'applications ;
- Livrer des prestations de services informatiques conformes au CPS du client ;
- Mettre à disposition du client d'infrastructure physique ainsi que l'accès au réseau pour qu'il puisse disposer des infrastructures IT et de ses applications.

Produit comptabilisé au titre de l'exercice 2021 : 1 364 791,00 DH HT.

Montant encaissé au titre de l'exercice 2021 : Néant.

### 31. Convention d'offre de services informatiques conclue avec Bank Al Amal

Personne concernée : La BCP en tant qu'actionnaire dans la société Bank Al Amal.

Date de la convention : 3 janvier 2011.

Nature et objet de la convention : La Convention a pour objet de définir les termes, conditions et modalités selon lesquelles la BCP fournit des services informatiques au profit de Bank Al Amal.

Nature des prestations objet de la convention :

- Mise à disposition d'applications ;
- Livrer des prestations de services informatiques conformes au CPS du client ;
- Mettre à la disposition du client l'infrastructure physique ainsi que l'accès au réseau pour qu'il puisse disposer des infrastructures IT et de ses applications.

Produit comptabilisé au titre de l'exercice 2021 : Néant.

Produit encaissé au titre de l'exercice 2021 : Néant.

### 32. Convention de prestation de service de back office conclue avec BP SHORE

Personne concernée : La BCP en tant qu'actionnaire dans la société BP SHORE.

Date de la convention : 17 janvier 2011.

Nature et objet de la convention : La convention a pour objet de définir et de régir le cadre de prise en charge, de suivi et de reporting des activités du back-office qu'offre le prestataire au client.

Conditions et modalités de la convention : La facturation se fait sur la base du volume des chèques et LCN traités pour le compte de la BCP à raison de 5 Dhs par chèque et 15 Dhs par LCN.

En sus des tarifs sus indiqués, et au cas où la Banque solliciterait la BP Shore pour une intervention spécifique, cette dernière sera facturée selon le barème suivant :

- Frais de déplacement journalier ;
- Frais journalier d'un agent au prix de 2.000,00 Dhs HT/jour ;
- Frais journalier d'un cadre au prix de 4.000,00 Dhs HT/jour.

Charge comptabilisée au titre de l'exercice 2021 : 10.588.128,00 DH HT.

Montant décaissé au titre de l'exercice 2021 : 9.365.440,75 DH TTC.

### 33. Convention relative au bail avec BP SHORE

**Personne concernée :** La BCP en tant qu'actionnaire dans la société BP SHORE.

**Date de la convention :** 17 janvier 2011.

**Nature et objet de la convention :** Location au profit de BP Shore de Plateau de Bureaux au Rez-de-chaussée de l'immeuble sis à 9 et 9bis Rue d'Oran à Casablanca ;

**Conditions et modalités de la convention :** Loyer mensuel de 20.000 Dhs, suivant expertise.

**Produit comptabilisé au titre de l'exercice 2021 :** Néant.

**Montant encaissé au titre de l'exercice 2021 :** Néant.

### 34. Convention de prise en charge du traitement et d'assistance de CIB OFFSHORE par les fonctions de la BCP

**Personne concernée :** La BCP en tant qu'actionnaire dans la société CIB OFFSHORE.

**Date de la convention :** 5 décembre 2007.

**Nature de la convention :** Mise en place de financement et prise en charge de traitement et assistance de CIB OFFSHORE par les fonctions de la Banque Centrale Populaire ;

**Conditions de rémunération :**

- Division Ressources Humaines : 12.544,00DHS par an.
- Division Production Bancaire :
  - 47,00 DHS par opération.
  - 4,00 DHS par message Swift.
- Banque des Marchés : partage de la marge à hauteur de 50%.
- Pôle Système d'information : tarification applicable aux filiales.
- Division des Affaires juridiques et Division de la Comptabilité : gratuit.
- Délais de paiement : pour les financements BCP, à leurs échéances, et annuel pour les autres rubriques de la convention.

**Produit comptabilisé au titre de l'exercice 2021 :** Néant.

**Produit encaissé au titre de l'exercice 2021 :** Néant.

### 35. Convention de prestation de services conclue entre la BCP et la Banque Chaâbi du Maroc (BCDM)

**Personne concernée :** M. Mohamed Karim MOUNIR en sa qualité de Président Directeur Général de la BCP et de Président du Conseil d'Administration au sein de Banque Chaâbi du Maroc (BCDM).

**Date de la convention :** 26 mai 2008, Cette convention a été modifiée par un avenant en date du 03 mars 2011 ayant pris effet à compter du 1er janvier 2011, et un avenant en date du 12 décembre 2014 ayant pris effet à compter du 12 juin 2014.

**Nature de la convention :** Convention de services ayant pour objet de définir les conditions générales applicables aux services entre la BCP et la BCDM, relatives aux produits liés aux comptes bancaires des clients MDM ouverts sur les livres de la BCP au Maroc.

**Conditions de rémunération :** 20 Euros par opération.

**Modalités de rémunération :** La BCDM transmet à la BCP, trimestriellement, les factures relatives aux opérations réalisées, et cette dernière les règle dans le mois suivant.

**Charge comptabilisée au titre de l'exercice 2021 :** 461.867.691,64 DH HT.

**Montant décaissé au titre de l'exercice 2021 :** Néant.

Casablanca, le 28 avril 2022

Les Commissaires aux Comptes

FIDAROC GRANT THORNTON

FIDAROC GRANT THORNTON  
Member Firm Grant Thornton  
International  
7 Bd. Des Saïdia, Casablanca  
Tél : 05 22 54 23 00 - Fax : 05 22 25 58 70

Faïçal MEKOUAR  
Associé

BDO Audit, Tax & Advisory

BDO  
Audit, Tax & Advisory  
7 Bd. Des Saïdia, Casablanca  
Tél : 05 22 54 23 00 - Fax : 05 22 25 58 70

Moutal CHAOUKI  
Associé





# **ANNEXES**

**LISTE DES COMMUNIQUES DE PRESSE  
ETAT DES HONORAIRES DES CAC**

## LISTE DES COMMUNIQUES DE PRESSE

Date	Intitulé du CP
07/01/2021	La galerie Banque Populaire accueille l'exposition « kan ya makan »
20/01/2021	La Fondation Banque Populaire équipe les élèves des quartiers défavorisés de Casablanca en tablettes numérique
26/02/2021	Communiqué financier (résultats annuels 2020)
26/02/2021	Communiqué post conseil d'administration au titre de l'année 2020
04/03/2021	Programme INTELAKA : La Banque Populaire va à la rencontre des porteurs de projets et des TPE
05/03/2021	Résultats annuels au 31 Décembre 2020
10/03/2021	La Fondation création d'entreprises et la CCIS de Casablanca Settat scellent un partenariat stratégique
16/03/2021	La Banque Populaire lance le 1er baromètre dédié aux marocains du monde
19/03/2021	Promotion de l'entrepreneuriat : Le Groupe BCP mobilisé auprès des pouvoirs publics dans la région de Fès-Meknès
02/04/2021	Fitch Ratings Upline capital management notée « Excellent (Mar) » avec une perspective stable
22/04/2021	Avis de convocation AGO RABAT - CENTRE SUD - FES - MEKNES - LAAYOUNE - MARRAKECH - OUJDA - TANGER – NADOR
05/05/2021	Avis de changement du lieu de la tenue de l'AGO BP OUJDA
05/05/2021	La galerie Banque Populaire accueille l'exposition « peinture au féminin »
06/05/2021	Les Régionales de l'Investissement : La Banque Populaire se mobilise dans toutes les régions pour accompagner la relance économique
12/05/2021	Encouragement de l'entrepreneuriat : La Fondation Création d'Entreprises du Groupe BCP et la BP Rabat-Kenitra scellent un nouveau partenariat stratégique avec la CCIS de la région Rabat-Salé-Kenitra
19/05/2021	RESULTATS TRIMESTRIELS AU 31 MARS 2021
19/05/2021	Relance de l'économie : Coup d'envoi à Fès du roadshow « les Régionales de l'Investissement » de la Banque Populaire
25/05/2021	Avis de convocation Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire
26/05/2021	Encouragement de l'investissement en économie verte : Le Groupe BCP signe une convention de partenariat avec l'AMEE en marge de la deuxième étape des Régionales de l'Investissement
03/06/2021	Les Régionales de l'Investissement Agadir : Rencontre riche en faveur des opérateurs de la région
04/06/2021	Le Ministère du Travail et de l'Insertion Professionnelle, l'ANAPEC et la BCP s'allient pour promouvoir, accompagner et financer les initiatives entrepreneuriales



Date	Intitulé du CP
08/06/2021	MEDIAFINANCE devient BCP Securities services
09/06/2021	Extrait de la notice d'information relative au programme de rachat d'actions BCP en vue de favoriser la liquidité et de les céder aux dirigeants. Proposé à l'Assemblée Générale Ordinaire prévue le 24 juin 2021
15/06/2021	Avis de convocation à L'AGO et l'AGE - M2T
14/06/2021	Les Régionales de l'Investissement : Les étapes de Laâyoune et de Dakhla font carton plein
21/06/2021	Les Régionales de l'Investissement : Tanger abrite la 6ème escale du roadshow « les Régionales de l'Investissement » au service de la relance économique
25/06/2021	Fondation banque populaire l'école Ain Abou Ali - province de Moulay Yacoub bénéficie du programme « une succursale banque populaire, une école mise à niveau »
03/07/2021	BP Marrakech Béni Mellal et la FCE signent des partenariats stratégiques à Marrakech
05/07/2021	Les Régionales de l'Investissement à Marrakech, la BCP renforce son engagement pour l'économie verte et son accompagnement de l'écosystème industriel
05/07/2021	Les Régionales de l'Investissement : l'innovation et les fonds d'investissement au cœur des débats dans l'oriental
06/07/2021	Acquisition par la BCP de la participation de CIH Bank dans Maroc Leasing et Maghreb Titrisation
14/07/2021	Les régionales de l'investissement carton plein pour l'étape de Casablanca
15/07/2021	Le CRI Casablanca-Settat, l'ANAPEC, la Fondation Création d'Entreprises du Groupe BCP et la Banque Centrale Populaire signent une convention de partenariat stratégique pour l'accompagnement des porteurs de projet et la promotion de l'entrepreneuriat
29/07/2021	Opération d'augmentation de capital de la BCP par conversion optionnelle partielle de 50% des dividendes relatifs à l'exercice 2020
14/09/2021	Bank Al Youssr décortique les principes du dépôt d'investissement et précise son utilité dans le marché participatif
29/09/2021	Résultat de l'augmentation de capital par conversion optionnelle partielle en actions dans la limite de 50% des dividendes relatifs à l'exercice 2020
12/10/2021	Commerce international : La banque populaire renforce son dispositif dédié au commerce international
28/10/2021	La galerie banque populaire accueille l'exposition « Instantanés de Vie »
28/10/2021	Annonce légale BP Securities
29/10/2021	La banque populaire d'Oujda se dote d'un nouveau siège pour accompagner l'essor économique de l'oriental
04/11/2021	La BCP, première banque marocaine à intégrer le système de paiement buna, lancé par l'organisation régionale arabe pour la compensation et le règlement des paiements
05/11/2021	RESULTATS SEMESTRIELS 2021
16/11/2021	RESULTATS FINANCIERS 30 09 2021
24/11/2021	Beni Mellal - khenifra : La banque populaire repart à la rencontre des investisseurs de la région
30/11/2021	Nouvelle campagne de communication avec Soufiane El Bakkali
14/12/2021	Trophées global finance 2022 : Le groupe BCP élu meilleure banque marocaine en Trade finance
16/12/2021	Le groupe BCP et la FMEF signent une convention de partenariat

## ETAT DES HONORAIRES DES CAC

	CAC 1					
	Montant/année			Pourcentage/année		
	N	N-1	N-2	N	N-1	N-2
	2021	2020	2019	2021	2020	2019
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés	3 128 000,00	3 235 000,00	3 235 000,00	93%	99%	66%
Emetteur	1 400 000,00	1 400 000,00	1 400 000,00			
Filiales (CPM & BPR)	1 728 000,00	1 835 000,00	1 835 000,00			
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du Commissaire aux comptes	226 000,00	30 000,00	1 670 000,00	7%	1%	34%
Emetteur	226 000,00	30 000,00	1 670 000,00			
Filiales						
Sous total	3 354 000,00	3 265 000,00	4 905 000,00			
Autres prestations rendues	-	-	-			
Autres						
Sous total	-	-	-			
<b>Total général</b>	<b>3 354 000,00</b>	<b>3 265 000,00</b>	<b>4 905 000,00</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>

CAC 2							TOTAL N
Montant/année			Pourcentage/année				
N	N-1	N-2	N	N-1	N-2		
2021	2020	2019	2021	2020	2019		
3.128.000,00	3.235.000,00	3.235.000,00	96%	99%	68%	<b>6.470.000,00</b>	
1.400.000,00	1.400.000,00	1.400.000,00					
1.728.000,00	1.835.000,00	1.835.000,00					
120.000,00	30.000,00	1.520.000,00	4%	1%	32%	<b>60.000,00</b>	
120.000,00	30.000,00	1.520.000,00					
3.248.000,00	3.265.000,00	4.755.000,00					
-	-	-	-	-	-	-	
-	-	-					
<b>3.248.000,00</b>	<b>3.265.000,00</b>	<b>4.755.000,00</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>6.530.000,00</b>	



**GROUPE BCP**